

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15214 – 7 F

MARDI 28 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En célébrant le centenaire de la naissance de Mao Zedong

Les dirigeants chinois tentent de légitimer le « socialisme de marché »

Jiang Zemin, secrétaire général du Parti communiste et chef de l'Etat, successeur désigné de Deng Xiaoping à la tête de la Chine, a conduit, à Pékin, dimanche 26 décembre, la célébration du centenaire de la naissance de Mao Zedong. Il a tenté de faire parrainer par le fondateur du communisme chinois l'évolution vers un « socialisme de marché », en réalité d'inspiration capitaliste. Il n'a évoqué à aucun moment les millions de morts provoquées par le régime, notamment lors de la révolution culturelle lancée par le Grand Timonier en 1966.

PÉKIN

de notre correspondant

Mao Zedong ou « comment s'en débarrasser » ? La célébration, dimanche 26 décembre, du centième anniversaire de la naissance du Grand Timonier tenait un peu de l'*Amédée* de Ionesco. Au milieu de la Chine néocapitaliste de Deng, la dépouille de Mao, reposant dans le mausolée que lui ont construit ses successeurs, place Tiananmen, après sa mort en 1976, semble incongrue. Pourtant, elle a tendance à grandir, et le problème du régime est de contrôler cette croissance.

Quantité de jeunes seraient prêts non pas à reprendre à leur compte l'étendard de la révolution culturelle, mais au moins le symbole d'un personnage qui se vantait d'une certaine propension à bouleverser l'ordre établi. Simple, mais grave phénomène de génération alors que le Parti communiste se refuse à aborder de front les aspects les plus sombres du passage de Mao au pouvoir. Le phénomène permet accessoirement à certains de s'enrichir en vendant des bibelots de l'ère Mao, voire des productions plus luxueuses. Le centenaire a ainsi été l'occasion de la fabrication d'une montre à l'effigie du Grand Timonier sertie d'éclats de diamant.

L'objet coûte 8 888 yuans, en l'honneur d'une plaisanterie hongkongaise qui fait que le chiffre 8 est homophone du mot « prospérité ». Prospérité que le deuxième empereur de la dynastie communiste, Deng Xiaoping, a promise à son peuple, mais au nom d'un ordre qui trouve son fondement dans la légitimité de réunificateur de la nation que Mao se forgea. Attaqué sur sa gauche pour avoir jeté le communisme avec l'eau du bain, Deng ne veut en aucun cas donner prise à une critique de droite qui prônerait le pluralisme politique.

D'où la bizarre commémoration de ce centenaire, où l'homme que Mao limogea par deux fois lui faisait rendre un hommage appuyé pour tenter de le récupérer à son propre profit.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 3

Cent ans et après

C'EST à un étrange exercice auquel se sont livrés, dimanche 26 décembre, les hiérarques du régime chinois, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Mao Zedong. Cet événement est célébré avec des fastes que le défunt lui-même n'eût peut-être pas espérés, alors que règne toujours, en coulisses, Deng Xiaoping, l'homme que le « Grand Timonier » écarta et laissa humilier lors de la révolution culturelle.

Une autre raison de stupeur est de constater que c'est un régime laissant pratiquer le capitalisme le plus débridé qui commémore avec un faste si exceptionnel la naissance du fondateur du premier communisme asiatique. « Nous ne ferons jamais à Mao ce que Khrouchtchev fit à Staline », aimait à répéter Deng Xiaoping au temps de sa splendeur. Promesse tenue !

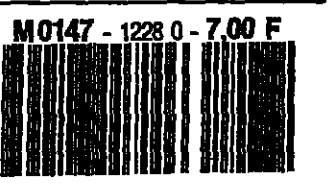
Les dirigeants ont cependant fait vibrer de façon machiavélique une corde sensible en Chine : le mécontentement de vastes secteurs de la population, malmenés par l'irruption d'un capitalisme sauvage qui a commencé de faire décoller l'économie d'un pays longtemps voué à la stagnation. Des dizaines de millions de paysans errent aujourd'hui à la recherche d'un emploi dans des villes hostiles ; et des centaines de milliers d'ouvriers se sentent terriblement menacés par la privatisation.

FACE à ces masses désorientées, d'autres Chinois exhibent sans retenue les fruits de gains trop vite amassés. Et cette confrontation se produit dans une société au tissu très endommagé par le maoïsme, dans un pays où le sens civique et l'élite intellectuelle ont été ramenés à un rang totalement subalterne. C'est dire combien la Chine est inquiétante, à la veille de la succession d'un Deng Xiaoping âgé de quatre-vingt-neuf ans.

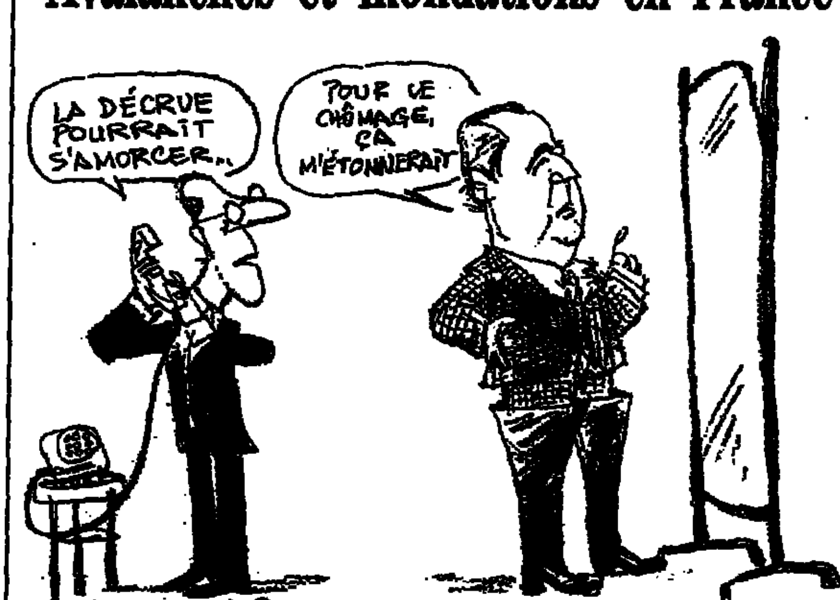
Les dirigeants de Pékin ont aussi voulu flatter, le 26 décembre, un sentiment bien ancré dans la population : la fierté nationale, que Mao avait puissamment contribué à faire renaître. Par-delà un ridicule de surface, le refus de toucher à l'image du « Grand Timonier » n'est pas sans danger pour les relations internationales. Car le fondateur du présent régime a été, de tous les dirigeants communistes de la planète, celui qui a tenté avec le plus de constance de faire vivre l'idée que la « révolution » doit s'exporter dans le camp ennemi.

DÈS lors, le maintien à Pékin d'une dictature qui ne se sent en rien sujette à censure ni même à contrôle de la part de son peuple, et qui se conçoit comme garante d'une grandeur surannée, n'est certes pas, comme on l'entend trop souvent dire en Occident, un facteur de stabilité. Plus d'une raison incite à suivre avec attention et préoccupation l'évolution de la Chine, cent ans après la naissance de Mao Zedong.

M 0147 - 1228 0 - 7,00 F



Avalanches et inondations en France



Le mauvais temps a régné sur la plus grande partie de la France au cours du week-end de Noël. La neige est tombée sur la région Rhône-Alpes, la Bourgogne et l'Auvergne, perturbant la circulation et provoquant la fermeture de nombreux cols en montagne. Des avalanches ont été signalées : un skieur est mort dans les Pyrénées, un autre a été blessé aux Deux-Alpes (Isère) tandis qu'une spectaculaire coulée de neige dévalait la face nord de l'aiguille du Goûter en direction du village des Houches (Haute-Savoie). De nouvelles avalanches sont à craindre les prochains jours.

La préoccupation n'est pas moins grande pour ce qui concerne les inondations. Si les eaux ont commencé à baisser dans le Nord et l'Est, le niveau de la Seine, grossie par la Marne en amont de Paris et l'Oise en aval, est à la hausse. L'Oise a d'ores et déjà dépassé son record du siècle, atteint en 1926. Entre Noyon et Creil, 2 000 personnes ont été évacuées pendant le week-end.

pages 7 et 8

Sept touristes autrichiens blessés dans un attentat au Caire

Sept touristes autrichiens ont été blessés, dont un grièvement, lundi 27 décembre, dans l'attaque d'un car de touristes, non loin de la mosquée Amr ibn El Aas au Caire. Le chauffeur du car a déclaré : *« Un jeune avait lancé une pierre contre le pare-brise dans l'espoir de m'obliger à m'arrêter. Je ne l'ai pas fait. J'ai accéléré et, soudain, j'ai entendu des balles et une forte explosion. »* Selon la police, le car transportait dix-huit Autrichiens.

Les militants extrémistes islamistes ont porté un coup sévère à l'industrie égyptienne du tourisme, depuis la fin 1992, par une série d'attentats contre des visiteurs étrangers dans la vallée du Nil.

page 13

Les héritiers de Pablo Escobar

Après la mort du narco-trafiquant, le président colombien, Cesar Gaviria, réclame une stratégie mondiale contre les cartels de la drogue

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Sans doute parce que sa cote de popularité est remontée en flèche depuis la mort de Pablo Escobar, le président Cesar Gaviria était particulièrement serein et souriant lorsqu'il nous a reçus, mardi 21 décembre, à la Casa de Narino, l'Elysée colombien. Son gouvernement avait été ridiculisé par l'évasion rocambolesque du « parrain » en juillet 1992 et sérieusement critiqué par l'opinion pendant la traque de seize mois : il savoure manifestement cette revanche. M. Gaviria espère terminer son mandat, en août 1994, dans de bonnes conditions.

Des personnalités ont déjà esquissé une campagne en faveur de sa réélection. Alors, comme Carlos Menem en Argentine et comme Alberto Fujimori au Pérou ? *« Pas question »*, dit-il, mais il est clair que ce retournement d'opinion met du baume sur une blessure effacée, dans ce qu'il admet être *« le plus mauvais souvenir de son mandat, la fuite d'Escobar »*.

« J'ai commis des erreurs, précise-t-il, *parce que je n'ai pas su apprécier exactement la capacité d'intimidation et de corruption de Pablo Escobar. Ce que nous avons découvert après son évasion, ce n'est pas tellement le luxe dont il était entouré – et qui n'aurait jamais dû être possible, – mais le fait qu'il avait littéralement acheté tout le monde dans sa prison... » « Nous avons démantelé tout ça,* ajoute-t-il. *Ce n'est pas une mince affaire de devoir affronter quelqu'un comme Escobar et de contrôler les activités de sa mafia. »*

Sur les conditions d'incarcération du chef du cartel de Medellin, M. Gaviria est catégorique : *« Il y avait des rumeurs, des préoccupations, mais le gouvernement n'était pas forcément informé. »* Il estime aujourd'hui, après la disparition d'Escobar, que *« le cartel de Medellin, en tant qu'organisation criminelle dédiée au trafic de drogue, est démantelé »*. Une bonne vingtaine de dirigeants du cartel sont incarcérés ou ont été tués par les forces de l'ordre. *« On ne peut jurer,* dit le président, *que plus personne ne se livre au trafic à Medellin ou dans le département d'Antioquia. Mais le cartel, lui, est totalement liquidé. »*

En Colombie, le tiers de la capacité opérationnelle du DAS (la police secrète) est actuellement utilisé pour la protection rapprochée des membres du gouvernement et des parlementaires. *« Je suppose,* dit M. Gaviria, très détendu, *que je conserverai un peu de cet avantage ou de cette servitude lorsque j'aurai quitté la présidence. »*

Le chef d'Etat – il est de ce point de vue sur la même longueur d'ondes que la grande majorité des Colombiens – est très sensible aux réactions de l'étranger. Il semble que les images télévisées de l'enterrement d'Escobar n'aient pas produit – c'est le moins qu'on puisse dire – une bonne impression aux Etats-Unis et en Europe. Noémie Sanin, ministre des affaires étrangères de Colombie, rentre d'un voyage officiel en France. Reçue par M. Mitterrand, elle s'est aussi entretenue avec Charles Pasqua, qui lui a glissé, à propos des obsèques tumultueuses du « parrain » : *« Vous avez effacé d'une main ce que vous aviez fait de l'autre. »* M. Gaviria fait la moue : *« Il n'y avait pas,* dit-il, *vingt mille personnes au cimetière, comme on l'a parfois prétendu, mais quelques centaines. Les criminels qui défient les autorités pendant des années provoque toujours ce genre de phénomène dans tous les pays, depuis longtemps. »*

Les obsèques en Colombie ont un caractère presque oriental. On porte les disparus, visage découvert, à dos d'homme au milieu des lamentations bruyantes des familles. On touche le front des morts pour la bonne chance. Mais à Medellin l'émotion populaire a quand même transcendé la coutume.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 6

Alcatel s'intéresse toujours à France Telecom

Quand la bataille pour France Telecom va-t-elle se déclencher ? Trois semaines après le rapprochement entre France Telecom et Deutsche Bundespost Telekom (DBT), le groupe Alcatel-Alsthom ne semble pas avoir abandonné son intention d'entrer dans le capital d'opérateurs de télécommunications. Lors de la signature de son accord avec France Telecom, DBT a écarté catégoriquement toute entrée d'Alcatel-Alsthom dans le capital de son partenaire. Les pouvoirs publics français ne sont pas opposés à la mise sur le marché d'une partie du capital de France Telecom. Cette éventualité pourrait conforter Pierre Suard, le patron d'Alcatel, toujours séduit par la constitution d'un *« ATT à la française »*.

page 12

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Shimon Pérès

« Être socialiste, c'est être pour la paix »

Depuis plus de quarante ans, Shimon Pérès est l'un des bâtisseurs d'Israël. Elevé dans le sérail travailliste à l'ombre de Ben Gourion, cet homme d'appareil jugé souvent trop ondoyant est, depuis toujours, l'homme des missions secrètes. Il fut l'artisan obstiné, dans les années 50, de l'alliance avec la France, qui permettra plus tard à l'Etat juif de se doter de l'arme nucléaire.

Homme d'action efficace, dirigeant politique aux fortunes diverses, intellectuel curieux de tout, Shimon Pérès est aussi un visionnaire. Lui qui passait naguère pour un « faucon » a suivi depuis une dizaine d'années une évolution personnelle exemplaire qui l'a conduit à prôner un retrait israélien des territoires occupés et à prendre en main les négociations ayant abouti à l'accord historique du 13 septembre.

Dans un entretien au « Monde » en date du 11 novembre, le chef de la diplomatie israélienne avait expliqué ce qu'il attendait de la paix en gestation. Auteur du « Temps de la paix » (éditions Odile Jacob), il nous fait part de ses réflexions sur l'histoire du sionisme, sur l'évolution de la société israélienne et – plus généralement – sur l'état du monde vu de l'Etat juif.



« Vous avez été de ceux qui ont participé à la fondation de l'Etat d'Israël. Vous avez donc une vue de l'évolution de la société israélienne. Qu'est-ce qui vous déplaît et qu'est-ce qui vous rassure ?

– Il y a aujourd'hui un équilibre entre l'immigration d'origine séfarade-orientale – et l'immigration d'origine ashkénaze-européenne. Chaque fois que les uns pensaient être la majorité, les autres prouvaient, avec une nouvelle vague d'immigrants, que ce n'était pas la fin de l'Histoire. Par exemple, nous avons ces dernières années accueilli un demi-million d'immigrants de l'Union soviétique et 50 000 juifs éthiopiens. Dans notre pays, il y a des juifs blonds, il y a des juifs noirs. Où est la couleur juive ? Peut-être entre les deux. Cela a changé sans cesse le caractère d'Israël. Les juifs originaires d'Afrique du Nord sont sans doute plus croyants, plus « messianiques » que les juifs ashkénazes, qui sont plus laïques. Mais ce sont leurs soucis plus que le Messie qui ont poussé tous ces juifs à émigrer vers Israël.

» En Russie particulièrement, l'antisémitisme était plus fort que le judaïsme. L'antisémitisme a nourri le judaïsme, pas le contraire. Dans le même temps, un verdict historique a été rendu. Idéologiquement, dans le monde juif, il y a eu un grand affrontement entre le sionisme et le communisme. Son apogée a été l'affaire Dreyfus. Tout le monde juif s'est alors interrogé. Certains ont dit : il faut changer le monde ; d'autres, il faut changer le monde juif. Ceux qui ont essayé de changer le monde, c'étaient les socialistes et les communistes. Il y avait beaucoup de juifs parmi eux. Ils ont dit : « Il faut créer un monde sans classes, sans nations, sans religions, un monde complètement nouveau. » Lasalle, Rosa Luxemburg, Trotski, Marx lui-même, peut-être aussi quelques socialistes, ont dit : « Bon, nous allons former un monde sans différences, donc sans les préjugés antisémites. » Les autres ont dit : « Non, il faut changer le monde juif, il faut normaliser la vie juive. Ce n'est pas normal que les juifs vivent dans les trous qui existent dans les sociétés étrangères. » L'échec du communisme, c'est une victoire pour le sionisme. Pour nous, c'est un jugement historique. Et pour beaucoup de juifs qui avaient choisi le communisme comme idéal, c'est un échec terrible.

– Une évolution qui vous touche aussi, c'est le recul de la laïcité, et donc la montée des phénomènes religieux. Comment évaluez-vous ce phénomène ?

– Je dis aux hommes de religion : « Messieurs, votre complainte contre le monde laïque n'est pas justifiée parce que nous tous, nous sommes les fils de parents religieux. Nos parents et nos grands-parents étaient des rabbins ou même... des grands rabbins. »

– Contre lesquels vous vous êtes révolté souvent.

– Oui. Et la révolte continue. C'est comme la vie. Elle continue mais ne se répète pas. Il y a un problème avec la religion en Israël. Chez les chrétiens, on distingue entre la nationalité et la religion. Chez nous, cette distinction n'existe pas. En effet, la religion juive, ce n'est pas une organisation, c'est une identité. On ne peut pas distinguer entre les deux. Le judaïsme, c'est une foi plus qu'une organisation. Etre juif, c'est appartenir en même temps à une certaine nationalité, à une certaine philosophie, à une certaine histoire, à une certaine langue, à certains pays et à certaines orientations mondiales aussi. Le judaïsme est universel, national et religieux à la fois. On ne peut pas distinguer entre les différentes catégories.

– Avec le recul, maintenant que la société israélienne, comme vous le dites, a trouvé un équilibre, maintenant que les préjugés, avec les nouvelles générations, s'estompent un peu, quel est votre regard sur ces années assez difficiles et pendant lesquelles votre parti, le Parti travailliste, le Mapai, a été accusé, à tort ou à raison, d'avoir méprisé ou négligé les Israéliens d'origine séfarade ?

– J'espère pouvoir rester objectif. J'ai dit, en effet, que le véritable affrontement n'opposait pas les séfarades et les ashkénazes mais l'immigration précédente et l'immigration nouvelle. C'est toujours la nouvelle immigration qui proteste contre l'état des choses. C'est normal : les nouveaux immigrants ne retrouvent pas les mêmes occasions que ceux d'avant. Mais finalement, l'intégration est le fait des immigrants eux-mêmes. Ce ne sont jamais les messieurs qui sont bien installés qui ouvrent leurs bras aux nouveaux, mais ce sont toujours les immigrants eux-mêmes qui font l'effort de s'intégrer.

> *« Ce sont toujours les immigrants qui font l'effort de s'intégrer »*

– C'était d'autant plus paradoxal que, par exemple, les Israéliens ont pendant des années mené un combat pour que les juifs russes sortent de Russie. Et après, l'accueil qu'ils ont reçu ne fut pas toujours à la mesure de ce qu'ils espéraient.

– Vous avez raison. Car il y a toujours non seulement une différence matérielle dans la situation des immigrants mais aussi des différences de mentalité. Ils viennent de mondes à part. En outre, il y a des difficultés d'adaptation. Par exemple, vous trouvez parmi les immigrants russes des ingénieurs dont la spécialisation, c'est la signalisation dans les chemins de fer. Qu'est-ce qu'ils peuvent faire en Israël ? Nous n'avons pas de chemins de fer ! Parmi le demi-million d'immigrants russes, il y a 80 000 académiciens. Il y a 12 000 médecins, ce qui a doublé le nombre de nos médecins. Nous ne pouvons pas devenir deux fois plus malades ! Parmi eux, également, il y a 50 000 ingénieurs, 10 000 musiciens, etc. Dans chaque ville, on peut trouver un orchestre philharmonique, mais nous manquons de public, etc. C'est pour cela qu'il faut que le pays s'adapte à l'immigration, pas l'inverse, parce que les immigrants sont très pauvres.

– En dehors des racines juives communes, est-ce qu'il y a aujourd'hui, je dirais, un Homo israelus, qui aurait des traits particuliers ?

– Pour nous, comme pour vous, la plus grande menace, ce n'est pas une invasion militaire mais une invasion culturelle. La télévision par câble est plus dangereuse pour notre identité que l'Intifada. Parce que, sur terre, vous avez des frontières. La télévision, elle, ne connaît aucune frontière. Elle arrive directement dans chaque appartement. Il y a les jeunes qui pensent que, parmi les plus grandes femmes au monde, il y a Madonna. Pas Rebecca, ni Sarah, mais Madonna ! Pour eux, elle est la femme la plus importante.

– Le développement, dans les territoires, d'un groupe de juifs extrémistes introduit-il selon vous un élément politique étranger à la société israélienne traditionnelle ? Sera-t-il conjoncturel ou durable ?

– Cela renvoie à la question : qui est juif ? Il y a deux réponses. L'une, traditionnelle, qui dit : un juif, c'est un homme (ou une femme) dont les parents, au minimum la mère, étaient juifs. A mon avis, il y a une autre réponse, plus sérieuse. Un juif, c'est un homme (ou une femme) dont l'enfant sera juif. Nous ne pouvons pas changer l'histoire des parents, nous pouvons seulement changer l'histoire des enfants.

– Les jeunes générations seront-elles accessibles au socialisme, à la social-démocratie, au travaillisme ?

– L'idéologie, toutes les idéologies (la droite, la gauche), ont déçu. Les noms et les titres des idéologies, mais pas les idées elles-mêmes. Léon Blum disait que le socialisme n'est pas un dogme, c'est une civilisation, c'est une attitude vis-à-vis des problèmes les plus sérieux – l'égalité, les libertés – vraiment les choses classiques. Il a dit – et je suis d'accord – que le socialisme, c'est être toujours engagé. Même si l'objet de cet engagement change sans arrêt...

» Aujourd'hui par exemple, le riche peut vivre dans un environnement propre, et le pauvre dans un environnement dangereux. Le riche peut se défendre contre le sida et le pauvre devenir la victime du sida. Les différences profondes restent. Pour moi, le socialisme demeure une obligation humaine, la recherche d'une civilisation profonde. Pour moi, le socialisme n'est ni le socialisme révolutionnaire, ni le socialisme démocratique. Il y a en vérité un socialisme biblique. Le socialisme, ça commence, pour nous, dans la Bible, avec Amos, qui avait un tempérament social et Isaïe, un tempérament politique. L'un parlait de paix, Isaïe, et l'autre parlait d'égalité. Et ça reste.

– Confronté aujourd'hui au pouvoir, n'êtes-vous pas amené aux mêmes recettes libérales que les autres ?

– Chez nous, le sujet le plus important, c'est la paix et la guerre. Chez nous, être socialiste, c'est être pour la paix, clairement. C'est une distinction qui n'existe plus en Europe. Chez nous, c'est le socialisme qui a créé l'Etat. Notre parti a précédé l'affrontement entre les classes.

– Oui, mais Ben Gourion s'est rendu compte qu'il fallait bien remettre en cause toutes ses propres idées, et notamment qu'il n'y avait pas la possibilité de s'appuyer sur une lutte de classes en Palestine alors qu'il y avait un problème national. Il s'est rendu compte qu'il faisait fausse route, qu'on ne pouvait pas mener une lutte de classes, par exemple, avec les travailleurs juifs et arabes, que la question nationale l'emportait sur tout.

– Ben Gourion et ses amis ne voulaient pas devenir une force coloniale. Ils ont dit que les juifs devaient faire tout le travail manuel, qu'il ne fallait pas que les Arabes deviennent nos domestiques. C'est pour cela qu'ils insistèrent sur le travail physique. Je pense que c'était vraiment un point crucial. Aujourd'hui, il y a clairement un problème de coexistence avec les Arabes. Ce n'est pas simple pour eux, ni pour nous. Mais, ici, c'est la quantité qui est déterminante. Si vous avez une nationalité en situation de minorité claire, c'est dangereux. Mais s'il y a deux nations ayant à peu près la même taille, c'est la Yougoslavie.

– Dans la pratique politique, il y a tout de même des constats d'échec de la société social-démocrate, travailliste. D'où une politique de libéralisation, de privatisation. Il y a depuis plusieurs années une remise en cause de l'Etat socialo-bureaucratique israélien, aussi bien du côté des syndicats que du Parti travailliste.

– Oui, vous avez raison, parce qu'il y a une nouvelle distinction. Autrefois, la distinction entre les socialistes et la droite recouvrait celle entre les travailleurs et les propriétaires. Aujourd'hui, l'affrontement se déroule au sein de la classe ouvrière elle-même. C'est pour ça qu'il faut changer notre organisation. Mais c'est une crise mondiale.

> *« Aujourd'hui, l'affrontement se déroule au sein de la classe ouvrière elle-même »*

– Quel est le regard historique que vous portez maintenant sur l'utopie la plus connue, le kibboutz ? Est-ce un échec ?

– J'espère que ce n'est pas un échec mais seulement une crise. Dans les kibboutzim, l'idée était qu'il fallait cultiver la terre, l'agriculture. On disait : « Les juifs ont perdu leurs terres. Il faut qu'ils reviennent à la terre. » Le kibboutz était à la fois un modèle social, un modèle agricole, une organisation de sécurité. Maintenant, tout a été changé. Le problème de sécurité n'est plus le même ; le problème agricole, non plus. Je peux vous raconter une histoire personnelle.

Dans mon kibboutz, je travaillais dans une étable, avec les vaches. Je recommandais à l'époque d'introduire la technologie. On pensait que j'étais un homme complètement irresponsable. Des années plus tard, je suis devenu le ministre des communications. Nous avions un problème avec le téléphone public. A cette époque-là, j'étais en visite à Paris où j'ai vu qu'on utilisait des cartes magnétiques. J'ai demandé aux Français : *« Est-ce qu'on peut utiliser cette même carte magnétique pour le téléphone chez nous ? »* Ils m'ont répondu : *« Oui, c'est possible. »* J'ai demandé : *« Pouvez-vous nous faire une offre ? »* On m'a dit : *« Nous regrettons, mais ce n'est pas un produit français. »* J'ai reçu l'adresse du fabricant. Et c'était mon kibboutz. Dans l'étable, à la place des vaches, j'ai trouvé l'usine électronique qui fabrique les cartes que j'avais trouvées en France.

» Etre un fermier, c'est une chose, être un travailleur dans une usine moderne, c'est autre chose. J'espère que les kibboutzim vont continuer et s'adapter au monde moderne.

– Comment appréciez-vous la montée de ce qu'on appelle le national-populisme en Europe ? Je cite pêle-mêle : les violences en Allemagne, la Ligue du Nord, en Italie et le mouvement néofasciste au sud de l'Italie, et puis – surtout – la Russie avec la victoire aux législatives de Jirinovski, un homme qui apparaît comme un ultranationaliste. Est-ce que, pour vous, c'est un vrai danger ?

– Je ne pense pas qu'il s'agisse, ici et là, du même phénomène. C'est une chose en Russie, c'est une autre chose en Allemagne. En Russie, je pense que le phénomène est vraiment lié au tempérament nationaliste. En Allemagne, c'est un phénomène plus dirigé contre l'étranger, avec une certaine tonalité raciste. Mais la droite n'a pas les mêmes options qu'à l'époque d'Hitler.

» Dans un monde où vous avez les bombes nucléaires, où le territoire même a perdu de son importance. Aujourd'hui, les sources du pouvoir et de la richesse sont d'ordre intellectuel plus que matériel. Les sentiments, les tendances restent, mais le monde est complètement différent.

» Il y a une nouvelle ère. Il y a trois mois, M. Mandela et moi-même, nous avons fait un discours devant l'Internationale socialiste. J'ai pensé à ces deux peuples qui ont été persécutés historiquement – le peuple noir et le peuple juif. L'un a gagné la liberté et l'égalité, l'autre a gagné la paix. C'est peut-être ce nouvel âge, cette nouvelle ère qui permettent ces nouvelles occasions à l'aube du prochain millénaire. Si vous m'aviez demandé, il y a quelque temps : « est-ce qu'il y a une chance pour résoudre le problème sud-africain dans les cinq années ? », je pense que je vous aurais dit : « Non, c'est impossible. » D'un autre côté, j'ai perdu beaucoup de mon respect pour les experts. Prenons un groupe d'experts extrêmement brillants : les kremlinologues ! Maintenant, qui lit leurs livres, qui lit leurs articles ? Les kremlinologues ont été plus brillants que le Kremlin lui-même ! »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et **JEAN-PIERRE LANGELLIER**

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

« Guerre des Bhutto » au Pakistan

Déjà ancienne, la querelle qui divise la famille a connu récemment plusieurs rebondissements spectaculaires

Longtemps tenues pour les plus proches alliées dans la jungle du pouvoir pakistanais, la bégum Nusrat Bhutto et sa fille Benazir viennent de rompre durement à propos du destin de l'un des membres de la famille : Murtaza, le frère cadet du premier ministre.

La querelle des deux femmes, devenue publique en septembre, a franchi un seuil le 5 décembre, lorsque le chef du gouvernement, ayant convoqué secrètement le comité exécutif de son Parti populaire (PPP), s'est fait nommer seule présidente de cette formation, évinçant ainsi sa mère d'une coprésidence partagée depuis 1986. La bégum a crié à l'usurpation puisque, a-t-elle expliqué, c'est son mari, Zulficar Ali Bhutto, fondateur du PPP en 1968, qui lui en avait légué la présidence à vie peu avant d'être pendu, en 1979, sous le régime du général Zia Ul Haq, le dictateur islamiste qui l'avait renversé deux ans plus tôt. Mme Bhutto mère avait, aussi, été nommée ministre sans portefeuille avec, selon toute apparence, vocation à la succession « en cas de malheur » lors du premier mandat de sa fille (1988-1990).

Benazir a rétorqué, en substance, que la légimité familiale était une chose, mais que celle qu'elle a conquise à travers deux victoires électorales, en 1988 puis le 6 octobre dernier, en était une autre, à ses yeux plus substantielle. De fait, la guerre qui déchire la plus célèbre famille du Pakistan est bien de l'ordre de la légitimité. Connue depuis des années, elle a reconquis l'attention des Pakistanais il y a trois mois, lorsque le frère puîné de Benazir, Murtaza, a annoncé qu'il allait rentrer au pays, après trois lustres d'exil, en Afghanistan puis en Syrie, afin de participer aux élections. La déclaration était spectaculaire puisque Murtaza, trente-neuf ans, était toujours sous le coup d'une condamnation que lui avait valu, en 1981, le détournement, ayant entraîné mort d'homme, d'un avion des lignes pakistanaises (PIA) vers Kaboul. Cette action avait été revendiquée par le groupe Al Zulficar, créé par Murtaza pour venger son père et combattre le régime de Zia.

L'héritage du père

Pour Benazir, le défi était de taille. Son frère ne cachait pas, en effet, son intention de réclamer, à terme, la direction du PPP après avoir, dans un premier temps, fait élire des hommes à lui, notamment dans cette province du Sind qui est le fief de cette famille de *zamindar* (grands propriétaires terriens). Faute d'obtenir du Parti populaire l'investiture qu'il estimait lui être due, Murtaza allait présenter des candidats au nom d'un Comité du martyr Bhutto. Et il dépêcha au pays sa femme et ses enfants pour le représenter.

Mme Bhutto mère, longtemps indéfectible soutien de Benazir, a, cette fois, pris parti pour le retour de Murtaza. L'entourage de cette musulmane chiite fit savoir que, selon elle, c'est *le fils*, non la fille, qui devait recueillir l'héritage du père. Bien que le ton soit monté – Benazir, à une tribune électorale, en vint à traiter son frère de *« terroriste »* –, un compromis fut trouvé, aux termes duquel le Comité du martyr se voyait attribuer plusieurs circonscriptions dans le Sind sans concurrence du PPP. De fait, Murtaza fut élu – mais lui seul de son groupe : pauvre succès au regard de la victoire remportée par Benazir sur la Ligue musulmane, la formation conservatrice modérée de l'ex-premier ministre, Nawaz Sharif.

Nouveau coup de théâtre en novembre : Murtaza rentrait au Pakistan ! Il était aussitôt arrêté. Il participait à la séance d'ouverture de l'assemblée provinciale du Sind, où son mandat était validé, puis était reconduit à sa prison de Karachi pour y attendre l'instruction du procès qui doit se substituer à celui ayant conduit, il y a douze ans, à son jugement par contumace. Non sans avoir, sans doute, recueilli le sentiment des forces armées, Benazir s'était en effet prononcée sans hésitation pour que *« la justice suive son cours »*. Le 10 décembre, alors que le premier ministre était en voyage officiel à l'étranger, des milliers de partisans de Murtaza descendaient dans la rue à Karachi et dans d'autres villes du Sind pour réclamer sa libération. La police réagit durement, et deux morts au moins furent déplorés.

La « guerre des Bhutto » affecte désormais l'ordre public du Pakistan. Le député Murtaza, qui reçoit beaucoup dans sa prison, fait savoir qu'il n'a aucun regret de s'être dressé, en son temps, contre le régime militaire illégal du général Zia. Il exprime aussi, très volontiers, ses vues politiques.

Pour lui, Benazir, dans sa préoccupation de se concilier à tout prix les « facteurs de pouvoir », n'a pas été fidèle à l'héritage. Murtaza accuse, en particulier, sa sœur d'avoir pactisé avec ces militaires qui ont évincé, puis exécuté, leur père. Il lui reproche, également, de trop courtiser les Etats-Unis, que le défunt ne portait certes pas dans son cœur. Il lui fait grief, encore, d'avoir tiré à droite un parti que leur père avait voulu socialisant. Enfin, Murtaza accuse le PPP d'être infiltré d'*« agents des services secrets »* et de *« traîtres »* – allusion à certains collaborateurs de Benazir comme Hussein Haqqani, son porte-parole, dont le parcours est, de fait, bien tortueux.

Le « clan des Zardari » en ligne de mire

A la vérité, la première cible de la malveillance de Murtaza est le propre époux de Benazir, Asif Ali Zardari. A ce mari au physique avantageux, joueur de polo et de golf, né dans une famille « émergente » de Karachi, qu'elle a épousé en 1986 par convenance culturelle, et dont elle a eu trois enfants, Benazir semble, en effet, céder beaucoup. Que cet homme ait pu donner l'impression, de 1988 à 1990, d'abuser de sa proximité avec le pouvoir n'est peut-être pas le pire aux yeux du reste du clan Bhutto – d'autant que la justice a fini par l'exonérer de l'essentiel des charges qu'elle avait retenues contre lui pour l'envoyer deux ans en prison après la chute de son épouse. Ce que Nusrat et Murtaza (et sans doute la fille cadette de la bégum, Sanaam) semblent moins que tout disposés à accepter, c'est que le « clan Zardari » soit mis en mesure de contester un jour aux Bhutto leur domination sur le Sind. Un indice, peut-être inconscient, de leurs craintes est donné par le fait qu'ils ne désignent plus, désormais, leur fille ou sœur premier ministre que du nom de *« bégum Zardari »* !

Si irritants qu'ils soient pour elle, ces épisodes n'ont pourtant pas encore, à première vue, déstabilisé Benazir Bhutto. Mais elle en sera, sans doute, affaiblie à terme. Lors de son premier mandat, déjà, elle avait dû subir, outre les légitimes attaques liées au combat politique, bien des coups bas. Ceux-ci visaient notamment le fait qu'elle soit une femme – provocation insupportable pour certains, les intégristes en particulier. Ils prenaient aussi pour cible, à travers elle, la représentante d'un clan aussi honni de ses ennemis (en particulier dans la bonne société) qu'adulé par ses partisans, souvent d'origine populaire. A quoi Benazir ne doit-elle pas s'attendre à présent que la guerre a été lancée par les siens ?

JEAN-PIERRE CLERC

CORÉE DU NORD

La CIA estime que Pyongyang dispose d'une bombe atomique

La Corée du Nord a probablement mis au point une ou deux bombes atomiques, a fait savoir la CIA au président Clinton. C'est ce qu'écrit le *New York Times* dans son édition du dimanche 26 décembre, citant des membres de l'administration démocrate.

Le journal ajoute que ces révélations sont contestées par le département d'Etat mais confirmées par tous les services de renseignements. D'après le *New York Times*, certains responsables pensent que l'équipe Clinton minimise les conclusions de la CIA parce qu'elles mettent en question les efforts en cours pour persuader Pyongyang de renoncer à son programme nucléaire.

A ce propos, le secrétaire général de l'ONU a précisé, lundi 27 décembre à Pékin, que la Corée du Nord était disposée, selon lui, à négocier sur les questions nucléaires et à propos de la réunification de la péninsule. *« Mon impression est qu'il y a une volonté politique des dirigeants du Nord et du Sud de trouver une solution pacifique à la crise. Le président Kim Ilsung m'a dit exactement ce que le président sud-coréen m'avait dit »*, a déclaré M. Boutros-Ghali, lors d'une conférence de presse tenue après une visite d'une semaine dans la région, qui l'a conduit au Japon, à Séoul, à Pyongyang et en Chine.

Le secrétaire de l'ONU a conclu : *« Il faut être patient. »* A Pékin, M. Boutros-Ghali a rencontré le premier ministre, Li Peng, et le ministre des affaires étrangères, Qian Qichen. Le chef du gouvernement chinois a indiqué que son pays souhaite une dénucléarisation rapide de la péninsule coréenne mais n'est pas favorable à des sanctions économiques contre Pyongyang.

La Chine reste la principale alliée de la Corée du Nord même si leurs relations se sont récemment distendues. – *(AFP, AP, Reuter.)*

INDE : sept morts au Jammu-et-Cachemire. – Lors de heurts opposant des séparatistes musulmans aux forces de sécurité indiennes, sept personnes ont été tuées, samedi 25 décembre, au Jammu-et-Cachemire, a annoncé l'agence PTI. Trois « paramilitaires » ont péri lorsque des rebelles ont jeté des grenades et ouvert le feu contre une patrouille à Srinagar, la capitale de l'Etat. Un autre membre des forces de sécurité ainsi qu'un civil et un séparatiste ont par ailleurs été tués au cours d'une fusillade entre une patrouille et des rebelles, dans le district méridional de Pulwama. Enfin, le corps d'un soldat a été retrouvé dans le district d'Anantnag. – *(AFP.)*

Les dirigeants chinois et le « socialisme de marché »

Suite de la première page

Car, au bout du compte, dans le couple Mao-Deng, c'est un seul et même personnage qu'on honorait : la figure de l'empereur de Chine ressuscité. Une « grand-messe » exceptionnelle au Palais du peuple, place Tiananmen, à un jet de pierre de la dépouille de Mao, en présence de toute la haute direction chinoise – moins Deng Xiaoping et quelques autres vieillards désormais impotents – entama la journée de dimanche.

Jiang Zemin, héritier désigné de M. Deng, se livra à une vibrante apologie de ses deux prédécesseurs sous couvert d'encenser le premier. Il ne fit, bien sûr, aucune allusion aux dernières péripéties du mythe exposées peu avant l'anniversaire par une émission de la BBC (*le Monde* du 25 décembre) consacrée, entre autres, à l'appétit sexuel du Grand Timonier. L'émission n'a même pas été diffusée par le relais de la BBC en Asie, basé à Hongkong, et la télévision d'Etat de Singapour a décidé de la déprogrammer. Pourtant, les énergiques protestations de l'ambassade de Chine à Londres avaient eu pour résultat, paradoxal, d'informer les Chinois des mésaventures posthumes de Mao à l'étranger. Lisant péniblement son texte pendant plus d'une heure devant l'Assemblée et les caméras de la télévision nationale, en vareuse communiste, M. Jiang, qui paraissait mal à l'aise, s'épongeant fréquemment le visage, porta au crédit de Mao d'avoir reconstitué la Chine et jeté les bases d'une administration digne de ce nom.

La nervosité du régime

Il n'a pas manqué, dans cette évocation, de souligner l'originalité de la voie chinoise vers le socialisme, distincte de celle de feu l'URSS. Puis il a glissé vers un panégyrique laudateur de M. Deng, honoré pour avoir arraché le pays des fondrières où Mao l'avait conduit. *« Sous bien des rapports, nous faisons aujourd'hui ce que le camarade Mao avait préconisé mais n'a pas fait, nous rétablissons ce à quoi il s'est opposé à tort, et nous nous acquittons de la tâche qu'il n'a pas menée à bien »*, déclara-t-il (la phrase, révèle le *Quotidien du peuple*, est de M. Deng). Et M. Jiang d'ajouter : *« Et cela, nous allons le poursuivre pendant longtemps ! »*

L'essentiel de l'exercice consista à démontrer que le Sauveur suprême, s'il était encore vivant, aurait sans hésiter entériné les vues capitalistes de M. Deng. Il fallait bien, dès lors, faire allusion aux reproches que le peuple chinois peut légitimement adresser à Mao ; M. Jiang s'en sortit par la seule pirouette que permette le régime, d'où il ressort que si Mao commit *« des erreurs »*, ce furent *« les erreurs d'un grand marxiste et d'un grand révolutionnaire »*.

Ainsi passa-t-on aux profits et pertes de la *« Chine nouvelle »*, sans autre forme d'excuse, la mort par famine de plusieurs dizaines de millions de citoyens dans ce saut à reculons que fut le « grand bond en avant » de 1958, et celle d'un nombre encore indéterminé de gens lors de la révolution culturelle, épisode bien plus violent que ne le suggère son nom. On est encore loin d'évoquer publiquement des aberrations du règne de Mao telles que celle qui mena notamment à la résurgence, dans des régions reculées, d'un cannibalisme à caractère politique.

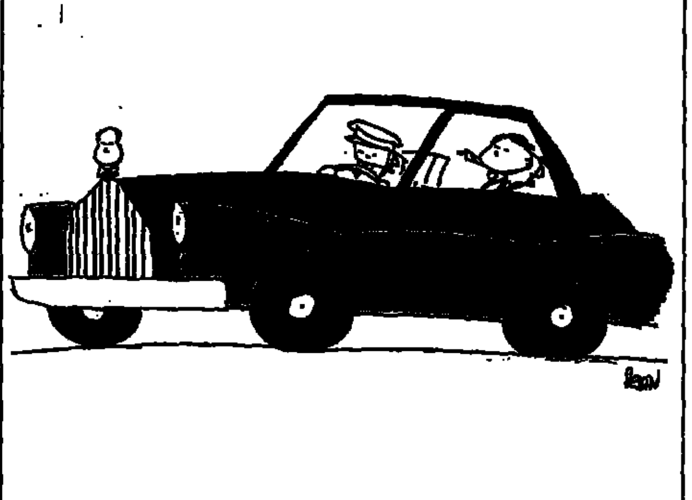
La discussion ainsi fermée, le chef en titre du parti conclut son adresse par une exhortation totalement étrangère au personnage qu'il était censé glorifier : *« Multiplions les efforts pour faire en sorte que la mirifique ébauche mise au point par Deng Xiaoping soit réalisée ! »* Puis les dirigeants se sont rendus au mausolée où gît le Grand Timonier. Ils se sont inclinés devant la statue le représentant assis, les yeux rivés sur son propre portrait suspendu à la porte de la Paix céleste, de l'autre côté de la place. Ils ont enfin défilé en silence le long de sa dépouille embaumée, qu'on reverrait pour la première fois depuis longtemps à la télévision. Récemment, le régime a démenti que la dépouille mortelle présentât des nuances indiquant une défaillance de la science taxidermique chinoise.

Toute l'ambiguïté de cet hommage s'est retrouvée dans la manière dont l'anniversaire claironné à l'avance par les médias officiels a été célébré hors des allées du pouvoir. Un incident mineur, place Tiananmen, donna la mesure de la nervosité du régime. En fin de matinée, dimanche, une jeune fonctionnaire tenta de s'approcher du mausolée, fermé au public et gardé par la police anti-émeutes, afin d'y déposer un pot de fleurs. Voulait-elle tester les nerfs du régime ? Elle se vit en tout cas fermement éconduire.

Plus étonnant encore : la veille, une partie de ce que Pékin compte de « yuppies » nantis s'était rassemblée pour une soirée mondaine placée, elle aussi, sous le signe du souvenir du Grand Timonier, mais dans une tonalité bien différente des cérémonies compassées du régime, au restaurant de Pierre Cardin, le Maxim's de Pékin. Ils étaient plusieurs dizaines – certains anciennes victimes de Mao, d'autres trop jeunes pour avoir connu ces tourmentes – à faire les fous en singeant, déguisés en gardes rouges, les travers les plus dramatiques de l'époque où le peuple chinois avait perdu la tête dans son enthousiasme « révolutionnaire ». *« Poursuivons jusqu'à son terme la lutte des classes »*, lançait l'un, large sourire au visage. D'autres récitaient les slogans de l'époque en y ajoutant un peu de dérision – se frappant la tempe à l'évocation de *« la pensée Mao Zedong »*, par exemple. La soirée se continua par un concert de jazz, musique que le Grand Timonier jugeait « décadente » entre toutes, dans une salle aux murs couverts d'imitations de *dazibao* modèle révolution culturelle.

Quelle différence entre cette société nouvelle, en train de se former, et les préoccupations des hommes qui prétendent encore la diriger au nom d'un communisme presque partout ailleurs discrédité ! La cérémonie officielle se conclut aux accents de *l'Internationale*, annonçant que le monde allait *« changer de bases »*. Il ne semble pas que le Parti communiste chinois se soit rendu compte de l'ironie de cette prédiction lors de ce deuxième enterrement de Mao Zedong.

FRANCIS DERON



Miracle spatial

PÉKIN

de notre correspondant

Il fallait évidemment quelque chose s'approchant du miracle pour que le régime célèbre dignement le centenaire de Mao... L'agence Chine nouvelle a fait savoir, samedi 25 décembre, que le satellite chinois dont les Etats-Unis avaient annoncé la disparition cet automne (*le Monde* du 30 octobre) est toujours en orbite, et que les savants de Pékin en ont retrouvé la trace. Les morceaux de l'engin qui se sont abîmés au large des côtes du Pérou, le 28 octobre, ne constituaient que le compartiment d'un certain nombre d'instruments, tandis que la partie récupérable continue à tourner autour de la Terre, a précisé l'agence. Elle n'a pas donné de précision sur le sort du portrait de Mao, orné de diamants, qui s'y trouvait apposé. A l'origine, la Chine comptait le vendre aux enchères à Hongkong après son retour sur terre. Il faudra quinze mois, dit Pékin, pour que l'engin retombe. Le temps, peut-être, de faire monter les prix !

F. D.

Wei Jingsheng dénonce la tyrannie du « grand timonier »

PÉKIN

de notre correspondant

S'exprimant pour la première fois depuis qu'il a été libéré, en septembre, après quatorze ans et demi passés en prison pour avoir accusé Deng Xiaoping de s'être comporté en despote à l'instar de Mao, le dissident Wei Jingsheng a, dans un article récemment publié à Hongkong (1), évoqué les sentiments que lui inspire la célébration du centenaire de la naissance du « grand timonier ».

Wei écrit notamment : *« Il a entraîné la Chine sur une route faite de cruauté, de traîtrise et de pauvreté ; il a été indirectement responsable de ce que des dizaines de millions de gens sont morts de faim, de ce que des dizaines de millions d'autres ont été jetés à la rue en mendiants affamés, de ce que des dizaines de millions d'autres encore ont subi des tortures mentales et physiques pendant des années, et il a été encore responsable d'une foule de crimes contre l'humanité impossibles à énumérer. Nulle tyrannie dans l'histoire de la Chine ou de quelque autre pays n'égale la sienne.*

» Pourtant, soyons juste, tout n'est pas de la seule responsabilité de Mao. La responsabilité incombe aussi à tous les complices qui l'ont suivi et l'ont aidé à mettre en œuvre ses plans désastreux. Jusques et y compris des gens du peuple, qui ont permis aux maoïstes de semer le chaos, qui les ont adulés comme des dieux, qui les ont encouragés à perpétrer crime après crime. Eux non plus ne doivent pas être autorisés à fuir leurs responsabilités.

» Moi-même, dans ma jeunesse, j'ai été un fervent fidèle de Mao. Quand j'ai pris conscience de cette lubie d'enfant, j'ai ressenti une culpabilité et des regrets infinis. Mais plus tard j'ai compris que la culpabilité et le regret ne sont d'aucun usage. La seule manière dont moi et les autres victimes puissions nous libérer aura été de démasquer Mao et sa bande de voyous et de les combattre. On ne peut s'en remettre à un sauveur ou à un mandarin intègre pour se libérer et se sauver soi-même. Il n'y a que lorsqu'on est déterminé à se sauver soi-même que les autres sont disposés et en mesure de vous aider. On peut bien dire que la lâcheté et la vulnérabilité de la population sont une des causes de la violence du tyran. »

Wei conclut sur un appel à la population de Hongkong, promise à passer sous la souveraineté de Pékin en 1997, à méditer cette leçon.

F. D.

(1) Dans la *Revue de l'ouverture*, en novembre.

EUROPE

SERBIE

Le parti de M. Milosevic pourrait former un gouvernement minoritaire

BELGRADE
de notre correspondante

Vingt mille électeurs serbes (sur sept millions) étaient de nouveau appelés, dimanche 26 décembre, à désigner leurs députés après l'annulation pour «irrégularités» du scrutin du 19 décembre dans 45 bureaux de vote de Serbie. Dans les régions de Croatie que les Serbes sécessionnistes ont proclamées «République serbe de Krajina» (RSK), 20 % du corps électoral, soit quelque soixante-deux mille personnes étaient, quant à elles, convoquées dans les six circonscriptions (sur vingt-huit) où le scrutin du 12 décembre avait été annulé. Ni dans un cas ni dans l'autre ce nouveau vote partiel ne devrait affecter de façon majeure les résultats globaux.

A en croire les experts officiels, le Parti socialiste (ex-communiste) de Slobodan Milosevic, arrivé en tête le 19 décembre avec pour le moment 123 des 250 sièges, ne devrait pas atteindre la majorité absolue au Parlement. Le président Slobodan Milosevic, qui dispose de trente jours pour présenter un premier ministre, devait recevoir en début de semaine les représentants de son parti pour discuter de la composition du nouveau gouvernement. Il semble miser sur les divisions au sein de l'opposition pour faire élire par le nouveau Parlement un gouvernement minoritaire de socialistes.

La commission électorale de Pristina (Kosovo) a, de son côté, annoncé que, dans cette région – peuplée en majorité d'Albanais de souche qui suivent à chaque consultation la consigne de boycottage lancée par leurs leaders politiques –, le Parti socialiste conservait comme prévu 21 sièges, devant les ultranationalistes de Vojslav Seselj (2 sièges) et la coalition DEPOS (1 siège).

Milan Babic vainqueur en Krajina

Dans la «république» autoproclamée de Krajina, en Croatie, les électeurs qui, le 12 décembre, avaient défié Slobodan Milosevic en boudant son candidat favori, Milan Martic, semblent avoir mis de l'eau dans leur vin dimanche. A moins, bien sûr, que le redressement des résultats ne soit le fait d'un étroit contrôle du déroulement du scrutin ayant permis d'éviter *«le bourrage des urnes»* dont M. Martic a accusé son principal adversaire, Milan Babic. Le candidat favori de Belgrade menait dimanche, selon des résultats partiels et non officiels, dans plusieurs localités où Milan Babic était arrivé en tête le 12 décembre. Cependant, M. Babic avait frôlé la majorité absolue au premier tour et l'annulation des résultats dans six circonscriptions ne devrait avoir, au plus, pour effet que d'imposer un second tour à la «présidentielle» en Krajina. Quant aux législatives, elles donnent la victoire à la formation de M. Babic, même si cette dernière perd une partie des sièges dont elle était créditée (30 sur 84).

Que Milan Babic soit le vainqueur de ces élections en Krajina ne fait donc aucun doute. Mais est-ce que Belgrade le laissera jouir de sa victoire? Milan Babic, maire de Knin et ancien leader des Serbes de Krajina, avait été désavoué par M. Milosevic pour s'être opposé au déploiement des «casques bleus» dans cette région. Partisan de la Grande Serbie, favorable à l'unification immédiate des territoires serbes et interlocuteur inflexible, au dire des médiateurs internationaux, Milan Babic peut aussi bien être un atout pour Slobodan Milosevic qu'un obstacle à sa politique. Son avenir, en tout état de cause, dépendra de la stratégie choisie par l'homme fort de Belgrade dans le règlement de la crise yougoslave.

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE

Le commando de Rostov-sur-le-Don a été arrêté après avoir relâché ses otages

Après plusieurs jours d'angoisse, la prise d'otages de Rostov-sur-le-Don, en Russie, s'est terminée sur un fiasco total des ravisseurs : les quatre hommes ont été arrêtés et la rançon récupérée, lundi 27 décembre. Tous les otages avaient auparavant été libérés sains et saufs.

Les quatre hommes avaient fait irruption jeudi dans une école et enlevé une dizaine d'enfants de militaires – qui ont d'abord cru à un jeu en voyant les hommes armés et masqués surgir dans leur classe, jusqu'à ce qu'ils tirent en l'air – avec qui ils s'étaient rendus en autobus à l'aéroport de Mineralnye-Vody, dans le sud de la Russie, sur les contreforts du Caucase, à 300 km de Rostov-sur-le-Don. Après avoir menacé de tuer leurs otages, ils s'étaient fait remettre une somme de 10 millions de dollars (environ 57 millions de francs) et avaient tenté une première fois, vendredi, de s'envoler à bord de l'hélicoptère de transport militaire Mi-8 mis à leur disposition. Mais les intempéries les avaient contraints à revenir sur l'aéroport – où ils avaient libéré progressivement une partie de leurs otages – et à y rester jusqu'à dimanche soir. Ils avaient alors laissé partir leurs derniers otages civils, deux adolescents et le chauffeur de l'autobus.

Les malfaiteurs et les deux pilotes militaires de l'hélicoptère s'étaient ensuite posés à Khassaviourt, une localité du Daghestan russe, sur la mer Caspienne, puis avaient redécollé pour la banlieue de Makhatchkala, la capitale de cette République, où ils ont libéré les pilotes. Une chasse à l'homme s'est alors engagée. Deux des pirates ont d'abord été arrêtés par un groupe spécial du ministère de l'intérieur du Daghestan, les deux autres un peu plus tard, le tout sans *«opposer pratiquement de résistance»*, selon les services du ministère de l'intérieur du Daghestan, cités par l'agence Interfax.

La rançon a été récupérée dans son intégralité, a encore indiqué l'agence, citant le porte-parole de la cellule de crise du gouvernement. L'identité des preneurs d'otages n'a pas été communiquée, mais selon ces mêmes sources l'un d'eux est un Ouzbek âgé de quarante-huit ans, un autre est un Kirghiz de vingt et un ans. – *(AFP.)*

GÉORGIE

La rixe entre deux ministres illustre la perte d'autorité de M. Chevardnadze

Tbilissi, la capitale de la Géorgie, vit depuis vendredi 24 décembre dans une ambiance de crise, provoquée par un règlement de comptes entre le ministre de la défense et celui de la sécurité. Plusieurs accrochages ont opposé, vendredi, des membres des deux ministères et une explosion au ministère de la sécurité a fait, samedi, deux blessés, dont un gravement atteint. Impuissant à calmer ses ministres, le chef de l'Etat, Edouard Chevardnadze, a créé, dimanche, une commission d'enquête sur ces événements *«inacceptables»*, alors que Tbilissi bruit déjà de rumeurs sur un possible coup d'Etat.

Ce nouveau coup de fièvre dans un pays livré au chaos a pour origine une rixe qui a opposé deux ministres, vendredi, sur l'aéroport de Tbilissi. Celui de la sécurité, Igor Gueorgadze, a reproché à son collègue de la défense, Gueorgui Karkarachvili, qui revenait du sommet de la Communauté des Etats indépendants (CEI) à Achkhabad, sa conduite des affaires militaires, notamment la perte de la République autonome d'Abkhazie, tombée en octobre aux mains des indépendantistes abkhazes, ainsi que la non-participation de la Géorgie aux accords de coopération militaire signés dans la capitale du Turkménistan (*le Monde* daté 26-27 décembre). Les deux hommes en sont venus aux mains, obligeant Edouard Chevadnadze à intervenir pour les séparer.

Quelques heures plus tard, le ministère de la sécurité a affirmé que des troupes se sont déployées vendredi à Tbilissi, ont occupé certains de ses locaux et ont intercepté deux de ses véhicules. Le lendemain matin, une puissante explosion ravageait la réserve de munitions du ministère de la sécurité, blessant deux gardes, dont un grièvement. Dimanche matin, Tbilissi avait retrouvé un semblant de calme, les troupes étant apparemment rentrées dans leurs casernes, à l'exception de quelques blindés stationnés autour du Parlement, selon un responsable du service de presse de M. Chevardnadze.

Edouard Chevardnadze s'est efforcé de manifester son autorité en sermonnant ses deux ministres. Mais ces événements illustrent une nouvelle fois les limites de l'influence du chef de l'Etat sur un appareil d'Etat livré aux appétits des chefs de guerre. – *(AFP.)*

BULGARIE

M. Jirinovski propose un président

Le dirigeant ultra-nationaliste russe Vladimir Jirinovski, en visite à Sofia, a recommandé que l'un de ses conseillers d'origine bulgare remplace le président de ce pays, dans une interview à l'agence BTA diffusée, dimanche 26 décembre. *«Votre président actuel, Jeliou Jelev, est un homme politique de la période de transition qui se termine»*, a déclaré le chef du Parti libéral-démocrate (PLD), arrivé en tête des élections législatives du 12 décembre en Russie. *«Je voudrais (...) que Svetoslav Stoilov, notre conseiller européen pour les questions économiques, devienne président de Bulgarie»*, a indiqué M. Jirinovski, estimant que *«ce serait aussi utile pour la Russie»*. De son côté, le chef de l'Etat bulgare a qualifié, dimanche dans un entretien à la radio, M. Jirinovski d'homme politique *«non sérieux»* et a réaffirmé son soutien au président russe, Boris Eltsine, *«tant qu'il incarnera pour la Russie la voie vers les réformes»*.

Le président bulgare a ajouté qu'il était *«reconnaissant»* au dirigeant ultra-nationaliste russe pour avoir *«ouvert les yeux aux Bulgares»*, qui jusqu'ici, selon M. Jelev, n'étaient pas persuadés que la Bulgarie doive chercher des garanties pour sa sécurité auprès de l'OTAN. – *(AFP.)*

BOSNIE

De violents combats ont eu lieu à Sarajevo

De violents combats ont de nouveau éclaté dimanche soir 26 décembre à Sarajevo et dans le centre de la Bosnie, au mépris de la trêve de Noël qui avait été conclue entre les belligérants et était censée durer jusqu'au 15 janvier.

Dans le centre de Sarajevo, les tirs d'artillerie, de mitrailleuses et d'armes légères ont éclaté entre l'armée gouvernementale bosniaque et les miliciens serbes qui tiennent le quartier de Grbavica. Ils étaient concentrés près du pont Vrbana, à 500 mètres de l'hôtel Holiday Inn, où est regroupée la presse internationale. Ce sont les affrontements les plus violents qui aient eu lieu depuis plusieurs mois dans le centre. De source médicale, on avait fait état de 18 blessés victimes d'obus ou de tireurs isolés à Sarajevo au cours de la journée de dimanche.

En Bosnie centrale, les forces musulmanes ont bombardé les positions croates autour de Vitez et de Novi-Travnik, a par ailleurs déclaré la radio croate. Les défenseurs croates de la région, cernés par l'armée musulmane, ont menacé de faire sauter une usine d'explosifs à Vitez.

L'agence croate Hina fait également état d'offensives d'artillerie et d'infanterie musulmanes contre le village de Busovaca, au sud de Vitez. Trente soldats et civils croates y auraient trouvé la mort.

Au cours d'une conférence de presse relatée par l'agence Tanjug, le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a d'autre part accusé l'Union européenne d'encourager les Musulmans à la guerre en soutenant leurs revendications territoriales. Il a de nouveau menacé d'annuler les propositions faites par les Serbes si les Musulmans rejetaient le plan de paix qui leur est soumis. – *(Reuter.)*

Le pape a lancé un appel en faveur des «peuples martyrs»

Le pape Jean-Paul II a rendu hommage, samedi 25 décembre dans son message de Noël, à *«ceux qui s'emploient à renforcer la dynamique de paix»* au Proche-Orient et a dénoncé la violence qui *«prétend imposer sa loi sans aucune pitié»* en ex-Yougoslavie, lançant un appel pour la paix en faveur des *«peuples martyrs»* de Bosnie-Herzégovine. *«Et comment ne pas se souvenir des peuples déchirés par des luttes fratricides au Caucase?»*, a poursuivi Jean-Paul II, qui célébrait son seizième Noël comme successeur de Pierre. L'Afrique n'est pas non plus *«épargnée par les conflits»*, a déploré le souverain pontife, citant notamment l'Angola, le Burundi ou la Somalie.

Adressée devant environ dix mille chrétiens rassemblés place Saint-Pierre, et télédiffusée en direct dans plus de soixante pays, la traditionnelle bénédiction *Urbi et Orbi* a été prononcée dans cinquante-trois langues, dont le croate, le serbe, le russe, l'arabe et l'hébreu. Jean-Paul II a également rappelé son attachement au thème de la famille, *«berceau naturel de toute existence humaine»*, alors que doit débuter en 1994 l'Année internationale de la famille.

Aux Italiens, le message du pape a été le plus long et aussi le plus «politique»: *«Noël d'espoir, je voudrais que cet espoir soit le nôtre, celui de tous les Italiens, du nord au sud, de Rome, des îles, de tous nos frères de la même tradition, de la même langue, de la même culture»*, a-t-il déclaré. – *(AFP, AP, Reuter.)*

EN BREF

ALLEMAGNE : la tombe de Marlène Dietrich profanée. – La tombe de l'actrice Marlène Dietrich a été profanée, dimanche 26 décembre à Berlin, à la veille du quatre-vingt-douzième anniversaire de sa naissance. L'inscription *«Salope en fourrure»* était bombée en rouge sur la pierre tombale, souillée d'excréments. Marlène Dietrich était morte le 6 mai 1992 à Paris, et avait été enterrée à Berlin, selon sa volonté. Ses obsèques berlinoises avaient soulevé quelques grincements de dents en Allemagne, où certains ne lui ont jamais pardonné d'avoir quitté le pays pendant la période nazie et surtout d'avoir chanté pour les soldats américains pendant la guerre. – *(AFP.)*

ALBANIE : procès de dix anciens dirigeants communistes. – Le procureur du tribunal de Tirana a requis, dimanche 26 décembre, des peines de prison contre dix anciens membres du bureau politique du Parti communiste, accusés de s'être octroyés des privilèges sous le régime d'Enver Hodja. Le procureur a réclamé huit ans de prison pour Qiriako Mihali et Llambi Gegprifti, sept ans pour Pali Miska, Foto Cami et Lenka Cuko, et six ans pour Vangjel Cerrava, Besnik Bekteshi, Pali Niska, Muko Artunda et Hajredin Celiku. Plusieurs autres membres du bureau politique, dont l'ancien président Ramiz Alia, attendent de passer à leur tour en jugement. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : le rapatriement forcé de Jamaïcains venus passer Noël à Londres suscite une vive émotion. – L'opposition travailliste et des associations de défense des immigrés ont exprimé leur indignation, dimanche 26 décembre, après le rapatriement forcé, dans la nuit de samedi à dimanche, de vingt-sept personnes qui faisaient partie d'un groupe de cent quatre-vingt-dix Jamaïcains arrêtés mardi dernier à leur arrivée en Grande-Bretagne où ils comptaient passer les fêtes de Noël. Le député travailliste Max Madden a écrit dimanche au premier ministre John Major pour dénoncer *«ce fiasco gênant et sans doute énormément préjudiciable à la réputation de la Grande-Bretagne comme destination touristique»*. – *(AFP.)*

KAZAKHSTAN : accord de principe sur la base de Baïkonour avec la Russie. – Le Kazakhstan a donné son accord de principe pour louer à la Russie la base spatiale de Baïkonour dans un mémorandum signé, samedi 25 décembre à Alma-Ata, par le premier ministre kazakh, Sergueï Terechtchenko, et son homologue russe, Viktor Tchernomyrdine. Selon Alexandre Chokhine, vice-premier ministre russe chargé des relations économiques extérieures, la Russie veut obtenir un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans et souhaite payer au moins une partie du prix de location par les revenus tirés de ses expériences dans l'espace. Le statut de la base spatiale de Baïkonour faisait l'objet de négociations difficiles entre les deux pays depuis la disparition de l'URSS. – *(AFP.)*

TURQUIE

Un quotidien nationaliste kurde est de nouveau condamné

ISTANBUL
de notre correspondante

La Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul a prononcé deux nouvelles condamnations, vendredi 24 décembre, contre le quotidien nationaliste kurde *Ozgür Gündem*, en vertu de la loi contre le terrorisme : le quotidien devra cesser de paraître durant deux mois au total et l'éditeur responsable du journal a été condamné à quatre ans de prison et l'équivalent de 80 000 francs d'amende. Cela étant, ces condamnations, comme les précédentes, devant encore être confirmées par la Cour de cassation, *Ozgür Gündem* continue à paraître normalement.

Dix-sept des dix-neuf journalistes placés en garde à vue lors de la rafle dans les locaux du journal, le 10 décembre, ont été relâchés, jeudi 23 décembre, par le même tribunal, mais la rédactrice en chef, Mme Ersöz, et le directeur administratif, M. Halis, ont été arrêtés. Les journalistes ont déclaré avoir été torturés lors de leur détention. Trois des quatre correspondants du journal à Elazig (dans l'est du pays), en garde à vue depuis quinze jours, ont été mis en état d'arrestation dimanche.

Cette campagne d'intimidation entre dans le cadre du durcissement de la politique de l'Etat contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). L'armée ne cache pas son irritation croissante à l'égard de ce quotidien qu'elle considère comme un organe du mouvement séparatiste. Vendredi 24 décembre, le chef d'état-major, le général Güres, a prononcé un discours très dur contre *«les nabots braillards»* qui seraient *«les collaborateurs des organisations terroristes»*. Cette nervosité s'explique aussi par le sérieux revers subi par l'armée la semaine dernière : une puissante campagne de l'ensemble de la presse a, en effet, contraint la cour militaire à relâcher deux journalistes de la télévision privée HBB, arrêtés, à la demande du chef d'état-major en personne, pour avoir fait une émission sur les réfractaires au service militaire. – *(Intérim.)*

EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi, nouveau croisé de l'anticommunisme

ROME

de notre correspondante

Ses amis ne cessent de le lui répéter : « Silvio, laisse tomber. » Tous les autres s'insurgent contre les risques d'un « péronisme cathodique », étant donné le potentiel médiatique dont il dispose. Mais lui, Silvio Berlusconi, « Sua Emittenza », le roi des télés, fonce tête baissée pour donner forme à son projet de descendre dans l'arène politique. Il est prêt à partir en croisade pour barrer la route à la gauche. Directement, si les forces « libérales-démocrates » ne trouvent pas un accord d'ici aux élections législatives pour contrer la victoire – qui lui paraît pour le moment inéluctable – du pôle progressiste autour du Parti démocratique de la gauche, le PDS, que, lui, Silvio Berlusconi, qualifie tout simplement, « communiste ». En attendant qu'il se décide – mais tout laisse croire qu'il a déjà bel et bien pris sa décision – ses hommes sélectionnent à tour de bras du nouveau personnel politique : un petit Berlusconi pour chaque circonscription électorale, qui puisse croiser le fer avec le candidat de la gauche.

Trente-cinq-cinquante ans, issus de la société civile, à l'aise devant l'écran, c'est le profil recherché, à travers les tests télévisés auxquels sont soumis, à un rythme forcené ces jours-ci, les centaines de candidats qui, d'un bout à l'autre de la Péninsule, se laissent tenter par l'aventure sous les couleurs de la Fininvest. L'organisation est déjà sur pied. Son nom, tout un programme : « Forza Italia ! », « Allez, l'Italie ! » Même style que celui qui a déjà connu le succès avec le lancement des clubs de tifosi du Milan AC, même recette. De nouveaux bureaux qui sentent la peinture fraîche, avec fax et téléphone, s'ouvrent un peu partout dans le pays. Sans oublier le kit du parfait militant : cocarde, autocollant, badge ou label de « Forza Italia ». Ce recours à des méthodes « parasportives » n'a pas manqué de susciter quelque perplexité, voire l'hilarité.

Le « Zorro » du libéralisme

Le programme, lui, n'a rien d'original : il repose sur quelques mots-clés, comme « un bon gouvernement », « plus d'emplois », « moins d'impôts ». Sans s'encombrer d'autres formalités, Angelo Codignoni, ancien président de Fininvest France, a été parachuté secrétaire général. Objectif déclaré : atteindre les 1 000 clubs ouverts dès la fin de l'année, 8 000 – un pour chaque commune – avant les élections. Il faut faire vite, d'autant que les services de marketing du groupe, qui continuent à concocter des sondages à longueur d'année, annoncent que l'idée d'un Berlusconi président du conseil plaît. Et lui, il fait déjà comme s'il y était, même s'il n'a pas annoncé officiellement sa candidature.

Ses premiers pas en politique ressemblent toutefois à ceux d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. Interrogé sur les élections municipales romaines fin novembre, il laissait échapper son appui au candidat néofasciste. Résultat : pour tous, il est devenu le « chevalier noir ». Il y a quelques jours, il a interprété une phrase du président de la République sur « la démocratie en Italie désormais à l'abri de tout changement », comme un aval accordé à la victoire de la gauche, oubliant que cette déclaration pouvait être plus générale et faire référence aussi – pourquoi pas – à d'autres forces, la droite par exemple.

Mais, malgré son envie évidente, M. Berlusconi risque de ne pas pouvoir franchir le Rubicon. Certaines lois pourraient l'en empêcher. Tout d'abord celle qui précise que « quiconque détient une concession importante avec l'Etat n'a pas le droit de se porter candidat ». Sans compter la loi Mammi – qui avait pris acte en 1990 de la fin du monopole audiovisuel – prévoyant une procédure complexe en cas de changement de titulaire de la concession des fréquences télévisées ; ce qui pourrait être le cas si Silvio Berlusconi décidait de passer la main à l'un de ses collaborateurs.

Mais la question de l'inéligibilité reste presque un détail face aux résistances générales. Même ses possibles alliés font la fine bouche. A la place d'un engagement direct, ils préféreraient que « Sua Emittenza » mette à disposition ses chaînes de télévision. Tous, de Gianfranco Fini, de l'extrême droite, à Mario Segni et Mino Martinazzoli, au centre, le lui ont fait comprendre. La Ligue, elle, a été directe : « Si Berlusconi a peur que la gauche lui ôte ses télés, qu'il nous aide à la battre », lançait Marco Formentini, le maire de Milan, au congrès de la Ligue du Nord.

C'est le fond de la question. On a toujours dit que M. Berlusconi a prospéré à l'abri de ses amis – le socialiste Bettino Craxi en tête – qui, en l'absence de règles contraignantes, lui ont permis de fonder un empire dans les chaînes commerciales de télévision. Aujourd'hui que ses amis ont disparu, pris dans la tourmente des enquêtes anti-corruption, en désespoir de cause il se présente comme le « Zorro » du libéralisme. Le pari est risqué. Même parmi les siens, il ne fait pas l'unanimité : si certains n'hésitent pas à montrer comment la situation pourrait évoluer – en inondant les programmes de ses chaînes de ses déclarations –, d'autres journalistes, plus soucieux de leur liberté d'action, ont déjà annoncé qu'ils ne seraient pas prêts à le suivre... – (Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Cinq morts à Kaboul bombardée par des roquettes

Au moins cinq personnes ont été tuées et quatre autres blessées, dimanche 26 décembre, à Kaboul, alors qu'une cinquantaine de roquettes s'abattaient sur la capitale afghane, a annoncé la radio d'Etat, qui a accusé les forces du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar d'être responsables de ces attaques.

Ce bombardement, le deuxième en quatre jours, est survenu au moment de l'annonce de la conclusion d'un cessez-le-feu entre les forces du président Rabbani et celles du premier ministre, qui s'affrontent, depuis deux mois, dans le district de Tagab, à 65 kilomètres à l'est de la capitale. L'annonce a été faite par l'adjoint de M. Hekmatyar, Qazi Amin Waqaad, qui avait dirigé plusieurs semaines durant une commission de paix multipartite de dix-sept membres. Alors que M. Waqaad donnait sa conférence de presse, deux soldats au moins ont été tués par la chute d'une roquette près du palais présidentiel.

Le cessez-le-feu devait entrer en vigueur lundi matin. De nombreux accords entre factions islamistes afghanes ont été signés depuis la chute du régime communiste en avril 1992. Ils ont toujours été éphémères. – (AFP.)

AZERBAÏDJAN

Affrontements meurtriers avec les séparatistes arméniens dans le Haut-Karabakh

Les affrontements entre forces azerbaïdjanaises et indépendantistes arméniennes, vendredi 24 décembre, dans la région de Martouni, dans l'ouest du Haut-Karabakh, ont fait vingt et un morts côté azerbaïdjanais et cinq morts côté arménien, d'après l'état-major des forces indépendantistes, cité par Interfax.

Samedi, les forces de Bakou ont renouvelé leur offensive dans la région de Martouni, contrôlée par les Arméniens, selon les autorités indépendantistes à Stepanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh. L'agence iranienne IRNA a indiqué pour sa part que de violents duels d'artillerie se déroulaient, samedi, entre les protagonistes, non loin de la frontière iranienne.

Les forces arméniennes contrôlent à l'heure actuelle plus de 20 % de l'Azerbaïdjan, dont le Haut-Karabakh, un territoire administré par Bakou et peuplé majoritairement d'Arméniens. Les affrontements interethniques, qui ont fait près de vingt mille morts depuis 1988, ont repris en intensité cette semaine, alors que les négociations de paix internationales, menées sous l'égide de la CSCE, sont dans l'impasse. – (AFP.)

PHILIPPINES

Au moins sept victimes lors d'un attentat dans une cathédrale

Le groupe fondamentaliste musulman Abu Sayyaf a été mis en cause par un officiel philippin après la mort d'au moins sept personnes – et peut-être neuf – lors d'un attentat à la grenade, dimanche 26 décembre, dans la cathédrale catholique de Davao, sur l'île de Mindanao, au sud de l'archipel des Philippines ; 130 personnes ont été blessées, dont 32 grièvement. Ce groupe a déjà été accusé de plusieurs attentats anti-chrétiens commis en 1993 dans la ville de Zamboanga, près de Davao. Il est aussi soupçonné de l'enlèvement de plusieurs missionnaires étrangers dans les îles Sulu, à l'extrême sud du pays.

L'attentat a eu lieu peu après que le président Fidel Ramos eut, dans son message de Noël, déclaré que les chances de ramener la paix aux Philippines n'avaient « jamais été aussi grandes ». Un cessez-le-feu a, en effet, été récemment signé avec les rebelles musulmans. Le chef de l'Etat a fait savoir qu'il rencontrerait prochainement Nur Misuari, chef des insurgés, qui vient de rentrer d'exil, pour, précisément, mener des discussions avec les autorités.

Deux grenades – dont une seule a explosé, sans faire de victime – ont été lancées, lundi, contre une mosquée de Davao, apparemment en réponse à l'attentat de dimanche. – (AFP, AP, Reuter.)

ROYAUME-UNI

L'IRA n'a pas prolongé la trêve de Noël en Irlande du Nord

Un civil a été légèrement blessé dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 décembre en Irlande du Nord, lors d'un attentat au mortier contre un poste de police à Fintona, dans le comté de Tyrone, quelques minutes après l'expiration de la traditionnelle trêve de Noël décrétée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Cet attentat marque le rejet par l'IRA d'une éventuelle prolongation – même tacite – de la trêve, alors que l'organisation ne s'est toujours pas prononcée officiellement sur la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre, qui exige un cessez-le-feu effectif de trois mois de l'IRA avant l'ouverture de pourparlers directs. Dimanche, peu avant l'expiration de la trêve, la police avait averti les commerçants d'Ulster qu'elle pensait que l'IRA allait lancer une campagne d'attentats à la bombe incendiaire au cours des jours à venir, qui correspondent à la pleine période des soldes. Dimanche, des responsables religieux des deux communautés avaient prêché la réconciliation et la fin de la violence politique. Dans un article publié par le journal Belfast Sunday Life, le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, exhorte l'IRA à déposer les armes. – (AFP, AP, Reuter.)

ZIMBABWE

Ian Smith cherche à unifier l'opposition

L'ancien premier ministre de l'ex-Rhodésie devenue Zimbabwe, Ian Smith (soixante-quatorze ans), a déclaré, dimanche 26 décembre à l'agence de presse zimbabwéenne ZIANA, qu'il militait pour l'unification de l'opposition dans la perspective des élections générales prévues en 1995. « Il y a six ou huit partis d'opposition ici, et – c'est là le problème de l'Afrique – tout le monde veut être chef », a-t-il ajouté.

Excluant tout retour à la politique active, M. Smith a précisé qu'il continuerait à « œuvrer pour renverser le gouvernement de Robert Mugabe, qui est en train de détruire le pays ». Le président Mugabe dirige le Zimbabwe depuis 1980.

En 1965, M. Smith avait unilatéralement déclaré l'indépendance de cette ancienne colonie britannique, qu'il a dirigée jusqu'en 1978. Son refus d'accepter un partage du pouvoir avec la majorité noire avait déclenché une sanglante guérilla de sept ans, qui fit des milliers de victimes. – (AFP.)

AUSTRALIE : recul de l'idée républicaine. – Selon un sondage récent, 48 % des Australiens se déclarent pour le maintien de la monarchie, contre 44 % désireux de voir leur pays devenir une République. En avril, le premier ministre Paul Keating a créé une commission pour étudier les moyens de proclamer la République d'ici à 2001. Cette instance a défini divers projets, mais n'a pas présenté de recommandations. Selon un sondage fait à l'époque, 52 % des Australiens étaient pour l'abolition du système actuel, selon lequel le chef de l'Etat est la reine Elizabeth. – (AFP.)

PROCHE-ORIENT

La mise en œuvre du processus de paix

M. Arafat espère des « réponses positives » d'Israël à la reprise des négociations

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a déclaré, dimanche 26 décembre au Caire, qu'il espérait des « réponses positives » d'Israël lors de la reprise, prévue pour lundi en Egypte, des négociations entre l'Etat juif et l'organisation palestinienne, pour surmonter les divergences qui empêchent la mise en œuvre de la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington.

M. Arafat, qui s'est entretenu avec le président Hosni Moubarak et le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a refusé de donner des précisions. Son conseiller, Nabil Chaath, a indiqué que des propositions avaient été faites par l'OLP lors des négociations qui se sont tenues ces deux dernières semaines à Oslo et Paris, sur l'étendue de la zone de Jéricho, le contrôle des frontières et la sécurité des colonies juives dans les territoires occupés.

A Jérusalem, le ministre de l'économie, Shimon Chitrit a annoncé, à l'issue du conseil des ministres, qu'Israël avait décidé de faire des concessions sur Jéricho et d'accepter d'élargir la compétence géographique de l'autorité autonome palestinienne dans cette zone. Selon la radio israélienne, Jérusalem proposerait maintenant une zone de 50 km² – contre 27 km² initialement. Nabil Chaath a affirmé que l'Etat juif avait même accepté d'étendre la zone d'autonomie à 70 km², mais il a jugé que c'était « encore loin du minimum requis ».

Les pourparlers en Egypte devaient être conduits par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, les deux signataires de la déclaration de principes. Après avoir longtemps « boudé » la négociation pour protester contre l'« autocratie » de Yasser Arafat, Abou Mazen a en effet accepté de reprendre ses fonctions. Ce serait grâce aux bons offices d'un envoyé spécial des Emirats arabes unis, Maneh Saïd El Oteïba, qu'Abou Mazen et M. Arafat se seraient réconciliés, nous signale notre correspondant à Tunis, Michel Deuré.

Crise au sein du Fatah

En revanche, la grogne monte dans les territoires occupés contre les décisions de M. Arafat. Quatre responsables du Fatah ont en effet démissionné de leurs fonctions, dimanche, dans la bande de Gaza. Il s'agit du vice-président de l'association des journalistes, Taoufic Abou Moussa, de Zakaria Talmas et Ihab El Achkar, ainsi que de Sami Abou Samhadana, un représentant de la « jeune garde » du Fatah. Selon un responsable palestinien qui a tenu à garder l'anonymat, la crise a éclaté après la nomination par M. Arafat d'un conseil de treize personnes pour coiffer le Fatah à Gaza. Des dirigeants du Fatah en Cisjordanie auraient l'intention de faire la même chose pour protester contre la nomination de Fayçal Husseini à la tête de l'organisation pour cette région. – (AFP, Reuter.)



LIBAN : un « casque bleu » tué par l'armée israélienne. – Des soldats israéliens ont tué par erreur, lundi 27 décembre, un « casque bleu » norvégien de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban et en ont blessé un autre au Liban sud, a déclaré un porte-parole des Nations unies. Les autorités militaires israéliennes ont déclaré que les soldats avaient pris ces Norvégiens pour des combattants musulmans, et avaient tiré un obus dans leur direction. – (Reuter.)

IRAN : mystérieuse condamnation d'un rédacteur en chef. – Sans indiquer les motifs de son verdict, le tribunal révolutionnaire de Téhéran a condamné le rédacteur en chef du quotidien radical Salam, Abbas Abdi, à un an de prison ferme et quarante coups de fouets avec sursis, a annoncé ce journal, samedi 25 décembre, citant l'épouse de M. Abdi. Ce dernier avait été arrêté le 27 août dernier, mais aucune explication n'a jamais été fournie sur les charges pesant contre lui, selon Salam. Les tribunaux révolutionnaires en Iran traitent des « activités anti-islamiques » ou hostiles au régime, des affaires de corruption, de drogue et de rébellion. – (AFP.)

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Neuf Américains sur dix se réclament d'une religion

A l'instar de Bill Clinton, les «baby boomers» se tournent de plus en plus vers une pratique active de la religion. Ils rejoignent en cela un courant fortement majoritaire : selon une étude d'opinion, neuf Américains sur dix s'identifient à une religion (du bouddhisme au rastafarianisme, en passant par toutes les Eglises chrétiennes, le judaïsme et l'islam).

WASHINGTON

de notre correspondant

L'occasion – l'allocution de Noël du président – se prêtait aux références religieuses, et Bill Clinton, consacrant son intervention à la lutte contre la violence, n'y a pas manqué : *« Chaque père et chaque mère doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider nos enfants à vivre une vie digne et responsable et, ce faisant, à devenir ce que Dieu souhaite qu'ils deviennent »*, a dit le président des Etats-Unis.

La télévision a aussi montré la famille présidentielle assistant, comme chaque semaine, à un service religieux. Même en cette période de l'année, cela pourrait étonner dans un pays dont la Constitution (premier amendement) établit expressément la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Seulement, plus que jamais, l'Amérique est une nation qui se définit comme « religieuse ». Une monumentale étude d'opinion, réalisée au début des années 90, sur un échantillon de plus de cent mille personnes, indiquait que neuf Américains sur dix s'identifiaient à une religion.

Près de 87 % des Américains se disent chrétiens (dont 26 % de catholiques), 2 % juifs, 0,5 % musulmans (l'islam étant, toutefois, la religion qui, aujourd'hui, progresserait le plus vite aux Etats-Unis). Le pourcentage d'Américains se déclarant athées ou non croyants est quasiment nul (sauf dans l'Oregon, Etat de haute technologie et de verdure, dans le nord-ouest du pays, où 17 % des personnes interrogées s'avouent athées). Dans une société largement sécularisée, certains ne voient que rhétorique derrière ces déclarations d'appartenance religieuse (1). Pourtant, de tous les pays occidentaux, les Etats-Unis sont sans doute celui où la pratique religieuse est la plus forte : les Américains vont à l'église, à la synagogue ou à la mosquée.

Le retour des « baby boomers »

Il y a plus. Dans son édition dominicale de Noël, le *New York Times* publie une autre étude montrant que la génération d'Américains qui fut la plus portée à s'éloigner de la religion, les « baby boomers » (nés entre 1945 et 1960), y retournerait. Les « boomers » ont formé les plus forts contingents de non-pratiquants dans l'histoire du pays. Cinquante-huit pour cent d'entre eux, écrit le *New York Times*, citant une enquête universitaire, seraient à nouveau tentés de pousser les portes d'un lieu de culte (église, temple ou synagogue)...

La responsabilité principale de cette évolution incomberait à la progéniture des « boomers » : en gros, les parents estiment qu'il est de leur responsabilité de donner à leurs enfants les bases d'une éducation religieuse, ne serait-ce que pour qu'ils aient, plus tard, la liberté de la rejeter ou de la conserver. *« Dans une société qui paraît plus effrayante et amorale que jamais*, commente le quotidien, *de nombreux parents se disent à la recherche d'un filet de sécurité moral, quelque chose qui vienne renforcer les valeurs qu'ils veulent enseigner à la maison »*. Et ils trouvent ce *« quelque chose »* auprès des Eglises (au sens le plus large), même s'ils continuent de critiquer l'intolérance ou l'affairisme de ces mêmes Eglises.

« Boomer », baptiste, pratiquant, lecteur de la Bible, Bill Clinton correspond au « modèle ». Comme ses prédécesseurs, Carter, Reagan et Bush, il assiste chaque semaine à un service religieux. Plus qu'eux encore, il pique ses discours de références bibliques et parle, volontiers, depuis la chaire d'une église. Sa leçon de morale religieuse familiale de Noël n'a surpris personne ; il n'y avait rien d'affecté dans ce « prêche ». C'est que le discours politique américain est traditionnellement empreint de religiosité (2).

Bien qu'ayant « séparé » l'Eglise et l'Etat, l'Amérique est une République qui n'a jamais été anticléricale : aux Etats-Unis, les Eglises ont toujours été pour la démocratie (Tocqueville parlait d'un christianisme républicain).

ALAIN FRACHON

(1) Deux livres récents traitent de la religion aux Etats-Unis : Barry Kosmin et Seymour Lachman, *One Nation under God* (Crown); Stephen Carter, *The Culture of Disbelief. How American Law and Politics Trivialize Religious Devotion* (Basic Books).

(2) Sur les relations entre religion et politique aux Etats-Unis, voir la brillante étude de Robert Bellah, « La religion civile aux Etats-Unis », revue *Le Débat* (mai 1984, numéro 30), Gallimard.

Une initiative de commerçants new-yorkais

Echange armes à feu contre jouets

A l'occasion de Noël, plusieurs groupes de New-Yorkais ont pris, à titre privé, des initiatives pour tenter de réduire l'insécurité urbaine liée au port d'armes à feu, notamment par un échange de celles-ci contre des jouets. La sécurité est l'un des domaines dans lequel le nouveau maire, Rudolf Giuliani, compte apporter, en 1994, d'importants changements par rapport à la politique de son prédécesseur.

NEW-YORK

de notre correspondant

Conduits, pour des raisons de sécurité, à organiser, à Noël, leurs « messes de minuit » à 8 heures du soir, les New-Yorkais s'engagent, à titre privé, dans une active chasse aux fusils. Dans cette ville où il y aurait en circulation, selon la police, une arme à feu pour quatre personnes, cette fin d'année est marquée par trois initiatives privées spectaculaires, mais sans doute marginales face à l'ampleur du problème.

Lancée par quelques commerçants des « collines de Washington », un quartier du nord de New-York particulièrement touché par la criminalité, l'opération d'échange « Une arme, un jouet » a rencontré, au cours des trois jours de fêtes de Noël, un succès inattendu. Un bon d'achat pour des jouets d'une valeur de 100 dollars (600 francs) était promis à toute personne qui remettrait, avant Noël, une arme à feu à la police. Aucune information sur l'origine de l'objet remis ne devait être demandée. Les organisateurs ont été dépassés par le succès de l'opération : plus de 300 personnes – des enfants parfois – se sont présentés au commissariat du 34[e] district de la ville. Prévue pour durer trois jours, l'opération a été prolongée de quelques jours.

« Le compteur de la mort »

« Le compteur de la mort » : c'est une autre initiative prise par un petit groupe d'habitants de Manhattan tout aussi préoccupés par le problème. Ces New-Yorkais ont fait installer il y a quelques jours au carrefour central de la ville, à Times Square – là où grâce aux néons des affiches publicitaires, il fait jour même la nuit, – un gigantesque panneau avec deux grands compteurs lumineux. Il y a déjà de tels compteurs dans New-York : l'un d'eux, près de la salle de spectacles de Madison Square Garden, indique, en temps réel, le montant de la dette fédérale. Ceux installés à Times Square, dans le quartier des théâtres, donneront le nombre d'armes à feu circulant dans le pays et, en dessous, le nombre de meurtres commis avec ces armes. Ces deux grands compteurs seront allumés et mis en marche à l'occasion du réveillon du 31 décembre.

Pour ne pas être en reste, les dirigeants du principal réseau national de distribution, Wal-Mart (2 000 magasins généralistes dans le pays) ont annoncé, à la veille de Noël, qu'ils allaient interrompre, à partir du 1[er] février prochain, la vente directe dans leurs rayons de revolvers – celle de fusils et autres armes n'étant pas concernée par cette décision. Il sera en outre toujours possible, a précisé le groupe de distribution, de les acquérir à partir des catalogues de la maison.

En fait, Wal-Mart ne souhaite pas manquer trop de ventes, alors même que tous les marchands d'armes enregistrent actuellement aux Etats-Unis un véritable envol de leur chiffre d'affaires. Les ventes de Noël seraient, d'après les premières estimations, les meilleures depuis vingt ans. Elles auraient pratiquement doublé par rapport à l'an dernier. Deux raisons expliqueraient cet appétit des ménages américains pour les armes à feu : le climat de peur alimenté par quelques crimes récents d'une part, la crainte d'une réforme de la législation sur le port d'arme d'autre part. Craignant qu'il ne soit, dans l'avenir, plus difficile d'acheter une arme, beaucoup prennent aujourd'hui leurs précautions.

Le débat politique qui a conduit notamment au vote de la loi Brady (imposant un délai de cinq jours avant la vente d'une arme à un individu) et qui vise à limiter le port d'arme a ainsi pour l'instant une conséquence paradoxale : il a favorisé un envol des ventes.

ERIK IZRAELEWICZ

M. Clinton à Moscou du 12 au 15 janvier. – Le président américain Bill Clinton séjournera à Moscou du 12 au 15 janvier pour des entretiens au sommet avec son homologue russe Boris Eltsine, a annoncé lundi 27 décembre un communiqué du Kremlin. Les deux chefs d'Etat s'entretiendront notamment de la coopération bilatérale à la lumière des réformes en cours en Russie et du « partenariat » entre les deux pays lancé par les deux présidents lors du dernier sommet russo-américain, en avril à Vancouver (Canada).

MM. Clinton et Eltsine aborderont également des questions de sécurité, dont le contrôle des armes nucléaires et leur non-prolifération, ainsi que d'autres questions internationales comme celle des forces de maintien de la paix dans les conflits régionaux, ajoute le communiqué du Kremlin. Avant de se rendre à Moscou, le président américain doit participer, les 10 et 11 janvier, au sommet de l'OTAN à Bruxelles. – *(AFP.)*

PÉROU : onze officiers arrêtés dans l'affaire de la Cantuta. – Onze officiers, dont un général, ont été arrêtés pour leur rôle dans l'enlèvement et l'assassinat de neuf étudiants et de leur professeur l'an dernier, a-t-on appris samedi 25 décembre de source militaire autorisée. Le général Juan Rivero Lazo et les dix autres militaires sont accusés d'avoir enlevé et tué les dix victimes sur le campus de l'université La Cantuta le 18 juillet 1992. – *(Reuter.)*

L'ancien président Alan Garcia démissionne de son parti. – L'ancien président Alan Garcia a démissionné de son parti, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), suite à la recommandation d'un juge de la Cour suprême de le traduire en justice pour détournement de fonds. Dans une lettre publiée dimanche 26 décembre par la presse, M. Garcia, qui fut président de 1985 à 1990 et vit actuellement à l'étranger, déclare qu'il a quitté son parti parce qu'il avait l'impression d'être un *« fardeau inutile et injuste »* pour ce dernier. – *(AP.)*

COLOMBIE

Cesar Gaviria et les héritiers d'Escobar

Suite de la première page

L'ambassadeur des Etats-Unis en Colombie, Morris de Busby, n'a pas perdu de temps : *« Maintenant*, a-t-il dit, *c'est le tour du cartel de Cali. »*



L'annonce officielle par Washington de l'envoi de cent cinquante Américains en Colombie *« pour la construction d'une école et d'un centre de santé »* dans le département dont Cali est la capitale, a suscité des commentaires aigres-doux à Bogota et aussi des spéculations. Pour M. Gaviria, c'est *« no comment »*. Le gouvernement de Bogota a fait observer qu'il s'agissait d'un accord de coopération déjà ancien : *« Aucun rapport avec la question du trafic de drogue. »* Pourtant, certains commentateurs ont déjà affirmé que le groupe militaire spécial de recherches qui a tué Escobar a été envoyé à Cali. M. Gaviria dément : *« Ce corps d'élite va rester à Medellin pour quelques petits travaux. A Cali, comme dans d'autres villes, nous disposons déjà de groupes spécialisés très actifs. Nous maintenons la même politique face aux trafiquants. Les cartels de la drogue doivent savoir que l'Etat colombien a fait la preuve qu'il était plus puissant que n'importe quelle organisation criminelle, aussi sophistiquée soit-elle. Et il est vrai que nous pouvons compter sur une certaine coopération internationale technique de police, de justice, en particulier américaine, mais aussi française. »*

La politique dite de *« soumission à la justice »* du procureur général Gustavo de Greiff (super-ministre de la justice) commence à perturber bien des Colombiens. Elle leur paraît trop laxiste, offrant de fortes réductions de peines et même la grâce à des délinquants acceptant de collaborer.

Exemples : les assassins, à la solde du cartel de Medellin, de l'ex-ministre de la justice, Lara Bonilla (tué en 1984), sont sur le point d'être libérés. Personne encore n'est inculpé pour le meurtre, en août 1989, de Luis Carlos Galan, candidat libéral à la présidence, adversaire déclaré des narcos. Fabio OcEoa, le plus jeune du clan, responsable de réseaux de distribution de cocaïne en Floride, pourrait quitter sa prison d'Itagui dans moins de quatre ans. Et certains parrains du cartel de Cali négocient actuellement une éventuelle soumission, à leurs conditions : leur résidence comme prison, pas de délation, pas d'aveux, la preuve de leur éventuelle culpabilité étant laissée à la charge de la justice. *« La réforme du code pénal*, dit le procureur Arrieta, *offre une amnistie déguisée. »*

Ce n'est pas, bien sûr, le point de vue du président : *« Il s'agissait de savoir*, dit-il, *si nous voulions une justice forte, capable de négocier les peines en échange d'informations permettant de remonter au sommet des organisations criminelles. Cette politique a été plutôt efficace, en particulier avec le cartel de Medellin. Il y a des risques, bien sûr, mais, de là à affirmer que le code offre des garanties aux trafiquants de drogue, il y a un abîme. »*

Il s'est trouvé, la semaine dernière, une majorité de sénateurs à Bogota pour torpiller un projet gouvernemental visant à saisir les biens et les fortunes de trafiquants décédés. *« Cela ne correspond pas à la Colombie décente dans laquelle nous aspirons à vivre »*, a déclaré, irrité, M. de Greiff. *« Ce projet a été envoyé au Congrès à la fin de la législature*, précise le président. *Nous espérons bien pouvoir le relancer à la prochaine session d'avril. »*

La famille de Pablo Escobar, toujours cloîtrée dans un hôtel-résidence de luxe de Bogota dans l'attente d'un pays d'accueil, pourra-t-elle utiliser la fortune du « parrain » ? *« C'est possible*, dit M. Gaviria, *mais, de toute façon, je ne pense pas que celle-ci soit restée aussi importante qu'on l'a dit. Il a beaucoup dépensé lorsqu'il était dans la clandestinité. »*

« Contre la légalisation des drogues »

Que penser pourtant des déclarations surprenantes de MM. de Greiff et Arrieta sur *« l'infiltration des narcos dans le gouvernement »*, sur *« la bataille perdue contre la drogue »* ou sur *« la légalisation comme solution à la guerre aux narcos »* ? *« Il y a eu récemment des bavures dans le système de protection des hauts fonctionnaires. Des gardes du corps avaient des liens avec la guérilla ou les narcos, mais il ne faut rien exagérer. Je crois que la Colombie a un bon système de protection. Je suis résolument contre la légalisation des drogues, décidée de manière unilatérale ; elle nous mettrait au ban de la communauté internationale, ce qui serait d'une irresponsabilité totale. Le fait qu'une poignée d'intellectuels se prononcent en sa faveur ne change rien au problème »*, exemple M. Gaviria.

Mais attention, poursuit-il, *« la seule répression ne suffit pas non plus. La Colombie a payé très cher en morts et victimes innocentes, en dommages matériels. Les médias étrangers s'occupent beaucoup de nos organisations criminelles, mais qui s'intéresse à ceux qui distribuent la drogue à tous les coins de rue en Europe et aux Etats-Unis ? Il faudrait que la communauté internationale aborde cette lutte de manière plus résolue, mette au point des instruments de coopération multilatérale : contre la consommation de drogue, contre le blanchiment de l'argent sale, contre la production et le transport des produits chimiques indispensables aux trafiquants. Il est clair que la Colombie toute seule ne peut pas gagner cette guerre. Si l'on ne mondialise pas les efforts, il y aura d'autres cartels, outre celui de Cali. »*

MARCEL NIEDERGANG

Après les inondations dans le Nord et l'Est

L'Oise en crue a dépassé son record du siècle

■ RECORD : plus de 2000 personnes ont été évacuées dans la vallée de l'Oise. Alors que le niveau de la crue du siècle, enregistré en 1926, a été dépassé dès dimanche 26 décembre après-midi, l'eau continue de monter.

■ A PARIS, la Seine a dépassé les 3,65 m. Le souterrain des Tuileries et une partie des voies sur berges ont été fermés. Même si une légère décrue semblait s'amorcer lundi matin, une montée des eaux causée par l'apport de la Marne en amont était attendue dans la capitale ***(lire page 8)*****.**

■ LE SUD-OUEST de la France est touché à son tour, alors que la situation s'améliore dans le nord et l'est du pays.

■ EN CAMARGUE, les scientifiques commencent à dresser le bilan écologique des inondations d'octobre dernier. Ils s'inquiètent notamment des conséquences du brusque dessalement de l'étang de Vaccarès.

Des milliers de Français ont passé Noël à la bougie, dans le froid et les pieds dans l'eau, victimes des inondations qui ont frappé le nord et l'est du pays au début du week-end, et menacent maintenant le Bassin parisien. A l'autre bout du pays, dans le Sud-Ouest, plusieurs rivières atteignaient, elles aussi, leur cote d'alerte dimanche soir 26 décembre.

Lundi, le niveau de l'Oise montait à la vitesse de 2 à 3 centimètres à l'heure. Aucune amélioration n'était à prévoir dans l'immédiat, le maximum étant attendu à Creil au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Le niveau de la crue du siècle, 6,23 mètres atteint en 1926 au barrage de Venette, près de Compiègne, a été dépassé. L'eau montait déjà à 6,29 mètres dimanche à 15 heures, et l'on attendait 6,4 à 6,7 mètres pour lundi soir.

Le long de la vallée de l'Oise, entre Noyon et Creil, plus de 2 000 personnes ont été évacuées ce week-end, dont 1 500 autour de Compiègne. Dimanche soir, EDF a coupé à titre préventif l'alimentation électrique de 600 foyers, notamment à Compiègne. La circulation ferroviaire restait ralentie (mais pas interrompue) entre Creil et Compiègne.

Fermeture du souterrain des Tuileries

Les dommages sont importants, et les maires de Noyon et de Compiègne ont demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la région. Mais la montée des eaux est suffisamment lente pour ne pas revêtir un aspect dramatique. Plusieurs centres d'hébergement ont été préparés dans la région, mais n'étaient pas occupés, précisait la préfecture de l'Oise dimanche soir. Les personnes évacuées sont généralement accueillies par leur famille ou leurs voisins.

Le département proche du Val-d'Oise a été touché à son tour, au début du week-end. Dimanche soir, quelque 400 habitations étaient inondées à Auvers-sur-Oise, Saint-Ouen-l'Aumône et Cergy-Neuville.

A Paris, la Seine a dépassé les 3,65 m, ce qui a entraîné la fermeture du souterrain des Tuileries et de la plus grande partie de la voie sur berge Georges-Pompidou. Il faudrait cependant que le niveau de la rivière atteigne 4,10 m pour que toutes les berges soient interdites et 7 mètres pour que les premières maisons aient les pieds dans l'eau, la cote d'alerte étant néanmoins fixée à 4,30 m dans la capitale.

Le niveau de la Marne continue, lui aussi, de monter. Dimanche soir, il atteignait 3,9 m à Meaux. La situation est surtout préoccupante entre Meaux et Lagny, principalement vers Esbly, où la rivière est sortie de son lit. Aucun secteur urbain n'était cependant directement menacé.

Dans le Sud-Ouest, le secteur le plus touché est celui de Libourne en raison de la montée des eaux de la Dordogne, qui a atteint 1,40 m au-dessus de la cote d'alerte près de Pessac-sur-Dordogne (Gironde). Les sapeurs-pompiers ont été contraints d'évacuer 5 personnes qui se trouvaient isolées par l'eau dans leur moulin près de Branne (Gironde). Non loin de là, les secouristes ont sauvé 19 vaches de la noyade.

Sans nouvelle des deux gendarmes

Le week-end de Noël a consacré, en revanche, la décrue dans les régions du Nord. Dans les Ardennes, le fort débit de l'Aisne rendait difficile la tâche des plongeurs qui recherchaient toujours les deux gendarmes disparus depuis jeudi 23 décembre le long de cette rivière dans des zones inondées de la région d'Attigny.

Dans le Nord, la situation était stable de même que dans le Pas-de-Calais, où 66 personnes ont été toutefois évacuées à Saint-Venant, au nord-ouest de Béthune. En Lorraine, frappée au cours de la semaine par de graves inondations, un retour progressif à la normale se confirmait dimanche. En Moselle et en Meuse, le niveau de la plupart des cours d'eau s'inscrivait à la baisse, la Sarre notamment, qui avait causé de gros dommages dans le secteur de Sarreguemines (Moselle).

A Soissons (Aisne), enfin, la crue de l'Aisne, qui a battu le record des années 20 et attiré des milliers de badauds dimanche, était en voie de stabilisation, le niveau de l'eau restant aux environs de 5,30 m. Dix pour cent de la ville étaient encore sous les eaux, et plus de 1 000 personnes ont été évacuées dans le département.

La Camargue au régime sans sel

Après la rupture de digue en octobre, le dessalement de l'étang de Vaccarès inquiète les scientifiques

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les inondations d'octobre dernier, consécutives à la rupture d'une digue du Petit Rhône, n'ont pas eu, pour le moment, de graves conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes en Camargue. Les scientifiques s'inquiètent, toutefois, du brutal dessalement de l'Etang de Vaccarès qui, si aucune mesure n'est prise, pourrait entraîner une banalisation de ce vaste plan d'eau (6 500 hectares) compris dans la Réserve nationale de Camargue.

Alors que les pertes engendrées sur le plan économique n'ont toujours pas été chiffrées et que sont attendues des mesures pour remédier aux insuffisances de la gestion des ouvrages hydrauliques, les scientifiques commencent, de leur côté, à dresser le bilan écologique de l'inondation centennale de la Camargue. Ce bilan est d'autant plus malaisé qu'il n'existe aucun précédent comparable. La dernière grande crue du Rhône remonte, en effet, à 1856.

Effet de choc

A la suite de la rupture de la digue de Figarès et des brèches secondaires qui se sont produites au début d'octobre dernier, la nappe d'inondation a représenté, environ 130 millions de mètres cubes d'eau qui ont recouvert 12000 hectares de terres entre les deux bras du Rhône. *« Il est entré en Camargue, autant d'eau en trois semaines qu'il en entre, en moyenne, en un an »*, précise Pierre Heurteau, hydraulicien au CNRS. Selon ses calculs, plus des deux tiers de cette immense nappe d'eau se sont évacués, par écoulement gravitaire, dans l'étang de Vaccarès, à la cadence de 2 à 3 millions de mètres cubes par jour. Ce vaste réceptacle de 6 500 hectares, au cœur de la Réserve nationale de Camargue, aurait inévitablement débordé si les grands moyens n'avaient pas été employés pour rejeter le trop-plein, en mer, par pompage. Les stations du réseau de drainage ont permis de renvoyer au Rhône les 30 à 40 millions de mètres cubes restants.

Les scientifiques estiment que les conséquences écologiques immédiates des inondations ont été relativement limitées. Selon une étude réalisée par un chercheur du CNRS, Alain Tamisier, le stationnement des oiseaux d'eau a subi peu de modifications.

Il est probable, en revanche, que la petite faune terrestre a beaucoup souffert des inondations dans le nord de la Camargue. *« Tout ce qui marche et qui rampe* [lapins, renards, blaireaux, ragondins et, surtout, reptiles] *a été, en grande partie, et pour un temps, éliminé »*, tranche le directeur de la Réserve nationale, Eric Coulet.

La communauté scientifique redoute, en revanche, des perturbations majeures en ce qui concerne l'habitat particulier du Vaccarès. Le taux de salinité dans l'immense plan d'eau de la Camargue a chuté de 15 grammes par litre à 7 ou 8 grammes après « l'événement ». Dans la période contemporaine, le Vaccarès a certes déjà connu ce type de fluctuation en fonction des variations du climat et des manipulations d'eau dictées par l'évolution des activités rizicoles. *« Mais jamais encore*, souligne Eric Coulet, *nous n'avons été confrontés à un changement aussi instantané. »* Comment le Vaccarès va-t-il réagir à cet effet de choc ? On ne le saura qu'au printemps, quand les organismes de l'étang sortiront de leur période de repos hivernal.

« Le problème, fait remarquer, par ailleurs, Pierre Heurteau, *est que l'étang se trouve, désormais, à la charnière entre deux milieux, saumâtre et doux. »* Le plus grand risque concerne, en l'occurrence, la disparition de l'herbier de zostères (*Zostera noltii*), une plante submergée « amie du sel » qui pourrait être remplacée par un herbier de potamots (*Potamogeton pectinatus*) non caractéristique des lagunes méditerranéennes. *« Le Vaccarès est, tout simplement, menacé de banalisation »*, s'inquiète Patrick Grillas, spécialiste des plantes aquatiques à la station biologique de la Tour du Valat. *« Du point de vue de la biodiversité, ce serait un très mauvais coup. C'est ce qui s'est passé dans la quasi-totalité des marais de la Camargue, en dehors des espaces strictement protégés, où l'on a apporté, artificiellement, de l'eau douce pour favoriser les activités cynégétiques. »*

Au grand dam des pêcheurs professionnels, l'inondation a, d'autre part, fait entrer dans l'étang une quinzaine d'espèces de poissons d'eau douce. *« Si rien n'est fait,* explique un autre spécialiste de la Tour du Valat, Alain Crivelli, *ces espèces vont se reproduire dans l'étang et supplanter, à terme, les espèces marines commercialement plus rentables. »* Aucune de ces modifications, pourtant, n'est irréversible. Il suffirait que le syndicat de la digue à la mer – l'ouvrage qui protège le Vaccarès et les étangs inférieurs des fureurs de la Méditerranée – veuille bien entrouvrir ses vannes pour laisser entrer de l'eau de mer qui ferait remonter le taux de salinité.

Mais on touche, ici, à un vieux conflit d'intérêt entre les agriculteurs et les scientifiques. *« Pour l'instant,* constate Eric Coulet, *le Vaccarès est géré en fonction de leurs intérêts. Il doit avoir, de leur point de vue, le plus bas niveau d'eau et le plus bas taux de salinité possibles. D'une part, pour recevoir le maximum d'eaux usées agricoles. D'autre part, parce qu'ils considèrent le sel, pour les cultures et pour la chasse, comme l'ennemi numéro un. Ce qui est stupide puisqu'il n'y a pas de déplacement latéral des nappes. Il est certain, une fois de plus, que nos problèmes ne seront pas pris en considération. »*

GUY PORTE



Après les inondations dans le Nord et l'Est

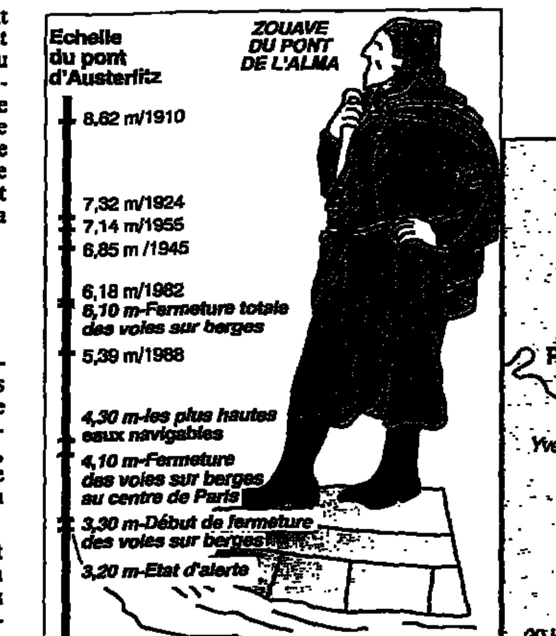
A Paris, le zouave a les pieds dans l'eau

Le niveau de la Seine, qui était monté à 3,68 mètres au pont d'Austerlitz dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 décembre, s'est stabilisé lundi matin. Le célèbre zouave du pont de l'Alma, qui symbolise la victoire franco-britannique de Crimée (1854), a les pieds dans l'eau et une partie des voies sur berges a été fermée à la circulation.

La Marne continue de monter

Les pluies ont en effet été relativement faibles ces derniers jours sur les bassins en amont de Paris. Les quatre barrages réservoirs sur la Marne, l'Aube, l'Yonne et la Seine ont permis de prélever environ la moitié du débit de ces rivières.

La Marne continue cependant de monter en amont de Paris. En raison de l'état de saturation des terrains, toute nouvelle précipitation ira augmenter le niveau des rivières, et de la Seine en particulier.



ENVIRONNEMENT

Menaçant un contrat signé avec la COGEMA

Les députés belges demandent un moratoire sur le retraitement des combustibles nucléaires

BRUXELLES

de notre correspondant

Une résolution demandant au gouvernement de suspendre certains contrats pour le retraitement des combustibles nucléaires et de *« créer les conditions permettant de développer la stratégie du conditionnement et de l'évacuation directe* [des déchets] *en tant qu'alternative »* a été adoptée, mercredi 22 décembre, par la Chambre belge des représentants. Si le gouvernement suit l'avis exprimé par les députés, ce vote entraînera la suspension pour cinq ans du contrat signé en 1990 avec la firme française COGÉMA pour le retraitement du combustible irradié belge au centre de La Hague (Cotentin). Selon Greenpeace France, qui s'en réjouit, le moratoire demandé représenterait *« un manque à gagner d'environ 2 milliards de francs* (français) *pour l'usine française de retraitement de COGEMA »*. En revanche, le contrat en cours entre la Belgique et la COGÉMA, signé en 1978, n'est pas remis en question par la majorité parlementaire. Les écologistes n'ont donc pas voté ce texte qu'ils trouvent trop timide. Ils contestent notamment l'utilisation du plutonium issu du retraitement pour la fabrication en Belgique de combustible MOX (mixte uranium-plutonium), exporté ensuite en Europe ou utilisé dans certaines des sept centrales belges.

Le gouvernement de Jean-Luc Dehaene ne paraissant pas avoir une doctrine définitive en la matière, il n'est pas certain que la COGÉMA doive renoncer au contrat de 1990. Les députés entendent cependant maintenir la pression contre le « tout-nucléaire », alors qu'il est question de construire une huitième centrale en Belgique.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

MÉDECINE

La controverse sur les grossesses après ménopause

Une femme de cinquante-neuf ans donne naissance à des jumeaux

Une Britannique de cinquante-neuf ans a donné naissance le jour de Noël à des jumeaux. Selon le quotidien *The Sun*, la maman, une riche femme d'affaires dont l'identité n'est pas révélée, a accouché par césarienne dans une clinique londonienne. Ce cas avait provoqué une controverse il y a quelques mois en Grande-Bretagne lorsqu'on avait appris que cette femme avait reçu des ovules d'une Italienne d'une vingtaine d'années, ces ovules étant ensuite fécondés par le sperme de son conjoint, âgé de quarante-cinq ans.

La commission d'éthique d'une clinique londonienne avait refusé à ses médecins le recours à une telle pratique, estimant notamment que la femme était trop âgée pour faire face au stress lié à la grossesse et à l'accouchement. Cette femme avait alors eu recours aux services d'un spécialiste italien, le docteur Severino Antonori, dans une clinique romaine. Le docteur Antonori affirme avoir déjà aidé trente femmes de plus de cinquante ans. Dans ce domaine, le « record » semble détenu par une Sicilienne de soixante-deux ans, inséminée artificiellement avec le sperme de son mari mort un an auparavant. – *(AFP.)*

FAITS DIVERS

Au Crédit mutuel du Sud-Ouest à Angoulême

L'employé modèle laisse un trou de 75 millions

ANGOULÊME

de notre correspondant

Un employé modèle du Crédit mutuel du Sud-Ouest, à Angoulême (Charente), a disparu sans laisser de traces depuis dix mois après avoir fait dans les caisses de la banque un trou qui avoisine les millions de francs.

L'affaire commence comme un roman policier. Le 19 février 1993, le téléphone sonne au standard du Crédit mutuel. A l'autre bout du fil, la Kredit Bank, à Luxembourg. C'est le responsable de la comptabilité qui prend la communication. On l'interroge sur une lettre-garantie d'un montant de 1 million de dollars, portant apparemment la signature d'un responsable du Crédit mutuel. Très étonné, il appelle à son bureau Didier Seguin, trente-quatre ans. Celui-ci ramasse quelques affaires, enfile rapidement son manteau et disparaît. On ne le reverra plus.

Dès le lendemain, la banque porte plainte pour faux et usage de faux. En vingt-quatre heures, on découvre que cet agent sans histoire et bien noté avait pris l'habitude d'imiter à la perfection la signature de ses supérieurs hiérarchiques. Dans le même temps, tous les pouvoirs de Seguin vis-à-vis des banques étrangères sont supprimés, l'alerte Swift est déclenchée le 2 mars auprès de trois mille banques dans le monde.

A Angoulême, on commence à éplucher les comptes de Didier Seguin. L'escroquerie semble avoir été montée de façon extrêmement sophistiquée. Elle repose sur un jeu d'écritures que les spécialistes appellent le « télescopage des suspens » et sur la compensation des mouvements comptables. Cette méthode a l'avantage de présenter des situations ajustées aux dates habituelles de contrôle, donc de rendre l'escroquerie beaucoup plus difficilement détectable.

Deux filières

A l'évidence, Didier Seguin n'a pas agi seul. Beaucoup de ceux qui l'ont connu à Angoulême le tiennent pour un garçon gentil, un peu timide, presque effacé. Il vivait seul, avec un chien. Deux filières apparaissent probables pour l'instant. La première serait italienne, et mènerait à une carambouille sur le marché de la viande. Quinze à 20 millions de francs ont disparu dans cette direction. La seconde filière serait africaine. Elle semblerait aboutir, affirme le journal *Sud-Ouest*, qui a révélé l'affaire, à Ange Patassé, président de la République centrafricaine depuis le 27 septembre dernier. Alors qu'il n'était encore qu'un candidat parmi d'autres, M. Patassé aurait été destinataire d'un virement de 470 000 francs, puis de deux autres, pour un montant total de 700 000 francs passant par un compte numéroté en Suisse. Mais on est loin d'avoir ainsi expliqué la destination finale des 75 millions détournés.

Le Crédit mutuel du Sud-Ouest se refuse à tout commentaire. Une enquête interne est évidemment en cours. Quant à Didier Seguin, personne ne sait ce qu'il est devenu. Quelques jours après sa fuite, sa carte bancaire a été « avalée » par un distributeur automatique en Belgique. Le bruit court qu'il aurait été vu en Allemagne. Mais ses amis sont persuadés qu'il a été embarqué dans cette histoire par des gens très dangereux, vraisemblablement liés à la Mafia italienne.

JEAN-PIERRE DUFRÈNE

EN BREF

VIOLENCES URBAINES : trois voyageurs de trains de banlieue parisienne blessés par des tireurs. – Des tirs de carabine et des jets de pierre ont blessé, dimanche soir 26 décembre, trois voyageurs qui empruntaient des trains de banlieue entre Pontoise (Val-d'Oise), Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et Paris. Un premier passager a été blessé vers 19 h 30 à la suite de tirs de carabine sur un train Pontoise-Paris, dont trois vitres ont été brisées. Il a été transporté à Paris pour recevoir des soins à l'Hôtel-Dieu. Deux voyageurs ont ensuite été légèrement blessés entre Epinay et Paris, peu avant 22 heures, par des jets de pierre qui ont cassé trois vitres d'un autre train. Les trois trains suivants ont été annulés par la SNCF, dont les agents de transport ont réclamé une protection. Des policiers ont accompagné les convois suivants, dans la nuit de dimanche à lundi, et des patrouilles ont été organisées le long des voies. Dimanche après-midi, des jets de pierres avaient déjà eu lieu sur la même ligne, mais sans faire de blessés.

MUSULMANS : rencontre annuelle de l'Union des organisations islamiques de France. – L'Union des organisations islamiques de France (UOIF), l'une des deux plus puissantes associations de musulmans de France avec la Fédération nationale des musulmans de France, a réuni au Bourget (Seine-Saint-Denis), samedi 25 et dimanche 26 décembre, entre trois mille et huit mille participants. Faisant référence à l'« affaire » du voile islamique de Nantua, Abdallah Ben Mansour, secrétaire général de l'UOIF, a déclaré : *« Il ne faut pas faire de la laïcité une nouvelle religion, mais un espace neutre de liberté donnée à tout le monde. » « Une gamine de douze ans, parce qu'elle veut garder son fichu, est présentée par les médias comme l'ennemie de la laïcité. Si c'est là la laïcité, nous n'en voulons pas »*, a-t-il précisé en s'élevant contre l'idée que l'UOIF pouvait être *« l'avant-garde des intégristes »* en Europe, et en recommandant aux musulmans français de s'inscrire *« massivement »* sur les listes électorales avant le 31 décembre.

SIDA : l'archevêque de Yaoundé réitère la condamnation du préservatif. – Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé (Cameroun), a fermement condamné dans son homélie de Noël ceux qui propagent le sida. Il s'est élevé en même temps contre la tendance à recommander l'usage des préservatifs pour prévenir la diffusion de l'épidémie. Mgr Zoa, évoquant le fléau du sida au Cameroun, a déclaré que *« l'Église n'est pas un dépôt de préservatifs »*. *« L'Église est pour l'amour, mais un amour respectant l'être humain, la femme et l'enfant »*, a-t-il ajouté. L'archevêque a recommandé la fidélité dans les couples et *« un sens plus aigu de la responsabilité de la part de la société qui a tendance à rejeter les malades du sida et à les isoler. »* – *(AFP.)*

SOCIETÉ

REPÈRES

CATASTROPHES

Douze morts dans un glissement de terrain en Algérie

Un glissement de terrain, survenu samedi soir 25 décembre dans le quartier populaire de Ras-el-Aïn à Oran (à l'ouest de l'Algérie), a entraîné, selon le bilan officiel, la mort de douze personnes. Il y a eu quarante-six blessés. Cent trente familles, dont les habitations avaient, pour la plupart, été bâties de manière sauvage sur les flancs d'une petite colline, ont été évacuées et dirigées vers des centres de transit. Le maire d'Oran a déclaré que les habitations détruites étaient des *«constructions illicites»*. Manifestant leur mécontentement, les personnes sinistrées se sont plaintes d'avoir attiré à diverses reprises – mais en vain – l'attention des autorités locales pour que des travaux de consolidation du terrain soient entrepris. – *(AFP, AP.)*

IMMIGRATION

Annulation de l'arrêté d'expulsion d'une Brésilienne

Un arrêté du préfet du Val-d'Oise prononçant la reconduite à la frontière de Lucila Chiapetti, une Brésilienne de vingt-trois ans en situation irrégulière, qui désire épouser un Français dont elle partage la vie depuis près de deux ans, a été annulé le 23 décembre par un jugement du tribunal administratif de Versailles. L'arrêté a été pris *«au moment où Mme Chiapetti achevait d'accomplir des démarches en vue de régulariser une union ancienne et de se marier»*, a considéré le tribunal, selon lequel *«une reconduite à la frontière porterait une atteinte disproportionnée à son droit au respect de sa vie familiale»*. Aussi le jugement a-t-il considéré que *«le préfet du Val-d'Oise a méconnu en l'espèce la Convention européenne des droits de l'homme»*.

La jeune femme, arrivée en France avec un titre de séjour touristique, était en situation irrégulière depuis décembre 1992. Malgré la publication des bans, la célébration de son mariage avait été refusée par le maire (RPR) de Goussainville, Elisabeth Hermanville, qui avait saisi le procureur de la République et le préfet du Val-d'Oise. Celui-ci a annoncé son intention de faire appel, estimant que *«le jugement de Versailles n'est pas conforme à la jurisprudence du Conseil d'Etat*. – *(Intérim.)*

PRISONS

Manifestations de solidarité avec les détenus basques

Environ sept cents personnes venues des Pyrénées-Atlantiques et d'Espagne ont manifesté, dimanche 26 décembre, *«en solidarité avec les prisonniers politiques basques»*. Ils ont d'abord défilé devant les prisons de Fresnes (Val-de-Marne) et de la Santé, à Paris, avant de manifester dans les rues de la capitale entre le Centre Georges-Pompidou et le Palais de justice. Organisée pour la quatrième fois consécutive, cette marche de fin d'année, qui mêle danses traditionnelles et *kantaldi* (cérémonie de chansons), s'est voulue un *«hommage»* aux cinquante-neuf Basques détenus à ce jour dans les prisons françaises. Se réjouissant de la libération de Joseph «Ttotte» Etcheveste, gracié le 24 décembre par le président de la République (*le Monde* daté 26-27 décembre), ils ont réclamé l'*«amnistie à tous les prisonniers politiques»*.

ROUTES

Cinq morts lors d'un accident dans la Somme

Cinq personnes ont trouvé la mort, dimanche 26 décembre en fin de matinée, dans un accident entre une BMW et une fourgonnette circulant sur la RN 17, à proximité de Chaulnes (Somme). Le conducteur de la BMW, qui roulait à vive allure, semble avoir perdu le contrôle de son véhicule dans un virage; les quatre occupants de cette voiture ont été tués sur le coup. Un garçon âgé de treize ans, qui se trouvait avec sa famille à bord de la fourgonnette arrivant en sens inverse, a lui aussi été tué dans la collision. Huit personnes, dont un enfant âgé de deux mois, ont en outre été blessées dans l'accident.

SPORTS

AUTOMOBILISME-MOTOCYCLISME

Le seizième Paris-Dakar-Paris

Sur les traces de l'Aéropostale

Deux cent soixante-cinq véhicules (97 motos, 98 autos et 70 camions dont 41 d'assistance) devaient prendre, mardi 28 décembre, le départ du seizième Paris-Dakar-Paris. Pour la première fois, l'arrivée de cette épreuve, qui ne traversera que cinq pays (France, Espagne, Maroc, Mauritanie et Sénégal), sera jugée en France, le 16 janvier à Euro Disney, après 13 500 kilomètres parcourus, dont 5 540 répartis en vingt et un secteurs chronométrés.

L'Afrique est devenue un casse-tête géopolitique pour les organisateurs de rallyes tout terrain. L'embargo décrété par les Nations unies contre la Libye, l'insécurité engendrée par le FIS en Algérie ou les Touaregs au Mali, ont considérablement réduit le champ de manœuvres de Fenouil, patron du rallye égyptien des Pharaons, qui a succédé à Gilbert Sabine à la direction générale du «Dakar». Ainsi la grande «Transat des sables» imaginée par Thierry Sabine ressemblera cette année à une course côtière sur les traces de Saint-Exupéry et de Mermoz, ces pionniers de l'Aéropostale qui, pour rallier Saint-Louis et Dakar, *«se repéraient à l'écume des vagues sur les côtes de Cap-Juby, Villa-Cisneros et Fort-Etienne»*.

Ce parcours africain réduit à la traversée de trois pays (Maroc, Mauritanie et Sénégal) n'a toutefois pas exempté Fenouil de quelques soucis politiques. Dans une «lettre ouverte», le représentant du Front Polisario à Paris a mis en garde les organisateurs et les concurrents afin que leur *«volonté d'aller à la découverte de l'autre et de l'aventure ne soit pas utilisée à d'autres fins et ne se transforme pas en mésaventure»*. Malgré le cessez-le-feu intervenu le 6 septembre 1991 entre les forces marocaines et le Front Polisario, sous l'égide de la MINURSO (Mission des Nations unies pour le référendum du Sahara occidental), l'avenir de l'ancienne colonie espagnole n'est toujours pas réglé.

Le retour des «privés»

Le référendum d'autodétermination, envisagé pour la fin du premier semestre de 1994, risque d'être repoussé, faute d'un accord sur la composition du corps électoral après l'exil de nombreux Sahraouis en Algérie. La fragilité du cessez-le-feu et les risques liés à la présence de mines qui ont, selon le Front Polisario, encore tué ou blessé une quinzaine de nomades depuis 1991 ont incité les autorités marocaines à modifier l'itinéraire prévu le 9 janvier pour pénétrer au Sahara occidental depuis la Mauritanie. Cette entrée, d'abord envisagée près de Bou Lanouar par une brèche dans le mur dressé par l'armée marocaine, s'effectuera par la côte, au poste frontière situé près de Nouadhibou. *«Je ne me fais pas de soucis*, affirme Fenouil. *Le Maroc et la Mauritanie ne vont pas nous envoyer sur des pistes douteuses.»*

Cette confiance manifestée par l'organisateur a peut-être contribué à rassurer les indécis. Sans approcher les chiffres records de 1988 avec 603 véhicules au départ, les engagements sont passés de 154 à 265 véhicules par rapport à la dernière édition. D'autres facteurs doivent être pris en compte pour expliquer ce regain d'intérêt, surtout sensible auprès des concurrents privés. Pionnier des rallyes africains, Fenouil, qui avait effectué pour Thierry Sabine les reconnaissances du premier «Dakar» en 1978 avant de participer à treize des quinze éditions de cette épreuve et d'organiser les deux premiers rallyes de Tunisie (1980 et 1981), puis celui des Pharaons depuis 1982, a su regagner la confiance des amateurs.

Finies les premières étapes guillotines en Algérie ou en Libye, qui écartaient d'emblée une majorité de participants ensablés, pour le plus grand profit des organisateurs. *«L'objectif est d'amener le maximum de gens à Dakar en graduant les difficultés»*, affirme Fenouil. Après la traversée de la France et de l'Espagne, entrecoupée seulement de trois courtes épreuves en circuit à Chailley (Yonne), Bordeaux et Grenade, les concurrents rallieront Dakar en longeant le plus souvent la façade atlantique du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal. Ce n'est qu'après la journée de repos à Dakar, le 6 janvier, que le rallye abordera les grandes dunes avec, notamment, deux étapes marathons (1) dans la grande tradition du rallye entre Dakar et Atar (1 160 km), puis entre Nouadhibou et Tan-Tan (1 245 km).

La large couverture télévisée de l'événement sur France 2 et, surtout, France 3 avec un journal quotidien de vingt-cinq minutes diffusé à 20 heures et les menaces qui pèsent sur le deuxième Paris-Pékin ne sont sans doute pas étrangères à l'afflux tardif de candidatures. *«Sans les droits de télévision, le Dakar n'existerait plus»*, estime Fenouil. Mais en refusant de céder ces droits à la Fédération internationale de l'automobile, comme c'est le cas pour la formule 1 ou les rallyes, il a choisi de placer le «Dakar» en marge de la Coupe du monde.

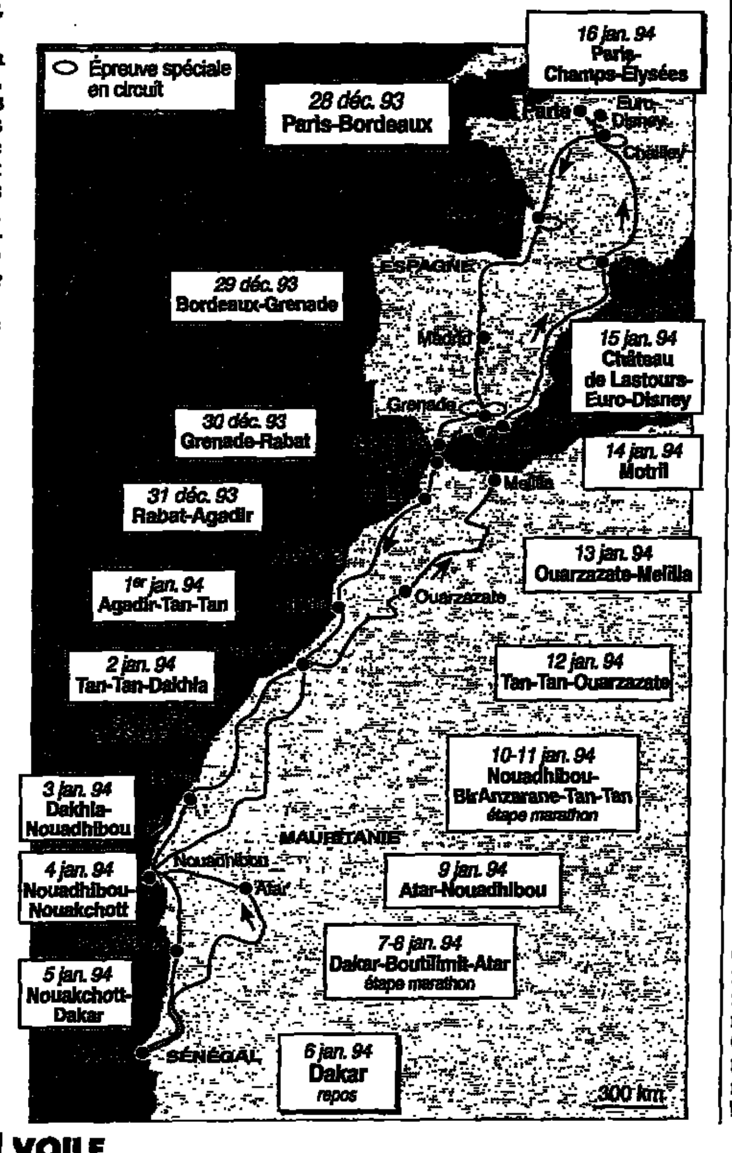
La démobilisation des grands constructeurs

Cette marginalisation, ajoutée à la suppression des prototypes en moto et à l'interdiction des reconnaissances ou des vérifications de road-books, a provoqué la démobilisation de certains grands constructeurs. Pour la première fois depuis la création de l'épreuve, Yamaha Motor France ne sera pas au départ, entraînant le forfait de Stéphane Peterhansel, vainqueur des trois précédentes éditions. En moto, seul Cagiva s'est investi en préparant une dizaine d'Elephant conformes au nouveau règlement.

Face à Mitsubishi qui vise une troisième victoire consécutive avec quatre prototypes Pajero confiés à Bruno Saby, Kenjiro Shinozuka, Erwin Weber et Jean-Pierre Fontenay, Citroën a choisi de participer dans des *«conditions limitées»*, avec deux ZX Rallye Raid expérimentales, conduites par Pierre Lartigue et Hubert Auriol. La marque aux chevrons a décidé d'accorder la priorité à la Coupe du monde dont l'épreuve vedette doit être le deuxième Paris-Moscou-Pékin, programmé du 24 août au 18 septembre 1994. Or Mitsubishi Corporation, qui avait financé la première édition, a annoncé son retrait, le 14 décembre, laissant à René Metge, le directeur de course, le soin de trouver un autre partenaire. Une nouvelle preuve de la fragilité des rallyes tout terrain qui, seize ans après l'organisation du premier «Dakar», semblent toujours en quête de pérennité.

GÉRARD ALBOUY

(1) Ces étapes disputées sur deux jours sont entrecoupées d'un bivouac où les assistances ne sont pas autorisées.



FOOTBALL

Tribulations néerlandaises

Johan Cruyff, ex-futur entraîneur des Pays-Bas

Dick Advocaat, qui avait été le sélectionneur-entraîneur de l'équipe de football des Pays-Bas pendant la phase qualificative à la Coupe du monde 1994, tiendra ce poste en Amérique. La fédération néerlandaise ne s'est pas résolue à honorer les prétentions financières exorbitantes de l'entraîneur du FC Barcelone, Johan Cruyff.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Plus qu'une *«ambition personnelle»*, c'était *«une obligation morale»*, à l'égard du football néerlandais, à qui il disait *«devoir tant»*. De surcroît, c'était un geste à l'endroit du KNVB, la Fédération des Pays-Bas qui lui avait offert son diplôme d'entraîneur, ès qualités et pour bons services rendus, en 1988. C'était, enfin, une perspective *«fantastique»* que d'aller aux Etats-Unis pour *«gagner avec l'équipe nationale le titre mondial»*, fût-ce depuis la touche, celui-là même qu'il avait raté *in extremis*, en 1974, du temps où il promenait sur les terrains son fameux numéro 14.

A l'en croire, donc, Johan Cruyff avait trois bonnes raisons, et même une grosse *«envie»*, d'entraîner l'équipe des Pays-Bas pendant la prochaine Coupe du monde. Au point d'avoir donné son accord de principe au KNVB, en 1991, au lendemain de la déroute du onze national, lors du Mondiale italien. Il n'avait alors posé qu'une condition, méritant à peine ce nom : que les «orange» se qualifient. Si bien qu'au soir de la victoire décisive sur la Pologne, le 17 novembre, l'entraîneur-sélectionneur «intérimaire» Dick Advocaat s'effaça à son profit. Un départ programmé pour une arrivée annoncée.

Bien sûr, Johan Cruyff n'avait jamais confirmé sa bonne disposition initiale ni paraphé le précontrat établi par la Fédération. Mais celle-ci, où la mémoire des caprices de l'ancien numéro 14 est restée vive, ne s'inquiétait pas outre mesure de son silence. Jusqu'au jour, le 15 décembre, où l'entraîneur du FC Barcelone le rompit.

Ce mercredi-là, son avocat informa le président de la fédération des exigences financières de son client : un salaire de 250 000 florins (750 000 francs), 10 % des revenus tirés par le KNVB de la Coupe du monde, et des primes, avec un montant-plancher. Soit, en cas de couronne mondiale, des honoraires royaux pouvant totaliser jusqu'à 6 millions de francs, sans compter le droit de porter sa propre marque de vêtements de sport et les *royalties* dues au titre de l'utilisation de son nom, de sa réputation et de son image. Bon prince, Johan Cruyff laissait cependant à ses interlocuteurs six semaines de réflexion.

Prié, dès le 16 décembre, de dire avant toute chose s'il acceptait d'être nommé, Johan Cruyff renvoya ses interlocuteurs dans leurs buts, par l'intermédiaire de son défenseur : *«Pourquoi cette hâte? Mon client ne comprend pas. Si vous refusez nos propositions, vous devrez des explications aux amoureux du football.»* Le lendemain, le KNVB fit une dernière tentative, en s'adressant directement à *«l'ancien joueur Cruyff»*. Mais *«l'homme d'affaires Cruyff»* fit la sourde oreille. C'est du moins l'épilogue que narra le président de la fédération en annonçant, le 18 décembre, la rupture définitive des pourparlers.

Joueurs soulagés, supporteurs divisés

Aucun des protagonistes n'a, à ce jour, exprimé des regrets : l'ex-futur entraîneur des Pays-Bas est parti *«faire du ski»*, non sans dire qu'il voyait dans cette affaire *«un test révélateur des faiblesses du KNVB»*. Lequel considère que Johan Cruyff n'avait tout simplement *«plus envie»* de tenir sa parole. Voulait-il attendre le tirage au sort de Las Vegas avant de décider d'accrocher son étoile au char d'une équipe dont le niveau – secret de Polichinelle – l'a souvent laissé songeur, ces dernières années? A-t-il, comme l'avancent certains, subi l'influence de sa femme, peu charmée de le voir s'éloigner pendant deux mois? A-t-il, comme le prétendent d'autres, pris en compte la probable défection de Marco van Basten (Milan FC), blessé depuis plusieurs mois, au moment de faire monter les enchères de façon peut-être sciemment exorbitante?

Quoi qu'il en soit, son limogeage a été reçu avec soulagement par la majorité des joueurs de l'équipe nationale, qui, habitués à une certaine forme de démocratie directe, ne craignaient rien tant que la main de fer et la langue cassante de Cruyff, et qui avaient œuvré, par voie de presse, pour le maintien de Dick Advocaat. Lequel a accepté, à la veille de Noël, de se succéder à lui-même, concluant ainsi un épisode qui laisse les supporteurs «orange» divisés : un lecteur du *Volkskrant* a invité au boycottage des articles de la marque Cruyff, un autre, du *Telegraaf*, a reproché au KNVB de *«sacrifier un mythe»*. Cruyff reste donc Cruyff. Simultanément admiré et détesté, regretté et honni.

CHRISTIAN CHARTIER

VOILE

La classique Sydney-Hobart

Deux bateaux pour les «X»

Le départ de la quarante-neuvième course Sydney-Hobart à la voile a été donné, dimanche 26 décembre, dans une atmosphère de fête. Durant trois à cinq jours, les monocoques de 9 à 23 mètres parcourront 630 milles le long de la côte est de l'Australie jusqu'au sud de la Tasmanie en passant par l'éprouvant détroit de Bass. Quelques heures après le départ, la course a vécu son premier naufrage en quarante-neuf ans d'existence. Clywd, un voilier de 35 pieds, a coulé, mais les sept équipiers qui avaient pu embarquer sur des radeaux de sauvetage ont été récupérés par un autre concurrent. Les étudiants de l'Ecole polytechnique prennent part à la compétition pour la cinquième année consécutive, mais cette fois avec deux bateaux dont l'un arbore le pavillon français.

SYDNEY

de notre correspondante

Agglutinés sur les falaises qui encerclent la baie de Sydney, des dizaines de milliers de spectateurs équipés de leur pique-nique étaient venus saluer les équipages. En dépit de la chaleur de l'été austral, les bonnets de Père Noël étaient de rigueur en ce jour férié de Boxing Day. Quelques intrépides se risquaient même au large sur leurs planches à voile, canoës ou kayaks : tout ce qui flotte était de sortie, comme à chaque fois que Sydney est en liesse. Cent quatre concurrents ont laissé derrière eux l'Opéra, ce gros monstre marin aux épines dorsales émergées, si célèbre depuis que Sydney a été choisie pour accueillir les J.O. de l'an 2000.

L'Australien *Brindabella*, un sloop de 23 mètres récemment construit, était donné favori, mais parmi les outsiders figurait le Français *Bobsled-Société Générale*, qui détient le record de la course Brisbane-Gladstone avec une moyenne de 14 nœuds sur 300 milles. C'est sur ce «pocket maxi» de 20 mètres que le skipper Yves Pajot, médaille d'argent aux J.O. de 1972, a choisi de refaire Sydney-Hobart avec les élèves de l'Ecole polytechnique. Lionel Péan, vainqueur de la Whitbread en 1986 (course autour du monde en équipage), est le skipper de *Wild-Thing* dont l'équipage, mi-français, mi-australien, comprend quatre polytechniciens. Pour la première fois, le *Bobsled* bat pavillon français avec huit «X» à bord. Certains comme Caroline Mouy, la seule femme de l'équipage, n'ont commencé la voile qu'en septembre 1992. A-t-elle peur? *«On ne se pose pas la question*, dit-elle, *c'est une récompense de pouvoir venir ici.»* Etre la seule femme ne la dérange pas non plus. *«On s'y habitue. En prépa, il n'y a que 10 % de filles, et quand j'ai fait mon service militaire dans l'artillerie, j'étais la seule fille du régiment.»* On peut tout de même lire cet avertissement en anglais inscrit près de son poste : *«Ceci est la place de la douce Caroline»*, juste au cas où on s'aviserait de la lui souffler. La communication entre les Australiens et les «X» n'est pas toujours facile. Devant la barre, un petit glossaire des termes de navigation est inscrit au feutre.

Mais quand les manœuvres sont difficiles, la tendance est de repasser à la langue française. C'est la seule course internationale à laquelle participent les polytechniciens. *«Le but n'est pas seulement de leur donner le goût du sport mais de leur faire découvrir les gens d'ici et de les aider à former des contacts à travers la recherche de sponsors»*, explique Roland Galliot, entraîneur du club de voile de l'école depuis vingt-cinq ans. *«Ce n'est pas toujours simple de naviguer avec des amateurs quand on est habitué à la perfection*, affirme Yves Pajot, *mais les «X» sont intelligents, écoutent et s'adaptent.»* Quel que soit leur bateau, les polytechniciens sont toujours arrivés dans les cinq premiers de leur classe, un classement honorable que beaucoup leur envient.

SYLVIE LEPAGE

ILE-DE-FRANCE

Les projets de construction de la Fédération de judo

Du sport à l'immobilier

L'Institut national du judo verra-t-il le jour en 1994? Ce projet ambitieux, qui prévoit des salles mais aussi des bureaux et un hôtel, date de 1986. Un terrain l'attend porte de Châtillon, dans le quatorzième arrondissement. Toutefois le budget n'est toujours pas bouclé.

Le grand projet d'Institut national du judo (INJ) a été lancé en 1986 par l'ancien président de la Fédération française de judo et disciplines associées (FFJDA), Daniel Berthelot. Sept ans plus tard, l'INJ reste à l'état d'études non réalisées. Le projet a déjà coûté 4,3 millions de francs d'études, mais n'a pas connu le plus petit début de concrétisation. Le terrain de la porte de Châtillon, prêté à cet effet à la Fédération par la Ville de Paris, accueille pour le moment le cirque Grüss.

L'INJ, ses 4 000 mètres carrés de bureaux (où quelques petites fédérations installeraient également leurs sièges sociaux), son ensemble hôtelier et ses cent cinquante chambres de catégorie deux ou trois étoiles, sa salle omnisports d'une contenance de 2 000 à 4 000 spectateurs, demeurent toujours à l'état de plans.

Subvention exceptionnelle

A la FFJDA, on ne sait pas si on doit en sourire ou en grimacer. En attendant, le feuilleton continue. Michel Vial, le nouveau président de la Fédération, par ailleurs directeur financier d'un groupe pharmaceutique, s'avoue quelque peu embarrassé d'avoir hérité d'un tel serpent de mer. Son extrême prudence a eu le don d'énerver son prédécesseur, qui a démissionné, samedi 18 décembre du comité directeur de la Fédération.

Michel Vial se tient fermement à sa ligne de conduite : *«Je ne prendrai pas de risques,* dit-il. *Il est hors de question de se lancer dans la construction de l'INJ tant que nous n'aurons pas trouvé tout le financement nécessaire. Autrement dit, tant que nous n'aurons pas reçu d'assurances du ministère de la jeunesse et des sports et de la Ville de Paris.»*

En sept ans, le budget estimé du projet est passé de 120 à 210 millions de francs. Une inflation que la FFJDA ne s'estime pas en mesure d'assumer seule (elle s'est engagée à financer 65 millions de francs), d'autant plus qu'elle ne s'en sent pas responsable. En effet, c'est la Ville, dans le cadre de son programme de valorisation des portes de la capitale, qui a exigé l'organisation d'un concours d'architectes, et a fini par opter pour un projet privilégiant l'ambition esthétique aux dépens de critères plus économiques.

La FFJDA se retrouve aujourd'hui avec un opérateur privé impatient (la société Fougerolles) et une infrastructure trop grande pour elle. D'où une demande de subvention exceptionnelle faite auprès du ministre de la jeunesse et des sports. En son temps, Roger Bambuck s'était engagé à verser 21 millions de francs. Frédérique Bredin avait réitéré la promesse, mais la FFJDA attend encore de Michèle Alliot-Marie qu'elle confirme les engagements de ses prédécesseurs. La Fédération attend aussi de la Ville qu'elle propose une solution concernant les 1 400 mètres carrés de bureaux qui n'ont toujours pas trouvé preneur. Faute de quoi, les plans de l'INJ pourraient bien rentrer définitivement dans les cartons.

Mais Michel Vial ne veut pas se montrer pessimiste. Et devant ceux qui se demandent si de tels projets immobiliers sont bien du ressort d'une fédération sportive, la réponse fuse : *«Nous avons besoin de locaux modernes, d'une école nationale de judo, d'une salle, bref d'un lieu qui soit véritablement celui des 450 000 licenciés du judo. Si nous ne le construisons pas, personne ne le fera pour nous.»*

GILLES VAN KOTE

Gens du dix-huitième

Promenade dans les rues d'un quartier de Paris, entre Barbès et la Chapelle, où les habitants savent vivre leurs différences

A la suite de la décision du Conseil constitutionnel d'annuler l'élection de Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD) comme député de la dix-neuvième circonscription de Paris (*le Monde* du 26 novembre), une partielle va être organisée prochainement. Cette circonscription recouvre, en partie, deux arrondissements de la capitale, le dix-huitième et le dix-neuvième (1). C'est dans ces quartiers, entre périphérique et Grands Boulevards, que Danielle Rouard s'est promenée, dans ces rues qu'elle a écouté et observé les habitants.

Dans le bas de la rue du Ruisseau, c'était le «grand-père». Court et chenu, il arpentait son quartier par tous les vents. Sa retraite s'écoulait entre les bâtisses qui avaient remplacé les jardins de son adolescence, à deux pas de la voie ferrée de la petite ceinture désormais désaffectée, juste avant le Marché aux puces.

Le «grand-père» savait se rendre utile. C'est qu'il connaissait tout le monde, de l'aïeul à l'arrière-petit-fils. Ce jour-là, il était à la recherche d'une Mobylette volée dans la nuit, celle de sa voisine de palier. Deux mois auparavant, un autre deux-roues avait été dérobé au pied de l'immeuble. *«Trop, c'est trop.»* Alors, depuis le matin le grand-père chassait les auteurs du larcin. Vers midi, la voisine le vit revenir, accompagné de deux gamins qui tenaient la Mobylette. L'engin était désossé de son moteur. *«Mais, enfin...»* Les petits larrons baissaient le nez. *«Les grands nous l'ont pris. On sait pas où ils sont.»* Le «grand-père» les sermonna et les laissa filer.

Ce n'était pas d'aujourd'hui que la bande de Championnet sévissait. Il n'y a pas si longtemps, la paroisse avait enterré un des héros du gang, un adolescent mort d'un coup de couteau. Depuis des lustres, le quartier plutôt paisible avait ses moments de violence. Mesrine s'y était planqué, avant d'être abattu là. Un café d'habitués avait dû fermer pour un mois, après un meurtre. Les voisins en savaient le mystère : *«De la drogue était cachée dans les pots de géranium accrochés aux fenêtres du café.»*

Mais ces coups de folie étaient devenus rares. La rénovation aidant, le quartier s'achetait une conduite. Les ouvriers et artisans nés en ses murs y coulaient une retraite heureuse. De jeunes couples, venus d'ailleurs, choisissaient de s'y installer. Des bars s'ouvraient, sans pour autant vider les nombreux cafés de famille, ces lieux bondés de convivialité. Les locations restaient abordables. A l'achat, le prix du mètre carré dépassait rarement 7 000 francs. De quoi tenter les modestes candidats à la propriété, séduit par les nombreuses agences.

Affaires immobilières

Rue Marcadet, la vitrine accroche le regard du badaud. En son milieu sont affichés des articles de presse relatant l'évolution du marché immobilier dans l'arrondissement. Le dix-huitième, qui fut le moins cher de la capitale, se fait maintenant devancer par le dix-neuvième tout proche. Laurent Akil tient son agence depuis quatorze ans. Membre du bureau de la FNAIM, il connaît son affaire. Le prix moyen du mètre carré est environ de 10 000 francs. *«Avec des minimums à 4 000, et des sommets à 21 000.»* Du quartier la Chapelle à l'avenue Junot, en passant par la Goutte-d'Or et Clignancourt, *«il y a quatre dix-huitième»*, note volontiers cet expert, pour expliquer l'énorme différence de prix.

Les demeures de pierre de taille qui jalonnent les hauts de Montmartre ont de tous temps abrité de solides fortunes et attiré de riches artistes. Dans leurs jardins, ce n'est que calme et volupté. Franchi un des multiples escaliers de la butte, comme une frontière entre le bourgeois et le petit peuple, la rue se rétrécit. La brique remplace la pierre et le logement se fait minuscule. Une décennie de rénovation a introduit le confort sanitaire et l'interphone protecteur, jusqu'aux abords des Puces. Mais rue des Poissonniers, ou encore en remontant la rue Ordener jusqu'à la rue Marx-Dormoy, les façades se font plus grises.

Maisons du Bon Dieu

Ici, le lifting se fait plus rare. Vers la Chapelle, des terrains appartenant à la SNCF ont des airs de jachère. La mairie de Paris serait en discussion pour les acquérir et y construire ces logements sociaux qui font cruellement défaut. Dans le quartier de la Goutte-d'Or, de l'autre côté du boulevard Barbès, les hôtels d'abattage ont fermé. Des appartements à poutres apparentes pour jeunes cadres s'y sont lovés. Mais rue de Chartres ou rue Myrha, des étaux de bois soutiennent quelques masures qui résistent aux rénovateurs de la circonscription.

Ici, les habitants ont su s'organiser pour *«refuser l'exil»*. De nombreuses associations s'activent. *«Se loger est aujourd'hui plus dur que de se nourrir ou de travailler»*, souligne le pasteur Jean-Paul Morley, qui tient depuis un an et demi la Maison verte.

Située dans le haut de la rue Marcadet, cette Maison accolée au temple protestant fut un lieu chéri d'enfants de mai 68, qui s'y réunissaient. Les temps ont changé. L'Eglise réformée se posa la question de fermer la Maison. Le pasteur et sa femme, Chantal, sont venus pour *«tenir le pari»* : la Maison verte n'est pas devenue un ghetto d'immigrés, elle reste un lieu de brassage, au confluent des différents quartiers qui composent le dix-huitième.

En liste d'attente se bousculent les associations demandant à occuper quelques heures les salles. On y tient une braderie de pins, après avoir organisé une vente de vêtements sortis des greniers. Chaque matin, Eurêka, entreprise intermédiaire, accueille des demandeurs d'emploi qu'elle va orienter vers des PME de services. *«Un succès»*, admet le pasteur. Chaque soir, les enfants viennent faire leurs devoirs scolaires sous l'œil de bénévoles. Le pasteur met l'accent sur *«la réflexion collective qui répond au besoin de plus en plus fort de spiritualité»*.

De l'autre côté du boulevard Barbès, la Goutte-d'Or a aussi sa Maison des associations, rue Saint-Bruno, près de l'église Saint-Bernard, et même son journal que diffusent l'électricien ou le cafetier voisins. Le DSQ (développement social des quartiers), objet de sollicitude de l'administration sociale, a su profiter des soins intensifs. Dépassant le label quelque peu maisonnant, il s'est servi des abondantes subventions pour préserver son âme multiethnique. En toute tolérance.

Epices et fruits aux étals

Pour un ticket de métro et une nuit dans un hôtel simple et propre comme il en existe tant dans l'arrondissement, le voyage comble les rêves. Le temps semble s'être arrêté aux portes du quartier. Le «grand-père» en son village trottine à petits pas, d'un commerçant à l'autre, d'un marché en plein air à l'autre. Ici tout le monde ou presque se connaît.

Des Italiens ont ouvert boutique, une trattoria, près de la mairie, comme pour établir une enclave transalpine dans la capitale. Débordant de Belleville, des Asiatiques créent un nouveau quartier vers la rue Marx-Dormoy. Ailleurs, rue Poulet, ils ont déjà acheté les épiceries jadis tenues par des Arabes ou des Africains. Ils y vendent toujours les bananes plantins et les patates douces dont la clientèle raffole. Au marché Dejean, les Zaïroises et les Sénégalaises se mêlent aux Antillaises et aux Sri-Lankaises pour des provisions aussi exotiques que bon marché. Deux poulets pour 30 francs! Epices, fruits et légumes embaument les étals qu'éclairent la nuit venue des guirlandes d'ampoules.

Avant que l'aube ne pointe, près de la place Château-Rouge, stationne le bus de médecins bénévoles qui aident les toxicomanes. A deux pas des camions du périphérique, dans un autre bus, des conseils de prévention sont prodigués aux prostituées. Là où la Goutte-d'Or rejoint le boulevard de la Chapelle, se traitent d'étranges trafics que le passant fait prudemment mine d'ignorer. C'est la condition pour circuler sans problème dans ce quartier peu doué pour la parano, quoiqu'en dise la rumeur policière.

Dans les jardins publics, les enfants jouent au ballon, égayant la nuit noire de leurs cris. Les échoppes baissant rideau fort tard, les rues restent pleines d'une foule bigarrée et joyeuse. Dépassées les vitrines de Tati et franchi le boulevard Barbès, Paris sombre dans une quasi-obscurité, comme recouvert d'un couvre-feu tacite...

DANIELLE ROUARD

(1) La dix-neuvième circonscription de Paris regroupe une partie du dix-huitième arrondissement (exception faite de Montmartre et de Pigalle) ainsi qu'une partie du dix-neuvième, La Villette (mais non la Cité des sciences).

REPÈRES

VIOLENCES

Sept nouvelles mises en examen après les incidents de Plaisir

Sept jeunes gens, dont deux mineurs, ont été mis en examen, jeudi 23 décembre, pour violences et injures à agent de la force publique et dégradation, et placés en détention provisoire par Arielle Bailet, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Versailles.

Ce qui porte à quinze le nombre de jeunes écroués à la suite des incidents qui avaient empêché, jeudi 16 décembre, la reconstitution judiciaire d'un crime commis en 1992 dans la cité du Valibout à Plaisir (Yvelines) (*le Monde* du 21 décembre).

Mettant en cause, jeudi, *«le caractère arbitraire des interpellations»*, M[e] Mustapha Saadi, avocat de plusieurs des jeunes, s'est interrogé : *«Est-ce parce qu'on habite Valibout que l'on est désigné comme ayant jeté des pierres sur les policiers?»*

POLITIQUE : L'élection de Roger Grevoul au conseil général du Val-de-Marne confirmée. – Le Conseil d'Etat vient d'annuler le jugement du tribunal administratif de Paris du 26 février 1993, qui déclarait Roger Grevoul (PCF) démissionnaire d'office de son mandat de conseiller général du Val-de-Marne sur saisine de la commission des comptes de campagne. Un comité de soutien s'était constitué à Ivry en faveur de M. Grevoul, vice-président du conseil général, après l'annulation de son élection par le tribunal administratif, en estimant que la décision était *«injuste et disproportionnée»*. M. Grevoul était accusé d'avoir reçu 20 000 francs d'une société industrielle, alors que les dons de personnes morales étaient limités à 15 470 francs pour le canton d'Ivry-Ouest.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LA FERME DES ANIMAUX. Film britannique de John Halas et Joy Batchelor, v.o. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

IT'S ALL TRUE. Film américain de Richard Wilson, Myron Meisel et Bill Krohn, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA NAGE INDIENNE. Film français de Xavier Durringer : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS. Film américain de Barry Sonnenfeld, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

VUK LE PETIT RENARD. Film hongrois d'Attila Dargay, v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

BARRY FLANAGAN au Musée des beaux-arts de Nantes

La fable de la sculpture

NANTES

de notre envoyé spécial

Il y a du La Fontaine dans la sculpture de Barry Flanagan, et pas seulement parce qu'elle est peuplée depuis quelques années de lièvres, d'éléphants et de chevaux aux expressions et aux attitudes humaines. Chaque œuvre, jusqu'aux plus simples en apparence, aux plus abstraites, aux plus énigmatiques, est une fable, et chacune redit à sa façon la même moralité : un *sculpteur doit* sculpter. Hemingway, autre amateur d'éléphants, observait jadis dans une lettre à Fitzgerald : *« Un écrivain doit écrire. »* Il ne précisait naturellement ni quoi ni comment, ni selon quels canons ou quels bons principes. Flanagan est aussi lapidaire : il ne suggère pas une méthode, mais que toutes sont bonnes, à condition d'être pratiquées avec assez de désinvolture et de bon plaisir. Depuis ses premières œuvres, depuis 1966, Flanagan n'a pas d'autres critères.

Jusque-là, ce Gallois né en 1941 avait appris les techniques de son art à Birmingham, puis à Londres, auprès d'Antony Caro. Il avait été aussi maçon, boulanger à Bristol, cuisinier à Londres, doreur de cadres et fondateur de revues. Il avait découvert Gaudier-Brzeska en 1959, Alfred Jarry en 1964 et loué un smoking pour rencontrer Miro lors d'un vernissage à la Tate Gallery. Il avait fait un peu n'importe quoi, en somme, et, semble-t-il, vécu sans trop de gouvernement ni de contraintes. Il avait expérimenté la liberté, avant de l'introduire dans son atelier.

Toutes les méthodes sont bonnes, donc. On aurait honte de redire pareille banalité si les arts contemporains n'étaient encombrés de donneurs de leçons, vérificateurs de théorèmes, censeurs soupçonneux et gardiens d'interdits. Appliquée à la sculpture, qui est l'art de disposer des volumes dans l'espace, cette règle suggère que tous les matériaux se valent et ne valent *que* dans *la* mesure où *ils* sont employés à bon escient, selon leurs virtualités, leurs poids et leurs particularités.

Un tas de sable ferait l'affaire? Pourquoi non, s'il a été choisi d'une couleur intéressante et s'il a été disposé de manière à former un paysage miniature, qui n'évoque pas nécessairement le Japon, mais plutôt quelque Islande volcanique et poudreuse? Des couvertures pliées suffiraient? Il se peut, si le grain du tissu, les tons, les dimensions, les cassures des plis et les lignes qu'elles lancent dans l'air ont de quoi retenir le regard et susciter un conte ou une hypothèse dans l'esprit de l'amateur déconcerté. A la pierre, la terre cuite, le bronze, les mêmes observations conviendraient. Flanagan respecte leurs singularités, les étudie et les exalte.

La pierre, serpentine aux froids reflets vert bouteille, grès rouge à taches jaunes, marbre pompeux, doit être non point brisée ou violemment taillée, mais usée à force de caresses et comme érodée par le vent. De la masse initiale, il ne demeure pour finir qu'une forme en amande ou un bloc rond et massif – volume conforme au matériau. Des signes indécis incisés dans le calcaire rappellent les gravures celtiques, des volutes plus épaisses font allusion à la spirale des ammonites – jeu de références qui, chaque fois, attire dans une direction différente, méditation sur l'Histoire et son effacement, sur les âges de la nature et la pétrification finale de la vie.

A.G. VILLE DE NANTES-MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Une visite attentive du passé et du présent

Viennent, au début des années 80, les premiers bronzes. On imagine quelle fut la satisfaction des contempteurs de l'art moderne à leur vue. Ils avaient l'artiste de leurs rêves, l'ex-minimaliste prodige revenu à des conceptions plus saines et traditionnelles, à la terre chamottée et à la fonte. Ils n'avaient plus qu'à attendre et exulter : la géométrie élémentaire et les matériaux pauvres étaient oubliés, l'ordre ancien reprenait son empire. Le désespoir des modernistes fidèles du cube et de la sphère ne fut pas moins violent, sans doute – ni moins déplacé. Ils avaient tort les uns et les autres. Flanagan ne prenait pas parti, il ne reniait rien, il allait simplement vers d'autres façons de sculpter, quitte à reprendre les précédentes au besoin, ou à essayer le mélange des styles. En manière d'avertissement, il exécuta d'abord des pièces en forme d'enclume, allusion fort explicite du sculpteur à l'histoire de son art.

Puis il a commencé à construire des figures par le modelage et, afin que nul ne puisse oublier de quels artifices naît l'animal de métal, il s'est fait un devoir de laisser très apparents les contours et les galbes des colombins de terre qu'il agrège. Ainsi a-t-il conçu le *Talisman* et la *Licorne* de 1984, que l'on pourrait tenir pour ses œuvres les plus réussies. Ainsi a-t-il entrepris une visite attentive du passé et du présent, de Jean de Bologne aux contemporains en passant par Barye et Brancusi, en tentant une excursion du côté des Etrusques et une autre en Chine.

Dans tel centaure se reconnaît le souvenir de Bourdelle. L'*Eléphant* est à peu près préhistorique. Le *Lièvre Nijinski* rend hommage à Rodin, hommage sans déférence ni pastiche. Un sculpteur, après d'autres et fort de leurs expériences, essaie d'indiquer le mouvement par l'immobilité, le bond, la danse, la chorégraphie de deux boxeurs et le pas retenu d'un cheval à la parade. Tantôt il réussit, tantôt il échoue, voilà tout.

Flanagan, il est vrai, réussit assez souvent, et l'exposition de Nantes le montre au plus haut de son talent, joueur mais précis, imprévu mais logique. Les œuvres ont été justement réparties dans le grand patio blanc et ses quatre galeries, décidément l'un des plus beaux espaces qui se puissent voir dans les musées français. A l'exhaustivité, la qualité et la rareté ont été préférées, de manière à obtenir une rétrospective aérée et rythmée.

Elle révèle encore des céramiques très récentes, néolithiques, cycladiques, picassiennes, érotiques, ironiques – tout cela à la fois, sans contradictions ni pesanteurs. Une petite salle a été réservée à une brève anthologie de dessins, nus, croquis d'oies, études de constructions géométriques et notes prises dans les musées. Ils confirment ce que les sculptures proclament sans fausse modestie, sans forfanterie non plus : l'adresse hors du commun et l'éclectisme voluptueux de leur auteur.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Jusqu'au 13 février 1994.

MUSIQUES

ALLEGRO CON FITURO au Théâtre de la Ville

Désaccord parfait

Que tous ceux qui déplorent le peu d'humour des musiciens français à l'heure des fêtes, que tous les orphelins du concert pathétique d'un orchestre désaccordé, de la représentation ratée d'un opéra ou d'un ballet boiteux, spécialités des plus grandes institutions anglo-saxonnes, se donnent rendez-vous au Théâtre de la Ville. Pour une petite semaine, deux artistes flamands, Peter Hens et Martin Valcke, auto-proclamés « La Framboise frivole », assassinent les tics et manies des solistes de tout poil à la faveur de la création en France de leur nouveau spectacle : *Allegro con Fituro*, indication que l'on ne trouvera qu'en tête de la partition de ces amateurs de confiture aux canards.

A gauche, un piano bientôt rejoint par un jeune binoclard victime d'un tour de reins; à droite deux violoncelles, que le même accordera en réglant la hauteur de ses chevalets... Avec tellement de finesse d'ailleurs que, pour la première fois, l'instrument popularisé par Rostropovitch se mettra à... parler, au moment d'interpréter un air de Rossini ! Ce n'est pas la moindre des habiletés de ce duo de virtuoses de l'humour musical et chanté. Diva imbuvable, ténor émoussé, basse russe grasseyante, interprète possédé par la frénésie de l'interprétation, soliste délirant phagocyté par son instrument, La Framboise frivole n'épargne rien ni personne.

Dans un français très approximatif – *« Mesdames et Messoirs, on va jouir pour vous... »* –, le duo enchaîne les prouesses vocales et musicales. Depuis la représentation aléatoire de *Canelloni al Forno*, dans laquelle Peter Hens tient tous les rôles, jusqu'à la traduction en allemand de *Sur le pont d'Avignon*, depuis *la Pie voleuse* mâtinée de lambada jusqu'à la recherche impossible de *Guillaume Tell*, les deux compères s'amusent et rendent visite à Purcell, Schubert, Bach, Saint-Saëns, Bizet, Liszt, familiers des plus grands et exorcistes de leurs travers. La variété internationale, façon *Music for Pleasure*, n'est pas en reste : La Framboise nous donne son inoubliable version des *Chevaliers de la table ronde* que Paul Anka n'aurait osé rêver. On ne révèlera rien des rappels, sinon que la composition d'un atonal suédois plus qu'improbable devrait passer à la postérité.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Ville. 2, place du Châtelet. Métro : Châtelet. Jusqu'au 31 décembre, à 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

CINÉMA

Mort du réalisateur Alexander Mackendrick. – Le réalisateur Alexander Mackendrick, auteur de classiques de la comédie britannique, est mort le 22 décembre à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

[Alexander Mackendrick est né à Boston (Massachussets) en 1912. Sa famille regagne l'Ecosse, dont elle est originaire, et il fait ses études à Glasgow. Après avoir collaboré comme scénariste à quelques productions des studios d'Ealing, il réalise *Whisky à gogo* en 1949, l'histoire d'un village écossais dont la vie est déréglée par le naufrage d'un navire chargé de whisky. Il dirige ensuite Alec Guinness dans *l'Homme au complet blanc* (1951) et *Tueurs de dames* (1955). Ce dernier film révèle également Peter Sellers au cinéma. Alexander Mackendrick part ensuite pour Hollywood. Il y réalise *le Grand Chantage* (1957), sur un scénario de Clifford Odets, avec Tony Curtis et Burt Lancaster, *Sammy Going South* (1963) et *Cyclone à la Jamaïque* (1965), avec Anthony Quinn. Son dernier film sera *Comment réussir en amour sans se fatiguer* (1967).]

Un entretien avec Charles Trenet

Le routard enchanté

Ce n'est pas demain que Charles Trenet « tirera sa révérence ». Inlassable, primesautier, comme ressourcé par trois semaines de galas au Palais des Congrès, il rempile derechef au Théâtre des Champs-Elysées. Ayant fait vœu de bonne humeur – une discipline moins aisée qu'il n'y paraît –, il poursuit sa « route enchantée », marcheur impénitent, vieux Poucet magnifique semant à tous les vents ses immortels petits cailloux de poésie.

« On ne peut vous éviter la question : êtes-vous heureux que la France ait obtenu l'exception culturelle?

– Bien entendu, mais je n'aime pas l'expression. Elle pourrait signifier que la culture devrait être une exception, alors qu'on fait dorénavant d'immenses efforts pour que le plus grand nombre y ait accès. En ce qui concerne la chanson, j'aime beaucoup la chanson française, mais les autres aussi. Quand on va aux Etats-Unis, on entend de très belles choses à la radio; ici, ils nous envoient le moins bon, ce qu'ils ne veulent pas.

***– Dans votre dernier disque (1), vous rendez d'ailleurs un hommage à l'Amérique avec* American Souvenirs.**

– Oui, ce sont les souvenirs de mes débuts là-bas, juste après la guerre. Il y avait évidemment une autre atmosphère, c'était la victoire générale, tout le monde était content. Je suis entré dans un bar, et le pianiste jouait *la Mer*. Assez flatté, je demande à mon voisin : « Ça vous plaît ? » Il me répond : « Et comment ! C'est de l'Irving Berlin. »

– Votre dernier disque comporte treize titres...

– Ah ! mais il y en a vingt-cinq autres qui sont prêts, déjà enregistrés, j'ai proposé à mon éditeur d'en sortir un par mois, ça ne serait pas mal, il y en aurait pour deux ans...

– Au fil des treize chansons que nous connaissons passe souvent un parfum de mélancolie entre les lignes, dans* Laisse courir tes doigts, *vous vous dites « passager clandestin ». N'est-ce pas ce que vous avez toujours été?

– C'est exactement ce que j'ai voulu exprimer. D'ailleurs, la rime est très bonne avec « destin »... Je me faisais cette réflexion ce matin, à peine a-t-on fini d'apprendre à vivre, il faut apprendre à mourir. C'est ça, l'expérience, on apprend toujours.

***– Avec* Nous on rêvait, *une autre chanson, vous revenez aux années noires de l'Occupation. Vous avez écrit alors des refrains qui aidaient les gens à vivre...* Revoir Paris, *mais aussi* Si tu vas à Paris, dis bonjour aux amis...**

– Ah ! celle-là, oui, je l'ai écrite à l'Hôtel Royal, à Nice, avant de repasser la ligne de démarcation sous la neige. Il y avait là, dans le Midi, entre autres « exilés », le fantaisiste O'dett, c'est lui qui l'a créée. Bien sûr, ça a marché, il y avait une grande nostalgie de Paris... Puis je l'ai enregistrée, ça a marché aussi...

« J'ai l'inconscience tranquille »

– Qu'est-ce qui vous conserve en mouvement perpétuel?

– Je pourrais m'arrêter, mais j'aurais du mal à redémarrer. Alors, je préfère continuer. Peindre, écrire, chanter... Ça dépend, j'ai trop d'ancêtres qui luttent en moi. Mon grand-père architecte et artiste peintre, mon père musicien, ma mère maîtresse de maison exemplaire. Ainsi, quand je me mets à ranger les objets partout, je me dis : « Tiens, aujourd'hui, je suis ma mère ! » Quand c'est mon père qui tient la corde, j'ai des envies d'un vrai spectacle de music-hall. Peut-être vais-je en monter un, avec une première partie, comme lorsque j'étais « monté » à Paris, soi-disant étudiant aux beaux-arts – j'y suis resté deux jours –, et que j'allais à l'Empire écouter Marie Dubas, Damia...

– Vous aimiez aussi la chanson réaliste?

– Ah oui ! Damia était extraordinaire. Sa façon de s'exprimer, de tout oser. Parce que je me disais, au fond quelle connerie ses *Goélands*, mais qu'est-ce qu'elle les « goële » bien !

– Avez-vous conscience que partout où le soleil se lève, on fredonne chaque jour une chanson de vous?

– Non, pas vraiment, je crois que j'ai l'inconscience tranquille. Mais effectivement, lorsque je voyage, je m'aperçois qu'il y a très peu de pays de par le monde où je sois inconnu. L'année dernière j'étais au Brésil, j'arrive au théâtre, et le gardien, me refusant l'entrée, m'a fait le plus beau compliment qu'on m'ait jamais fait. Laissez-moi entrer, lui ai-je dit, je suis Charles Trenet. Et lui, péremptoire : *« Sûrement pas, vous pensez si je le connais, il est beaucoup plus vieux que vous ! »*

– Vous retournez-vous parfois vers votre passé, votre enfance? Etait-ce l'époque la plus belle?

– Mon enfance a été assez douloureuse, parce que j'étais en pension. Non, le moment le plus agréable de ma vie, c'est quand j'ai pris le train à Perpignan et que je suis arrivé à la gare d'Orsay, qui n'était pas encore un musée. Je me suis dit : *« Qu'est-ce que je vais faire ? »* J'éprouvais une angoisse et en même temps un formidable sentiment de libération...

– La chanson d'aujourd'hui, vous l'écoutez?

– Oui, et elle me plaît, souvent. Mais il y a malheureusement beaucoup de gens importants qui ont disparu. Gainsbourg... Je l'aimais beaucoup, c'était réciproque d'ailleurs. Il me disait toujours que sa chanson préférée, c'était *J'ai ta main dans ma main*, parce qu'il l'avait chantée à une dame un jour où il était amoureux et que ça l'avait beaucoup aidé... Gainsbourg, je l'ai connu avant qu'il devienne iguane, je l'ai connu lézard... Puis on s'est un peu perdu de vue.

» Brassens, en revanche, non, on ne s'est jamais perdus. On avait des racines communes, méditerranéennes. On avait été élevé dans la même atmosphère. J'ai toujours regretté qu'on ne l'ait pas un peu aidé, un peu poussé, pour que ses musiques fassent le tour du monde, c'était un très grand compositeur. (Il fredonne, en rythme : *« Je m'suis fait tout p'tit... »*) Une fois, je lui ai dit : *« Sapristi, Georges, dans un déménagement, j'ai perdu le seul exemplaire que je possédais de mon premier disque avec Johnny* [Hess]. » Trois jours plus tard, je recevais la collection complète des enregistrements de Charles et Johnny, avec un petit mot accroché dessus : *« A sauver dès qu'il y a le feu »*...

– Vous continuez à être heureux en scène?

– Très. Et je continue aussi à y faire des choses totalement improvisées. Quand je me rends compte que ça marche, j'essaye de les refaire le lendemain. Je n'ai jamais mis au point des gestes devant la glace. Mon miroir à moi, c'est le public.

– Qu'avez-vous fait ce matin?

– Ce matin? J'ai fait le tour du bois. Pas en courant. En marchant, vite. Le même pas que j'ai en scène et que je dois conserver. Il ne faut pas avoir l'air alerte. Il faut l'être. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

(1) *Mon cœur s'envole* : 1 CD WEA 450991248.

▶ Les 28, 29, 30 et 31 décembre, à 20 h 30. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne. Métro Alma-Marceau. Tél. : 49-52-50-50. Places de 60 F à 350 F. Le 31 : de 100 F à 450 F.



L'alliance France Telecom - Deutsche Telekom

Alcatel-Alsthom persiste à vouloir entrer dans le capital d'opérateurs de télécommunications

Pierre Suard a t-il perdu la bataille pour France Telecom? Le patron du groupe Alcatel-Alsthom n'a pas caché sa volonté de figurer un jour dans le capital de l'opérateur français de télécommunications. Le rapprochement engagé mardi 7 décembre entre France Telecom et l'allemand Deutsche Bundespost Telekom (DBT) semble l'exclure pour l'instant.

C'est l'énigme de cette fin d'année. Quand la bataille pour France Telecom va-t-elle se déclencher? Et sous quelles formes? Mardi 7 décembre, France Telecom et Deutsche Bundespost Telekom annoncent solennellement leurs fiançailles à Bruxelles. L'état-major de DBT, l'opérateur allemand devenu *« partenaire stratégique »* de France Telecom, est catégorique: en quelques phrases, toute perspective d'entrée d'Alcatel-Alsthom au capital de France Telecom est écartée. *« Le protocole d'accord que nous avons signé est très clair : nous voulons être indépendant de toute relation avec un industriel des télécommunications. L'intégration verticale est contre-productive. Elle serait incompatible avec notre coopération. »* Marcel Roulet, patron de France Telecom, ne bronche pas. Alcatel est débouté. Et c'est à l'ITT Tower, l'ancien siège européen du groupe américain, que se fait cette mise au point officielle. ITT, dont les activités télécommunications sur le Vieux Continent ont précisément été reprises... par Alcatel, permettant au groupe français de se hisser au premier rang mondial du secteur.

Que veut, que va faire Pierre Suard? Après les élections législatives et l'arrivée à Matignon d'équipes qu'on lui sait familières, le patron du premier groupe industriel français, consacré l'an passé champion des profits (ses bénéfices ont dépassé ceux du pétrolier Elf-Aquitaine), s'est d'abord tenu sur la réserve. Eminemment discret sur ses projets... Mais pas inactif pour autant. Le contrat du TGV sud-coréen arraché au milieu de l'été au nez et à la barbe de l'allemand Siemens, c'est GEC-Alsthom, filiale à 50/50 d'Alcatel-Alsthom et du britannique GEC. Le rachat à Nicolas Seydoux de la quasi-totalité de ses parts dans *le Point*, c'est encore Alcatel-Alsthom qui, outre le groupe Express, contrôle désormais à plus de 80 % l'hebdomadaire de la rue de Rennes. Ces coups d'éclat ne concernaient cependant pas le cœur du groupe, là où sont concentrés ses intérêts vitaux : le secteur des télécommunications. En dépit de ses succès, des commandes qui ne cessent d'être engrangées, GEC-Alsthom, qui fabrique à la fois du matériel ferroviaire, des turbines pour les centrales thermiques et électriques, ne contribue qu'à 17 % du chiffre d'affaires consolidé (part du groupe) d'Alcatel-Alsthom. Cegelec, spécialisée dans l'ingénierie électrique, en produit tout juste 10 %. La Saft et ses accumulateurs... à peine 2 %. Quant à la Générale occidentale, le pôle presse édition, elle pesait – avant la prise de contrôle totale du *Point* – un peu plus de 7 milliards de francs. Une paille par rapport aux 162 milliards de francs dégagés par l'ensemble du groupe!

Dangereuses menaces

Le gros morceau, c'est donc le téléphone sous toutes ses formes : des centraux publics, grande spécialité d'Alcatel et la plus forte contribution à ses bénéfices, aux centraux privés gérant les communications d'entreprise, en passant par les équipements de transmissions, les stations pour mobiles, et les produits plus grand public (terminaux portables et portatifs) sur lesquels le groupe, familier des marchés d'équipement, mais moins aiguisé sur la grande consommation, patine. Au total, un ensemble de près de 110 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Numéro un mondial des équipements de télécommunications depuis le rachat, en juillet 1986, des activités européennes de l'américain ITT, puis la reprise de certains actifs de Fiat, Alcatel-Alsthom voit l'avenir sous un jour moins favorable. Certains de ses marchés rois – l'équipement en centraux publics des pays industrialisés, par exemple – sont en voie de saturation, promis à une croissance mineure. La déréglementation, la fin programmée des monopoles nationaux sur le téléphone font planer de dangereuses menaces sur ses marges. Ces bouleversements vont déstabiliser les opérateurs de télécommunications comme France Telecom. Soumis à concurrence, ces opérateurs reporteront une partie de la pression sur leurs fournisseurs, les fabricants de matériel comme Alcatel-Alsthom. Le groupe dirigé par Pierre Suard voudrait-il s'imposer un marché relais, les centraux privés d'entreprise gérant les télécommunications des très grandes groupes? Il ne peut y prétendre sans entrer en rivalité ouverte avec France Telecom.

Bref, les liens entre opérateurs et industriels risquent de changer de nature. De devenir moins bienveillants, plus commerciaux, chacun cherchant à s'approprier une marge comprimée par une concurrence jusqu'ici inédite. Dans un tel contexte, estiment certains analystes, ATT, le rival en influence du groupe de Pierre Suard, peut disposer d'un avantage décisif. Totalement intégré, l'américain est à la fois opérateur et fabricant de matériel. La libéralisation du téléphone dans la CEE lui donne des ailes. Il ne cache pas ses ambitions en Europe.

Résister à la poussée, en cherchant des connivences européennes? Délicat. Les relations entretenues entre le groupe français et l'autre ténor européen, l'allemand Siemens, ne sont pas franchement cordiales. C'est bien simple : les deux groupes sont concurrents sur tout! Sur les centraux téléphoniques, bien sûr, mais également dans les domaines du transport, des câbles ou de l'énergie. La création d'une société commune entre Framatome et Siemens, dans le domaine des réacteurs nucléaires, avait valu à Jean-Claude Leny, patron de la société française, une colère terrible de la part d'Alcatel-Alsthom, l'un de ses principaux actionnaires. Plus récemment encore, la perte du contrat du TGV sud-coréen a déchaîné la fureur de Siemens, le groupe allemand n'hésitant pas – avant de se rétracter – à accuser GEC-Alsthom d'espionnage industriel.

Au vu des bouleversements à venir, Alcatel-Alsthom *« s'interroge »*. Le temps ne serait-il pas venu de se rapprocher plus intimement encore de France Telecom, avec qui le constructeur a toujours entretenu des relations étroites? Un France Telecom qui, pendant des années, a joué un rôle de prescripteur, faisant fabriquer par Alcatel les produits qu'il concevait dans ses centres de recherche. Un France Telecom dont Alcatel-Alsthom demeure, en France, le fournisseur numéro un, avec 80 % du marché des centraux publics. Un France Telecom pour lequel, selon les mots de Françoise Sampermans, directrice générale de la Générale occidentale et membre de la garde rapprochée de M. Suard, Alcatel-Alsthom éprouve *« une relation un peu émotionnelle »*, *« un curieux sentiment »*, *« de la tendresse »*.

Un « ATT à la française »?

Constituer, alors, un *« ATT à la française »*? *« Ce modèle s'imposera »*, déclarait le 7 octobre Pierre Suard au *Figaro*. Et d'ajouter: *« Pour le moment, le dossier de l'ouverture du capital de France Telecom n'est pas encore ouvert. Le jour où la question sera posée, nous ferons acte de candidature. »* La fin de non-recevoir que viennent de lui opposer l'opérateur français et son homologue allemand pourrait le décourager. Pourtant, personne ne table sur un abandon. *« Alcatel a besoin de France Telecom, plus que France Telecom n'a besoin de lui. Il ne renoncera pas »*, estime un bon connaisseur de l'industrie.

Imposer la présence d'Alcatel parmi les actionnaires de référence serait doublement maladroit. Vis-à-vis de France Telecom d'abord. Vis-à-vis de l'opinion ensuite. Edouard Balladur n'a pas oublié les critiques qui avaient entaché ses premières privatisations en 1986. L'ex-CGE n'avait-elle pas joué un rôle de premier plan dans la constitution de certains « noyaux durs »? Moins qu'Havas, mais davantage que n'importe quelle société ordinaire, Alcatel-Alsthom est perçu, en France, comme une entreprise *« politique »*. Un groupe à part, présidé par un patron qui revendique ses sympathies RPR et dont deux de ses filiales eurent pour président Edouard Balladur.

A la veille des élections législatives, d'aucuns dans l'entourage du futur premier ministre s'interrogeaient sur l'opportunité de mettre en branle durant la cohabitation la réforme de France Telecom, n'ignorant pas que ce choix industriel serait dominé par un *« problème Suard »*. *« Il ne suffit pas de dire qu'on privatise ou que l'on ouvre le capital. Il faut aussi savoir à qui! »* A Alcatel? Que la décision soit industriellement motivée ou non, le coût politique d'une telle opération risque d'être élevé. Alors, dire non à Pierre Suard? Délicat, là aussi. *« Je ne demande rien! »*, affirme pourtant, catégorique, l'intéressé. Et d'ajouter : *« Si je ne pense pas que le groupe soit un élément d'influence sur le pouvoir politique, l'inverse est également vrai. »* En clair, le groupe jouera ses intérêts, avec ou sans l'approbation des pouvoirs publics.

Ne pas figurer parmi l'actionnariat de référence, mais miser sur une éventuelle introduction en Bourse pour ramasser des titres et attendre que la situation se décante. Telle pourrait être l'option suivie par Pierre Suard. Le rapport Dandelot, qui sert de cadre de réflexion à la future réforme, préconisait la mise sur le marché d'une fraction du capital de France Telecom. Invité du « Grand Jury RTL - *le Monde* », début septembre, Gérard Longuet, le ministre de tutelle, se déclarait plutôt favorable à une telle possibilité. Cette solution présente un avantage : elle n'oblige pas les pouvoirs publics à faire une faveur ou à déplaire au groupe présidé par M. Suard. Au marché boursier, à France Telecom et à Alcatel de régler le problème. Voilà qui déminerait le terrain sur le plan politique. Au moins.

CAROLINE MONNOT

CLÉS/ *Chiffres*

■ **Chiffre d'affaires.** En 1992, Alcatel-Alsthom a réalisé un chiffre d'affaires de 161,7 milliards de francs, réalisé pour l'essentiel dans les télécommunications (68 %) et dans le secteur « énergie-transport » assuré par sa filiale GEC-Alsthom (17 %).

■ **Participations.** Alcatel-Alsthom détient 44,1 % de Framatome. Il n'attend plus que le feu vert des pouvoirs publics pour augmenter sa participation et détenir la majorité du capital du fabricant de chaudières nucléaires. Cette autorisation serait imminente.

■ **Résultats.** En 1992, Alcatel-Alsthom a dégagé un bénéfice net de 7 milliards de francs. L'activité télécommunications est la plus performante avec une rentabilité opérationnelle de 12,5 %, contre 6,5 % pour le secteur « énergie-transport ». Globalement, la rentabilité opérationnelle du groupe est de 9,7 %.

■ **International.** Les effectifs de Alcatel-Alsthom, 203 000 personnes à la fin 1992, sont bien répartis au niveau international. 41,4 % sont basés en France, 16,8 % en Allemagne, 7,7 % en Italie, 6,5 % au Royaume-Uni, 4,8 % en Espagne, 4,9 % en Belgique, 5,5 % dans les autres pays d'Europe, 7 % en Amérique du Nord et 5,4 % dans le reste du monde.

Après la crise née de la mise à l'écart de Jean Kaspar

Nicole Notat a renforcé son autorité à la tête de la CFDT

Quatorze mois après le tumultueux limogeage de Jean Kaspar, tout paraît être rentré dans l'ordre à la CFDT. Nicole Notat s'est imposée au poste de secrétaire général, en renforçant l'engagement de la centrale dans un syndicalisme privilégiant l'emploi et la négociation. Quitte à se voir reprocher un manque de fermeté à l'égard du gouvernement et à cultiver un certain isolement.

Le 21 octobre 1992, 54 % des membres du conseil national, instance qui regroupe les fédérations et les unions régionales de la CFDT, s'étaient abstenus lors de l'examen du premier texte présenté par Nicole Notat, qui venait tout juste de succéder à Jean Kaspar, évincé du secrétariat général pour cause de *« crise de confiance dans le management de l'organisation »*, selon les termes embarrassés utilisés par la direction confédérale.

Il s'en était fallu de quelques voix qu'une motion dénonçant la *« stratégie programmée de prise du pouvoir »* de celle que certains avaient surnommé *« la tsarine »* ne soit votée. La fronde, cependant, a fait long feu. Désormais, la légitimité de celle qui est la première femme à occuper la fonction de secrétaire général d'une centrale syndicale n'est plus contestée. Le 21 octobre 1993, ce même conseil national a adopté à une large majorité (82 % des suffrages) une déclaration préparée par Mme Notat.

« L'expérience des années 80 »

Alors que la CGT et Force ouvrière, visiblement gênées par la popularité du premier ministre, n'ont pas tardé à adopter un discours très combatif face à la politique d'Edouard Balladur, la CFDT a opté pour une autre stratégie. Tout en jugeant très sévèrement la plupart des dispositions de la loi quinquennale sur l'emploi, elle s'est gardée de procéder à une critique systématique de l'action du gouvernement.

Mme Notat – qui, dans un entretien au *Monde* publié quelques jours avant les élections législatives, avait affirmé qu'*« il n'y a pas lieu de diaboliser la droite »* – a relevé des *« points positifs »* dans la loi quinquennale, dont le mérite est, à ses yeux, d'avoir partiellement levé le tabou de la réduction du temps de travail.

Cette attitude, qui vaut à la CFDT d'être assez bien écoutée à Matignon, n'est pas toujours bien perçue dans les rangs cédétistes. *« Nombreux sont les militants qui ont ressenti de la gêne face à ce qui pouvait apparaître comme un soutien critique à la politique de la droite. D'autant plus qu'en fin de compte la CFDT n'a pas vraiment été payée en retour »*, note le responsable d'une fédération du secteur privé.

« La CFDT a fait l'expérience des années 80. Elle s'est rendu compte que la question de l'emploi est complexe et nécessite des réponses qui restent largement à inventer et passent par le développement de la négociation, rétorque Mme Notat. *Aller contre l'immobilisme implique de revoir une conception des acquis sociaux qui date des « trente glorieuses ». Plus souvent qu'on ne le pense, les salariés sont prêts à obtenir non pas forcément davantage de niveau de vie, mais davantage d'emploi »*.

Cette priorité accordée à la lutte contre toutes les formes d'exclusion se concrétise, assure-t-elle, à travers plusieurs dispositifs destinés à privilégier l'emploi et éviter les licenciements (Thomson CSF, Sextant Avionique, EDF-GDF, AXA, notamment), mais aussi l'accord salarial conclu dans la fonction publique, qui limite les suppressions de postes en échange d'une modération des évolutions salariales. *« C'est tout cela que nous voulons faire avancer »*, souligne Mme Notat, persuadée que *« le syndicalisme, directement confronté à une réalité qui s'impose à lui, ne peut plus s'enfermer dans un jeu de rôles. »*

Si l'on en juge par les performances électorales de la CFDT, notamment lors des élections prud'homales du 9 décembre 1992, cette prise en compte de *« la complexité »* est assez bien reçue chez les cadres et les catégories intermédiaires.

En revanche, cette démarche qui se réduit difficilement aux slogans d'antan amène la centrale à cultiver sa différence. Alors que la direction de la CFDT se faisait, il n'y a pas si longemps, l'apôtre du développement des « convergences » entre centrales réformistes, elle s'est, au cours de l'automne, tenue à l'écart des tentatives, d'ailleurs éphémères, de constitution d'un front syndical uni encouragées par la CGT.

Critiques internes

La journée de grève organisée le 12 octobre dans le secteur public n'a pas été soutenue par l'appareil cédétiste, ce qui n'a pas empêché certaines sections d'entreprise et plusieurs fédérations ou unions locales de rejoindre la CGT et FO. Quant aux initiatives organisées par la seule CFDT le 15 octobre, elles ont certes démontré l'existence d'une capacité de mobilisation non négligeable, mais ont aussi illustré son désir de faire cavalier seul.

La controverse sur l'unité d'action reflète le retour du vieux débat sur les rapports avec la CGT. Selon Mme Notat, on ne saurait envisager de rapprochement avec la centrale de Louis Viannet (dont le discours n'a guère évolué) ou celle de Marc Blondel (qui, comme si rien n'avait changé, se borne à réclamer des hausses de salaires) tant que perdureront de fortes divergences de fond, par exemple sur les contreparties à donner à la réduction du temps de travail. Cette conception de l'unité d'action est, semble-t-il, partagée par la majorité des militants. Mais elle suscite de très fortes critiques internes.

« L'une des dimensions fortes du syndicalisme, c'est qu'il représente des gens qui ont des intérêts communs. Or, la direction s'est enfermée dans un discours isolationniste, négligeant l'aspiration unitaire des salariés et ignorant les évolutions encore en cours au sein de la CGT », affirme Michel Pernet, secrétaire général de la fédération des transports et de l'équipement. *« La CFDT*, poursuit-il, *est dans une certaine mesure parvenue à supplanter FO dans le rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement et du patronat. Mais pour quel résultat? Le grain à moudre n'est plus le même que du temps d'André Bergeron. Faute de créer les conditions d'un mouvement social fort, la direction s'est installée dans un jeu purement institutionnel, y compris dans les organismes sociaux. »* Un autre responsable dénonce la *« pensée pasteurisée »* de la direction confédérale et *« ses réticences à raisonner en termes de conflit et de rapports de force »* ...

Malgré leur vigueur, ces critiques n'inquiètent guère la direction confédérale. Divisés lorsqu'il s'agissait de contester M. Kaspar (désormais ministre-conseiller à l'ambassade de France aux Etats-Unis), les minoritaires de la CFDT ne sont pas davantage parvenus à s'entendre contre Mme Notat. Bon nombre d'entre eux, constatant l'impossibilité d'attaquer de front la direction, se sont repliés sur leurs bases respectives.

Toutefois, si elle veut définitivement asseoir son autorité lors du congrès confédéral de mars 1995, Mme Notat devra veiller davantage à rendre sa démarche lisible auprès de l'ensemble des militants. Et à clarifier les rapports, toujours compliqués, de la CFDT avec le Parti socialiste, dans la perspective d'une autre échéance, celle de l'élection présidentielle.

JEAN-MICHEL NORMAND



ÉCONOMIE

SOCIAL

Interrogé sur TF 1

M. Balladur répète qu'il n'y a pas de « miracle » à attendre pour l'emploi

Edouard Balladur a réaffirmé, dimanche 26 décembre, sur TF 1, que l'ambition de son gouvernement est d' *« arrêter la progression du chômage en 1994 »*. Interrogé à Chamonix, où il séjournait pour Noël, le premier ministre a déclaré qu'il ne peut pas *« fixer de date »* pour la réalisation de cette ambition et qu'il n'a pas d'*« objectif chiffré »*. *« Si la croissance revient* (...), *la décrue s'amorcera »*, a-t-il assuré, mais la régression du chômage est, selon lui, *« une affaire qui prendra plusieurs années »*. *« Il ne faut pas espérer de miracle »*, a-t-il insisté.

Abordant implicitement la discussion autour de son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, M. Balladur a exprimé le souhait d'éviter *« des débats qui n'ont pas lieu d'être »*. Agir autrement, selon lui, *« choquerait les Français »*.

« TRENTE-DEUX HEURES » : un « habillage », selon M. Emmanuelli (PS). – Henri Emmanuelli, membre du bureau exécutif du PS, explique, dans un entretien publié par *le Figaro*, lundi 27 décembre, que *« la réduction du temps de travail est un moyen, parmi d'autres, de réduire le chômage, mais pas un moyen miraculeux »* et qu' *« avec sa proposition de réduire le temps de travail à trente-deux heures avec baisse de salaire, la droite a récupéré* [ce] *thème pour l'inscrire dans la perspective d'une déflation salariale généralisée »*. *« Avec ce genre de proposition*, ajoute le député des Landes, *elle habille de neuf la régression sociale sans précédent que nous vivons. »*

ÉTRANGER

Pas de hausse d'impôts en 1994 en Allemagne

Helmut Kohl plaide pour des accords salariaux « mesurés »

« Nous devons nous attendre à ce qu'il y ait en 1994 un grand nombre de chômeurs », a déclaré Helmut Kohl dans un entretien à l'hebdomadaire *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, publié dimanche 26 décembre. La solution de la semaine de travail de quatre jours, utilisée chez Volkswagen ou dans les mines pour éviter les licenciements massifs, *« peut fonctionner à titre transitoire dans certaines branches »*, mais *« on ne peut transférer cela à d'autres domaines »*, estime le chancelier.

« Nous devons encourager les investissements, poursuit M. Kohl, *et ne devons pas les bloquer par un relèvement des impôts et prélèvements comme le réclame le SPD* [opposition sociale-démocrate]. *Je respecte l'autonomie salariale et je ne m'en mêle pas, mais je dis clairement : il faut à présent des accords salariaux mesurés. »* Le chancelier a réaffirmé la nécessité de faire des économies dans le budget fédéral, mais n'a pas précisé dans quels domaines.

Theo Waigel, ministre des finances, a fait la même analyse en déclarant à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* qu' *« il n'y aurait pas* [en 1994] *de nouvelles augmentations des impôts et des prélèvements »*. Ceux-ci seront même baissés dès qu'il y aura une marge de manœuvre, a ajouté M. Waigel. Il a estimé qu'un gel des salaires dans les services publics était *« possible et aussi raisonnable »*.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Ventes de détail : + 0,4 % en novembre.** – Les ventes de détail ont augmenté aux Etats-Unis de 0,4 % en novembre par rapport au mois précédent. Cette hausse est due essentiellement aux ventes de mobilier et de matériaux de construction. Sur un an (novembre 1992-novembre 1993), les ventes de détail ont augmenté de 7,1 %.

JAPON

• **Production industrielle : hausse de 1,8 % en novembre.** – La production industrielle japonaise a progressé de 1,8 % en novembre par rapport à octobre, après avoir enregistré une très forte chute en octobre par rapport à septembre (– 5,5 %). En un an (novembre 1993 comparé à novembre 1992), la production est en baisse de 3,6 %. Par rapport à la moyenne de 1991, la baisse est de 10 %.

REPÈRES

TOURISME

Baisse de 42,5 % des recettes de l'Egypte en 1993

Les recettes du tourisme en Egypte en 1993 ont chuté de 42,5 % par rapport à l'année précédente, en raison notamment de l'agitation occasionnée par les milieux intégristes, a déclaré, dimanche 26 décembre, le ministre du tourisme, Mamdouh El Beltagui. Dans une intervention devant le Parlement, il a affirmé que le nombre de touristes ayant visité l'Egypte de janvier à octobre 1993 avait diminué de 21,9 % par rapport à la même période de 1992, alors que le nombre de nuitées touristiques avait enregistré une baisse de 31,7 %. Les recettes du tourisme représentent 30 % des ressources de l'Egypte en devises étrangères. Elles avaient été estimées par les autorités égyptiennes à 3 milliards de dollars (17,4 milliards de francs) pour 1992. Sept touristes étrangers ont été tués en Egypte depuis le début de la confrontation entre l'Etat et les intégristes au printemps 1992 qui a fait au total 261 morts. – *(AFP.)*

BOIS-PAPIER

Paris met la Finlande sous surveillance

Poursuivant ses pressions sur Helsinki, Paris a décidé, mercredi 22 décembre, de placer sous surveillance les importations de bois de sciage et de certaines catégories de papier en provenance de Finlande. Cette mesure a été prise à la suite d'une fin de non-recevoir essuyée par la France sur une demande de mise sous surveillance européenne : en cas de refus, en effet, la réglementation communautaire autorise les États membres à agir pour leur propre compte. La semaine précédente, déjà, Paris avait adressé une *« note verbale »* au gouvernement d'Helsinki, estimant que les industries papetière et forestière françaises et leurs 80 000 salariés souffrent de la dévaluation de 35 % – une dévaluation de « dumping » – du mark finlandais en deux ans. Le gouvernement finlandais avait alors demandé à l'une des sociétés publiques finnoises de relever ses prix. Le geste n'a pas suffi (*le Monde* du 22 décembre).

CHÔMAGE

Augmentation en Europe au mois d'octobre

En octobre, selon les statistiques d'Eurostat, les douze pays membres de l'Union européenne totalisaient 18,1 millions de demandeurs d'emploi, et 16 millions d'après les critères du BIT (Bureau international du travail). Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage par rapport à la population active s'établissait à 10,7 %, en augmentation de 0,1 point en un mois et de 1,1 point en un an. Sur douze mois, c'est en Espagne que le chômage a le plus augmenté, le taux passant de 18,9 % à 21,9 %, suivie de l'Allemagne occidentale, où le taux s'élève à 6,1 %, contre 4,8 %. L'aggravation concerne tous les pays, sauf le Royaume-Uni et l'Irlande. En données comparables, le classement est le suivant : Espagne, 21,9 % ; Irlande, 18,4 % ; Italie, 11,7 % ; France, 11,2 % ; Danemark, 10,6 % ; Royaume-Uni, 10,2 % ; Belgique, 9,7 % ; Allemagne, 6,1 % ; Portugal, 5,1 % et Luxembourg 2,8 %. Les données pour la Grèce et les Pays-Bas (8,6 % en septembre) ne sont pas disponibles. Les indications de l'OCDE, le 21 décembre, permettent d'évaluer le taux de chômage de toute la zone à 8 % en octobre. La hausse est ainsi de 0,1 point en un mois et de 0,5 point en un an. Le chômage atteint 6,7 % aux Etats-Unis – mais redescend à 6,3 % en novembre – et 2,7 % au Japon.

FOURS A MICRO-ONDES

Bruxelles ouvre une procédure anti-dumping

La Commission européenne vient d'ouvrir une procédure anti-dumping contre certaines importations de fours à micro-ondes en provenance d'Asie. Le *Journal officiel* des Communautés a, en effet, publié, samedi 18 décembre, un *« avis d'ouverture d'enquête »* après le dépôt d'une plainte des fabricants européens contre les importations en provenance de Chine, Corée du Sud, Malaisie et Thaïlande. La Chine et la Thaïlande, notamment, ont vu, en quatre ans, leurs parts du marché communautaire passer, respectivement, de 1,4 et 0,1 % à 6,7 et 6,4 %. Ces parts de marché importantes sont venues s'ajouter aux 23,7 % du marché communautaire tenus par les exportations coréennes et aux 13 % contrôlés par les filiales européennes des groupes asiatiques en 1992 (*le Monde* daté 26-27 décembre).

TRAFIC AÉRIEN

Hausse de 3 % en 1993 selon l'OACI

Le trafic régulier des compagnies aériennes a enregistré une hausse de 3 % en 1993, le trafic international proprement dit progressant de 7 %, selon les estimations publiées, vendredi 24 décembre, par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Les données préliminaires fournies par les compagnies des 182 Etats membres de l'OACI indiquent qu'elles ont transporté, en 1993, 1,166 milliard de passagers et 17,5 millions de tonnes de fret aérien, soit une hausse du fret de 6 % par rapport à 1992. La forte croissance du trafic aérien international s'est accompagnée d'une régression de 3 % de l'activité des lignes intérieures. L'OACI attribue cette situation à une certaine stagnation enregistrée dans les deux plus grands marchés mondiaux, les Etats-Unis et la Communauté des Etats indépendants.

CHILI

Les investissements étrangers ont presque triplé en 1993

Le Comité chilien des investissements étrangers a approuvé en 1993 pour 2,35 milliards de dollars (14 milliards de francs) d'investissements industriels, miniers et financiers, soit près du triple du montant total approuvé en 1992. Ce chiffre dépasse largement les prévisions gouvernementales et confirme la faveur dont jouit l'économie chilienne auprès des investisseurs étrangers. Les principaux investisseurs au Chili viennent des Etats-Unis, du Canada et d'Argentine. La croissance chilienne devrait s'élever à 6 % en 1993 et se ralentir à 3 ou 4 % l'an prochain, selon les prévisions les plus courantes.

VIETNAM

Les Etats-Unis lèvent certaines restrictions sur les investissements

Les Etats-Unis ont assoupli leur embargo sur les investissements des entreprises américaines au Vietnam, qui pourront désormais *« participer à des projets de développement au Vietnam proposés ou approuvés formellement par des institutions financières internationales »*, a annoncé, jeudi 23 décembre, le département du Trésor. Il s'agit d'une *« nouvelle et importante étape »* dans la normalisation des relations entre Hanoï et Washington mais, précise le communiqué du Trésor, les entreprises *« désirant exporter ou réexporter des produits ou des informations techniques »* pourraient être obligées d'obtenir au préalable une *« autorisation supplémentaire »* du département du commerce.

COMMUNICATION

La concurrence entre les réseaux de télévision aux États-Unis

Fox arrache à CBS les droits de diffusion des rencontres de football américain

La vente des droits de diffusion des matches de football américain donne lieu, aux États-Unis, à des surenchères entre les quatre grands réseaux nationaux de télévision. Ce qui conduit à une profonde redistribution, aux dépens de la chaîne traditionnelle du football, CBS, mais au profit de Fox, la chaîne de Rupert Murdoch.

NEW-YORK

de notre correspondant

Victoire coûteuse mais spectaculaire de Fox, le petit dernier des quatre grands réseaux TV américains. Grave échec pour CBS, le diffuseur traditionnel du football, désormais complètement mis à l'écart. ABC et NBC, les deux autres grands nationaux, sauvent les meubles, mais au prix fort. La bataille autour de la diffusion des matches de football américain s'est achevée, en cette fin décembre, avec l'annonce, par NBC, du renouvellement de son contrat avec l'American Football Conference. S'inscrivant dans une concurrence exacerbée par la perspective de l'arrivée prochaine de deux autres réseaux nationaux (préparée l'une par Paramount, l'autre par Time Warner), cette bataille a amené une profonde redistribution entre les quatre principales chaînes nationales de télévision américaines, redistribution qui va bien au-delà de la diffusion des programmes sportifs.

En acquérant, vendredi 17 décembre, pour 1,58 milliard de dollars (9,5 milliards de francs) les droits de diffusion pour quatre ans (1994-1998) des matches du National Football Conference, le réseau Fox, créé il y a sept ans par Rupert Murdoch, conforte sa position parmi les grands réseaux nationaux de TV. Cette chaîne, qui était plutôt spécialisée dans les dessins animés pour enfants et qui est déjà accessible par 95 % des ménages américains, espère ainsi élargir son audience. Elle a accepté pour cela de payer un prix exceptionnellement élevé : 395 millions de dollars par an, soit 130 millions de plus que ce que CBS payait jusqu'à présent et 100 millions de plus que ce que CBS était prêt à payer pour l'avenir.

La surenchère de Rupert Murdoch a obligé NBC à augmenter son offre pour emporter les droits sur l'autre grande compétition, l'American Football Conference. Refusant d'indiquer le montant payé, Dick Ebersol, le responsable des sports de NBC, a confirmé qu'il avait dû réévaluer considérablement son prix et surtout convaincre ses patrons – Robert Wright, président de NBC, et Jack Welch, PDG de General Electric, la maison mère de NBC – de l'intérêt d'une diffusion de cette compétition pour attirer annonceurs et recettes publicitaires.

Une arrivée impromptue

Le principal perdant de ces deux batailles est naturellement CBS, la chaîne traditionnelle, depuis plus de quarante ans, du football américain. ABC conserve, pour sa part, la transmission des matches du lundi. CBS avait bien participé aux deux compétitions. Mais, perdant déjà de l'argent avec les tarifs antérieurs, la chaîne n'avait jamais envisagé des prix aussi élevés.

Cette arrivée impromptue de Fox dans la diffusion du sport devrait être accompagnée, bientôt, d'une diversification des programmes du réseau de M. Murdoch. D'ores et déjà, la chaîne laisse entendre que des personnalités connues du monde de la télévision pourraient la rejoindre bientôt. En fait, cette bataille autour du football conforte Fox Broadcasting dans le club des grands réseaux nationaux, désormais au nombre de quatre.

ERIK IZRAELEWICZ

Les difficultés des câblo-opérateurs français

La Lyonnaise Communications veut faire de Canal Plus la locomotive du câble

Selon Cyrille du Peloux, PDG de Lyonnaise Communications (226 750 abonnés fin novembre), le développement de la télévision câblée passe par *« une offre couplée entre les chaînes du câble et Canal Plus à un prix de 250 francs contre 308 francs actuellement, avec un contrat mixte chez les distributeurs pour simplifier les opérations pour les abonnés »*. Cette mesure aurait *« un effet d'entraînement du câble vers Canal Plus et de Canal Plus vers le câble*, affirme M. du Peloux. *Cent mille abonnés de Canal Plus prendraient le câble la première année et 80 000 les années suivantes, selon nos enquêtes, tandis que le câble apporterait 50 000 abonnés supplémentaires à Canal Plus la première année, pour monter rapidement vers 100 000 »*. Selon M. du Peloux, le financement de cette réduction ne concerne pas les câblo-opérateurs, mais relève *« de la discussion entre l'Etat et Canal Plus »*, c'est-à-dire en fait de Canal Plus. Les négociations entre l'Etat et la chaîne cryptée pour la transformation de sa concession en autorisation sont actuellement en cours et devraient s'achever à la mi-1994.

Grandes manœuvres

Les abonnements au câble ont par ailleurs progressé de manière significative. Selon les derniers chiffres de l'AVICA (Association des villes câblées), on comptait fin novembre 1 251 349 abonnés au câble, tous services confondus (+ 1,86 % en un mois). Les abonnés au *« service de base »* (quinze ou vingt chaînes au moins et quelque 150 francs par mois d'abonnement), seul critère significatif pour certains opérateurs, atteignaient, à la même date, 943 955 clients. Ces chiffres tombent alors que le secteur connaît ces jours-ci un certain remue-ménage. Canal Plus a annoncé qu'en janvier il prendrait 20 % (pour atteindre à terme 25 %) de la Compagnie générale de vidéocommunications (groupe Générale des eaux), l'un des principaux opérateurs français avec 358 500 abonnés (*le Monde* du 23 décembre). Certains opérateurs attendent également un arbitrage imminent de Matignon sur une autre grande manœuvre : la vente des 24 réseaux de Com-Dev, filiale câble de la Caisse des dépôts, qui comptait fin novembre 342 000 abonnés. Deux concurrents sont en lice, France Telecom et la Générale des eaux, la Caisse ayant, elle, perdu 2 milliards de francs dans le câble en cinq ans.

« CHAINE » POUR L'EMPLOI : un comité de sélection des programmes est constitué. – Pour sélectionner les programmes télévisés qui accompagneront, du 28 mars au 17 avril, la campagne pour l'emploi décidée par le gouvernement, un comité vient d'être mis en place. Michel Giraud, ministre du travail et de l'emploi, et Alain Carignon, ministre de la communication, ont nommé Jean Boissonnat, journaliste, à la tête d'un petit groupe de professionnels qui sera chargé d'examiner et de sélectionner tous les projets d'émission suscités par l'« appel à idées » lancé le 17 décembre. Ce comité comprendra également Stéphane Bertin (réalisateur), Alain Dumont et Christiane Bressaud (Comité national de la formation professionnelle), Dominique de Calan (Union des industries métallurgiques et minières), François de Closets (journaliste), Jean-Paul Delevoye (Association des maires de France), Pierre Gilson (ONISEP), Dana Hastier (productrice), Edouard Pellet (Radio Tour Eiffel).

VIE DES ENTREPRISES

En rachetant 16,3 % du capital du distributeur à Altus Finance

Le groupe Générale des eaux va s'impliquer dans la gestion de la FNAC

La Compagnie immobilière Phénix (CIP) va racheter avant la fin de l'année, et pour un peu plus de 400 millions de francs, à Altus Finance 16,3 % du capital de la FNAC (*le Monde* daté 26-27 décembre). Une opération qui s'inscrit dans le cadre d'un pacte d'actionnaires signé le 30 juillet entre Altus et la CIP au moment de la cession de la FNAC par la Garantie mutuelle des fonctionnaires. Les deux partenaires s'étaient alors consenti, et pour sept ans, un droit de préemption portant sur la totalité des titres de l'autre.

La CIP disposait enfin de la possibilité jusqu'au 31 décembre d'exercer une option pour amener sa participation à la minorité de blocage de 34 %. Mais les 16,3 % de la FNAC qu'elle va acquérir cette semaine seront reclassés directement auprès de sa maison-mère, la Générale des eaux. Le groupe dirigé par Guy Dejouanny marque ainsi clairement son intention de s'impliquer plus directement et pour longtemps dans la gestion de la FNAC.

Ce ne sera pas forcément le cas pour Altus, contrôlé à 100 % par le Crédit lyonnais depuis l'été, et dont l'avenir semble incertain. Pour la première fois de sa courte histoire, l'établissement devrait perdre près de 1 milliard de francs. Il n'a ni les moyens ni la vocation de conserver longtemps le contrôle de la FNAC. Les 400 millions de francs récoltés avec la vente de 16,3 % du capital du distributeur sont les bienvenus. La participation d'Altus dans la FNAC revenue un peu en dessous de 65 % devrait d'ailleurs continuer à se réduire, ne serait-ce que pour des raisons techniques, afin de pouvoir maintenir la cotation du titre FNAC à la Bourse de Paris.

Poussé par la nécessité, Altus pourrait également être amené à céder l'ensemble de sa participation dans les prochains mois. Cette banque de marché et d'investissements, sans pareille dans le monde financier français, doit assumer 15 à 20 milliards de francs de participations industrielles peu rentables et 10 milliards d'engagements dans l'immobilier. Les fonds propres d'Altus sont bloqués dans une nébuleuse de filiales souvent peu rentables : AOM-Minerve dans le transport aérien, la station de ski de Flaine, Ted Lapidus, l'ex-groupe Mallard... et, pour finir, la FNAC, qui est sans doute la participation la plus facilement *« vendable »*.

Altus à un tournant

Les difficultés d'Altus ont été longtemps masquées par *« les coups »* de Jean-François Hénin, son fondateur. Son opération la plus spectaculaire a été le rachat à bas prix en 1991 aux Etats-Unis, pour 3,25 milliards de dollars (17 milliards de francs), du portefeuille de *junk bonds* (obligations à hauts rendements) de l'assureur américain en faillite Executive Life. Une opération qui a permis, l'an dernier, de dégager à elle seule une plus-value de près de deux milliards de francs.

Mais la machine est aujourd'hui grippée par les provisions. Chargé de faire ce que sa maison mère *« ne sait pas, ne veut pas ou ne peut pas faire »*, Altus Finance se trouve à un tournant. Jean-François Hénin, qui a pris du recul au début de l'été, va quitter définitivement un établissement qu'il a construit à partir de 1982, à son arrivée à la tête de la trésorerie de Thomson. Il va revenir à des opérations de marché et met sur pied un fonds d'investissement, qui devrait approcher le milliard et demi de francs, avec comme actionnaire principal François Pinault. Pour Altus, l'avenir semble moins tracé. Le projet de fusion avec la Compagnie immobilière Phénix, un moment évoqué, n'est plus à l'ordre du jour.

Aux yeux de bon nombre d'observateurs, la banque est condamnée à être absorbée par sa maison mère... ou cédée. Le président du directoire depuis juin, Claude-Eric Paquin, plaide pour le maintien d'un Altus Finance autonome qui aurait vocation à détenir un portefeuille de participations majoritaires. Il n'est pas sûr que Jean Peyrelevade, le nouveau président du Crédit lyonnais, se laisse convaincre facilement.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

PERRIER : 600 suppressions d'emplois à l'usine de Vergèze (Gard) en 1994. – Six cents suppressions de postes pour raison économique interviendront dans les 18 mois à l'usine Perrier de Vergèze (Gard), a indiqué, vendredi 24 décembre à l'AFP, le directeur du site, Roland Chazal, en précisant qu'*« aucun licenciement sec n'était prévu. Les départs seront basés sur le volontariat et des mesures incitatives »*. Moins important qu'attendu – les salariés redoutaient que 1 200 emplois soient rapidement supprimés (*le Monde* du 25 décembre), – le plan sera définitivement arrêté fin janvier ou début février. En 1993, 450 emplois avaient déjà été supprimés à l'usine de Vergèze qui compte 2 700 salariés. En quatre ans, la production est passée de 1 milliard à 700 millions.

DEVANLAY (confection) supprime 73 emplois. – Le groupe textile Devanlay (Lacoste, Jil, Scandale), qui emploie 2 000 personnes dans l'Aube, a décidé de supprimer 73 postes de travail dans le département, a annoncé récemment le groupe. Le personnel administratif et l'encadrement seront touchés par cette mesure qui prendra la forme de 35 licenciements secs, 29 départs en préretraite et 9 propositions de mutation interne. Le groupe, qui emploie 4 000 personnes en France, réalise un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs et a dégagé cette année un bénéfice de 176 millions de francs. Ce plan social a été rendu nécessaire pour *« abaisser les coûts fixes »* de l'entreprise.

REGROUPEMENT

BROWNING-WINCHESTER FRANCE : transfert à Saint-Etienne. – Le groupement d'armement Giat industries a décidé de transférer en janvier la filiale commerciale française de Browning-Winchester à Saint-Etienne. Dans cette ville, le premier fabricant mondial d'armes de chasse et de tir dispose déjà d'activités de stockage et de distribution sous-traitées à une entreprise locale. Ce transfert concerne une trentaine de personnes, dont une quinzaine recrutées sur place. Browning et Winchester, regroupés en une seule filiale depuis 1992, commercialise 600 000 armes par an et réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs.

REPRISE

FERRANTI INTERNATIONAL : des cadres préparent une offre de rachat. – Des cadres du groupe britannique d'électronique de défense Ferranti International, passé sous administration judiciaire le 1er décembre, cherchent actuellement à rassembler autour d'eux des *« partenaires »* pour former un consortium capable de reprendre une *« partie majeure »* du groupe, ont-ils annoncé mercredi 22 décembre. L'équipe est menée par le directeur du marketing, Phil Burton. Après avoir examiné la situation du groupe pendant quatre semaines avec ses administrateurs et le cabinet d'experts-comptables Arthur Andersen, les cadres ont conclu que Ferranti a *« un avenir brillant »*, a-t-il indiqué. Ferranti, qui est en difficulté financière depuis la découverte d'une gigantesque fraude dans les comptes de sa filiale américaine International Signal and Control (ISC) il y a quatre ans, a demandé l'administration judiciaire immédiatement après le retrait de l'OPA de 10,1 millions de livres lancée par le britannique GEC.

RÉINSERTION

OLIVETTI va aider les démobilisés russes. – La société italienne d'informatique Olivetti a annoncé, mardi 21 décembre, avoir été choisie pour faciliter la réinsertion dans le civil des appelés du contingent de l'armée russe. Olivetti, à la tête d'un groupe de sociétés d'Europe occidentale, installera 15 centres d'orientation en Russie chargés de l'adaptation de 16 000 soldats démobilisés. *« Olivetti transformera les soldats de l'armée russe (...) en cadres et entrepreneurs »*, a déclaré la société dans un communiqué. L'accord, mis au point par la Commission européenne, représente une valeur de plus de 26 milliards de lires (90 millions de francs). La société française Thomson-Sodeteg participe à cette opération.

ÉMISSION

BENETTON : augmentation de capital aux Etats-Unis et en Asie. – Le groupe de confection italien Benetton a décidé, le 20 décembre, de procéder à une augmentation de capital à l'étranger – aux Etats-Unis et en Extrême-Orient, – pour une valeur de 150 milliards de lires (environ 500 millions de francs). Un maximum de 11 millions de titres d'une valeur nominale de 500 lires chacun seront placés sur ces marchés à un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à 13 600 lires. Ces actions représentent en fait 5,5 millions de titres de dépôt américain, chacune d'elles correspondant à deux actions du groupe Benetton. Benetton entend, par cette initiative, *« se doter des ressources financières nécessaires pour saisir les éventuelles opportunités d'expansion, à travers un programme d'acquisition dans des entreprises »*.

NOMINATIONS

ELF : nouvelle équipe à la direction raffinage-distribution. – Une nouvelle équipe a été constituée à la direction raffinage-distribution d'Elf autour de Bernard de Combret, directeur délégué raffinage-distribution et directeur délégué du commerce international et transports maritimes. Yves Edern, cinquante-deux ans, ingénieur civil des mines, a été nommé au poste de directeur délégué adjoint raffinage-distribution, directeur France. Entré dans le groupe en 1966, il était depuis trois ans directeur raffinage-recherche d'Elf. Philippe Trepant, quarante-neuf ans, centralien, qui était chargé depuis 1990 des activités françaises du secteur raffinage-distribution, a été nommé directeur délégué adjoint raffinage-distribution et directeur international. Maurice Antoine Jonglez, cinquante et un ans, polytechnicien, ancien directeur lubrifiants d'Elf, a été nommé directeur développement. Il est entré dans le groupe pétrolier en 1966.

CONTRAT

HUGHES NETWORK SYSTEMS va fournir un réseau téléphonique cellulaire à BellSouth. – Hughes Aircraft, une filiale de General Motors dans le secteur de la défense, a remporté un contrat de 400 millions de dollars (2,32 milliards de francs) sur cinq ans pour fournir un réseau téléphonique cellulaire à BellSouth, un des principaux fournisseurs de téléphones cellulaires aux Etats-Unis. Ce contrat couvrira 54 villes du Sud. Il s'agit du premier contrat de cette importance en matière de téléphone cellulaire remporté par Hughes, dont les revenus proviennent encore principalement des contrats de défense. Hughes Network Systems est un nouveau venu sur le marché du téléphone cellulaire évalué à 10 milliards de dollars (60 milliards de francs), a indiqué Jack Shaw, PDG de cette filiale de Hughes Aircaft. L'équipement qui sera fourni par Hughes est basé sur un système de transmission développé par Alcatel SEL (Allemagne) et reliant les appels cellulaires aux lignes téléphoniques de Bell South.

CONTENTIEUX

CUBATABACO et Tabacalera Espanola mettent fin à leur litige. – Les sociétés Tabacalera Espanola SA et Cubatabaco, ayant le monopole de la distribution du tabac en Espagne et à Cuba, ont signé il y a quelques semaines à La Havane un accord mettant un terme à un long contentieux sur la propriété de plusieurs marques de cigares, dont les Montecristo, Partagas, H. Upman et Por Larranaga. La teneur exacte de cet accord n'a pas été révélée par les négociateurs. Le litige, portant sur la propriété des marques, a d'abord opposé la Cubatabaco à la société américaine Cuban Cigars Brands, qui avait racheté en 1976-1977 ces marques aux propriétaires d'origine partis de Cuba après la révolution de 1959. La Cuban Cigars Brands les avait ensuite cédées à la Tabacalera. A la suite d'une série de procès, la Cubatabaco s'était vu interdire la commercialisation de ces marques en Espagne – principal marché du cigare cubain avec des ventes de 27 millions d'unités par an – et en France.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 décembre ↑ Nouveaux sommets

La Bourse de Paris a continué de battre des records lundi 27 décembre, tendance favorisée, il est vrai, par la première séance du mois boursier de janvier. Les investisseurs ont donc choisi de saluer la nouvelle année à leur façon. En hausse de 0,86 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 0,75 % à 2 276,35 points à son plus haut niveau historique. L'ouverture des cotations a été retardée d'une demi-heure en raison une nouvelle fois de problèmes techniques, ce qui n'a eu aucun effet sur la tenue de la séance.

Pas plus que l'actualité économique de ce lundi quasiment inexistante. La Banque de France a lancé un appel d'offres au taux inchangé de 6,20 %. Le loyer de l'argent est en très légère hausse à 6,5 %-6 9/16 %. Le marché bénéficie des ultimes achats résultant de l'arbitrage de sicav monétaires pour les PEA et cherchant à profiter de l'exonération fiscale valable jusqu'à la fin de l'année.

La baisse des taux à long terme – le taux de l'OAT à dix ans est tombé à la fin de la semaine dernière à son plus bas niveau depuis vingt-cinq ans – favorise encore et toujours la Bourse. Même si certains analystes craignent une remontée des taux à court terme aux Etats-Unis dans les trois mois à venir, la plupart des investisseurs tablent sur une importante décrue des taux d'intérêt en Europe pour relancer les économies. Et en particulier en France, car aucun autre pays occidental n'offre des taux d'intérêt réels à court terme aussi élevés.

Du côté des valeurs, on relève plus particulièrement les hausses de 7,3 % de Métrologie International, de 6,9 % de Lebon et de 5,4 % de Klépierre. Recul en revanche de 5% d'Euro Disney et de 4,8 % de la SFI.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS HEBDOMADAIRE

Base 1 000: 31 décembre 1990

	17-12-93	24-12-93
Indice général-SBF 120	1 521,12	1 555,13
Indice général-SBF 250	1 456,06	1 486,37
Valeurs industrielles	1 568,22	1 603,45
Energie	1 576,20	1 577,08
Produits de base	1 464,32	1 469,68
Construction	1 635,17	1 666,28
Biens d'équipement	1 464,11	1 540,41
Automobile	1 919,95	2 032,17
Autres biens consom.	1 815,18	1 869,47
Industrie agro-alim.	1 337,01	1 348,58
Services	1 378,73	1 415,42
Distribution	1 914,90	1 992,00
Autres services	1 144,50	1 164,39
Sociétés financières	1 318,14	1 337,01
Immobilier	987,52	993,25
Services financiers	1 478,84	1 502,62
Sociétés invest.	1 161,78	1 176,88

La prochaine audience du procès des ex-employés de la BCCI aura lieu le 22 janvier

La cour d'Abou-Dhabi a fixé au 22 janvier la date de la prochaine audience dans le procès de treize anciens employés de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), accusés de *« mauvaise gestion et de détournement de fonds »*. Cette décision a été prise pour permettre à la défense d'*« examiner toutes les pièces »* du dossier en ce qui concerne les charges pénales et les éléments du dossier de la procédure au civil introduite lundi dernier. La procédure au civil a été introduite par les porteurs de parts majoritaires de la BCCI – la famille princière d'Abou-Dhabi, qui détenait 77,4 % du capital, et l'Office d'investissement de l'émirat – qui réclament 9 milliards de dollars de dédommagements aux treize anciens employés. La faillite de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) en juillet 1991 avait débouché sur un des plus grands scandales financiers des dernières années. D'autres procès sont également en cours, notamment au Luxembourg, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

TOKYO, 27 décembre ↓ Sous les 17 000 points

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Tokyo qui, après avoir cédé plus de 5 % la semaine dernière, a encore terminé la séance du lundi 27 décembre sur une baisse sensible. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur un repli de 321,23 points, soit 1,9 %, et est passé, pour la première fois depuis le 8 décembre, sous la barre des 17 000 points à 16 819,88 points. Environ 190 millions de titres ont été échangés contre 210 millions vendredi.

Dans un marché peu étoffé, les investisseurs ont exprimé à nouveau leur découragement devant l'absence de mesures de relance économique concrètes. « Le marché était paralysé dans l'après-midi faute d'ordre important à la vente ou à l'achat », déclare Taketoshi Hashizume (Yamaichi Securities). « A midi la plupart des opérateurs avaient apparemment fini de vendre les valeurs qu'ils souhaitaient. »

VALEURS	Cours du 24 décembre	Cours du 27 décembre
Ajinomoto	1 140	1 150
Bridgestone	1 250	1 230
Canon	1 500	1 500
Fuji Bank	1 910	1 880
Honda Motors	1 460	1 420
Matsushita Electric	1 470	1 480
Mitsubishi Heavy	625	608
Sony Corp.	5 400	5 390
Toyota Motors	1 720	1 700

CHANGES

Dollar : 5,8005 F ↑

Lundi 27 décembre, le deutschemark s'échangeait à 3,4053 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4054 francs vendredi 24. Le dollar était en hausse, à 5,8005 francs, contre 5,7790 francs enregistré à la clôture des échanges interbancaires de vendredi dernier (cours Banque de France).

FRANCFORT	24 déc.	27 déc.
Dollar (en DM)	1,6969	1,7038
TOKYO	24 déc.	27 déc.
Dollar (en yens)	110,85	110,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 déc.) .... 6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (24 déc.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	23 déc.	24 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 243,02	2 251,48
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 550,86	1 555,13
Indice SBF 250	1 482,21	1 486,37
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	23 déc.	24 déc.
Industrielles	3 762,19	3 757,72
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	23 déc.	24 déc.
100 valeurs	3 396,50	3 412,30
30 valeurs	2 549,20	2 557,70
Mines d'or	240,50	247,40
Fonds d'Etat	107,02	106,96
FRANCFORT	23 déc.	24 déc.
Dax	2 197,51	2 222,89
TOKYO	24 déc.	27 déc.
Nikkei Dow Jones	17 141,11	16 819,88
Indice général	1 428,70	1 407,38

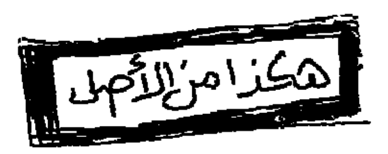
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7800	5,7820	5,8255	5,8290
Yen (100)	5,1876	5,1959	5,2444	5,2538
Ecu	6,5736	6,5886	5,5733	5,5919
Deutschemark	3,4044	3,4082	3,4069	3,4120
Franc suisse	4,0090	4,0139	4,0307	4,0376
Lire italienne (1000)	3,4594	3,4634	3,4433	3,4493
Livre sterling	8,6887	8,6991	8,7107	8,7293
Peseta (100)	4,1441	4,1493	4,1187	4,1266

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2	2 1/8	1 7/8	2
Ecu	6 3/4	6 7/8	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
Franc suisse	4 3/8	4 1/2	4 1/8	4 1/4	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 1/8	8 3/8	7 15/16	8 3/16
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	9 1/4	9 1/2	8 3/4	9	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,11 % (2276,58)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 10,03	EDF-GDF 3%	5728	5738	+ 0,17
+ 28,87	B.N.P. (T.P)	1080	1080	—
+ 28,11	Cr.Lyonnais(T.P.)	1818	1827	+ 0,49
+ 43,11	Renault (T.P.)	2318	2360	+ 1,81
+ 54,06	Rhone Poulenc(T.P)	2541	2542	+ 0,04
+ 15,13	Saint Gobain(T.P.)	1180	1195	+ 1,27
—	Thomson S.A (T.P)	1048	—	—
− 3,80	Accor 1	592	599	+ 1,18
+ 8,28	Air Liquide 1	882	885	+ 0,35
+ 22,10	Alcatel Alsthom 1	843	845	+ 0,24
+ 88,25	Alcatel Cable 1	740	744	+ 0,54
+ 55,28	Alspi 1	390	411,50	+ 5,51
+ 39,42	AGF(Ass.gle.Fca) 1	896	897	+ 0,14
+ 58,05	Axa 1	1577	1590	+ 0,82
− 17,28	Bail Equipement 1	46,20	46	− 0,43
+ 78,83	Bail Invest. 1	1095	1132	+ 3,38
+ 42,67	Bancaire (Cie) 1	558	565	+ 1,25
+ 5,87	Banque Colbert C24	145,40	145	− 0,28
+ 7,83	Bazar Hot. Ville 2	871	885	+ 2,08
+ 4,91	Berger (M) 2	1245	1280	+ 2,81
+ 27,48	Bertrand Faure 2	481	487	+ 1,25
+ 39,25	BIC 1	1270	1309	+ 3,07
+ 82,92	BIS 1	225	225	—
—	BNP 1	285,30	289,10	+ 1,33
− 14,09	Bollore Techno. 1	355	366	+ 3,10
− 6,76	Bongrain 1	3010	3036	+ 0,86
+ 44,77	Bon Marche (Au) 1	672	679	+ 1,04
+ 23,32	Bouygues 1	898	898	—
− 1,25	BSN 1	939	942	+ 0,32
+ 2,09	Canal + 1	1112	1122	+ 0,90

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 72,19	Damart 1	5650	5750	+ 1,77
+ 38,31	Dassault-Aviation 1	488	509	+ 4,73
+ 121,19	Dassault Electro 1	419,00	420,10	+ 0,12
+ 78,86	De Dietrich 1	2289	2250	− 1,70
+ 18,58	Degremont 1	564	555	− 1,60
− 2,23	Dev.R.N-P De Cal 2	33	35	+ 6,06
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	99,50	—	—
+ 41,67	DMC (Dollfus Mi) 1	363	379,50	+ 4,55
+ 69,80	Docks France 1	733	728	− 0,68
+ 26,48	Dynaction 1	103	110	+ 6,80
+ 34,57	Eaux (Gle Des) 1	2845	2897	+ 1,83
+ 5,15	EBF (Epeda B.) 1	715	735	+ 2,80
+ 63,38	Ecco 1	635	647	+ 1,89
+ 183,22	Eiffage(ex Foug.)1	1221	1260	+ 3,19
+ 18,23	Elf Aquitaine 1	418	421	+ 1,20
− 10,04	Elf Sanofi 1	1003	1012	+ 0,90
+ 58,88	Eramp-Elf CPar 1	373	377,50	+ 1,21
+ 92,05	Eridania Beghin 1	898	906	+ 0,91
+ 12,81	Essilor Intl 1	740	730	− 1,35
+ 180,00	Essilor Intl ADP 1	471	475	+ 0,85
+ 35,11	Esso 1	1014	1035	+ 2,07
+ 78,12	Eurafrance 1	2282	2280	− 0,08
− 58,54	Euro Disney 1	33,20	31,30	− 5,72
+ 30,73	Euro RSCG W.W 1	557	570	+ 2,33

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 78,59	Sommer-Allibert 1	1951	1955	+ 0,21
+ 34,75	Sophia 1	535	538	+ 0,75
+ 97,91	Sovac 1	1890	1900	+ 0,53
+ 53,18	Spie Batignolles 1	423,90	427	+ 0,73
+ 3,92	Strafor Facom 1	580	582	+ 0,34

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 29,69	Hoechst 1	1030	1070	+ 3,88
+ 22,23	I.B.M 1	336	338,20	+ 0,65
+ 54,18	I.C.I 1	68	68,50	+ 0,76
+ 38,98	I.T.T. 1	530	535	+ 0,94
+ 69,75	Ito Yokado 1	283	275	− 2,83
+ 58,09	Matsushita 1	74,50	75,80	+ 1,74
+ 23,38	Mc Donald's 1	325,10	331	+ 1,81
− 28,07	Merck and Co 1	199	203	+ 2,01

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 24 décembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8130	5,7900	5,60	6,10
Ecu	6,5890	6,5815	—	—
Allemagne (100 dm)	340,7400	340,7900	330	353
Belgique (100 F)	16,4210	16,3770	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	304,2500	304,2600	294	315
Italie (1000 lires)	3,4810	3,4850	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	87,1900	87,2300	83	91
Irlande (1 iep)	8,2775	8,2855	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6845	8,6885	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3755	2,3725	2,05	3,35
Suisse (100 f)	401,3100	402,8500	388	408
Suède (100 krs)	69,8000	70,1900	65	74
Norvège (100 k)	78,5800	78,5700	74	83
Autriche (100 sch)	48,4860	48,4640	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,1500	4,1495	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3350	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3194	4,3587	4,15	4,60
Japon (100 yens)	5,2135	5,2233	5,11	5,46

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/12
Or fin (kilo en barre)	71550	71400
Or fin (en lingot)	71550	71550
Napoléon (20f)	411	410
Pièce Fr (10 f)	370	376
Pièce Suisse (20 f)	415	413
Pièce Latine (20 f)	418	409
Souverain	521	520
Pièce 20 dollars	2580	2695
Pièce 10 dollars	1400	1350
Pièce 5 dollars	798,75	740
Pièce 50 pesos	2690	2665
Pièce 10 florins	430	431

Matif (Marché à terme international de France)
23 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 80 224

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,56	129,92	128,90
Précédent	130,14	129,58	128,80

CAC 40 A TERME
Volume : 25 209

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2263	2269,50	2250
Précédent	2248,50	2258,50	2235

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

M. et Mme ORLANDI
laissent à
M. et Mme SALARD,
ses grands-parents,
et à
Christine

la joie d'annoncer « mondialement » la naissance de

Valentin,

le 24 novembre 1993.

92260 Fontenay-aux-Roses.

Décès

– M. le professeur et Mme Pierre Opolon,
M. et Mme André Arnavon,
ses enfants,
Nathalie Charpentier,
David Opolon,
Mathilde Arnavon,
Louis Arnavon,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Mme Cyrille ARNAVON,
née Monique Damoiseau.

On se réunira au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 29 décembre 1993, à 11 h 15 (entrée rue des Rondeaux, Paris-20e).

Ni fleurs ni couronnes.

19, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.
90, rue du Château,
92100 Boulogne.

– Sibylle Bertail,
son épouse,
Capucine, Jeanne, Sarah, Thomas,
ses enfants,
M. et Mme Antoine Bertail,
ses parents,
M. et Mme Henri Jacob,
ses beaux-parents,
Mme George Jacob,
Mme Edouard Peyre,
ses grand-mères,
Le Père Henri d'Antin de Vaillac,
son oncle,
Mlle Marie-Edmée Bertail,
M. et Mme Jérôme Seurrat
et leur fils,
M. et Mme Charles de Lambertérie
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Jacob
et leur fils,
M. et Mme Pascal Jacob
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Patrice de Saint-Denis
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Monegier du Sorbier
et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Maurice BERTAIL,

âgé de trente-sept ans,

survenu à Troyes, le 25 décembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 29 décembre à 10 h 30 en l'église Saint-Martin-des-Vignes, à Troyes (Aube).

– M. Joseph Hallais,
son époux,
Jean et Brigitte Hallais
Jean-Marc, André et Philippe,
Michel et Monique Hallais,
Mireille, Jean-Baptiste et Michaël,
Françoise et René Salinger,
Emmanuel, Anne, Benjamin, Jérémie et Joachim,
Jacques Hallais et Isabelle Chauvet,
Clémence, Marie, Sabine et Grégoire,
Marie-Claire Hallais et Daniel Guipet,
Thomas et Julie Sacquépée,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone HALLAIS,
née Bonneau,

le vendredi 24 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques religieuses et civiles auront lieu à Blois, le mardi matin 28 décembre, à 10 h 30.

8 *bis*, rue du Haut-Bourg,
41000 Blois.

– Vannes (Morbihan). Plougonven (Finistère).

Jean Kieffer,
son mari,
Pierre Le Rest,
son beau-frère,
Pierre Le Rest,
son neveu,
et ses enfants, Jean-Pierre et Jacqueline,
ainsi que Catherine,
Hélène Kieffer,
sa belle-sœur,
et ses fils, Philippe et Pierre,
Tous les membres des familles Pirou et Stephan,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition de

Fanette KIEFFER,
née Augustine Stephan,

paisiblement décédée dans sa quatre-vingt-septième année, en son domicile, dans l'après-midi du 23 décembre 1993.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Plougonven, près de Morlaix (Finistère), le mardi 28 décembre, à 14 h 30.

21, rue Thiers,
56000 Vannes.
Saint-Roch,
29440 Daoulas.
2, rue du Rouergue,
29000 Brest.
141, avenue Gaston-Diderich,
L 1420 Luxembourg.

– Delia Larrauri,
son épouse,
Bonona Larrauri,
sa sœur,
Oscar Larrauri
et Tania et Claude Tresmontant,
ses enfants,
Josette Pouzadoux-Larrauri,
Marie-Laurence, Laetitia, Céline, Tatiana et Wassef,
ses petits-enfants,
Carla,
son arrière-petite-fille,
font part du décès du

docteur Agustin O. LARRAURI,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu à Paris, le 21 décembre 1993.

Il est parti heureux.

Selon sa volonté, il sera incinéré dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue de Calais,
75009 Paris.
07400 Aubignas.

– Mme Nicole Notat,
présidente du conseil d'administration de l'UNEDIC,
Les membres du conseil d'administration de l'UNEDIC,
Les membres du bureau de l'UNEDIC,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Charles NOUAILHAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur de l'UNEDIC
de 1959 à 1986,

survenu le 23 décembre 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

UNEDIC,
77, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– M. Dominique-Jean Chertier,
directeur général de l'UNEDIC,
L'ensemble du personnel des institutions de l'assurance-chômage,
Les membres du comité d'entreprise
Et le personnel de l'UNEDIC,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Charles NOUAILHAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur de l'UNEDIC
de 1959 à 1986,

survenu le 23 décembre 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

UNEDIC,
77, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– M. Alain Deleu,
président de l'AGCC,
Les membres du conseil d'administration,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Charles NOUAILHAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 décembre 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

AGCC,
77, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– M. Marc Vilbenoit,
président de l'ASF,
Les membres du conseil d'administration,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Charles NOUAILHAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 décembre 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

ASF,
8 *bis*, rue de Lisbonne,
75008 Paris.

– M. Jean Cantenot,
président de l'AGS,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur
Et le personnel de l'AGS,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Charles NOUAILHAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 décembre 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

AGS,
3, rue Paul-Cézanne,
75008 Paris.

– M. Gabriel Mignot,
président de la chambre régionale des comptes d'Alsace,
ancien directeur de l'UNEDIC de 1986 à 1991,
a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Charles NOUAILHAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur de l'UNEDIC
de 1959 à 1986,

survenu le 23 décembre 1993,

et s'associent à la douleur de sa famille.

Chambre régionale des comptes d'Alsace,
14, rue du Faubourg-de-Pierre,
67000 Strasbourg.

[Charles Nouailhac se confond avec l'histoire de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), le régime d'assurance-chômage. Il en a été le premier directeur dès sa création en 1959, à la suite des accords de l'année précédente. Aux côtés d'André Bergeron, ancien secrétaire général de Force ouvrière, qui en fut longtemps le président, il peut être considéré comme l'un des fondateurs de cette institution. Jusqu'en 1986, date à laquelle il partit à la retraite, il dirigea l'UNEDIC avec une discrétion légendaire et imprima son goût pour un style feutré, bien en accord avec la gestion paritaire, et propre à laisser toute la place aux partenaires sociaux, gestionnaires du régime.

Né en 1918 à Martel (Lot), où son père était notaire, Charles Nouailhac avait conservé des attaches dans cette région du Quercy, où il possédait une propriété familiale à Mayrac. Il était officier de la Légion d'honneur et officier dans l'ordre du Mérite.]

– Henri est parti rejoindre sa baleine blanche.
Si vous en rencontrez une, dites-lui bonjour,
Henri ne sera pas loin.

Henri BASSMADJIAN,
nous a quittés le 18 décembre 1993.

Ses amis.

– Françoise Lentin,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert-Paul LENTIN,
survenu le 22 décembre 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

(Le Monde *du 25 décembre.*)

Condoléances

– Les socialistes de la section 13e-Ouest
adressent aux familles de leurs camarades disparus récemment,

Henriette ETIENNE,
Fernande FAURE-BEZONS,
Claudine MULLER,
Amédée PAVIOT,

leurs sincères condoléances.

PS 13e-Ouest,
41, rue Bobillot,
75013 Paris.

Anniversaires

– Le 28 décembre 1986, disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIÉN.

De la part de
Son épouse, Josette,
Ses enfants, Krishna et Indira.

– Il y a trois ans, nous perdions

Adriana TOURAINE,

dont la joie de vivre, la générosité et le courage ont illuminé notre vie et celle de tous ceux qui l'ont connue.

Elle est présente en nous.

Alain, Marisol, Philippe, Michel, Isabelle, Alexandra, Gabriel, Andréa.

LOTO

SAMEDI 25 DECEMBRE 1993

19h55

3 – 10 – 27 – 33 – 36 – 49 • 39

6	1	13 379 270 F
5	8	249 455 F
5	738	6 050 F
4	39 831	142 F
3	734 472	15 F

20h35

2 – 8 – 12 – 27 – 40 – 43 • 11

6	3	20 261 076 F
5	17	73 425 F
5	613	5 340 F
4	46 182	121 F
3	786 498	13 F

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

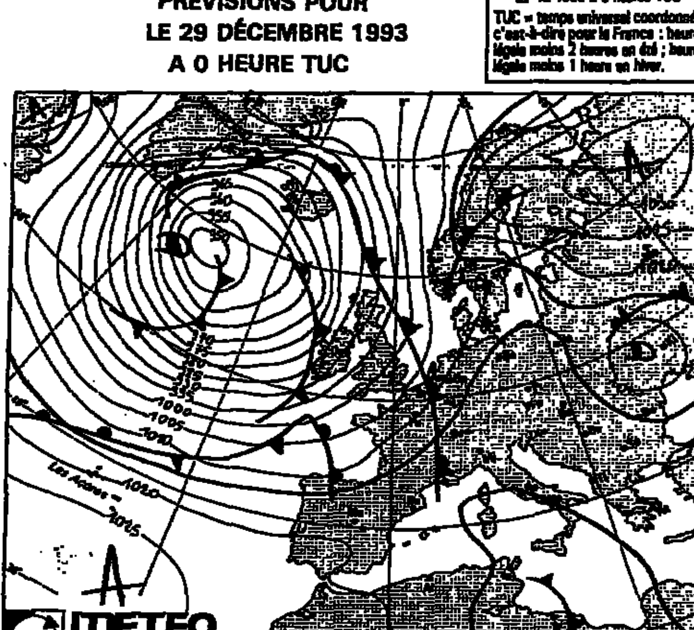
TEMPS PRÉVU LE MARDI 28 DÉCEMBRE 1993 VERS MIDI

LÉGENDE
ENSOLEILLÉ
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARD
SENS DE DÉPLACEMENT

Mardi : le temps se gâte par l'ouest. – Le matin, le temps sera couvert et faiblement pluvieux sur la Bretagne. Plus à l'est, de la Normandie aux Pyrénées, le ciel sera simplement nuageux, tandis que de nombreuses brumes ou des brouillards givrants se formeront sur les autres régions.
En cours de journée, la zone pluvieuse se déplacera vers l'est, atteignant un axe Normandie/Limousin à la mi-journée, Bassin parisien/Aquitaine en soirée. Ces pluies seront précédées parfois de flocons de neige. En revanche, le beau temps règnera en montagne, sur le Massif Central et les Alpes, ainsi que sur tout le pourtour méditerranéen.
Les températures matinales seront fraîches, comprises entre – 3 et – 5 degrés dans le Sud-Ouest ainsi que sur la moitié nord, mais proches de 5 degrés sur les côtes atlantiques. Il fera localement – 8 degrés dans le Centre-Est.
Dans l'après-midi, les températures maximales seront comprises entre 8 et 10 degrés des côtes atlantiques au Sud-Ouest et à la Méditerranée, entre 0 et 2 degrés du Centre-Est au Nord-Est, et entre 2 et 5 degrés partout ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	9/ 0
BIARRITZ	7/ 5
BORDEAUX	7/ 2
BOURGES	3/–3
BREST	7/ 3
CAEN	5/ 0
CHERBOURG	5/–3
CLERMONT-FER.	2/–4
DIJON	2/ 0
GRENOBLE	2/–4
LILLE	3/ 3
LIMOGES	4/–3
LYON, BRON	2/–1
MARSEILLE	5/ 2
NANCY, ESSEY	2/ 1
NANTES	6/–1
NICE	13/ 4
PARIS-MONTS.	4/ 2
PAU	6/ 3
PERPIGNAN	8/ 2
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	8/–2
ST-ETIENNE	0/–2
STRASBOURG	3/ 0
TOULOUSE	4/–1
TOURS	4/–3

ÉTRANGER	
ALGER	17/11
AMSTERDAM	4/ 1
ATHÈNES	17/14
BANGKOK	28/18
BARCELONE	13/ 3
BELGRADE	9/ 6
BERLIN	1/ 1
BRUXELLES	3/ 3
COPENHAGUE	2/ 0
DAKAR	26/19
GENÈVE	1/–4
ISTANBUL	14/10
JÉRUSALEM	17/10
LE CAIRE	21/13
LISBONNE	14/11
LONDRES	3/–1
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	3/ 3
MADRID	15/ 5
MARRAKECH	16/ 5
MEXICO	21/ 9
MILAN	10/–3
MONTRÉAL	–6/–28
MOSCOU	–3/–3
NAIROBI	24/12
NEW-DELHI	22/ 6
NEW-YORK	1/–7
PALMA-DE-MAJ.	13/ 1
PÉKIN	7/–8
RIO-DE-JANEIRO	29/21
ROME	14/ 4
HONGKONG	22/13
SÉVILLE	19/ 7
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	–1/–4
SYDNEY	25/19
TOKYO	14/ 6
TUNIS	13/ 7
VARSOVIE	4/–3
VENISE	8/ 1
VIENNE	1/–1

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-12-1993 à 18 heures TUC et le 27-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6201

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne peuvent donc pas nous apprendre à quel point on est aimé. – II. Circula jusqu'en 1848. – III. Va et vient à l'étranger. Endroit où l'on pouvait passer la nuit. – IV. Note. Menu, pour la friture. – V. Utile pour tendre la chaîne. – VI. Quand on la met toute, ça va plus vite. Langue ancienne. – VII. Matière dont on fait des gants. Terme musical. – VIII. Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien. Mot pour désigner les lieux. – IX. Ne se met pas à table. – X. Divinité. Donne un prix. – XI. Choix de légumes. Pas décorés.

VERTICALEMENT

1. A amené beaucoup d'histoires. Petit, il fait partie des dessous. – 2. On n'est pas juste quand ils sont pris. Ne se met plus que rarement au lit. – 3. Républicaine, ne dura pas longtemps. On y exploitait des mines d'or. – 4. Possessif. Petit, chez le pâtissier. Conjonction. – 5. Une femme qui compte sans dépenser. – 6. Donnèrent des raisons de se plaindre. – 7. Un acte royal. Se charge d'expulser des déchets. – 8. De nombreux mineurs lui doivent d'avoir été condamnés. Lettre. 9. Devise. Vieilles corbeilles.

Solution du problème n° 6200

Horizontalement

I. Réalisatrices. – II. Endogame. Naseau. – III. Union. Embuscade. – IV. Tarses. Pas. Auer. – V. Bétail. Na. – VI. Lé. Aspet. Ir. – VII. Item. Meilleurs. – VIII. Sa. Imposteurs. – IX. Auteuil. Est. Sud. – X. Usinier. Abus. – XI. Lin. Déshabillés. – XII. Elne. Dé. Tétée. – XIII. Sertir. Pi. – XIV. Flous. Aveu. Éon. – XV. Lisse. Muettes.

Verticalement

1. Réutilisables. – 2. Enna. Étau. Il. Fil – 3. Adiré. Tunnels. – 4. Loos. Amies. Os. – 5. Ignées. Muid. Sue. – 6. Sa. Pinèdes. – 7. Ame. Bémoliser. – 8. Tempêtes. Eh ! Tau. – 9. Bât. Itérative. – 10 Inusables. Béret. – 11. Cas. Lutait. Ut. – 12. Escalier. Bleu. – 13. Seau. Russule. Es. – 14. Aden. Usé. Pô. – 15. Suerais. Saint.

GUY BROUTY



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 27 DÉCEMBRE

TF 1

15.20 **Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.**
16.10 **Jeu : Une famille en or.**
16.40 **Club Dorothée Noël.**
17.55 **Série :** Hélène et les garcons.
18.20 **Série : Les Filles.**
18.50 **Magazine :** Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Yvette Horner.
20.00 **Journal et Météo.**

20.45 **Cinéma : Soleil rouge.** ■ Film franco-italo-espagnol de Terence Young (1971).
22.45 **Téléfilm :** Le Cavalier masqué. De John Hough.
0.25 **Journal et Météo.**
0.30 **Documentaire :** Embarquement porte nº 1. Hambourg.

FRANCE 2

15.35 **Série : L'Enquêteur.**
16.30 **Série : Mac Gyver.**
17.20 **Magazine : Giga.**
18.45 **Jeu : Un pour tous.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm :** La Nouvelle Vie de Sarah. De Glenn Jordan.
22:30 **Théâtre : Pleins Feux.** Pièce de Didier Kaminka, d'après la pièce de Mary Orr, mise en scène d'Eric Civanyan.

0.10 **Journal et Météo.**
0.30 **Musique :** Hommage à Ella Fitzgerald. D'André Halimi.

FRANCE 3

15.15 **Série : La croisière s'amuse.**
16.10 **Cinéma :** Appelez-moi Mathilde. ■ Film français de Pierre Mondy (1969).
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Epaves et débris sur la plage*, de Pierre Le Tan.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Le Journal du Rallye Paris-Dakar.**
20.30 **Le Journal des sports.**
20.50 **Téléfilm :** Maria des Eaux-Vives. De Robert Mazoyer.
22.40 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Extérieurs nuits.** Reportage sur le tournage de *Regarde les hommes tomber* ; Patrice Chéreau ; Robert Altman ; Serge Bromberg ou la Passion d'un collectionneur ; Entretien avec Sabine Azéma à propos de *Smoking* et *No Smoking* ; Entretien avec Clint Eastwood.
0.10 **Divertissement :** Bal du Moulin-Rouge. Avec les artistes et les musiciens du Moulin-Rouge.

CANAL PLUS

15.25 **Cinéma : Indochine.** ■■ Film français de Régis Wargnier (1991).
18.00 **Canaille peluche.** La Famille Addams.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** L'Année de la pub (et à 19.24).
19.17 **Flash d'informations.**
20.35 **Cinéma : Siméon.** □ Film français d'Euzhan Palcy (1992).
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Le Journal du cinéma.**
22.35 **Cinéma :** Poulet au vinaigre. ■■ Film français de Claude Chabrol (1985).

0.19 **Pin-up des créateurs.** Hervé Léger.
0.20 **Cinéma :** Time Bomb. □ Film américain d'Avi Nesher (1990).
1.50 **Concert :** Rod Stewart.
2.40 **Surprises.**

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire :** Sottovoce. De Claudio Pazienza (rediff.).
19.00 **Série :** The New Statesman. De Geoffrey Sax.
19.25 **Documentaire :** Europe sans frontière. Le contrôle des produits alimentaires, une cause perdue ?, de Detlef Schwarz.
20.28 **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma :** Le Temps des Gitans. ■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1988, v.o.).
22.55 ▶ **Magazine :** Macadam. Le roman du music-hall, documentaire de Pierre Philippe. 2. De 1930 à 1980.
23.55 **Documentaire :** Danser avec le volcan. Portrait de Susan Sontag, de Gero von Boehm (65 min).

M 6

14.20 **Magazine :** Destination vacances. Présenté par Jill Hamilton.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Code Quantum.**
19.00 **Série : Supercopter.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série :** Madame est servie.
20.35 **Magazine :** Ciné 6.
20.50 **Cinéma :** Karaté Kid 2. □ Film américain de John G. Avildsen (1986).
22.40 **Série : Le Saint.** Vendetta pour le Saint.
0.15 **Informations :** Six minutes première heure.
0.25 **Magazine : Culture pub.**
0.50 **Magazine : Jazz 6.** Bill Evans à Oslo.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le Grand Débat.** Peut-on se passer des paysans (2) ? Avec Edgar Pisani, Eric Fottorino, Jacques Julliard, Michel Leblanc, François Guillaume.
21.30 **Dramatique.** Pense-bêtes, d'Elise Orsenne (1).
22.40 **La Radio dans les yeux.** L'actualité des arts plastiques.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Daniel Arasse (Vermeer).
0.50 **Musique : Coda.** Les nuits de Visconti (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 5 avril salle Olivier-Messiaen en hommage à *Alain Lacombe*) : Concerto pour deux pianos en ut mineur BWV 1062, de Bach ; Clori e Mirtillo, de Scarlatti ; Lucia di Lammermoor, de Donizetti ; Variations sur un thème de Don Juan pour harpe, de Glinka ; Pièce pour flûte et piano, de Legrand, Concerto pour deux pianos en ut mineur BWV 1060, de Bach ; Un été 42, de Legrand ; Après un rêve, de Fauré ; Ariettes oubliées, de Debussy ; Chaconne pour harpe, de Haendel ; Sonate pour violon seul en fa mineur, de Bach ; Fantaisie pour violon et harpe, de Saint-Saëns ; Sextuor à cordes en si bémol majeur op. 18 (extrait), de Brahms ; Porgy Day, de Gershwin ; Etude pour guitare, de Carcassi ; Etude pour guitare, de Tarrega ; Un ami s'en est allé, de Legrand ; Ce sont des choses qui arrivent, de Lacombe ; La Chanson dans le sang, de Prévert ; La Chanson de Mandale, de Weill ; Madrigale, de Delerue.
23.09 **Ainsi la nuit.** Par Véronique Gasnier. Quintette pour clarinette, deux violons, alto et violoncelle en si bémol majeur op. 34, de Weber ; Sonate pour piano nº 10 en ut majeur K 330, de Mozart.
0.00 **L'Heure bleue.** Transatlantique, par Xavier Prévost. Patrick Muller, pianiste suisse, avec Samuel Joss, contrebasse, et Marcel Papaux, batterie.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Raymond Devos (« Le club de la presse »).

IMAGES

Dépaysement

Les lendemains de fête ronflent plus qu'ils ne chantent ! Gueules de bois, indigestions, enfants surexcités d'avoir veillé tard, parents exténués trop tôt réveillés, invités encombrants, météo morose : il faudrait une bonne dose d'imagination à la télévision pour étonner ses dévots avachis, les sortir de leur léthargie digestive. Or, ce n'est pas précisément l'innovation qui caractérise notre boîte à images.

Rétrospectives de l'année, bêtisiers, « Best of », strass, paillettes et films à grand spectacle composent l'ordinaire des fêtes. TF 1 a même renoncé à ses émissions plus intelligentes (« Reportages », « 7 sur 7 ») au profit de séries américaines et de divertissements attrape-tout. Le service public, en revanche, nous a conviés dimanche à un dépaysement plutôt original. S'étaient-elles donné le mot ou se rappelaient-elles que 1993 a été déclarée « Année des Indiens » par les Nations unies ? Toujours est-il que France 2 et France 3 ont toutes deux mis le cap sur l'Amazonie.

La Deux a ouvert la soirée avec un superbe documentaire d'Alain Kerjean et Alain Rastoin. En compagnie de l'ethnologue Jacques Lizot, qui a passé plus de vingt ans de sa vie à explorer le territoire des Indiens Yanomani au Venezuela, nous avons remonté la rivière Herita, affluent du fleuve Orénoque, vers sa source, à la recherche d'une civilisation perdue. Et sans doute vouée à disparaître, sous les assauts conjugués des missionnaires catholiques et du monde moderne. Sur la même chaîne, le journal de 20 heures a opportunément rappelé, en passant, que cent mille Indiens ont été massacrés en trente ans au Guatemala.

Le grand film a poursuivi cette réflexion sur l'Amazonie menacée, même si *la Forêt d'émeraude* pèche plutôt par simplisme. Là où le documentaire montre un peuple complexe, et pas totalement pacifique, malgré une société fondée sur le partage et l'échange, John Boorman succombe au mythe rousseauiste du bon sauvage. Beaucoup lui sera pardonné, toutefois, pour la beauté des images et la dimension onirique apportée au film par les scènes de possession (le garçon transformé en aigle).

France 3 a clôturé la soirée magistralement, avec la première partie du film de Bernard Giraudeau, *la Transamazonienne*. Documentaire insolite qui a permis à l'acteur, devenu cinéaste et baroudeur, de parcourir les 4 500 kilomètres de ce « *ruban rouge dans une prison verte* », seule route qui traverse la forêt d'est en ouest. Les Brésiliens l'appellent la *Transamargura*, la route des regrets. Se laisser dépayser en l'empruntant, l'espace d'un voyage irréel mais salutaire, met bien des choses en place.

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 28 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 **Série : Passions.**
6.28 **Météo** (et à 6.58, 8.28).
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.00 **Journal.**
7.20 **Club Dorothée Noël.** Transmutazors ; Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Reportage ; Invitée : la troupe du Cirque Baroque ; Transmutazors.
8.30 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée Noël.** Dragon Ball Z ; Ranma un demi ; Sailor Moon ; Max et Compagnie ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 **Feuilleton : Santa Barbara.**
12.00 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** Les Feux de l'amour.
14.30 **Série : Cannon.**
15.20 **Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.**
16.10 **Jeu : Une famille en or.**
16.40 **Club Dorothée Noël.** Charles s'en charge ; Trois filles à la maison ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série :** Hélène et les garçons.
18.20 **Série : Les Filles.**
18.50 **Magazine :** Coucou, c'est nous ! Invitée : Emma S.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.50 **Cinéma : Splash.** ■ Film américain de Ron Howard (1984).
22.50 **Divertissement : Ciné gags.**
22.55 **Téléfilm :** La Course contre le temps. De Dick Lowry.
0.30 **Journal et Météo.**
0.35 **Documentaire :** Embarquement porte nº 1. Liège.
1.00 **TF1 nuit** (et à 1.35, 2.35, 3.10, 4.10).
1.10 **Documentaire :** L'Aventure des plantes. La plante et la fourmi.
1.45 **Documentaire :** Histoires naturelles (et à 3.15). Chasser le naturel ; Star Fish.
2.45 **Série : Mésaventures.**
4.20 **Série : Côté cœur.**
4.45 **Musique.**
5.05 **Documentaire :** L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau.

FRANCE 2

6.00 **Sport : Départ du Rallye Paris-Dakar.** Paris-Chailley-Bordeaux (1re étape), en direct.
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton :** Amoureusement vôtre.
8.50 **Feuilleton :** Amour, gloire et beauté.
9.15 **Série : Tequila et Bonetti.**
10.05 **Série : Celia.**
10.50 **Dessin animé :** Les Mille et Une Nuits.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.30).
12.20 **Jeu : Ces années-là.** Invités : Michèle Laroque et Philippe Lefait.
12.59 **Journal et Météo.**
13.45 **INC.**
13.50 **Téléfilm : Prince Lazure.** De Danièle J. Suissa.
15.20 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.30 **Série : L'Enquêteur.**
16.30 **Série : Mac Gyver.**
17.20 **Magazine : Giga.** Avec les séries : Un toit pour dix ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel Air.
18.45 **Jeu : Un pour tous.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.45).
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma :** E. T. l'extraterrestre. ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1982).
22.50 **Cinéma :** Fortune express. ■ Film français d'Olivier Schatzky (1990).
0.20 **Journal et Météo.**
0.40 **Documentaire :** Chapeau, Barbra Streisand ! D'André Halimi.
1.30 **Journal du Rallye Paris-Dakar.**
1.50 **Théâtre :** La Crépuscule des lâches. Pièce et mise en scène de Jacques Delaporte et Martin Lamotte.
3.25 **Documentaire :** Hydrôle d'histoire.
3.35 **Dessin animé** (et à 4.55).
4.15 **24 heures d'info.**
5.05 **Série : Quo Vadis.**

FRANCE 3

7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour les petits loups.** Les Moomins ; Les Volbecs ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor.
8.00 **Les Minikeums.** Le Cristal magique ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Raconte-moi une chanson : Frère Jacques ; Denis la malice ; Les Entrechats ; Trois jours pour gagner ; Les Fables géométriques : Le rat qui s'est retiré du monde.
10.55 **Série : Hondo.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Sport : Rallye Paris-Dakar.** Première spéciale, en direct de Chailley.
14.25 **Série : Capitaine Furillo.**
15.20 **Série : La croisière s'amuse.**
16.10 **Téléfilm : Exoman.** De Richard Irving.
17.45 **Magazine :** Une pêche d'enfer. En direct du Rallye Paris-Dakar.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Rome, vue de l'intérieur*, de Joe Friedman, Mirella Caracciolo et Francesco Venturi ; *Venise éternelle*, de Philippe Sollers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Le Journal du Rallye Paris-Dakar.**
20.30 **Le Journal des sports.**
20.50 **Spectacle : L'élection de Miss France 1994.** Présenté par Julien Lepers, en direct du CNIT.
23.05 **Journal et Météo.**
23.35 **Documentaire :** Vincent Scotto. J'ai deux amours, de Viine Buggy et Alain Dayan.
0.30 **Divertissement :** Paradis-Latin, Viva Paradis. Spectacle de Jean Kriegel et Philippe Rondest. Chorégraphie de Molly Molloy. Musiques et orchestration de Jean-Daniel Mercier.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 **Pin-up des créateurs.** Hervé Léger.
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Canaille peluche.** La Légende de l'île au trésor.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 **Ça cartoon.**

8.05 **Magazine :** Télés dimanche (rediff.).
9.00 **Cinéma : Mambo Kings.** ■ Film américain d'Arne Glimcher (1991).
10.35 **Flash d'informations.**
10.40 **Surprises.**
10.50 **Cinéma : Mister Johnson.** ■ Film américain de Bruce Beresford (1990).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.29 **Pin-up des créateurs.** Hervé Léger.
12.30 **Magazine :** La Grande Famille. Les meilleurs moments.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma :** Poulet au vinaigre. ■■ Film français de Claude Chabrol (1985).
15.20 **Surprises.**
15.35 **Cinéma : IP 5.** ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1992).
17.30 **Documentaire :** Histoires de chats. Chats maudits, chats sacrés.
17.55 **Surprises.**
18.00 **Canaille peluche.** La Famille Addams.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine :** Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments.
19.15 **Flash d'informations.**
19.20 **L'Année du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : Croc-Blanc.** □ Film américain de Randal Kleiser (1991).
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : Grand Canyon.** □ Film américain de Lawrence Kasdan (1991, v.o.).
0.34 **Pin-up des créateurs.** Issey Miyake.
0.35 **Cinéma :** Les Trente-Neuf Marches. ■ Film britannique de Ralph Thomas (1959).
2.10 **Documentaire :** La Vie quotidienne des kangourous géants.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Feuilleton :** Le Grand Bellheim (2e partie, rediff.).
19.00 **Série : The New Statesman.**
19.30 **Documentaire :** Les Premiers Allemands sur la route des Indes. De Wolfgang Hedinger (1re partie).
20.28 **Chaque jour pour Sarajevo.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Le jeu mène-t-il le monde ? Reportages : portrait d'un trader ; Stage de formation ; Baunoto ; Les Ludos Pathios ; Le Millionnaire.
21.45 ▶ **Soirée thématique :** Vie publique, vie privée. Soirée proposée par Anne Andreu, Alexandre Boussageon et Alain Ferrari.
21.46 **Documentaire :** Haute Surveillance. D'Alain Ferrari.
22.45 **Cinéma :** Le Grand Chantage. ■■ Film américain d'Alexander Mackendrick (1957, v.o.).
0.20 **Documentaire :** L'Ere de la calomnie. D'Alain Ferrari.
0.40 **Documentaire :** Doubles Vies. D'Alain Ferrari (60 min).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
7.15 **Les Matins d'Olivier** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.30 **Musique :** Boulevard des clips (et à 10.05, 1.00, 5.50).
10.55 **Série : Daktari.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.35 **Série :** Les Routes du paradis.
13.25 **M 6 Kid.** La Guerre des tomates ; Conan, l'aventurier.
14.20 **Magazine :** Destination vacances. Présenté par Jill Hamilton.
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : L'Etalon noir.**
18.00 **Série : Code Quantum.**
19.00 **Série : Supercopter.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine :** Grandeur nature.
20.40 **Cinéma :** Un génie, deux associés, une cloche. ■ Film franco-italien de Damiano Damiani (1975).
22.40 **Série : Mission impossible.**
23.35 **Magazine : 1993,** par ici la sortie (rediff.).
0.30 **Informations :** Six minutes première heure.
0.40 **Musique : Flashback.**
2.30 **Rediffusions.** Voir et revoir la France (Paris) ; Made in France ; Cargo dans les îles ; Cheval, mon ami (Le temps des attelages) ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** L'accueil des proches à l'hôpital.
21.30 **Grand angle.** Une semaine dans un kolkhose (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Cuisine sur paroles (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Sarane Alexandrian (l'Erotisme au dix-neuvième siècle).
0.50 **Musique : Coda.** Les nuits de Visconti (2).

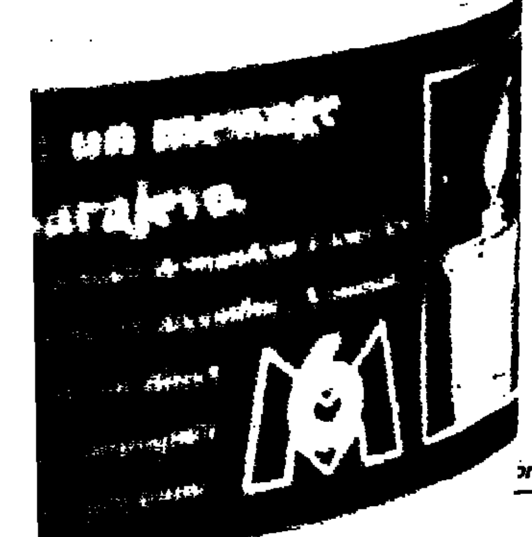
FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 26 novembre à Béziers) : Etudes pour piano, de Debussy ; Gaspard de la nuit, de Ravel ; Vingt regards sur l'Enfant Jésus, de Messiaen ; Sonate pour piano en si mineur, de Liszt, par Mikhail Rudy, piano.
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraleb. José Luccioni, ténor. Extraits d'œuvres de Puccini, Leoncavallo, Bizet, Verdi, Reyer, Harmon.
23.09 **Ainsi la nuit.** Par Véronique Gasnier. Sonate pour alto et piano nº 1 en fa mineur op. 120, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano nº 2 en ré majeur op. 58, de Mendelssohn.
0.00 **L'Heure bleue.** Carnets de route, par Philippe Carles. Invité : Hamel Belghoul, guitariste.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Alain Terzian, *président de l'Union des producteurs de films* (« Radio-Com »).





AU JOUR LE JOUR

Pendules

Certains chefs d'Etat ont parfois du mal à régler leur montre sur la pendule de l'Histoire. Benazir Bhutto ne retarde-t-elle pas un peu quand elle affirme que son pays, le Pakistan, doit avoir de bonnes relations avec tous les pays, sauf Israël?

Il faudrait qu'avec ses vœux de bonne année Bill Clinton lui envoie la photo de la poignée de main Begin-Arafat. C'était à Washington, dans le jardin de la Maison Blanche, le 13 septembre dernier. Au cas où d'autres événements auraient échappé à la dirigeante pakistanaise, dans un moment d'inattention, on pourrait lui signaler l'abandon du régime d'apartheid par l'Afrique du Sud. C'était le 22 décembre. Et, dans la foulée, on pourrait l'informer de la chute du mur de Berlin. Car il est bien tombé, le 9 novembre 1989.

PROCYON

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

«Guerre des Bhutto» au Pakistan

La bégum Nusrat Bhutto et sa fille Benazir viennent de rompre durement à propos du destin de l'un des membres de la famille : Murtaza, le frère cadet du premier ministre *(page 3)*.

La Serbie après les élections

Au lendemain des élections (on votait à nouveau dimanche 26 décembre dans plusieurs circonscriptions à la suite de l'annulation de certains résultats pour «irrégularités»), le Parti socialiste serbe de Slobodan Milosevic, qui ne devrait pas atteindre la majorité absolue au Parlement, pourrait former un gouvernement minoritaire *(page 4)*.

Italie : la croisade de Silvio Berlusconi

Le géant des médias italiens, Silvio Berlusconi, a lancé une croisade pour empêcher un pôle progressiste, constitué autour du PDS (ex-PCI), de remporter les prochaines élections législatives *(page 5)*.

SOCIÉTÉ

Escroquerie à Angoulême

Un employé modèle du Crédit mutuel du Sud-Ouest, à Angoulême, a disparu après avoir fait, dans les caisses de la banque, un «trou» de près de 75 millions de francs *(page 8)*.

SPORTS

Départ du Paris-Dakar-Paris

Pour la première fois, l'arrivée de cette épreuve qui ne traversera que cinq pays (France, Espagne, Maroc, Mauritanie et Sénégal), sera jugée en France, le 16 janvier à Euro Disney, après 13 500 km parcourus *(page 9)*.

CULTURE

Un entretien avec Charles Trenet

Inlassable, primesautier, comme ressourcé par trois semaines de galas au Palais des congrès, Charles Trenet n'est pas près de «tirer sa révérence» *(page 11)*.

Les fables sculptées de Flanagan

Il y a du La Fontaine dans la sculpture de Barry Flanagan. L'exposition du Musée des beaux-arts de Nantes le montre au plus haut point. Chaque œuvre, jusqu'aux plus simples en apparence, aux plus abstraites, aux plus énigmatiques, est une fable *(page 11)*.

ÉCONOMIE

CFDT : Nicole Notat renforce son autorité

Quatorze mois après le tumultueux limogeage de Jean Kaspar, Nicole Notat s'est imposée au poste de secrétaire général de la CFDT, en renforçant l'engagement de la centrale dans un syndicalisme qui privilégie l'emploi et la négociation *(page 12)*.

COMMUNICATION

Etats-Unis : le football américain à la télévision

La vente des droits de diffusion des matchs de football américain donne lieu, aux Etats-Unis, à des surenchères entre les quatre grands réseaux nationaux de télévision *(page 13)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté I à VIII

Demain

Sciences-Médecine

L'apoptose, cette destruction physiologique des cellules, apparaît aujourd'hui impliquée dans le sida, certains cancers, l'infarctus du myocarde et différents processus dégénératifs. Pourquoi?

Le numéro du «Monde» daté 26-27 décembre 1993 a été tiré à 441 945 exemplaires

La pollution des plages de l'Atlantique

M. Barnier veut renforcer le contrôle des bateaux

Pesticides, engins explosifs, fûts d'acétone, plaques d'hydrocarbures : du Pas-de-Calais aux Pyrénées-Atlantiques, la façade maritime est touchée par diverses pollutions. Michel Barnier, ministre de l'environnement, a souhaité, dimanche 26 décembre sur France-Info, «un renforcement des contrôles et du suivi des bateaux».

Sachets de pesticides, par centaines de kilos, sur les rivages du Pas-de-Calais, détonateurs pyrotechniques, par milliers, sur les plages des Côtes-d'Armor aux Pyrénées-Atlantiques, fûts d'acétone, par dizaines, et plaques d'hydrocarbures sur le littoral de la Vendée : pratiquement toute la façade maritime, du nord au sud-ouest de la France, a continué de recevoir, en cette période de Noël, des cadeaux empoisonnés et des colis piégés, dont la manipulation est par nature dangereuse.

Michel Barnier, ministre de l'environnement, s'est irrité, dimanche 26 décembre sur France-Info, de *«voir transformer nos plages en dépotoirs de produits qui arrivent d'on ne sait où»*. Il s'est prononcé pour *«un renforcement des contrôles et du suivi des bateaux»*, afin de *«savoir exactement quel type de cargaison est transporté»*. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, du transport et du tourisme, avait également insisté (*le Monde* du 25 décembre) sur la nécessité de renforcer les règles internationales en vigueur et de les étendre au-delà de la limite actuelle des eaux territoriales (12 milles, soit environ 22 kilomètres, des côtes). Constats et vœux pieux en l'état actuel des choses : l'Organisation maritime internationale (OMI), si tant est qu'elle se range aux propositions françaises, ne devrait pas se réunir avant mai 1994...

En attendant, la situation s'est aggravée durant le week-end de Noël : s'ajoutant à la tonne de pesticides déjà recueillie, après que le *Sherbro*, navire français, eut perdu une partie de sa cargaison, 7 000 poches de plastique renfermant le même produit toxique ont été ramassées, samedi et dimanche, sur les plages du Pas-de-Calais, notamment au Touquet et à Etaples.

Dans le même temps, la «marée» d'engins explosifs, censés provenir d'un conteneur tombé du cargo chypriote *M/V Marie-H.*, s'est étendue : les huit départements du littoral atlantique étaient, lundi 27 décembre, touchés, et les préfets de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont, après ceux du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Atlantique, de la Vendée et de la Charente-Maritime, interdit l'accès du rivage aux promeneurs.

Selon les services de sécurité, les arrêtés préfectoraux ont été, dans l'ensemble, bien respectés par les vacanciers de Noël, même si les gendarmes ont dû, parfois, faire preuve d'autorité, comme en Charente-Maritime. Pour la première fois, deux détonateurs ont été découverts sur deux plages des Côtes-d'Armor, mais, compte tenu des vents et des courants, les autorités estiment qu'il pourrait s'agir de l'œuvre d'un mauvais plaisant...

Une nouvelle pollution s'est ajoutée, samedi 25 décembre, à celle provoquée par les pesticides et les engins explosifs : quatre fûts d'acétone pure – produit volatil et inflammable – ont été récupérés en mer, dimanche, par la marine nationale, au large de Bretignolles-sur-Mer. Sur cette plage de Vendée, une soixantaine de fûts identiques, dont l'origine est encore inconnue, ont également été retrouvés, mais vides.

Dans ce même département, des plaques d'un hydrocarbure lourd, agglomérées à du goémon, ont souillé des rivages de l'île d'Yeu. Cet hydrocarbure pourrait provenir du dégazage d'un navire. *«Les amendes ne sont pas assez dissuasives»*, a commenté Alain Gautier, récent vainqueur du Vendée Globe, tour du monde à la voile en solitaire.

Tempête et droit

Il est commode de mettre sur le compte des «fortunes de mer», des colères de la nature ou simplement du hasard, les accidents qui depuis quelques semaines alimentent la chronique maritime dans la Manche, le golfe de Gascogne ou la Méditerranée. Tous les systèmes de transports, en dépit des progrès techniques réalisés sur les bateaux et de la compétence des hommes chargés de les gérer, sont plus ou moins dépendants du vent, de la neige, du froid ou des chaleurs torrides.

Il reste que les pertes de cargaison en pleine mer posent un problème particulier. Au moment du chargement des marchandises dans les ports, c'est en général le second capitaine qui a la responsabilité des opérations et qui doit donc avaliser le travail des dockers et des entreprises de manutention (place des marchandises selon leur nature ou leur densité, leur destination et les exigences d'équilibre du navire). Des règlements internationaux, négociés dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI), dont le siège est à Londres, fixent les conditions de transport et de conditionnement de toutes les marchandises dites dangereuses, classées en plusieurs catégories.

Certains navires transportent tout leur fret dans des cales fermées : cargos acheminant des céréales, du minerai ou des produits réfrigérés, pétroliers, méthaniers. D'autres peuvent aussi placer des cargaisons à l'air libre, sur le pont aménagé à cet effet. On parle d'un transport «en pontée». Ce peut être le cas par exemple pour l'acheminement des bois d'Afrique en grumes ou des bois sciés d'Europe du Nord. Mais – et c'est, semble-t-il, ce qui est en cause avec les produits chimiques et les détonateurs qui ont été retrouvés sur les côtes françaises – on est tenté de mettre aussi en accusation les navires porte-conteneurs. Ces cargos sont souvent chargés sur plus de dix «étages», dont cinq ou six «en pontée». Les systèmes d'arrimage sont conçus pour résister à des mouvement de tangage et de roulis, et les boîtes sont encastrées les unes dans les autres. Mais il peut arriver qu'un écart de cap, une vague forte et inattendue ou l'écrasement d'un conteneur par désarrimage des produits provoque l'effondrement du «château de cartes».

La France réclame depuis longtemps à l'OMI que les commandants de navires qui transportent des marchandises dangereuses et qui passent au large de ses côtes – notamment au large d'Ouessant, là où existent, pour faciliter la circulation maritime, des routes à sens unique – aient l'obligation de déclarer aux autorités de surveillance maritime la nature de leur cargaison. Jusqu'à maintenant cette déclaration est «recommandée» mais pas obligatoire.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Après de fortes chutes de neige

Risques d'avalanche majeurs sur les Alpes et les Pyrénées

Les abondantes chutes de neige tombées sur les Alpes et les Pyrénées, depuis le 23 décembre, ont provoqué une série d'avalanches. L'épaisseur du manteau neigeux, qui atteint près de 2 mètres à 2 500 mètres d'altitude, rend très préoccupante la situation dans certains villages malgré le travail effectué par les services des pistes.

Un skieur toulousain, âgé de cinquante ans, a été tué, dimanche 26 décembre, emporté par une coulée de neige près de Gourette (Hautes-Pyrénées). Dans les Alpes, une avalanche s'est déclenchée, naturellement, le 26 décembre sur la face nord de l'aiguille du Goûter, située sur la commune des Houches, dans la vallée de Chamonix (Haute-Savoie). Une importante masse de neige poudreuse qui s'est détachée du glacier du Borgeat s'est immobilisée 2 000 mètres plus bas après avoir déraciné des arbres et abattu des pylônes électriques haute tension. Le souffle de cette avalanche a endommagé plusieurs habitations, bousculé des véhicules mais il n'a fait aucune victime. La commission de sécurité de la commune des Houches, qui s'est réunie dimanche soir, conseille à la population, compte tenu des risques persistants de *«fermer tous les volets des habitations, de dormir au rez-de-chaussée des maisons et dans leur partie aval, et de ne pas se promener en dehors du village»*. En effet d'autres avalanches peuvent à tout moment se déclencher dans la vallée de Chamonix qui compte une centaine de couloirs particulièrement menaçants.

Dans la station des Deux-Alpes (Isère) un skieur norvégien a été emporté alors qu'il évoluait en dehors des pistes. Il a été dégagé vivant mais il souffre de contusions multiples. – *(Corresp.)*





Le Monde

L'écologie du caniveau



Dans la lutte contre l'éternelle nuisance que représentent les déjections canines, les municipalités rivalisent d'imagination, en jouant de l'incitation et de la répression. Avec des résultats souvent peu visibles...

page II

Lettre de Tokyo



A peine la libéralisation des importations de riz est-elle annoncée que les réseaux d'achat sont en place : les fameuses Sogo Shosha, ces sociétés de commerce omniprésentes au Japon, ont tout prévu, écrit Philippe Pons.

page VII

Parfumerie : l'exception

ROGRESSION
(milliards de francs)
11,2
23
27,5

En cette fin d'année, un secteur affiche, contrairement à d'autres, une bonne santé : les parfums et cosmétiques, ces adjuvants anti-crise. Les marques françaises s'exportent comme aux beaux jours.

page VIII

L ' E C O N O M I E

« LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1993 »

L'Europe en berne

L'ANNÉE 1993 aura été marquée par la confirmation du redécoupage géographique de l'économie mondiale. Au traditionnel antagonisme Nord-Sud s'est substitué un bras de fer Est-Ouest et un reclassement des bons et mauvais élèves de la croissance à partir de lignes de fractures qui zigzaguent désormais au cœur même des continents. Le monde possède à présent ses «nouveaux riches», sacrés champions de l'expansion avec des taux de croissance souvent compris entre 5 % et 10 % l'an. Ils ne viennent pas d'Amérique, qui compte sur ses voisins pour conforter la reprise. Encore moins d'une Europe engluée dans la récession, les convulsions de la crise yougoslave et la banqueroute des pays de l'ex-URSS.

Redécoupage

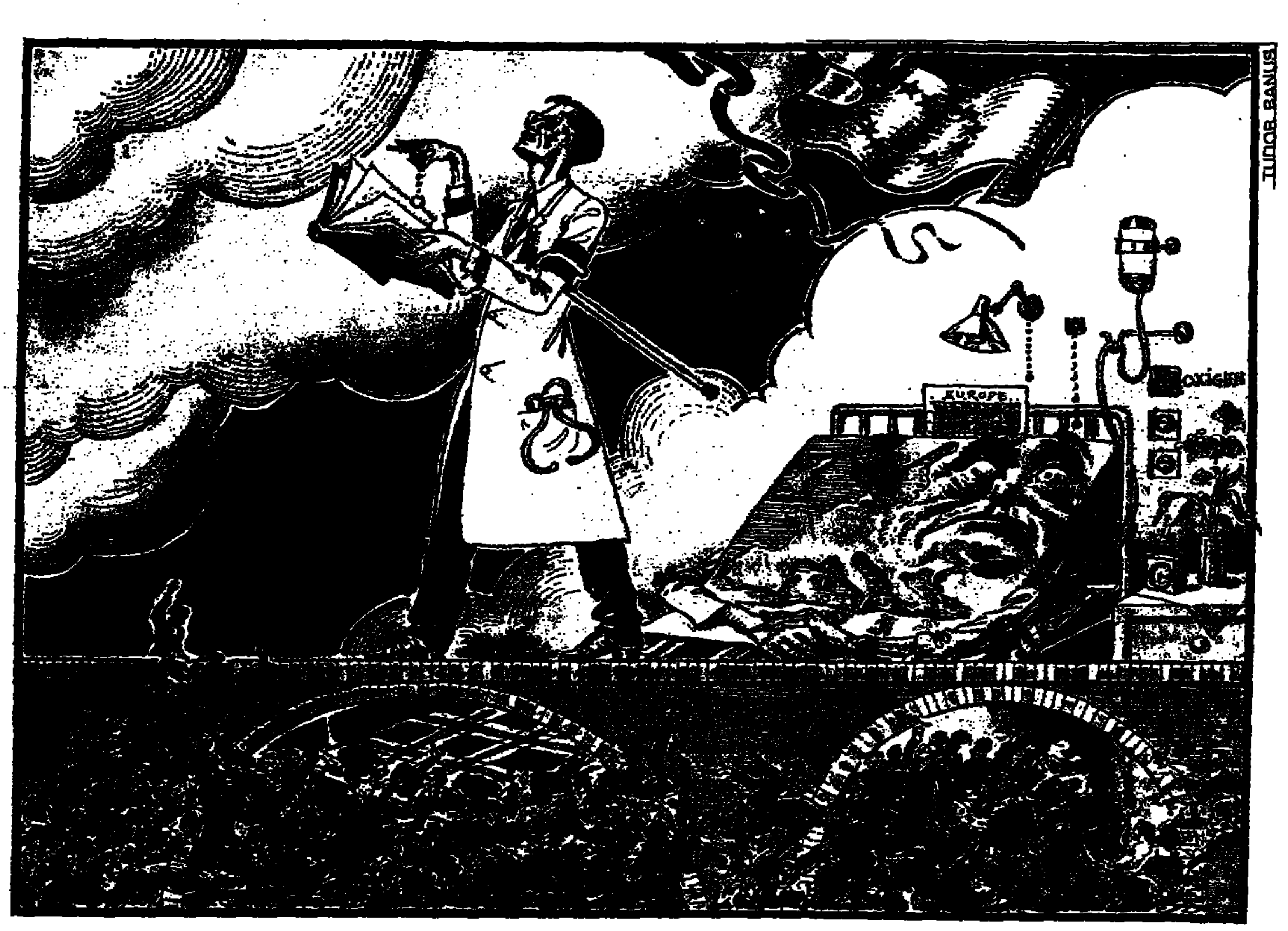
Non, ces «dragons» sont asiatiques. Ils se nomment Taïwan, Hongkong, Macao, Malaisie, Singapour et composent pour les trois premiers d'entre eux cette «Grande Chine» qui rivalise désormais avec Pékin. Etendue à l'ensemble de la zone Asie-Pacifique, cette région a tout à gagner de l'accord *a minima* conclu à la mi-décembre entre les pays membres du GATT, l'autre grand événement de l'année, après la ratification, quelques semaines plus tôt, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Ce sont ces nouveaux enjeux, ainsi que les principaux événements intervenus sur la scène économique internationale au cours des douze mois écoulés que passe en revue le *Bilan économique et social 1993* (1).

Dans son vaste chapitre consacré à l'économie française, confrontée à la plus grave crise qu'elle ait connue depuis trente ans, le *Bilan 1993* détaille les informations permettant de comprendre le décalage persistant entre des *«fondamentaux»* globalement positifs et le record absolu de pessimisme qui caractérise actuellement le moral des Français.

Josée Doyère et Serge Marti

(1) «Le Monde Dossiers et documents». *Bilan économique et social 1993*. Parution : lundi 17 janvier 1994. Prix : 49 F. 200 pages.



L'Allemagne et le traité de Maastricht

Où se trouvera la Banque centrale européenne en 2010 ?

La ratification du traité de l'Union européenne par l'Allemagne s'est faite après une révision de la Loi fondamentale et un arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe qui ont donné rang constitutionnel à l'objectif de stabilité des prix assigné à la Banque centrale européenne... Une bombe à retardement qui pourrait à terme remettre en question toute la construction européenne.

par KLAUS REEH (*)

EN 1966, la France décidait de quitter le commandement militaire intégré de l'OTAN. Que faire du siège de l'OTAN, qui se trouvait à ce moment-là à Fontainebleau ? Il fallait lui trouver un autre ancrage. On décida donc d'installer l'OTAN à Bruxelles. Pourquoi cette vieille histoire ? Tout simplement parce que la même chose peut arriver à l'union monétaire et sa future Banque centrale européenne (BCE). Une blague ? Pas du tout !

Il y a quelques semaines, le conseil européen extraordinaire fêtait dans la morosité l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, que l'Allemagne venait de ratifier après le «feu vert» de sa Cour constitutionnelle. A l'occasion de cette fête, le conseil européen a choisi Francfort comme futur siège de la BCE. La joie était telle que personne ne semble avoir lu l'arrêt de la Cour constitutionnelle allemande. Personne n'a donc pris conscience de la bombe à retardement qui se cache derrière cet arrêt. De quelle bombe s'agit-il ?

Janvier 2005. La monnaie unique a été introduite quatre ans plus tôt. Les Etats membres ont pris un léger retard du fait d'un manque de convergence constaté par le Bundestag en 1998, et ce n'est que deux ans plus tard que le Parlement allemand a donné son autorisation d'introduire la monnaie unique, le taux d'inflation des Etats membres éligibles ayant atteint 2,3 % en 1999 et les déficits budgétaires n'ayant pas dépassé 3 % du PIB. Bien entendu, le Royaume-Uni a choisi de ne pas participer et, comme prévu par le traité, certains Etats n'ont pu se joindre à la monnaie unique faute de convergence. La BCE gère donc depuis 2001 une monnaie unique à onze et non à seize. L'élargissement de l'Union européenne aux pays nordiques et à l'Autriche a bien eu lieu en 1997.

La BCE vient de publier, comme chaque année, le taux d'inflation annuel de la monnaie unique, et pour la troisième année consécutive, ce taux a dépassé 5 %. Un certain M. Brunner, citoyen allemand, qui connaît bien l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 1993 parce qu'il était à l'origine de cet arrêt, se dit à ce moment : «Mir reicht's, *ça suffit*, enough is enough... *on me pille : ma banque me verse 4 % d'intérêt, le fisc m'en prend la moitié, et l'inflation détruit plus de 5 % de la valeur de mon épargne. La BCE ne remplit pas sa mission.*» Il dépose plainte devant la Cour constitutionnelle sur la base d'une violation présumée de ses droits de propriété, qui font partie de ses droits civiques. Pour un lecteur français, il doit sembler très curieux qu'un citoyen puisse se plaindre de l'inflation à la Cour constitutionnelle. Je dois admettre qu'il s'agit d'une nouveauté constitutionnelle allemande introduite à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht.

Auparavant, les citoyens allemands n'avaient pas la possibilité de s'en plaindre. Ils ne l'ont pas encore aujourd'hui. Mais ils l'obtiendront, dans l'union monétaire, à la suite de la réforme constitutionnelle allemande de 1992. En deux mots, tant que le deutschemark continue d'exister et que la Bundesbank le gère, les citoyens ne peuvent pas se plaindre, mais, dès que l'on se trouve avec une monnaie unique gérée par la BCE, ils peuvent le faire.

Pour mieux comprendre cette réforme constitutionnelle et sa signification, quelques explications sont nécessaires.

Lire la suite page VII

(*) Fonctionnaire de la Commission européenne, actuellement en détachement en France.

MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

L'écologie du caniveau

Faute de civisme de la part des propriétaires de chiens, les déjections sont un véritable problème de salubrité publique, et un casse-tête pour les municipalités

ETONNANT spectacle dans les rues d'Amiens le mois dernier : quatre étudiants, déguisés en chiens, ont distribué trois mille pelles gratuites aux propriétaires de toutous ! Objectif : garder les trottoirs propres. Pour y parvenir, la ville a décidé d'en appeler au civisme de ses administrés, moyennant un investissement hors taxe de 9 000 francs – chaque « pelle trottoir propre », avec ses dix sachets biodégradables, est facturée 3 francs. Relayée par une campagne d'affichage, l'opération a connu un tel succès que mille pelles supplémentaires ont été mises à disposition dans les mairies de quartier.

Particulièrement dorlotés, les 18 200 chiens officiellement recensés à Amiens bénéficient déjà de huit « espaces sanitaires », appelés « canipropres », spécialement conçus pour recevoir leurs déjections. Une solution qui, depuis quatre ans, a fait ses preuves à Mulhouse, où, sur les conseils de l'Association française pour l'insertion et la recherche pour l'animal de compagnie (AFIRAC), une soixantaine d'espaces du même type, baptisés là-bas « canisites », ont été installés en concertation avec les riverains. Soit un investissement, à raison de 10 000 francs l'unité, de 600 000 francs.

SALUBRITÉ • Heureux chiens d'Alsace qui ont pris l'habitude fort civique d'aller se soulager dans ces étranges bacs à sable d'une dizaine de mètres carrés, esthétiques à souhait (faits de rondins de bois et habillés de verdure), *« nettoyés deux fois par jour et traités chaque fin de semaine avec un produit odorant »*, assure Dominique Keller, responsable de la section propreté à la ville de Mulhouse ! Résultat : les fameux « canisites », installés dans les rues, en bordure de trottoir, sur les places publiques ou à côté d'un container à verre, recueillent 60 % des excréments canins.

La question des déjections canines est devenue un véritable problème de salubrité publique... et de respect d'autrui, dont les grandes villes se préoccupent depuis déjà quelques années. Comme dit Anne-Marie Couderc, adjoint au maire de Paris chargé de la propreté, *« l'écologie, ce n'est pas seulement au niveau planétaire, ça commence pour tous les citadins dans leur rue, dans leur quartier »*. C'est dans la capitale, où vivent 200 000 à 300 000 chiens, que le problème se pose de la façon la plus aiguë. Pour traiter la pollution canine, la Ville de Paris a fait appel, dès 1982, à la société Trottoirnet, filiale de Jean-Claude Decaux qui, six jours sur sept, mobilise plus d'une centaine de « caninettes », les fameuses motos vertes pourvues d'un énorme aspirateur, qui nettoient 2 400 kilomètres de rues par jour.

« C'est le moyen le plus efficace puisque nos motos peuvent se glisser sur des trottoirs de 80 centimètres de large », souligne Dominique Bellanger, adjoint au directeur technique de Trottoirnet. Mise à part une relative accalmie pendant l'été *(« lorsque les chiens partent en vacances »)*, l'activité des « motocrottes » ne connaît pas de répit. Efficace, la formule a été adoptée par d'autres communes en banlieue parisienne (Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Montrouge, Puteaux...) et ailleurs (Tours, Orléans, Nice, Bordeaux...).

CONTRAVENTIONS • *« Pourtant*, affirme Anne-Marie Couderc, *la meilleure logistique ne peut pas remplacer le civisme. »* En clair, Paris n'entend pas non plus faire l'impasse sur les solutions préventives. D'où les appels répétés à la bonne volonté des amis des bêtes.

« Charte du chien propre », campagnes d'affichage déclinées en trois temps au printemps 1992 et répétées en 1993 *(« Vous trouverez sûrement un moyen de lui apprendre le caniveau » ; « S'il ne pense pas au caniveau, pensez à ramasser » ; « Plutôt que de payer 600 francs, ramassez ou apprenez-lui le caniveau »)* : tous les moyens sont bons pour sensibiliser le grand public. En juin 1992, la capitale est donc passée à une politique plus répressive qui consiste à verbaliser les impudents qui laisseraient leur compagnon à quatre pattes se soulager sur le trottoir, et ce en vertu de l'article 99-6 du règlement sanitaire du département de Paris. En 1993, 450 contraventions (à 600 francs) ont été dressées.

« Toutes les grandes villes occidentales verbalisent », souligne Jean-Louis Gandelot, ingénieur en chef de la section nettoiement de Paris. A Londres comme à Rome, le montant de l'amende oscille entre 150 et 500 francs, 600 francs à New-York et... 4 000 francs français à Genève ! A en juger par le piètre état des trottoirs parisiens, les inspecteurs de la propreté sont sans doute trop cléments... D'autant que, d'après un sondage de la ville de Paris, six propriétaires de chiens sur dix approuvent le principe de l'amende.

Philippe Baverel

HUMEUR • par Josée Doyère

Demain

EN ces derniers jours de l'année morose que nous venons de vivre, j'ai envie de faire un rêve, d'imaginer que tout va se passer comme cela devrait se passer si les êtres humains – au lieu de tout faire pour que la planète explose, se consume ou se pourrisse – avaient décidé une bonne fois d'agir ensemble pour que – *soyons réaliste* – ça s'améliore un peu, rien qu'un peu...

Demain, les chefs d'entreprise, faisant preuve d'imagination et d'inventivité, vont consacrer leurs forces à chercher d'autres gains de productivité que la réduction des coûts salariaux... Grâce à cet effort de chacun, la machine redémarrera, plus sûrement et plus rapidement qu'avec l'aide de l'Etat, même la plus massive... Et les pays de la vieille Europe pourront panser leurs plaies et penser aux vrais problèmes de la planète : la faim, le sida, l'épuisement des ressources, la recherche de la paix...

Demain, parce que la satisfaction des besoins élémentaires du plus grand nombre apportera de l'activité à tous, les vieux pays européens (comme la France, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne) n'auront plus à se torturer l'imagination pour réduire les prestations sociales... Demain, grâce aux pressions du Congrès (qui aura obligé Bill Clinton à améliorer son projet), le pays le plus riche du monde sera doté d'une protection sociale digne de lui... Demain, la grande et riche Amérique ne connaîtra plus la honte d'avoir la mortalité infantile d'un pays du tiers-monde.

Demain, les organismes internationaux créés pour aider les pays en voie de développement chercheront vraiment les moyens de leur croissance et les aideront à sortir du cercle vicieux dans lequel un système devenu fou les a enfermés. Demain, les cours des matières premières permettront à ces pays, qui en sont riches, de payer leurs dettes et le service de la dette... Demain, chaque franc, chaque dollar d'aide servira à autre chose qu'à payer au FMI... les intérêts des francs et des dollars prêtés naguère... Demain, l'Afrique cessera de s'enfoncer dans la misère et dans la maladie, tandis que quelques-uns vivront dans l'opulence.

Demain, le Japon retrouvera sa santé économique et les « dragons » du Sud-Est asiatiques, nouveaux miraculés du développement, regarderont la Chine autrement que comme une proie à dévorer.

Demain, la pègre et les mafias, avant-garde immonde de la liberté, cesseront de régner dans les pays de l'Est tout nouvellement revenus à l'économie de marché... Demain, la corruption enfin balayée, le monde des affaires et celui de la politique redeviendront ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être : des lieux propres où se fabrique l'avenir de la cité.

Demain, l'ensemble des pays redevenus riches organiseront la collecte et la répartition des vertigineuses sommes nécessaires à la remise à flot des économies dévastées, des pays de l'Est à l'Ethiopie, de la bande de Gaza à l'Amérique latine, et j'en passe... Aujourd'hui, je viens de lire le dernier rapport de l'OCDE : montée du chômage, récession japonaise, lente reprise. Le réveil est dur. On ne devrait jamais rêver. ■

LA COTE DES MOTS

Expertise

« Chacun sa vérité », a écrit Pirandello. Et ce lieu commun s'applique évidemment, entre autres, à la langue. Entre les ultra-puristes qui refusent toute évolution et critiquent la moindre invention langagière d'un écrivain ou d'un journaliste, d'une part, et les super-laxistes, d'autre part, qui entérinent sans grande réflexion les néologismes les plus blâmables, s'étagent toutes les nuances de la pensée linguistique.

Ainsi, dans la très intéressante revue *Défense de la langue française* (nº 170, novembre-décembre 1993) publiée par l'association du même nom (1), voit-on attaqué l'emploi d'*expertise* au sens de « compétence » – une acception usuelle pour le terme anglo-américain homographe.

Pourtant, selon le Grand Robert, *expertise* peut être utilisé sans remords au sens de « qualité d'un expert », d'« expérience », de « connaissances », etc., cette signification étant *« conforme à l'étymologie et à la morphologie »*. En effet, il s'agit d'un retour à des sens usités au quatorzième siècle en français – « habileté, adresse, expérience... » –, mais bien perdus de vue depuis.

Quelle que soit l'estime que nous portons aux lexicologues et lexicographes de Robert et de Larousse, nous rejoindrons l'opinion de l'auteur de l'article de *DLF* quand il estime que cet emploi « néologique » n'*« a aucune raison d'être »* et, surtout, qu' *« il n'apporte rien, tout juste du vague »*. Habituées aux acceptions de « rapport d'un expert » et de « estimation effectuée par un expert », nombre de personnes, lisant des formules du type *« l'expertise du cambiste »*, peuvent penser qu'il s'agit d'une mise en examen... ou d'un bilan de santé ! (Nous n'irons pas jusqu'à l'autopsie...)

Jean-Pierre Colignon

(1) Défense de la langue française, 8 rue Roquépine, 75008 Paris.

LIVRES

Le grand scoop de l'année

Un consultant américain nous « apprend » que les pays industrialisés ont maîtrisé l'inflation et qu'ils vont retrouver la croissance

LE GRAND BOOM DE 1994
de Harry Dent
Ed. First/Businessman,
284 pages, 139 F.

DANS la morosité ambiante, ce livre d'un consultant américain tranche incontestablement. N'annonce-t-il pas, presque pour demain, un boom économique sans précédent ? Au moment où, soumis au feu roulant des critiques, le prévisionniste est une espèce en voie de disparition, Harry Dent, lui, n'hésite pas. Armé de ses seuls *« modèles prévisionnels »*... et d'un sens commercial aigu, il nous décrit, continent par continent et presque année par année, avec juste ce petit flou qui ne manquera pas de faire sérieux, l'avenir économique de la planète. Ce n'est pas tout. Il livre aussi, inclus dans le forfait, un véritable guide des placements ou des stratégies que chacun, individu ou entreprise, devra mettre en œuvre s'il veut tirer le meilleur parti du *« plus grand boom de l'Histoire »*. En un mot, Harry Dent est un Nostradamus de l'économie doublé d'un Baedeker du business !

NAISSANCES • Son scénario pour les vingt prochaines années est assez simple à résumer. Tout commence par une récession, plus qu'une récession d'ailleurs, une véritable déflation initiée par l'implosion financière du Japon. C'est là, bien sûr, qu'il faut faire attention et avoir la bonne idée de racheter les immeubles et les actions dont les prix vont s'effondrer... car ils remonteront demain ! Très vite, aux Etats-Unis et en Europe en tout cas, la déflation va céder la place au boom. Et alors, comme le dit Harry Dent : *« Attachez vos ceintures ! »*.

Pourquoi ? La démographie est ici décisive. Une analyse arithmétique approfondie du passé a montré à Harry Dent que l'évolution des naissances explique beaucoup de choses en économie. Si vous regardez attentivement les vagues de naissances qui se sont succédé sur un siècle, vous constaterez, avec lui, qu'elles se répètent quelques décennies plus tard... dans les cours de la Bourse. A une explosion de naissances succède, avec une quarantaine d'années de décalage, un boom boursier.

Pourquoi une quarantaine d'années ? Tout simplement parce que c'est à peu près le temps qu'il faut pour que la consommation d'un individu s'épanouisse : en moyenne, l'Américain achète son deuxième logement à quarante-trois ans et dépense dans les années qui suivent à un rythme particulièrement soutenu pour l'équiper. Or l'arithmétique nous dit qu'à 1994, pour ceux qui sont nés en 1951 justement, correspond la vague de naissances la plus forte du baby-boom américain. Dès l'an prochain donc, aux Etats-Unis, ces générations de consommateurs très nombreuses entrent dans la force de l'âge.

A cette onde de choc sur la consommation, résultat de l'explosion démographique de l'après-guerre, s'ajoute la maturation d'une vague d'innovations technologiques. Là encore l'analyse attentive du passé révèle qu'une « courbe en S » rythme la diffusion des biens de consommation. après une phase d'incubation assez longue, pendant laquelle le cercle des utilisateurs d'un objet nouveau s'élargit très lentement, la vitesse de diffusion s'accélère fortement pour ne ralentir qu'à l'approche de la saturation du marché.

Or une série de produits – pensez au téléphone cellulaire, au télécopieur... – sont en train d'achever aujourd'hui leur phase d'incubation. Demain ils deviendront objets de consommation de masse. Le boom du siècle résultera ainsi de cette conjonction exceptionnelle de la technologie – l'offre – et de la démographie – la demande –, toutes deux particulièrement favorables à la croissance économique. Qu'en penser ? Ecrit à la manière d'un boniment de foire, le livre surprendra le lecteur européen.

Mais, après tout, écrire précieux n'est pas forcément gage de sérieux ! D'ailleurs, beaucoup des pronostics de Dent sont difficiles à contester : l'idée, par exemple, que l'inflation est durablement maîtrisée dans les pays occidentaux ou que la démographie aura demain des effets puissants sur l'économie... Ce sont là des points largement acceptés par beaucoup – faut-il le dire ? – depuis plusieurs années.

TERRIBLE • Autour de ces idées, Dent développe toutefois des raisonnements spectaculaires dont les ressorts laissent souvent perplexe. Il est, en effet, toujours difficile de comprendre comment l'évolution démographique des prochaines années peut être favorable aussi bien à la consommation... qu'à l'épargne.

Notre auteur arrive ainsi à des prévisions péremptoires... et forcément risquées. Ainsi, l'année 1993 – le livre est paru aux Etats-Unis il y a à peine un an – devait être, pour l'économie américaine, une année terrible : baisse de 20 % du niveau des prix, taux d'intérêts obligataires à 10 %, 800 milliards de dollars de déficit budgétaire... On en est heureusement très loin !

Que reste-t-il alors ? Beaucoup de faits, d'analyses, de conseils brossés dans un certain désordre et tenus ensemble par le pouvoir de conviction dont dispose Harry Dent. Un livre qui nous dit que nous avons tout pour être prospères... et qui prédit que nous finirons bien par y arriver. A offrir en cadeau de fin d'année à des amis qui aimaient être confortés dans leurs décisions par Mme Soleil et qui sont aujourd'hui en manque... Si vous êtes sûr toutefois qu'ils ne sont pas de trop chauds partisans de l'« exception culturelle » !

Anton Brender

NOTES DE LECTURE

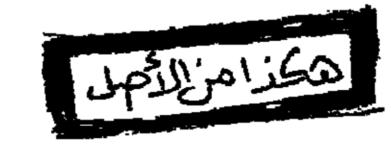
Pour économistes bibliophiles

La bibliophilie a été un passe-temps d'économistes (Keynes ou Hayek, par exemple), et certains de leurs ouvrages (comme la première édition de *De la richesse des nations*, d'Adam Smith) figurent parmi les livres les plus recherchés des collectionneurs. Reprenant cette double tradition, des universitaires allemands (Horst Claus Recktenwald, de Nuremberg, puis Bertram Schefold) ont entrepris de publier une collection de fac-similés des éditions originales de grands classiques de l'économie – donc dans la langue d'origine (1). Chaque volume, tiré à 500 ou 1 000 exemplaires, est accompagné d'un fascicule de commentaires dus à des économistes ou des historiens, allemands, britanniques, américains ou français – malheureusement en allemand.

Sur les cinquante ouvrages publiés, figurent six français : l'*Essai sur la nature du commerce* de Robert Cantillon (1755), les *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses* de Cournot (1838), la *Physiocratie* de Quesnay (1767-1768), le *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say (1803), les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* de Turgot (1769-1770), les *Eléments d'économie politique pure* de Léon Walras (1874-1877), pour des prix allant de 330 à 540 deutschemarks (1100 à 1800 francs environ). Vient de s'y ajouter *le Parfait Négociant* de Jacques Savary (1675) (huit cents pages, 820 DM, soit environ 2 800 F), avec des commentaires de Jean-François Fitou, Emmanuel Le Roy Ladurie, Bertram Schefold et Dieter Schneider.

G. H.

(1) Verlag Wirtschaft und Finanzen GmbH, P. O Box 10 11 02, D-40002 Düsseldorf, Allemagne, fax nº 19-49-211-8871400.



L E B I L A N E C O N O M I Q U E 1 9 9 3

L'Europe en berne

EN berne? Pour les eurocrates bruxellois qui voient dans l'engagement des Douze de faire passer à seize le nombre de pays membres de l'Union européenne au 1er janvier 1995 un message d'espoir face aux vicissitudes qu'aura connues l'ex-CEE en 1993, le terme est assurément exagéré. Mais qu'en pensent les 17,7 millions de chômeurs européens auxquels l'OCDE promet qu'ils seront 25 millions à l'horizon 1995? Quel est l'avis des habitants de Sarajevo, condamnés par la lâcheté politique, européenne avant tout, à passer un troisième hiver d'horreur? Est-ce l'opinion des Russes, qui, pour dénoncer les effets de la *«thérapie de choc»*, n'ont trouvé d'autre moyen que de confier leur bulletin de vote, en trop grand nombre, à un candidat néofasciste? Comme aux Etats-Unis, où l'Accord de libre-échange nord-américain, a suscité un vif débat, la Vieille Europe aura consacré le décalage entre des «élites» arc-boutées sur leurs certitudes, d'une part, et, de l'autre, une opinion publique convaincue que les économistes sont bien en panne de modèle. Pour l'économie européenne, 1993 aura été une année noire. Tandis que la Grande-Bretagne affichait une reprise, le continent s'installait dans la récession, la France (avec une chute de près de 1 % de son PIB) et plus encore l'Allemagne (– 1,5 %) traversant leur plus grave crise depuis trente ans. En Europe centrale, seule la Pologne a enregistré de bons résultats, tandis qu'à l'Est l'ensemble de l'ex-URSS semblait s'être installé dans une quasi-faillite. La bonne nouvelle est venue des Etats-Unis, où la croissance a atteint près de 4 % en rythme annuel au second semestre 1993, et plus encore de l'Asie de l'Est, avec des taux qui avoisinent parfois 10 %.

En attendant que se confirme la *«reprise modérée»* escomptée par l'OCDE pour 1994, l'économie mondiale aura tout de même enregistré quelques bons points au cours des douze mois écoulés. La décrue des taux d'intérêt s'est amplifiée, tandis que l'inflation poursuivait son mouvement de baisse pour être ramenée à 3,7 % en taux annuel fin 1993 dans la zone OCDE. Les effets de la nouvelle bourrasque qui a secoué le SME durant l'été se sont progressivement estompés et, sur le front pétrolier, l'abaissement du prix du baril de brut de 18 à 14 dollars a constitué une bonne nouvelle. Même si, dans un premier temps, son impact réel est surtout psychologique, l'accord conclu en fin d'année entre les cent dix-sept pays membres du GATT est aussi un élément positif. Il reste à savoir si les gains escomptés ont quelque espoir de se matérialiser. Parallèlement à la mondialisation des échanges, la globalisation des économies a trouvé un nouveau motif de satisfaction dans la frénésie de privatisations qui a gagné l'ensemble des continents. Pour l'instant, la pénurie d'épargne ne semble pas poser de problème majeur mais, dans un autre registre, c'est «l'argent sale» qui jette une ombre au tableau des modes de financement.

Serge Marti

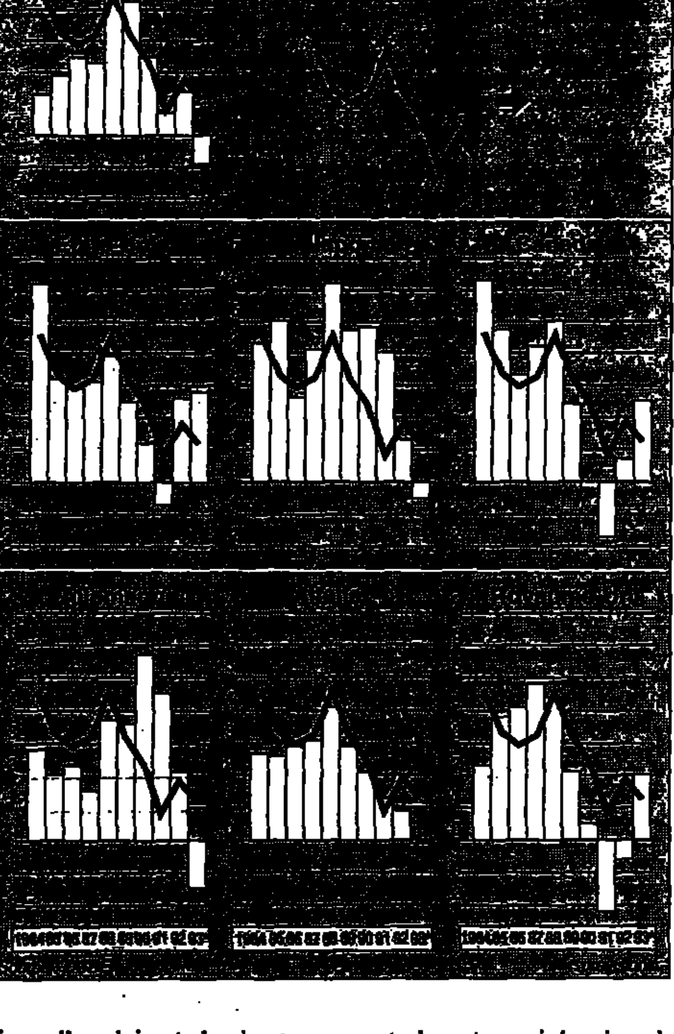
ACTIVITÉ

Reprise ici, crise là

LE monde s'est divisé, durant l'année 1993, en plusieurs zones aux rythmes d'activité très différents. Une véritable reprise s'est produite en Amérique du Nord tandis qu'au Japon le ralentissement se transformait en récession. Il en allait de même pour l'Europe, qui sombrait, entraînée par l'Allemagne et la France, et ce malgré le mieux enregistré en Grande-Bretagne. L'Asie au contraire continuait de croître à toute vitesse, notamment la Chine, la Malaisie et la Thaïlande, – tandis que des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande retrouvaient les chemins de la prospérité.

L'année qui vient de s'écouler laissera donc aux Européens le souvenir d'une période très noire. Mais, hormis au Japon, l'année 1993 aura bel et bien été celle de la reprise dans une grande partie du monde. La croissance moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE (+1,1 % par rapport à 1992) dissimule évidemment ces déphasages qu'on n'avait jamais vus aussi accentués qu'en 1993 : les deux précédentes récessions de 1975 et 1981 causées par des chocs pétroliers avaient touché presque tous les pays en même temps.

Alors que l'Europe enregistrait un recul absolu (– 0,2 %), les Etats-Unis progressaient de presque 3 % et le Canada de 2,5 %. A l'autre bout du monde, la rapidité de la croissance en Chine (13 %) débouchait sur une forte inflation.



• **En Amérique du Nord.** Aux Etats-Unis la très forte accélération du deuxième semestre 1992 avait porté la croissance à un rythme annuel de 4 %, dépassant probablement les capacités de production du pays. Un net ralentissement s'est ensuite produit, ramenant la progression du PIB à 2,3 % l'an et faisant douter de la solidité du redémarrage américain, pourtant inscrit dans les chiffres depuis le début de 1992.

C'est qu'au cours de la première partie de l'année dernière la demande publique s'est affaiblie sous l'effet du freinage des dépenses militaires et des commandes publiques (Etat et collectivités locales). La faiblesse de la demande mondiale et la remontée du dollar à partir de ses bas niveaux de fin 1992 ont freiné les exportations américaines, revenues à une croissance d'à peine 2 %, contre 6,5 % pendant la seconde partie de 1992. Dans le même temps, la confiance née du succès de Bill Clinton aux élections de novembre 1992 s'est estompée sous le choc des suppressions d'emplois et des hausses d'impôts annoncées. Mais les facteurs d'entraînement l'ont nettement emporté à partir du printemps 1993, relançant la croissance au rythme de presque 3 % l'an. Le ralentissement de la hausse des prix, la baisse des taux d'intérêt et du taux d'épargne des ménages ont propulsé la consommation privée – déjà en forte croissance – au rythme exceptionnellement élevé de 3,8 % l'an. De même, la demande de logements a-t-elle continué d'augmenter rapidement (+ 7 % en 1993), après un taux record en 1992 (+ 16 %). La construction aura bien été un élément essentiel de la prospérité retrouvée.

Autre facteur important : la forte croissance des investissements du secteur privé, qui, après avoir baissé de presque 8 % en 1991, ont augmenté de plus de 6 % en 1992 et d'environ 10 % en 1993. La reprise américaine aura donc bien été tirée par une forte demande intérieure : consommation des ménages, investissements et logements, le commerce extérieur ne jouant quant à lui aucun rôle.

Au Canada, le redémarrage s'est produit dans la mouvance des Etats-Unis : les exportations ont fortement augmenté (+ 8 % par rapport à 1992), entraînant un véritable boom des investissements en équipements industriels.

• **En Asie**, la croissance aura dépassé 8 % en 1993, après déjà 7,8 % en 1992. La Chine a continué de jouer un rôle leader, avec une production industrielle croissant de presque 20 % sur un an, attirant d'importants investissements étrangers et entretenant une inflation grandissante. Parmi les pays de l'ASEAN, la Malaisie (9 %), la Thaïlande (8 %), l'Indonésie (6 %) ont connu des taux d'expansion élevés grâce à leurs exportations. De son côté, la Corée du Sud a affiché un taux de 5 %. L'Australie (+ 2,5 %) et la Nouvelle-Zélande (+ 3 %) ont vu leur activité économique redémarrer sous l'effet des dépenses publiques et des achats de logements pour la première, des exportations pour la seconde.

Le Japon a fait figure d'exception en Asie. Pour la première fois depuis très longtemps, le pays a connu une véritable récession (– 0,5 %). Après un premier semestre meilleur, la fin de l'année a été franchement mauvaise. L'économie japonaise a payé le prix de l'appréciation du yen, mais aussi d'un considérable surinvestissement, en même temps que d'une montée très excessive du prix des actifs. S'ajoutant aux effets de la stagnation des revenus et de l'emploi, qui a bridé la consommation des ménages, l'effondrement des profits des entreprises, l'amoncellement des créances douteuses ont entraîné une forte baisse de la Bourse. Le Japon ne semblait pas, fin 1993, sur le point de sortir de la crise.

• **En Europe**, la France (– 0,9 % de PIB) et plus encore l'Allemagne (– 1,5 %) ont sombré dans la récession. Pour des raisons un peu semblables : niveau élevé des taux d'intérêt à court terme, faiblesse des exportations et de la consommation des ménages. Les deux pays qui constituent l'épine dorsale de l'Europe à douze en train de se construire ont paradoxalement freiné la reprise qui s'est manifestée dans certains pays et notamment en Grande-Bretagne (+ 2 % de PIB en 1993 après deux années de récession). Dans d'autres pays la dépréciation des taux de change a limité la récession en stimulant fortement les exportations. Il en a été ainsi en Italie (– 0,1 % de PIB avec + 10 % d'exportations), l'Espagne (– 1 % avec + 8 %), la Finlande (– 2 % avec + 15 %).

Dans les pays d'Europe centrale et orientale, la reprise ne s'est confirmée qu'en Pologne. En République tchèque et en Hongrie, l'année 1993 a mal débuté mais s'est mieux terminée.

Alain Vernholes

EMPLOI

Pire qu'en 1983

INTERMINABLE chômage, inextinguible chômage. Selon les évaluations des experts, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le nombre des demandeurs d'emploi a atteint les 35 millions cette année, correspondant à 8,5 % de la population active. Il pourrait être de 36 millions l'an prochain, avancent-ils. Un lamentable record : jamais, jusqu'à présent, le niveau n'avait été aussi élevé. Pourtant, ce chiffrage ne tient pas compte de deux facteurs préoccupants, l'augmentation constante des chômeurs découragés ou travaillant à temps partiel contre leur gré, estimés à 13 millions en 1991, d'une part, et la montée irrésistible du chômage dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, d'autre part, où, désormais, la moitié des sans-emploi attendent depuis plus d'un an.

Pour saisir l'importance de ce qui se produit, un détour par le passé s'impose. En 1983, au plus fort de la crise d'alors, rappelons-nous, les pays de l'OCDE totalisaient 31 millions de chômeurs, et le fond semblait avoir été touché.

En panne, l'économie mondiale se modernisait et les restructurations industrielles allaient intervenir en France à partir de l'année suivante, gages d'une prochaine compétitivité. Ensuite, pendant huit ans, la croissance reprenait, cahin-caha d'abord, inégalement répartie, puis se gonflait à la fin de la décennie. Tant et si bien que, en 1990, le chômage était ramené à 24,5 millions; ce qui restera comme le point le plus bas pour toute la période.

MUTATION • Par sa lenteur même, cette amélioration passée démontrait que la reprise de l'activité économique n'était pas en mesure de recréer de l'emploi aussi rapidement qu'on aurait pu l'espérer. Devenus de plus en plus réactifs à la conjoncture, les marchés du travail ajustent moins les effectifs à la hausse qu'à la baisse. Une observation que le début des années 90 va confirmer sous le double effet de la récession et de la mutation accélérée de l'emploi, dont on commence à percevoir les signes.

En trois ans à peine, le chômage va se grossir de dix millions de demandeurs d'emploi supplémentaires. Ainsi, vont se trouver annulés, et même au-delà, les maigres gains patiemment accumulés entre 1983 et 1990. Différente par sa nature, cette nouvelle phase de la crise s'accompagne de profonds bouleversements. Bien plus qu'un effet de mode, la pratique du «downsizing» amène des grands groupes industriels, qui ne sont pas tous en difficulté, à réduire régulièrement leurs effectifs.

Aux Etats-Unis, les cinq cents plus grandes entreprises, qui employaient 16,2 millions de salariés en 1990, n'en comptent plus que 11,8 millions. En douze mois, le secteur manufacturier a encore perdu 500 000 emplois. Ce mouvement se propage dans la plupart des pays industrialisés et n'épargne pas les firmes les plus célèbres, Volkswagen et Mercedes en Allemagne, Honda, Toshiba, au Japon. A tel point que des spécialistes commenceront à évoquer l'hypothèse d'un déclin industriel allemand ou que d'autres s'inquiéteront du ralentissement japonais, le premier par son ampleur depuis la guerre.

Certes, le taux de chômage (2,7 %) y reste faible en comparaison, mais des économistes signalent que 40 % des entreprises nipponnes sont en situation de sureffectif et chiffrent même à 860 000, soit à 9 % des salariés de l'industrie, ceux qu'on appelle «les chômeurs dans l'entreprise»... Longtemps proche du plein emploi, le «modèle» suédois subit des revers et affiche 8,5 % de chômeurs. Là aussi, du jamais vu.

Un chiffre résume à lui seul la gravité de la situation. Celui des trois millions de chômeurs dans un pays donné, que la France a atteint puis dépassé au cours de l'année, mais que l'Espagne a retrouvé aussi, dès janvier, en s'enfonçant dans le marasme – nulle part ailleurs, le taux de chômage n'a monté jusqu'à 22,5 %, pas même en Irlande. Au Royaume-Uni, cette barre des trois millions sera franchie en sens contraire, d'abord en février quand intervient le premier infléchissement de la courbe depuis trois ans, puis de manière plus certaine à partir de la fin de l'année, le taux de chômage revenant à 10 %, pratiquement. En revanche, l'Allemagne affiche 3,4 millions de chômeurs et un taux de 7,6 %, en novembre, à cause, essentiellement, du poids de la réunification.

BON INDICE • Derrière cette tendance générale, des clignotants virent toutefois au vert, quoique timidement. Jusqu'à présent «sans emploi», ainsi que le notait Robert Reich, le secrétaire d'Etat américain à l'emploi, la croissance des Etats-Unis commence à créer des postes de travail. Le taux de chômage de novembre, fixé à 6,4 %, soit à son niveau le plus bas depuis janvier 1991, tend à montrer que 208 000 emplois supplémentaires ont été générés en un mois, tandis que les services en avaient produit 1,9 million en un an. Mais, là encore, ce bon indice doit être tempéré, comme dans le cas de la Grande-Bretagne. Ces nouveaux emplois sont plus précaires, souvent moins qualifiés, et, pour un tiers, à temps partiel. Fondamentalement, le contenu du travail est en train de changer ou son temps se réduit, comme en témoignent les débats en France autour des 32 heures et, dans le cas de Volkswagen, le recours à la semaine de quatre jours pour limiter les suppressions de postes.

MALADE • Pour autant, la reprise américaine et les quelques succès britanniques ne laissent pas envisager un décollage équivalent dans les autres pays, et, en tout état de cause, pas de sitôt. Avec 17,7 millions de demandeurs d'emploi, l'Europe fait figure de grand malade dans ce sombre tableau. Le chômage de longue durée y sévit dangereusement, puisqu'il représente de 40 à 60 % des demandeurs d'emploi, inscrits depuis plus d'un an, notamment en Belgique, en Irlande ou en Italie. Aucun élément ne permet d'attendre un redressement en l'absence d'une croissance assez forte pour compenser les effets de la gestion «productiviste» des entreprises. Toute à son effort d'intégration des Länder orientaux, l'Allemagne n'est pas en capacité de jouer les locomotives.

C'est pourquoi Jacques Delors, président de la Commission européenne, a tenté de reprendre l'initiative en présentant un Livre blanc à la fin de l'année. Son objectif? Créer 15 millions d'emplois d'ici à l'an 2000 et diminuer le nombre des chômeurs de moitié. Mais ce projet de relance, pour l'Union européenne, n'a pas convaincu tous les pays membres. C'est le moins que l'on puisse dire.

Alain Lebaube

PRIX

Nouveau repli

LA hausse des prix a continué de se ralentir tout au long de 1993. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le taux d'inflation est revenu de 5,2 % en 1991 à 4,4 % en 1992 et à 3,7 % en 1993. Alors que les rythmes d'activité divergeaient largement dans le monde l'année dernière, les taux d'inflation ont partout baissé, passant de 3,4 % à 2,6 % entre 1992 et 1993 dans les sept plus grands pays industrialisés, de 4,6 % à 3,8 % dans l'Union européenne.

Le ralentissement des hausses de prix s'explique par un ensemble de facteurs qui ont cumulé leurs effets : faible taux d'utilisation des capacités de production, forte concurrence, baisse des prix du pétrole et de nombreuses matières premières (à l'exclusion des alimentaires), stagnation ou faible hausse des salaires. Le ralentissement des prix est si profond qu'il s'est manifesté dans les pays en récession comme le Japon, la France, l'Allemagne ou la Belgique – ce qui est normal – mais également dans des pays en pleine reprise comme les Etats-Unis, ou ayant fortement dévalué comme l'Italie ou l'Espagne, ce qui est paradoxal. Dans ces deux derniers pays, la poursuite de la décélération s'explique par la faiblesse de la demande intérieure et par un très net freinage des coûts salariaux unitaires. Les nouveaux accords sur le coût du travail conclus en juillet 1993 en Italie devraient accentuer la désindexation initiée par le gouvernement Amato fin juillet 1992. En Espagne où les hausses de salaires sont restées fortes, ce sont des gains de productivité importants obtenus par de nombreuses suppressions d'emplois qui ont contenu les hausses de prix.

Il en va de même pour les Etats-Unis, où la croissance a été forte sans que soit remis en question le ralentissement des prix : + 3,9 % en 1991, 2,9 % en 1992, 2,6 % en 1993. Même phénomène en Grande-Bretagne où un début de reprise n'a pas entraîné de pressions inflationnistes. La forte inflation allemande, née de la réunification (+ 3,7 % en 1991), a probablement atteint son point culminant en 1992 (+ 4,7 %), si l'on en juge par la décrue amorcée en 1993 (+ 4,1 %). Dans la partie ouest du pays, la hausse des prix est revenue à un rythme d'environ 2,5 % au cours du second semestre 1993 : les augmentations de salaires qui ont été à l'origine du phénomène inflationniste que la Bundesbank a dû combattre par une stricte politique monétaire (taux d'intérêt élevés) se sont en effet beaucoup ralenties. Elles ont été en 1993 inférieures à l'augmentation des prix.

DÉSINFLATION • La désinflation, qui a probablement pris naissance dans les pays industralisés au début des années 80 semble maintenant suffisamment profonde pour se poursuivre pendant encore quelques années. S'il en était ainsi, les hausses de prix retrouveraient des rythmes encore plus faibles que ceux des années 60. Il n'en va évidemment pas de même dans les pays d'Europe de l'Est – ex-communistes – où les progrès souvent importants réalisés en 1992 n'ont pas eu de suite, sauf en Bulgarie. Rechute qui s'explique par la libéralisation des prix, l'introduction de la TVA, les hausses de prix à l'importation, parfois des accélérations de salaires. En Russie, l'inflation en 1993 aurait atteint 900 % selon l'OCDE; en Ukraine 4 000 %.

C'est en Amérique du Sud, où l'inflation fait des ravages depuis les années 70, que des signes d'amélioration sont apparus dans la moitié des pays de la région. Il n'en a pas été de même en Chine où la frénésie du développement et des affaires a naturellement débouché sur une forte inflation, qui a atteint 20 % en moyenne dans les grandes villes. Une inflation que les autorités chinoises risquent de ne vraiment maîtriser qu'en cassant la croissance économique comme cela s'est déjà fait plusieurs fois dans le passé.

Al. V.

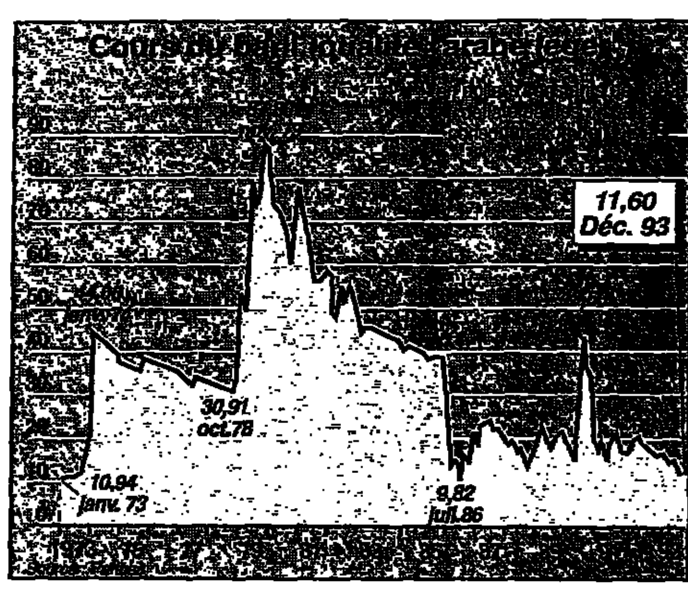
LA SITUATION INTERNATIONALE

PÉTROLE

Vingt ans après

SIMPLE crainte en début d'année, l'ombre d'un contre-choc a pesé chaque jour un peu plus sur le marché pétrolier. En décembre, le prix du *brent* de la mer du Nord est même tombé sous les 14 dollars, son plus bas niveau depuis cinq ans, alors qu'il se négociait à 17 dollars en janvier.

Toutes les qualités de pétrole sont touchées par cette sourde érosion qui mine les cours depuis plus d'un an, ramenant, en devises constantes, les prix à leur niveau du premier choc pétrolier de 1973. Il y a vingt ans, en octobre 1973, dix jours après le début de la guerre du Kippour, les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), réunis à Koweït, décident de fixer eux-mêmes le prix officiel du brut, arrêté jusque-là par les compagnies pétrolières. Ils augmentent alors brutalement le coût du baril de 70 %, le poussant de 3 à 5,12 dollars. Rien de plus facile : il suffit de créer la rareté en limitant l'extraction pour faire flamber les prix. Fin décembre, sous l'impulsion de Téhéran, un doublement des tarifs porte le brut à 11,6 dollars... Cette stratégie de fermeture du robinet réussira pendant des années.



Aujourd'hui, la situation s'est inversée. Le pétrole est au plus bas et l'OPEP désarmée n'arrive plus à jouer son rôle de contre-pouvoir avec 40 % de la production de pétrole mondiale.

Si les causes sont multiples – profusion d'offre, accélération de l'extraction norvégienne et britannique, incapacité des membres de l'OPEP de limiter fortement leur débit, le tout dans un environnement économique affecté par un tassement de la demande, – les principales raisons de cet affaiblissement viennent de l'Irak. Ce pays, qui, en envahissant le Koweït au mois d'août 1990, avait entraîné une flambée des cours portant le baril à 40 dollars, tire aujourd'hui les prix vers le bas, par la simple évocation de son prochain retour sur le marché.

Depuis trois ans, Bagdad, qui était l'un des principaux producteurs de pétrole avec 3 millions de barils par jour, est frappé d'embargo par l'ONU. La levée de cette interdiction reste liée à l'engagement de Saddam Hussein de procéder au désarmement à long terme.

A la surprise générale, vendredi 26 novembre 1993, ce pays a finalement accepté la mise en œuvre de la résolution 715, qui prévoit un tel processus. Même si cet éventuel retour se fera de manière très progressive après une période probatoire, la réaction du marché pétrolier a été immédiate et brutale. Lundi 29 novembre, le brent tombait sous les 14 dollars. La gestion de ce retour devra s'effectuer à l'intérieur de l'OPEP, dont l'Irak est l'un des douze membres (1). Ce qui n'est pas sans soulever des difficultés tant politiques qu'économiques car, entre-temps, la production de l'Irak a été répartie entre les différents Etats, et principalement l'Arabie saoudite. Chaque pays devra se restreindre, ce qui s'avère délicat, tant les besoins financiers de chacun sont importants.

Le laborieux accord de l'OPEP signé en septembre à Vienne en est une parfaite illustration. Après cinq jours de discussions, l'OPEP est parvenu à limiter pour six mois sa production quotidienne à 24,5 millions de barils. Depuis, les dirigeants réunis à Genève fin novembre se sont montrés incapables de prendre une nouvelle décision pour tenter d'enrayer la chute des cours.

Devant la gravité de cette situation, le nouveau président de l'OPEP, le ministre qatariote de l'énergie Abdallah Al Attiya, a insisté sur la *«nécessité»* d'une coordination entre tous les pays producteurs de pétrole du Golfe mais aussi de la mer du Nord, ou de la CEI, afin de parvenir à stopper la chute des prix. Une stabilité ne sera atteinte que si *« tous les pays producteurs, importants ou pas, coopèrent »*, a-t-il dit.

Dominique Gallois

(1) Les douze membres de l'OPEP sont l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, l'Iran, l'Irak, le Venezuela, l'Algérie, la Libye, le Nigéria, le Gabon et l'Indonésie.

AUTOMOBILE

Reprise anglo-saxonne

FACE à la forte baisse de la plupart des marchés automobiles européens et du marché japonais, les pays anglo-saxons envoient un message d'espoir. Les immatriculations automobiles ont vraisemblablement augmenté de 5 % environ aux Etats-Unis en 1993, confirmant ainsi la reprise déjà amorcée en 1992 avec une croissance de 3,9 %. Ce redressement arrive à point nommé pour conforter les efforts de productivité accomplis ces dernières années par les trois grands constructeurs américains. Ford et Chrysler devraient annoncer des bénéfices.

En revanche, le numéro un, General Motors, devrait encore être déficitaire de 2 milliards de dollars environ (près de 12 milliards de francs), avant un retour aux bénéfices annoncé pour 1994, selon son président Jack Smith.

En Europe, seul le Royaume-Uni affiche une hausse des immatriculations. Elles devraient s'accroître de 8,6 %, selon les statistiques du Comité des constructeurs français d'automobiles. En revanche, le marché s'effondre de 16 % pour l'ensemble de la CEE, avec des baisses particulièrement importantes en Italie et en Espagne (– 23,4 et – 23,6 % respectivement). Le score français (– 17,4 %) est un peu inférieur à la moyenne.

FAIBLESSE • Volkswagen et sa filiale espagnole Seat sont particulièrement touchés. Une baisse des ventes de plus de 20 % conjuguée à des efforts de productivité encore insuffisants expliquent que le constructeur allemand termine l'année dans le rouge. La suppression de neuf mille emplois est programmée chez Seat.

Pour éviter des mesures aussi drastiques, le groupe va expérimenter la semaine de quatre jours dans ses usines allemandes. Déjà éprouvé par la conjoncture économique, le premier constructeur automobile européen a aussi été au cœur d'un conflit juridique l'opposant au numéro un américain pour espionnage industriel. Cette affaire, qui a défrayé la chronique durant l'année 1993, est due à l'embauche par VW de Ignacio Lopez, star du monde de l'automobile, ex-directeur des achats de General Motors.

Face à leur confrère d'outre-Rhin, les constructeurs automobiles français font meilleure figure. D'autant que la montée en puissance commerciale de certains modèles atténue un peu la chute des marchés. Il n'empêche que, sur les dix premiers mois de l'année, le groupe PSA Peugeot-Citroën a vu ses ventes régresser de 19,2 % et Renault de 15,3 %. Ce dernier doit en outre repenser sa stratégie, à la suite de l'échec de la fusion avec le suédois Volvo.

Affaiblis, les constructeurs européens voient d'un très mauvais œil les japonais augmenter leur part de marché sur le Vieux Continent. Légèrement inférieure à 11 % en 1992, elle devrait atteindre plus de 12 % en 1993, en vertu des accords négociés entre la CEE et le Japon. Si les importations de voitures japonaises diminuent, en revanche la production des transplants est en augmentation en Grande-Bretagne.

De leur côté, les japonais ne sont pas près de relâcher la pression. Car ils sont eux-mêmes en proie à un marché intérieur en régression. Sur les neuf premiers mois de l'année, les immatriculations ont baissé de 6,9 % au Japon.

Quand la reprise se sera généralisée, elle ne s'accompagnera pas pour autant d'une forte croissance des immatriculations automobiles des pays développés, déjà très équipés. Tous les constructeurs ont désormais les yeux rivés vers l'Asie du Sud-Est et la Chine, ainsi que vers l'Amérique du Sud, où le Brésil connaît un fort accroissement de son parc automobile.

Annie Kahn

MÉTAUX PRÉCIEUX

Quand l'or s'éveille

TRÈS discret depuis 1987, point de départ d'un long cycle de baisse, l'or a refait surface en 1993. Les cours du métal fin ont gagné 25 % entre février et août pour culminer à *410* dollars l'once (1 once = 31,1 grammes). Ils ont ensuite reflué pour se consolider sur un plancher assez stable autour de 370 dollars l'once.

Ce réveil longtemps espéré par les investisseurs est intervenu dès le printemps, dans un contexte international favorable à plus d'un titre : les grandes Bourses de valeurs marquaient le pas, on craignait une reprise de l'inflation aux Etats-Unis, où les taux d'intérêt réels redevenaient négatifs pour la première fois en treize ans. Et pendant qu'une certaine méfiance apparaissait à propos de la nouvelle politique économique du président Clinton, le système monétaire européen connaissait d'inquiétantes turbulences, aggravées par les réticences danoises à la ratification du traité de Maastricht. C'est ce moment que le spéculateur américain d'origine hongroise George Soros a choisi pour littéralement investir le marché de l'or.

« ARMURE » • Après avoir racheté à Sir James Goldsmith une participation de 14,7 % dans le capital de Newmont Mining Corp., le premier producteur aurifère des Etats-Unis, Soros a attiré l'attention du monde entier sur les perspectives de reprise du métal jaune.

Certes, les banques centrales française, belge et néerlandaise ont probablement vendu, pour soutenir leurs propres monnaies, des quantités massives d'or. On sait en outre que le stock d'or détenu par les banques centrales occidentales représente un avoir évalué à 408 milliards de dollars, soit près de la moitié de leurs réserves. D'aucuns jugent qu'elles pourraient à l'avenir écouler sur le marché, en vue de rembourser leurs actifs, davantage de métal que les quantités vendues depuis vingt-cinq ans (bulletin français de la banque Bruxelles-Lambert, septembre 1993).

Mais ce n'est pas ce scénario que les investisseurs ont retenu. Certaines données fondamentales ont au contraire stimulé la spéculation. En premier lieu, l'offre mondiale de métal est chroniquement insuffisante depuis 1990. Le déficit atteignait 725 tonnes en 1992. Il est estimé à 545 tonnes pour 1993. Il sera probablement de 585 tonnes en 1994. La demande de métal fin pour la bijouterie s'est, elle aussi, fortement accrue en Italie et aux Etats-Unis, de même qu'en Asie. L'augmentation des revenus en Extrême-Orient favorise l'engouement pour l'or, soit comme parure, soit comme «armure» contre l'érosion monétaire. C'est le cas en Chine et en Inde, où le commerce de métal précieux a été libéralisé.

A partir du deuxième trimestre, l'or a ainsi retrouvé une certaine valeur-refuge outre-Atlantique et en Europe – en Allemagne notamment – avec une recrudescence d'achat de pièces (+ 50 %).

Ce retour en grâce, qui devrait se confirmer en 1994, n'a toutefois pas bénéficié à la famille des métaux précieux. Très fragiles, ces derniers ont continué à souffrir d'une réelle désaffection, aggravée par l'abondance des stocks. Malgré une demande en expansion pour les pots catalytiques des automobiles, la consommation de platine ne peut absorber un surplus évalué à 1,3 million d'onces. L'argent pâtit lui-même d'un excédent chronique.

Marie de Varney

ÉLECTRONIQUE

La « médiamania »

UNE véritable loterie. Une gigantesque roue de la fortune, au dire des analystes. Le multimédia, c'est-à-dire les possibilités ouvertes par le transport combiné d'image de synthèse, de vidéo, de texte et de son, mobilise d'ores et déjà compétences et investissements considérables chez les constructeurs informatiques, les industriels des télécommunications, les spécialistes de l'électronique grand public, les opérateurs de télévision par câble, les éditeurs de logiciels, les fabricants de consoles de jeu... Sans oublier les studios d'Hollywood.

Cette «médiamania» a son épicentre aux Etats-Unis. Automne 1992 : Bill Clinton n'est encore que le candidat démocrate à la Maison Blanche. Le climat est morose. Bill Clinton veut faire rêver. Sa nouvelle frontière, c'est l'électronique ou plutôt ces super-autoroutes de l'information qui doivent irriguer le pays en données de toute sorte. Des infrastructures qui doivent permettre aux entreprises de communiquer plus efficacement, faciliter les échanges de tous genres et donc rendre plus aisée l'innovation, aider tout un chacun à se former. En basculant dans l'ère du tout-communiquant, des millions de foyers américains peuvent aussi espérer transformer leur modeste télévision de salon en gigantesque Luna Park.

Les autoroutes, ce sont les tuyaux. Mais il faut des récepteurs – des téléviseurs intelligents, des micro-ordinateurs doués pour le son et l'image – des programmes, des logiciels. Qui sera la locomotive du multimédia ? Les opérateurs du câble, expliquait récemment dans *Business Week* John Malone, patron de TCI, le premier câblo-opérateur américain. Ils ont les infrastructures et un pied dans les programmes. Les grands noms de la micro, rétorquent Apple et Microsoft. Bill Gates, le patron de cette dernière, le numéro un mondial des logiciels pour micro-ordinateurs, est en train d'acquérir tous les droits de reproduction d'œuvres d'art.

SOPHISTICATION • D'ici quelques années, explique-t-il, il sera possible d'admirer les collections du Louvre ou de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, sans quitter son salon. L'interactivité permettra de revenir en arrière, de consulter un tableau sous tous ses angles, de grossir un détail. De son côté, Apple parie sur l'avènement d'une machine hybride, mi-ordinateur, mi-poste de télévision, capable d'envoyer des fax, de sélectionner des jeux, d'offrir des services de plus en plus perfectionnés d'achat à distance. John Sculley, l'ex-numéro un de la firme à la pomme multicolore, se veut l'un des gourous de cette ère multimédia. Prophétique, l'homme du Macintosh estime à 3 000 milliards de dollars (18 000 milliards de francs) la taille de ce marché potentiel à l'horizon 2000.

Un marché à part, offrant de nouvelles possibilités de croissance et de développement ou bien une sophistication de produits d'électronique grand public, d'informatique et de télécommunications, pour satisfaire les besoins des professionnels et de quelques *happy few*. Le débat n'est pas tranché.

Car le paradoxe est là. S'il occupe les colonnes des journaux, sert à justifier les opérations stratégiques les plus audacieuses, le multimédia reste flou. Lorsque ATT, Matsushita et Marubeni investissent dans la société californienne EO pour mettre au point un communicateur personnel, micro-ordinateur aux fonctions d'agenda intégrant téléphone sans fil et fax, c'est bien sûr au nom de la convergence des technologies et du multimédia. Idem pour Apple lorsqu'il présente son Newton. Derrière ce flou se profilent bien entendu une série de batailles qui promettent d'être épiques : le sans-fil contre le câble et la fibre optique dans les télécoms, la télévision contre l'ordinateur pour la vidéo, etc..

ALLIANCES • L'incertitude a déjà déclenché un mouvement d'alliances et d'acquisitions frénétiques. Puisque le multimédia ne peut être localisé nulle part, c'est qu'il peut être partout. Tout le monde approche tout le monde. Câblo-opérateurs et compagnies de téléphone ont ainsi décidé de faire front commun. En octobre, Bell Atlantic, l'un des sept opérateurs régionaux aux Etats-Unis nés de l'éclatement du monopole d'ATT en 1984, annonçait ainsi sa fusion avec TCI pour s'imposer comme le futur géant de la télévision interactive. Une opération de 100 à 175 milliards de francs ! La vague d'achats atteint les studios. ATT, dit-on, chasse à Hollywood. Paramount est d'ores et déjà l'objet d'un singulier bras de fer entre Viacom, un câblo-opérateur, et la Baby Bell Bellsouth alliée à la chaîne de télé-achat QVC. Bien inspirés, Sony et Matsushita ont fait leurs emplettes il y a plusieurs années déjà. Le premier en enlevant Columbia, le second en acquérant Universal.

Car l'avenir du multimédia passe par les programmes. Comme dans l'informatique, où le *software* (les logiciels disponibles) conditionnent désormais le succès du matériel. Qui achètera encore un magnétoscope s'il est possible, grâce à l'ordinateur, de piocher n'importe quand dans d'immenses banques de films et d'en commander à distance la diffusion sur son téléviseur ? Le jeu du multimédia se joue à coup de milliards de dollars. Pour le moment, les Européens en sont absents.

France-Telecom et son allié allemand, pour l'instant, semblent négliger le grand public. Seule British Telecom, en raison de ses liens avec des compagnies américaines et sous la pression de tous les câblo-opérateurs, est sur les rangs.

Caroline Monnot

TRANSPORTS

Guerre des prix dans l'aérien

LE monde du transport aérien aura connu un léger mieux en 1993. Après avoir touché le fond, les compagnies ont commencé à remonter la pente au prix de plans de restructuration drastiques.

Après un déficit historique de 4,8 milliards de dollars l'année dernière, les pertes devaient être réduites de moitié en 1993, selon les prévisions de l'Association du transport aérien international (IATA). Mais le poids de la dette ne devrait pas permettre aux compagnies de sortir la tête de l'eau avant 1995.

En 1993, elles se seront acquittées de 7,8 milliards de dollars d'intérêts.

Ces mauvais résultats ne sont pas imputables au manque de passagers comme par le passé. Depuis un recul historique en 1991 pour cause de guerre du Golfe et de retournement de conjoncture, le trafic reprend doucement. Il a progressé de 5,7 % en 1992 et de 7 % cette année. La crise de surcapacité continue de déstabiliser les compagnies aériennes. Une partie des avions commandés durant les années fastes (1987-88-89) ont encombré les hangars ou volé à moitié vides. On compte toujours un millier davions immobilisés dans le désert américain du Mojave.

Face à une offre qui reste plus importante que la demande, les compagnies ont continué de se livrer une guerre des prix meurtrière. La recette moyenne a continué de chuter (– 7 %), moins vite cependant que les coûts unitaires (– 8,8 %), selon les chiffres provisoires de l'IATA.

Contrairement à l'an passé, le trafic aura progressé plus rapidement en 1993 que l'offre de sièges (+ 5,5 %). Dans ce contexte, les compagnies ont entrepris de replier de la toile en taillant dans leur flotte et dans leurs effectifs. Prompts à réagir, les transporteurs américains ont employé les grands moyens pour sortir du rouge. Les trois grands, United, Delta et American Airlines, ont tous licencié et prévu de retirer près de cent avions de la circulation à eux trois. Les transporteurs européens se sont mis aussi au régime sec. La Lufthansa a prévu de supprimer 8 000 postes entre le début de l'année 1992 et 1995. Ces efforts commencent à être payants. Les trois majors américains ont fait des bénéfices dès le deuxième ou le troisième trimestre de 1993, et la compagnie allemande commence, elle aussi, à redresser la barre.

Reste que ces efforts ne se passent pas sans résistance de la part des salariés, qui voient leurs statuts et leurs avantages mis à mal. American a subi une grève importante des personnels navigants. Air France, avec des pertes abyssales de l'ordre de 7,5 milliards en 1993, n'a pas su, en la personne de son président Bernard Attali, convaincre les personnels de l'importance d'un plan de redressement. Tâche qui incombe aujourd'hui au nouveau président d'Air France, Christian Blanc.

L'industrie aéronautique a subi de plein fouet le contrecoup des mauvais résultats des compagnies aériennes et l'année a été marquée par un ralentissement des cadences de production, des annulations et reports de commandes. Le consortium européen Airbus Industrie totalisait 38 commandes fermes au 30 novembre 1993 pour 49 annulations, soit un solde négatif de 11 avions. Le constructeur américain Boeing annonçait pour sa part 226 commandes dans l'année mais 214 retraits d'avions.

Martine Laronche

LA SITUATION INTERNATIONALE

TAUX D'INTÉRÊT

La grande décrue

LE grand mouvement de désescalade des taux d'intérêt, amorcé à l'automne 1992 avec le premier abaissement depuis trois ans de ses taux directeurs par la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank), s'est poursuivi et amplifié en 1993, essentiellement en Europe et un peu au Japon.

Aux Etats-Unis, après une baisse continue en 1990 et 1991 et une légère diminution (un demi-point) à la mi-1993, le statu quo a été observé, tout au moins sur les taux à court terme, maintenus à 3 % par la Réserve fédérale. Cette baisse de plus de deux ans avait été décidée par les autorités monétaires pour relancer la croissance de l'économie interrompue depuis 1989. Pour les taux à long terme, en revanche, la diminution a été forte depuis janvier jusqu'au 15 octobre, le rendement des emprunts longs du Trésor à 30 ans revenant de 7,30 % à 5,77 % le 15 octobre, 5,17 % pour les emprunts à 10 ans, au plus bas depuis vingt-cinq ans. Puis une remontée sensible s'est amorcée, jusqu'à 6,30 % pour le 30 ans et 5,80 % pour le 10 ans, la confirmation de la reprise de la croissance aux Etats-Unis faisant craindre une résurgence de l'inflation. Certains analystes prédisent même un relèvement des taux d'intervention de la Réserve fédérale au premier trimestre 1994.

PRUDENCE • En Europe, la Bundesbank a mené le bal en diminuant quinze fois son taux de pension à court terme (REPO), son troisième et véritable taux directeur après l'escompte et le Lombard. De 8,50 % au début de 1993, ce taux était revenu à 6 % à la fin décembre, avec l'espoir de le voir passer à 5 % et même moins en 1994. La Bundesbank a toutefois observé une grande prudence dans sa désescalade, s'efforçant de la doser en fonction d'un recul très lent de l'inflation et d'une certaine modération des syndicats en matière de revendications salariales.

Elle a tenu compte aussi de la modeste décélération de la croissance de la masse monétaire M 3. Ses dirigeants ont souligné, tout au long de l'année, la nécessité de ne pas précipiter la décrue des taux d'intérêt afin de ne pas compromettre la crédibilité de la banque centrale allemande, indispensable à la diminution des taux d'intérêt à long terme sur les crédits accordés aux entreprises. Leur souci a été aussi de ne pas affaiblir le mark, dont la bonne tenue est jugée indispensable à la lutte contre l'inflation, puisqu'elle contient l'augmentation des prix des produits importés. Cette prudence allemande a été très critiquée par les partenaires de ce pays, dont l'économie en très mauvais état réclamait un rapide assouplissement des taux d'intérêt pour baisser le coût du crédit, notamment aux petites et moyennes entreprises. En France, par exemple, pays dont le taux d'inflation est inférieur de moitié à celui de l'Allemagne mais avec un taux de chômage bien supérieur, l'institut d'émission a été contraint pour défendre le franc de maintenir ses taux d'intervention (appel d'offres) à des niveaux constamment plus élevés que de l'autre côté du Rhin.

Au premier trimestre 1993, il dut même élever le loyer de l'argent au jour le jour au-dessus de 10 % et même 12 %, après la deuxième crise du franc en janvier et avant les résultats des élections législatives françaises. Au lendemain de ces élections et de la formation du gouvernement Balladur – décidé à suivre la même politique de franc fort que Pierre Bérégovoy –, la Banque de France fut en mesure d'abaisser ses taux directeurs, qui restaient très supérieurs à ceux de la Bundesbank. D'avril à juillet, elle les diminua sept fois d'un quart de point revenant de 8,75 % à 6,75 % pour ses taux d'appel d'offres. L'éclatement, fin juillet, de la troisième crise du franc, la plus grave, interrompit ces diminutions, le taux des pensions à cinq-dix jours étant même relevé de 7,75 % à 10 % pour tenter, en vain, de freiner la spéculation contre le franc.

Après la crise, qui fut résolue par l'élargissement des marges de fluctuation du franc, et après le retour au calme progressif qui s'ensuivit, le redressement de notre monnaie permit à la Banque de France de reprendre sa désescalade avec encore deux abaissements, le premier à 6,45 % en octobre et le second à 6,20 % en décembre, le loyer de l'argent à court terme à Paris restant toutefois supérieur d'un demi-point à celui de Francfort.

Pour les taux à long terme, en revanche, l'écart entre la France et l'Allemagne, qui était encore d'un point à la fin de 1992, est revenu à presque rien à la fin de 1993. Ainsi, le rendement des emprunts de l'Etat allemand à 10 ans est tombé de 7,25 % à 5,66 %, tandis qu'à Paris celui des obligations assimilables du Trésor (OAT) de même durée passait de 8,25 % à 5,80 %, au plus bas depuis vingt ans. Les spécialistes du marché estiment que la baisse des taux à long terme, très rapide en 1993, ne saurait se poursuivre à ce rythme et que l'on approche d'un palier avec peut-être encore un demi-point de diminution au maximum.

En Grande-Bretagne, la Banque d'Angleterre, qui, en 1992, avait ramené son taux d'escompte de 10,50 % à 10 % au premier semestre pour l'abaisser en trois fois à 7 % après la mise en flottement de la livre à la mi-septembre, a repris prudemment sa désescalade en 1993 : 6 % en janvier et 5,5 % en décembre. En Italie, le début d'assainissement des finances publiques et le net recul de l'inflation ont permis à la Banque d'Italie de diminuer fortement son taux d'escompte de 13 % à 9 %. En Espagne, plus touchée par l'inflation et aux prises avec une dérive continuelle de ses coûts salariaux, la banque centrale a été plus modeste avec un taux d'intervention de 11,25 % en fin d'année, contre 14 % au début. Quant au Japon, l'ampleur de la crise économique a obligé la banque centrale à abaisser de 3,25 % à 2,50 % son taux d'escompte. Un record historique.

F. R.

MONNAIES

Un dollar plus fort

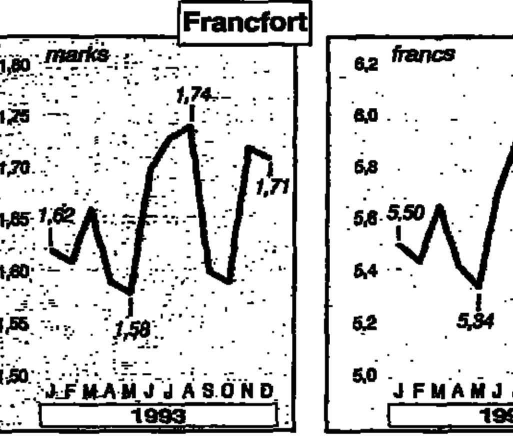
EN 1992, l'événement, sur les marchés des changes, avait été la crise du système monétaire européen (SME), fortement secoué, avec les sorties successives de la livre sterling et de la lire italienne à l'automne, les deux dévaluations de la peseta espagnole et la violente attaque contre le franc français en septembre, qui coûta à l'institut d'émission 160 milliards de francs en devises, récupérées par la suite.

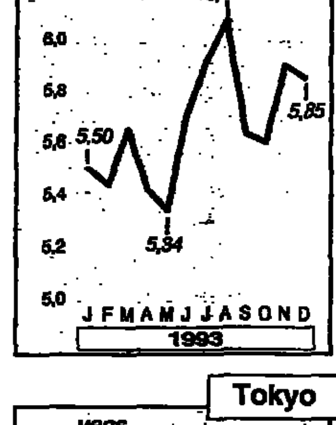
Quant au dollar, il avait, le 2 septembre, touché son plus bas cours historique contre le mark, à 1,3885 DM, ce qui correspondait, à Paris, à 4,73 francs (mais on sait que le record de baisse du dollar en France avait été établi en mars 1973 à 3,85 francs). En fin d'année, toutefois, la monnaie américaine s'était redressée à 1,62 DM et 5,50 francs. Pour 1993, en effet, les opérateurs sur les marchés des changes tablaient sur une forte remontée du dollar, à la faveur, pensaient-ils, d'une reprise véritable de l'économie américaine et d'un effet de ciseaux sur les taux d'intérêt à court terme, qui devaient baisser en Allemagne et amorcer une légère hausse de l'autre côté de l'Atlantique.

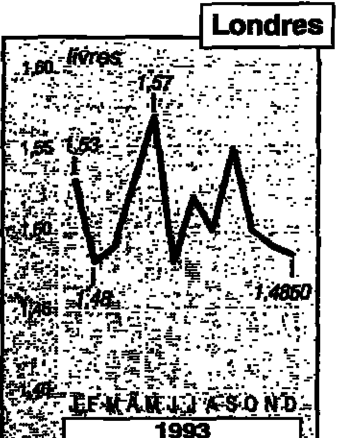
Cette spéculation devait échouer en grande partie, les taux d'intérêt allemands ne fléchissant que très progressivement et l'économie américaine ne retrouvant, véritablement, le chemin de la croissance qu'à partir de l'automne. Le dollar, néanmoins, poussait une forte pointe pendant l'été, à la faveur d'une nouvelle crise du SME : il atteignait 1,74 DM en août et 6,07 francs à Paris. Certains le voyaient s'élever à 1,80 DM, voire 1,90 DM en fin d'année, mais le cours du billet vert n'arrivait pas à franchir le palier de 1,74 DM et, en fin d'année, retombait un peu au-dessus de 1,70 DM et de 5,80 francs. Selon les milieux financiers internationaux, le dollar – pourtant surévalué de 20 % par rapport aux monnaies européennes – n'était pas « mûr » pour une véritable reprise.

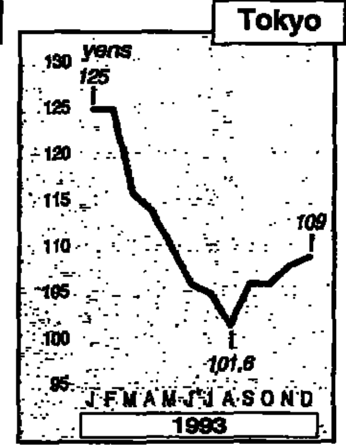
Pour 1994, en revanche, ces milieux le voient monter, grâce à la poursuite de la diminution des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, à la confirmation du retour de la croissance aux Etats-Unis et, peut être, à un début de relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine, soucieuse de prendre les devants afin de conjurer toute menace de reprise de l'inflation : une menace fort peu perceptible, toutefois, à la fin de 1993, en raison de la baisse spectaculaire du coût de l'énergie, avec un baril de pétrole revenu à moins de 14 dollars, au plus bas depuis vingt ans. Le problème de la sous-évaluation du dollar pourrait peut-être trouver un début de solution en 1994, pour le plus grand soulagement des exportations européennes, durement touchées par l'avantage que donne cette sous-évaluation aux industriels américains sur les marchés mondiaux. Ce serait la meilleure contribution des Etats-Unis à l'application des accords du GATT signés en décembre 1993.

Les fluctuations du dollar









En Europe, le système monétaire a été secoué par deux autres crises, mettant, chaque fois, sa survie en question puisque les crises visaient le franc français, dont la sortie aurait sonné le glas du système en question. La première éclatait au début janvier 1993, après avoir couvé en novembre et décembre 1992 ; elle fut stoppée, comme la précédente, avec le concours actif de la Bundesbank, soucieuse de ne pas faire éclater le SME, dans l'intérêt propre des industriels allemands, dont la France est le premier client, et qu'une dévaluation du franc aurait gênés.

Après un intermède de quelques mois, une troisième attaque fut lancée par les spéculateurs internationaux, avec une violence telle que la Bundesbank finit par abandonner un instant le franc français, en même temps d'ailleurs que le franc belge et la couronne danoise, également menacés. Le SME, déjà ébranlé en septembre 1992 par les sorties de la livre sterling et de la lire italienne, était menacé de disparition. Il fut sauvé par l'accord de Bruxelles du 2 août, qui portait de 2,25 % à 15 % les marges de fluctuation entre le franc français, le franc belge et la couronne danoise d'une part, et le mark allemand d'autre part.

En fin d'année, tout était rentré dans le calme. La peseta espagnole devait, une troisième fois, être dévaluée en juin, d'environ 8 %, ce qui portait sa dépréciation à 20 % en huit mois, et permettait à l'économie de la péninsule de compenser la dérive de ses coûts de production et de retrouver sa compétitivité. La livre sterling s'est un peu redressée, sa baisse par rapport aux parités de septembre 1992 revenant de 12 % à 10 %, celle de la lire se maintenant aux environs de 20 %.

Au Japon, le yen, considéré comme fortement surévalué, de 10 %, 15 % ou 20 % suivant les critères adoptés, a commencé par monter fortement par rapport au dollar qui, de 125 yens au début de l'année, ne valait plus que 101,50 yens en août, au plus grand dam des exportateurs nippons et de l'économie de l'Empire du Soleil-Levant, déjà très touchée par l'éclatement de la bulle financière de la fin des années 80. En fin d'année, du fait de la crise japonaise et de la confirmation du redémarrage de l'économie américaine, le yen reperdait un peu vis-à-vis du dollar, coté environ 110 yens. En un an, à Paris, son cours, toutefois, est passé de 4,35 centimes à 5,30 centimes (+ 23 %).

F. R.

L'ÉTAT ET LES AFFAIRES

L'universelle corruption

OMNIPRÉSENTE jusqu'à l'obsession dans l'actualité de l'année, la corruption aurait-elle brusquement explosé en 1993 ? Sa dénonciation a, certes, été bien plus active, partout dans le monde. Les procès se sont multipliés, conduisant à la destitution de chefs d'Etat (au Brésil, au Venezuela...) ou de gouvernements entiers (en Italie, au Japon...), aux suicides de chefs d'entreprise (Gabriele Cagliari, ex-président de l'ENI, et Raul Gardini, ex-président de Ferruzzi en Italie) ou à des scandales retentissants (les affaires Pelat, Tapie ou Noir en France). Cette explosion de cas traduit-elle une détérioration brutale de la morale des affaires ? Ne résulte-t-elle pas plutôt d'une transparence accrue de la vie économique ?

L'année 1993 a révélé, s'il était besoin, que la corruption – l'exploitation d'une position officielle pour des gains personnels – n'épargnait aucun pays, aucun secteur. Le tiers-monde avait longtemps été considéré comme son terreau privilégié : les scandales dévoilés cette année au Brésil, au Venezuela, au Nigéria, en Inde ou aux Philippines confirment l'opinion reçue. Les classes dirigeantes y ont souvent du mal à résister à la tentation de quelques ponctions sur l'argent public ; le trafic de la drogue et les opérations de blanchiment de l'argent sale s'y sont aussi largement développés.

« Au cours de l'été [1993], raconte un banquier international qui souhaite conserver l'anonymat, *je dînais, à Moscou, avec un membre influent du gouvernement russe. Très rapidement, il m'a présenté son associé dans une société personnelle qui fabrique des meubles. Il a cherché pendant toute la soirée à m'extorquer un financement occulte pour son affaire plutôt que de m'entretenir des intérêts de son pays. »* L'ex-URSS, l'Est et la Chine sont devenus la proie de mafias redoutables, présentes parfois jusque dans le pouvoir politique. Les privatisations ont d'ailleurs permis à certains ex-dirigeants communistes – ceux de l'armée notamment – de s'approprier dans des conditions souvent obscures, des biens appartenant à l'Etat.

Les pays industrialisés ne sont pas en reste. La révélation, au Japon, d'une collusion vieille de quarante ans entre le Parti démocrate-libéral et les industriels de la construction a ébranlé l'ensemble du système socio-économique. Les élections ont porté au pouvoir une nouvelle génération d'hommes, dont on devait rapidement découvrir qu'elle n'était pas, elle non plus, vierge en ce domaine.

RÈGLES • En Italie, une magistrature offensive a provoqué un effondrement de l'establishment. Plus de 3 000 personnalités, hommes d'affaires et politiciens, ont été mises en cause pour avoir participé pendant des années à des détournements de fonds publics. L'opération « Mains propres » (*mani pulite*) a révélé des pratiques douteuses dans tous les partis politiques et dans des entreprises parmi les plus prestigieuses de la Péninsule – les Olivetti, Fiat et autres Ferruzzi.

En Allemagne, après un ministre de l'économie obligé de quitter son poste pour avoir aidé un proche à profiter d'un marché public, c'est le président du puissant syndicat IG Metall qui a dû démissionner, l'opinion ayant appris qu'il avait utilisé des informations confidentielles sur Daimler Benz pour son enrichissement personnel.

En France aussi, plusieurs affaires – Pechiney, le match de football Valenciennes-Olympique de Marseille, les finances du PS et celles de Michel Noir – confirment une collusion souvent malsaine entre intérêts privés et argent public. Condamnable sur le plan moral, la corruption constitue aussi un danger pour l'économie. Elle affaiblit l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics. Elle provoque des distorsions de concurrence dangereuses. Une inquiétude commence enfin à s'exprimer dans les enceintes internationales. Les Américains, par exemple, ont proposé, en décembre 1993, aux pays de l'OCDE de considérer désormais comme un crime toute corruption repérée dans les contrats gouvernementaux.

La crise économique que traversent de nombreux pays a sans doute accéléré la prise de conscience des dangers de telles pratiques. Le recul de l'Etat dans l'économie – une tendance générale – devrait contribuer à réduire les tentations. La définition de règles du jeu claires et transparentes est cependant une condition essentielle au recul de la corruption. Le cinéaste italien Francesco Rosi, en 1963, dénonçait, dans son chef-d'œuvre *Main basse sur la ville*, le climat de corruption qui entourait le développement immobilier de Naples, montrant comment quelques promoteurs, alliés aux élus, s'étaient enrichis sur le dos de la population. Le cinéaste vient de réaliser, à la demande de la télévision italienne, la RAI, un documentaire sur la ville trente ans après. *« Rien n'a changé »*, y explique l'enfant de Naples, puis il rectifie : *« Ah si ! Maintenant, tout le monde en parle. »* Et c'est, à ses yeux, un progrès considérable. Le début de la guérison peut-être.

Erik Izraelewicz

ÉCHANGES

Tripolarisation

L'ÉCONOMIE mondiale tend à s'organiser sur une base tripolaire, en même temps que se multiplient les courants d'échanges. L'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Asie du Sud et de l'Est forment à la fois les trois principaux pôles de croissance et les principales zones d'influence commerciales. Le commerce régional s'y développe de manière rapide.

L'Europe continentale qui, auparavant, faisait figure de zone la plus ouverte, l'apparaît-elle peu sur le monde extérieur. Soixante-dix pour cent de ses exportations globales vont vers son propre territoire, et une proportion équivalente de ses importations en proviennent. Si l'on exclut ce commerce « intra-régional », elle ne représente plus que 13 % des exportations ou importations mondiales.

En Amérique du Nord, le commerce intra-zone occupe à peine un tiers des exportations et moins de 30 % des exportations. Hors commerce intra-zone, la part de l'Amérique du Nord dans les exportations et importations mondiales est de 11 % et 13 % respectivement.

L'Asie forme en quelque sorte un cas intermédiaire. Les échanges intra-régionaux y sont conséquents mais non dominants : 48 % en moyenne (52 % pour les importations, 45 % pour les exportations). Exportatrice nette, tandis que l'Amérique du Nord est déficitaire et que l'Europe occidentale est équilibrée, l'Asie occupe hors commerce intra-régional le premier rang des exportateurs à l'échelle mondiale : ses ventes « hors zone d'influence » équivalent à près de 14 % du total mondial.

C'est, en revanche, la zone la moins ouverte à la pénétration de produits extérieurs, ses importations extra-asiatiques représentant moins de 10 % des exportations mondiales.

Au total, plus de la moitié du commerce mondial est ainsi destiné aux échanges internes à ces trois pôles, et chacun d'eux est lui-même le partenaire privilégié des deux autres, de sorte que 80 % des échanges internationaux de marchandises ont pour origine ou destination l'une de ces zones en 1991. Cette organisation tripolaire de l'économie mondiale, qui inquiète de nombreux observateurs, n'empêche pas, en fait, une mondialisation accrue des échanges. Que la préférence régionale, qui, de tout temps, a influencé les courants d'échanges entre les pays, s'affirme lorsqu'un grand nombre de pays s'initient au commerce international, n'est guère alarmant. L'intégration régionale est souvent en effet le premier pas vers une ouverture plus large.

Plus inquiétante, à première vue, la multiplication de zones régionales de libre-échange, susceptibles de conduire à une fragmentation de l'espace international en sous-groupes autosuffisants, tentés, de ce fait, de se replier sur eux-mêmes. Aussi les accords de libre-échange, ayant indéniablement pour conséquence première un détournement des échanges internationaux des pays concernés, peuvent, dans un premier temps, être une entrave à la mondialisation. Mais, plus souvent, ils exercent une attraction considérable sur les nations satellites de cette zone et constituent alors un instrument puissant d'intégration économique des pays voisins, qui peut, à terme, compenser le détournement initial des échanges.

Véronique Riches

L'ÉTAT DE LA FRANCE

ACTIVITÉ

Violente récession

POUR la première fois depuis 1975, l'économie française se sera appauvrie. Le PIB (produit intérieur brut) aura baissé de 0,7 % en 1993 après avoir augmenté de 1,2 % en 1992. Il y a dix-huit ans, après le premier choc pétrolier, le recul de la production nationale avait été inférieur à un demi-point. C'est assez dire la violence de la crise qu'a connue l'économie française. En trois ans (1991-1992-1993), la croissance n'aura pas dépassé 1 %, ce qui ne s'était pratiquement jamais vu. Les moyennes annuelles ont l'inconvénient de cacher le début des récessions et leurs fins. Les comptes trimestriels de l'INSEE permettent heureusement de dater les moments de basculement. C'est à l'automne 1992 – après déjà six mois d'activité complètement étale – que l'économie française s'est brusquement et pourrait-on dire dramatiquement enfoncée dans la crise, les commandes et les ventes s'effondrant, entraînant une baisse de 4 % de la production industrielle sur un an. Cela alors même que les conjoncturistes attendaient une reprise, sur la foi des enquêtes menées auprès des chefs d'entreprise.

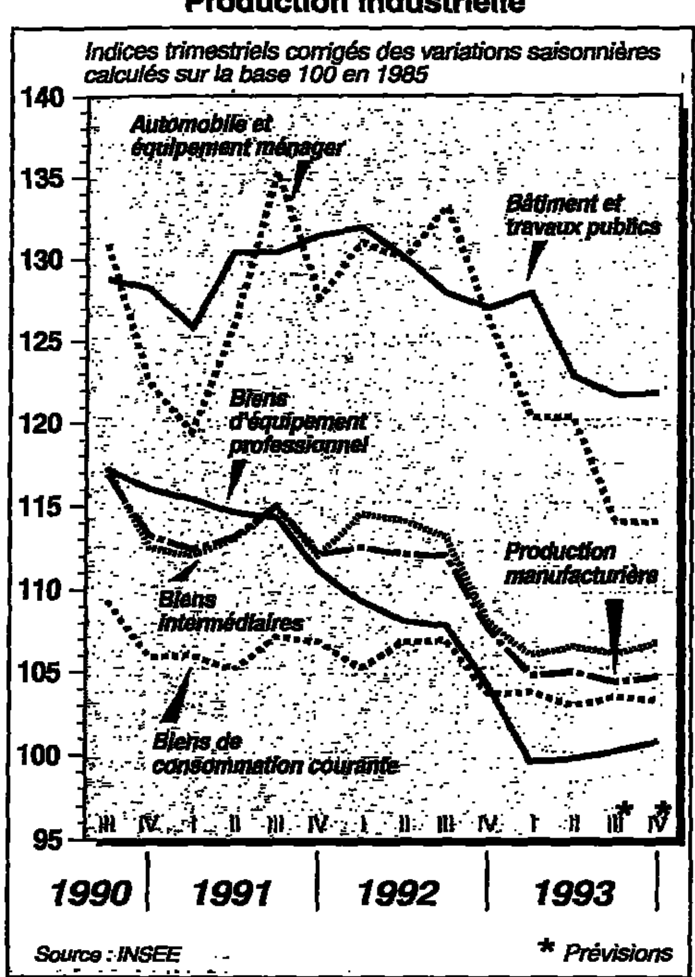
C'est en revanche au printemps 1993 que la récession a pris fin, l'activité recommençant insensiblement à progresser : sous l'effet de la demande des ménages (soutenue aux deuxième et troisième trimestres) puis de la demande extérieure, la reprise mondiale développant ses effets à partir du continent nord-américain.

Dans l'industrie, les secteurs les plus touchés ont été ceux produisant des biens d'équipement professionnel : la baisse de la production y a été de 13 % en volume depuis la mi-90. Le recul a cessé au printemps 1993 laissant la production au niveau atteint cinq ans plus tôt. Les industries de biens intermédiaires ont également beaucoup souffert, le recul atteignant 5 % pour la seule année 1992.

Les industries de biens de consommation ont eu des hauts et des bas en fonction de l'humeur et des inquiétudes des ménages. La production d'automobiles aura connu quant à elle une année très noire avec une baisse de 8 % en volume. Enfin le bâtiment et les travaux publics auront traversé une seconde mauvaise année avec un recul de 3,5 % de leur activité après déjà – 1,5 % en 1992, cela malgré les efforts faits par l'Etat pour accroître les commandes publiques.

Al. V.

Production industrielle



EMPLOI

Au cœur de la tourmente

AUCUN qualificatif ne résiste. Pour l'emploi, le chômage et le régime UNEDIC par voie de conséquence, l'année 1993 aura été celle de toutes les tourmentes. Les 319 600 postes de travail perdus en douze mois, à la fin septembre, dépassent le record précédent de 1992 (258 800) et creusent un abîme par rapport aux 221 900 de 1984, qui s'expliquaient, à l'époque, par les restructurations industrielles. Jamais, non plus, le nombre de demandeurs d'emploi, aura été aussi élevé. Au train où vont les choses, les 3 282 500 enregistrés à la fin octobre risquent fort de n'être rien en comparaison des sommets qui pourraient être atteints au début de 1994.

Quant au régime d'assurance-chômage, il est peu de dire qu'il vit une situation apocalyptique. Déjà, en juillet 1992, il avait fallu le réformer profondément pour tenter de lui éviter les affres du déficit. Mais le colmatage avait si mal résisté à la montée du chômage que, le 6 janvier, en urgence, une nouvelle tentative avait dû être faite, à son tour sans succès. En effet, il fallait reprendre le dossier dès le mois de juin et, le 23 juillet, signer un nouvel accord. Entre-temps, l'estimation du « trou » pour la fin de l'année était passée à 38 milliards de francs, sans compter les sommes dues à l'Association pour la structure financière (ASF), soit 16 milliards, et était même portée à 64 milliards pour la fin de 1994... Gestionnaires de l'UNEDIC, les partenaires sociaux sont dépassés et, pour certains d'entre eux, reconnaissent leur impuissance.

Globalement, le système d'assurance mutualisée, appuyé sur les cotisations des employeurs et des salariés, a atteint ses limites. Ce n'est pas un hasard si des voix s'élèvent pour mettre en cause le paritarisme ou, comme Philippe Séguin, pour recommander une nationalisation. D'ailleurs, en s'engageant à fournir 10 milliards par an au cours de la décennie à venir, l'Etat a ouvert la voie à un tripartisme qui ne s'avouait pas jusque-là.

De ces contraintes financières sont nées des attitudes schizophrènes que l'on voit se manifester tout au long de l'année. Tandis que les entreprises réduisent leurs effectifs à tout va, et donc usent et abusent des « mesures d'âge », jugées plus indolores, les conditions d'accès à la préretraite ont été revues à la hausse. A cinquante-huit ans et demi pour l'UNEDIC, qui augmentera cet âge d'un trimestre tous les ans ; à cinquante-sept ans et deux mois pour le FNE (Fonds national de l'emploi), qui le relèvera également. Tout en proclamant leur intention de laisser les employeurs libres de leurs actes de gestion, les pouvoirs publics se montrent nerveux. Martine Aubry a fait adopter une loi qui permet d'annuler un plan social quand son contenu social est jugé insuffisant.

Confronté à la crise du champagne, le groupe LVMH a découvert la sévérité de cette innovation avec les ennuis juridiques de ses cinq maisons de Reims ou d'Epernay. Mais, depuis son retour au pouvoir, la droite libérale n'a pas agi différemment. Au lendemain du « mercredi noir », où 15 000 suppressions d'emploi étaient annoncées, Edouard Balladur a dû demander aux entreprises publiques d'être plus prudentes. A coups de gains de productivité, à cause des innovations technologiques modifiant jusqu'au sens du travail et, enfin, sous le couvert d'un mouvement en faveur des délocalisations qui s'amplifie, selon les termes du rapport du sénateur Jean Arthuis, les entreprises sont engagées dans la spirale sans fin des diminutions d'emploi. Même le secteur tertiaire, jusque-là épargné, est touché (– 0,2 % en douze mois). Nombreux sont ceux qui pensent maintenant que la logique économique, poussée à l'extrême, détruit fatalement des postes de travail, avec ce que cela suppose de désastres sur le corps social.

Au premier trimestre, des capitaines d'industrie ou des patrons de grands groupes, et non des moindres, tels Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc), Jean Gandois (Pechiney) ou Claude Bébéar (Axa), ont voulu prendre des initiatives. Par l'exemple, ils entendaient alerter leurs pairs et se déclaraient convaincus que, sinon, l'explosion – ou l'implosion – viendrait. Quelques mois plus tard, les mêmes se faisaient pourtant bien silencieux. Leur visibilité se réduisant avec la récession, comme pour l'ensemble des acteurs économiques, ils abandonnèrent leur campagne sur le thème de l'entreprise « citoyenne ».

Ce désarroi – c'est un euphémisme – s'est trouvé confirmé en cette année d'alternance sur le terrain des interventions politiques. Rarement aussi bons, les rapports préparatoires au XI[e] Plan, dont ceux de Jean Gandois et de Bernard Brunhes, ont été oubliés à peine publiés. Préparée dans la précipitation, la loi quinquennale a vite révélé qu'elle n'était pas à la hauteur de ses ambitions. Personne n'a cru qu'elle serait capable de créer les 400 000 emplois en année pleine que pronostiquait Michel Giraud, ministre du travail. Et le débat parlementaire a montré que les élus, affolés par la situation, étaient déjà préoccupés par une réponse plus radicale : la réduction massive du temps de travail. Tandis que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, fustigeait le *« Munich social »*.

A. Le.

PRIX

Net ralentissement

LES prix de détail ont augmenté d'environ 2 % en 1993. La hausse étant la même qu'en 1992, la désinflation semble avoir marqué le pas. A y regarder de plus près, la réalité apparaît très différente. Fin 1993, le glissement annuel des prix de détail n'était plus que de 2,1 %, alors qu'il atteignait encore 2,7 % à l'été 1992.

La désinflation apparaît encore plus forte si on élimine les effets des mesures fiscales prises l'année dernière par le gouvernement pour financer les déficits publics. Les augmentations des droits sur les alcools et de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ont ajouté 0,3 point de hausse à l'indice général. C'est dire que, hors mesures fiscales, la hausse des prix aurait été de 1,8 % en 1993.

Si on élimine également la hausse très importante des prix du tabac (+19 %) inscrite au chapitre des tarifs publics, mais en réalité mesure fiscale ayant pesé à elle seule de 0,3 point, on arrive à une inflation limitée à 1,5 % en 1993. Le rythme réel de la désinflation est donc important depuis trois ans : + 3 % en 1991, + 2,1 % en 1992 (les mesures fiscales avaient été neutres sur l'indice), + 1,5 % en 1993.

Autre preuve de la désinflation : les prix des produits manufacturés du secteur privé n'ont augmenté que de 1,2 % en 1993, après 1,4 % en 1992 et 2,9 % en 1991. Les prix des services privés, qui augmentaient rapidement depuis leur libération en janvier 1987, ont eux-mêmes évolué plus lentement sous l'effet de la crise et du ralentissement des hausses de salaires : 3,6 %, après 4,7 % en 1992 et 4,9 % en 1991. On retiendra enfin de l'année 1993 que, pour la deuxième année consécutive, les prix alimentaires sont restés stables.

Al. V.

BUDGET

Nombreuses mesures fiscales

VOTÉ fin 1992 par une majorité de gauche, le budget de 1993 prévoyait 1 402,8 milliards de francs de dépenses (+ 4,8 % par rapport au budget initial de 1992) et un déficit de 165,4 milliards de francs. Après le vote le 11 juin d'un premier « collectif » d'une ampleur exceptionnelle (62 milliards de francs de dépenses nouvelles) destiné tout à la fois à remettre à niveau les dépenses engagées fin 1992, à assainir les finances publiques (hausse de la CSG, de la TIPP, des taxes sur les alcools), à soutenir l'activité (logement, routes, transports), le déficit a été porté à 317,6 milliards de francs.

Une deuxième loi de finances rectificative votée le 6 décembre 1993 a laissé inchangé le déficit, les plus grosses dépenses ayant été débudgétisées, notamment 6 milliards de francs d'allocation de rentrée scolaire supportées par la Sécurité sociale. Le remboursement anticipé de la dette de TVA aux entreprises (une quarantaine de milliards de francs en 1993 sur un total de 90 milliards), n'aura pas non plus pesé sur le budget, ayant été financé comme une opération de trésorerie sur les fonds de l'emprunt Balladur.

Outre la suppression de la règle du décalage d'un mois de TVA, des mesures fiscales importantes ont été décidées dans le premier collectif : aménagement des modalités de paiement de la taxe professionnelle représentant une perte de 8,6 milliards de francs pour l'Etat ; allègement des droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce ; exonération des droits de mutation pour les immeubles neufs achetés entre juin 1993 et septembre 1994 à la condition que l'acquéreur ait habité lui-même ou ait loué pendant cinq ans l'immeuble à titre de résidence principale (avantage fiscal plafonné). Autres mesures fiscales prises dans le collectif budgétaire de juin 1993 : imputation des déficits fonciers sur le revenu global dans la limite de 50 000 francs l'an ; relèvement de 8 % à 10 % de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers ; disparition au bout de vingt-deux ans de détention de la taxation des plus-values immobilières ; relèvement de 25 % de la réduction d'impôt pour grosses réparations ; exonération des plus-values en cas de transfert de parts ou actions d'OPCVM monétaires déposées sur un plan d'épargne en actions.

Le budget de 1994 voté à la mi-décembre 1993 prévoit un déficit de 301,36 milliards de francs. La progression des dépenses publiques est ramenée à 1,5 %, mais les comptes de l'Etat ne sont plus présentés comme en 1993 (+ 5,7 % à présentation constante). Deux faits marquants : le financement systématique de dépenses ordinaires par des recettes tirées de la vente d'actifs publics (55 milliards prévus pour 1994 après 43 milliards en 1993) ; le financement par l'emprunt de dépenses sociales courantes. L'Etat a en effet repris à son compte la dette cumulée d'une centaine de milliards de francs de la Sécurité sociale, à laquelle se sont ajoutés les 6 milliards d'allocation de rentrée scolaire.

Parmi les mesures fiscales nouvelles, figurent plusieurs dispositions destinées à dégonfler les SICAV monétaires : le seuil de cessions annuelles en dessous duquel les plus-values réalisées sur des titres de SICAV monétaires ou obligataires de capitalisation ne sont pas imposées va être progressivement réduit : 166 000 francs en 1993, 100 000 francs en 1994, 50 000 francs en 1995. L'exonération de plus-values sur SICAV monétaires et obligataires de capitalisation est accordée en cas d'utilisation des fonds pour l'achat d'un logement, pour de grosses réparations ou pour l'augmentation de capital de sociétés non cotées ; le prélèvement libératoire de 39,4 % est, à partir du 1[er] janvier 1995, ramené à 19,4 % sur les bons de caisse, les bons du Trésor, les bons d'épargne, les dépôts bancaires à vue ou à terme. La vente d'un logement (résidence secondaire ou immeuble locatif) entre le 25 novembre 1993 et le 31 décembre 1994 est exonérée d'impôt sur les plus-values si son produit est réinvesti avant quatre mois dans une habitation principale. Enfin, la mesure prévue dans le collectif de juin 1993 exonérant de droits de mutation les immeubles acquis entre juin 1993 et septembre 1994 a été complétée. Le budget de 1994 prévoit enfin que la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales augmentera comme les prix en 1994 et 1995 puis, à partir de 1996, comme les prix et la moitié de la croissance économique enregistrée l'année précédente. Enfin le taux de remboursement de la TVA par le Fonds de compensation sera réduit à partir de 1997.

Al. V.

EMPRUNT ET PRIVATISATIONS

Divine surprise

EDOUARD BALLADUR doit une fière chandelle à la Bourse de Paris. Elle a assuré à son gouvernement ses succès économiques les plus tangibles avec les 110 milliards de francs récoltés par l'emprunt en juillet, les 2,8 millions d'actionnaires de la BNP en octobre et les 2,9 millions d'actionnaires de Rhône-Poulenc en novembre. Devant ce succès, le programme de cessions au privé qui se voulait à l'origine très prudent a fini par être accéléré en fin d'année.

Ce programme, arrêté en mai, prévoit en tout la mise sur le marché de vingt et une entreprises publiques. Sitôt la loi du 19 juillet promulguée, le gouvernement annonçait sa décision d'*« engager »* la cession de quatre entreprises : la BNP, Rhône-Poulenc, Elf Aquitaine et, hors marché, la Banque Hervet. En novembre, à l'issue du désengagement du capital de Rhône-Poulenc, le gouvernement décidait, avant même l'achèvement de la première vague, de lancer le deuxième mouvement avec l'UAP.

L'appel d'offres pour la Banque Hervet était lancé en fin d'année tandis que la cession d'Elf Aquitaine tout comme celle de l'UAP sont programmées *« pour les premiers mois de 1994 »*.

Prévues pour 40 milliards de francs, les privatisations lancées par le gouvernement Balladur auront finalement rapporté 2,3 milliards pour le Crédit local de France, 28 milliards pour la BNP et 13 milliards pour Rhône-Poulenc, soit environ 43 milliards de francs. Sur ces recettes 27 milliards de francs sont allés au budget général de l'Etat. On est loin des intentions de la plate-forme RPR-UDF qui prévoyait d'en allouer une bonne partie au remboursement de la dette de l'Etat.

D. G. et E. L.

SÉCURITÉ SOCIALE

Un bateau ivre

LA Sécurité sociale est devenue un bateau ivre. En dépit d'une forte augmentation des prélèvements, du lancement de plans d'économies sur les retraites comme sur la santé et de la mise sous perfusion budgétaire du régime général, le besoin de trésorerie cumulé a dépassé les 100 milliards de francs en fin d'année. Profonde, la crise que traversent les régimes français de protection sociale souligne cruellement les faiblesses de leur mode de financement et l'absence de mécanismes de régulation des dépenses.

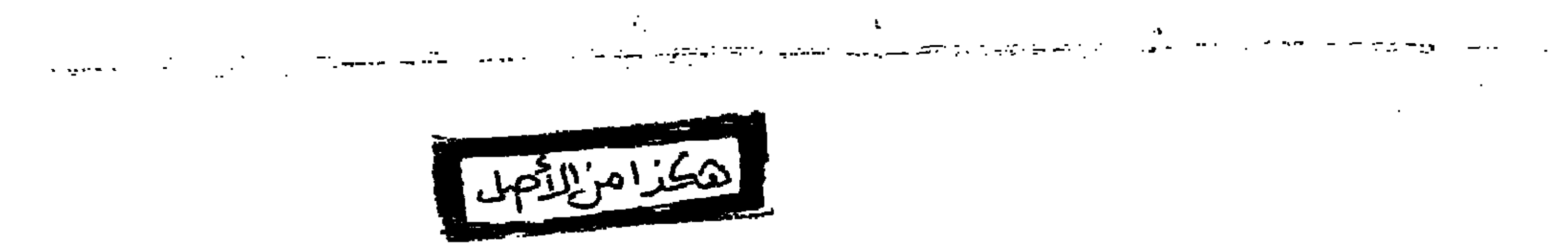
Le contexte économique et, bien sûr, les effets du chômage, ont pesé dramatiquement sur les rentrées de cotisations dont la progression, en moyenne annuelle, est passée de 5 % début 1992 à quelque 1,5 % en 1993. Malgré l'augmentation de 1,1 % à 2,4 % de la contribution sociale généralisée (CSG), la course poursuite entre les recettes et les dépenses, dont le rythme de croissance est quatre fois supérieur, reste inégale.

Le gouvernement ayant engagé la réforme des retraites – qui ne « rapportera » qu'un petit milliard la première année de son application – et affichant la volonté de développer la politique familiale, c'est sur l'assurance-maladie qu'il concentre ses efforts. Le plan d'économies (28 milliards de francs en 1994) de Simone Veil entend à la fois ralentir les dépenses de santé et introduire des changements de comportement dans les professions de santé. Alors que les mesures imposées aux assurés sociaux (baisse générale de cinq points du taux de remboursement, hausse du forfait hospitalier, soit 10,8 milliards) n'ont rien d'original, la nouvelle convention signée entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins contient plusieurs avancées réelles : détermination de références médicales, d'un objectif prévisionnel d'augmentation des prescriptions, instauration d'un dossier pour certains malades.

Il n'en reste pas moins que les objectifs fixés aux professions de santé (10,7 milliards) ne constituent qu'un engagement (d'ailleurs accompagné d'une revalorisation des honoraires) qu'il faudra faire respecter. Quant à l'ambitieux programme de restructuration hospitalière, sa mise en œuvre suscite de multiples controverses.

Cette montée générale des périls contraint les pouvoirs publics à explorer des pistes tout à fait inédites afin d'éviter de devoir augmenter les prélèvements obligatoires avant l'échéance présidentielle de 1995. Le prêt de 110 milliards de francs accordé à la Sécurité sociale – qui, il n'y a pas si longtemps, aurait été jugé parfaitement contraire à l'orthodoxie budgétaire – en constitue la meilleure illustration.

Jean-Michel Normand



OPINIONS

LETTRE DE TOKYO



Sogo Shosha

par Philippe Pons

LE marché du riz japonais s'entrouvre et déjà « elles » occupent ses nœuds stratégiques (sur les lieux de production et dans l'archipel) : quel que soit le système que les politiques mettent laborieusement au point pour ajuster le commerce international, il existe, parallèlement aux Etats, d'autres organismes qui sont en position de gérer les échanges pour leur propre compte, sans doute plus efficacement qu'un quadrillage réglementaire des flux, fût-il baptisé « libéralisation ». « Elles », ce sont les maisons de commerce nippones *(sogo shosha)*.

On a tendance à se fixer sur les barrières non tarifaires, les « tricheries » nippones et le *dumping* social. Le vrai défi est ailleurs. Dans un livre stimulant (1), Daniel Haber le signale. Il rappelle que par leurs réseaux mondiaux, leurs implantations disséminées à travers la planète, ces multinationales ont une action concurrente à celle des Etats. Gérant un sixième des échanges mondiaux, les *sogo shosha* constituent, par leur simple poids, une force structurante des marchés et un atout majeur pour le Japon dans la compétition commerciale –, composante importante, on l'oublie souvent, de la compétitivité globale.

Les neuf grandes maisons de commerce nippones traitent à elles seules la moitié des échanges nationaux. Le plus souvent, ce sont les étrangers qui vendent aux Japonais et non l'inverse. Aujourd'hui, estime Daniel Haber, les *sogo shosha* sont les seules à pouvoir prétendre organiser le commerce mondial en fonction d'une vision globale, plus différenciée que les multinationales classiques, grâce à des activités hautement diversifiées (elles sont engagées dans tous les métiers) et une présence planétaire qui ne cesse de s'étoffer : *« Avec leurs* sogo shosha *les Japonais disposent d'un avantage stratégique décisif adapté aux exigences du vingt et unième siècle, tiraillé entre libre-échange et régionalisme. »*

« Notre force ? la flexibilité », nous disait récemment le président de Itochu, l'une des neuf grandes *sogo shosha*, Minoru Murofushi. Sans doute. Mais il n'y a pas que cela.

Constituées au siècle dernier, au moment de la modernisation du Japon, sur le modèle des grandes maisons de commerce occidentales d'autrefois, les *sogo shosha* furent conçues comme des « écluses » régulatrices des flux commerciaux. Elles sont assurément l'un des nerfs des exportations nippones. *« Mais c'est là leur fonction la moins intéressante »*, estime Daniel Haber. Plus significative est leur gestion des importations.

Quelles que soient les concessions que font les Japonais sur le plan de l'ouverture des marchés, ce sont les grandes maisons de commerce qui ont la haute main sur les réseaux nationaux et internationaux. Assurément, elles sont mues par une logique de profit. Mais elles sont aussi intégrées à des groupes : les conglomérats industriels et financiers *(keiretsu)*. Tant que les importations ne gênent pas les industriels, le profit prévaut. Lorsqu'elles sont trop fortement concurrentes, apparaît un conflit d'intérêt stratégique : tranché en faveur des premiers qui sont à l'origine de l'essentiel des revenus des *sogo shosha*.

Cet « écrémage » protectionniste est aujourd'hui moins systématique : l'économie japonaise est très concurrentielle ; les *sogo shosha* travaillent aussi en dehors de leur groupe d'appartenance et la logique du profit est parfois sauvage. Il est amoindri en outre pour les produits de consommation avec l'essor des réseaux parallèles de distribution, sorte de « dérégulation » sauvage qui casse les solides marges prélevées sur le consommateur.

CE rôle d'« écluse » du commerce nippon qui frappe les esprits toujours enclins à se rassurer sur la thèse du « complot nippon » est surtout secondaire. Le marché nippon est pour les *sogo shosha* un marché, important, parmi d'autres. C'est pourquoi le vrai poids des *sogo shosha* dans la gestion des échanges internationaux se fait sentir ailleurs : dans le rôle d'orchestration des transferts de production outre-mer.

Par leurs réseaux et leur présence mondiale ramifiée, elles jouent les rabatteurs, informant leurs clients sur les possibilités, les sites et les partenaires potentiels. Pour justifier le bien-fondé du choix suggéré, elles investissent dans l'opération. Surtout, elles garantissent des débouchés sur des marchés tiers afin que les produits ne reviennent pas massivement sur l'archipel, détruisant trop durement des emplois. C'est ainsi, souligne Daniel Haber, que la moitié de l'excédent commercial nippon dans le domaine de l'électronique s'est volatilisé : il a été remplacé par l'excédent dégagé par les Thaïlandais et autres – travaillant pour les Japonais. Les seuls à faire aussi bien dans le domaine de la délocalisation-vente sur les marchés tiers sont les Chinois d'outre-mer, mais, pour l'instant, à une échelle inférieure.

La capacité des *sogo shosha* à gérer les échanges tient à leur vision globale du marché : véritables « tours de contrôle », disposant d'un réseau d'informations mondial comparable à celui des services de renseignement américains, elles sont en mesure à la fois de repérer les marchés, de choisir les sources de production les plus adaptées, de fournir financements et matières premières et enfin d'écouler les produits.

Dans un monde où les grands arbitres des échanges seront les multinationales, pouvoir transnational qui rend vaines les approches du commerce ne prenant en compte que les frontières entre Etats, les Occidentaux sont compétitifs sur les plans industriel et bancaire, voire dans le domaine des services (assurance, publicité). Les Japonais sont au niveau supérieur, disposant d'instruments privilégiés pour coordonner ces différentes activités. Ce qui leur donne un avantage certain dans l'organisation de leur présence à travers le monde... comme celle de leurs partenaires. En Asie, le phénomène est évident : les *sogo shosha* orchestrent une bonne partie des échanges dont la progression est spectaculaire.

« Les joint-ventures requièrent des investissements par millions de dollars, estime, pour sa part, M. Murofushi. *Nous pouvons être la cheville ouvrière de consortiums afin de répartir les risques. »* Les *sogo shosha* pénètrent en effet de nouveaux secteurs : télécommunications, satellites, médias. Non comme simples agents ou consultants mais comme partenaires. *« Il faudra peut-être attendre dix ans avant de dégager des profits, mais nous avons le temps »*, dit-il. Les *sogo shosha* ont les reins solides. Seront-elles demain de véritables firmes a-nationales ?

(1) *Les Sogo shosha. Comment les sociétés de commerce international japonaises gèrent le monde*, Préface de François-Xavier Ortoli, Economica, 230 pages, 195 F.

COURRIER

Pour un « plancher » des cotisations sociales

Dans sa chronique « Chômage an XXVI », Jacques Lesourne appuie l'idée de *« réduire les charges sociales pour les emplois peu qualifiés. Il faut aller vite, faire le maximum et prendre des mesures irréversibles. »* Mais, pour financer cette mesure, il écarte d'un revers de main la hausse de l'impôt sur le revenu, comme n'étant pas *« susceptible d'être aménagée dans un court délai »*. Il se rallie à la hausse de la TVA, *« bien qu'elle pèse plus lourdement sur les catégories les plus modestes »*. Bien plus efficace et rapide serait d'« autofinancer » la mesure par les cotisations sociales elles-mêmes.

Pour détaxer les bas salaires, le plus simple est de surtaxer les hauts salaires ! Si on veut, par exemple, supprimer une cotisation sociale – qu'elle soit d'ailleurs payée par le salarié ou par l'employeur – en dessous d'un « plancher » égal au cinquième (20 %) du salaire moyen, il faut, pour équilibrer les recettes, augmenter d'un quart (25 %) le barème de la cotisation perçue sur la partie du salaire dépassant ce « plancher ». Les plus bas salaires ne supporteraient plus la cotisation en cause, les salaires inférieurs au salaire moyen verraient leur cotisation baisser – de 100 % pour les salaires les plus bas à 0 % pour les salaires moyens –, et les salaires supérieurs au salaire moyen la verraient augmenter jusqu'à 25 %, taux d'augmentation limite pour les salaires très élevés.

Ceux qui supporteront cette augmentation l'accepteront facilement s'ils constatent l'embauche de leur conjoint et de leurs grands enfants, un encouragement au partage du travail et la baisse de la cotisation d'assurance-chômage.

Michel Louis Levy
(chef du service de la diffusion à l'Institut national d'études démographiques-INED).

L'Allemagne et le traité de Maastricht

Où se trouvera la Banque centrale européenne en 2010 ?

Suite de la page 1

Selon la Loi fondamentale, la Fédération est seule compétente dans le domaine monétaire. Elle peut choisir le régime monétaire auquel elle participe à travers la Bundesbank, qu'il s'agisse de la monnaie unique européenne ou de toute autre monnaie. Cependant, en 1992, le législateur constitutionnel a modifié l'article 88 de la Loi fondamentale en stipulant que les attributions et compétences de la Bundesbank peuvent être transférées, dans le cadre de l'union européenne, à la Banque centrale européenne, *qui est indépendante et soumise à l'objectif principal d'assurer la stabilité des prix*.

Autrement dit, la stabilité des prix et l'indépendance de la Banque centrale n'acquièrent de valeur constitutionnelle pour l'Allemagne qu'au moment de l'Union monétaire. Même dans le cadre constitutionnel allemand actuel, ni l'indépendance de la Banque centrale ni l'objectif de la stabilité des prix n'ont un tel rang et, au contraire, le législateur fédéral peut abolir l'indépendance de la Bundesbank à tout moment et lui assigner un autre but.

La Cour constitutionnelle, dans son arrêt de 1993 permettant la ratification de Maastricht, a précisé la portée de cette innovation constitutionnelle. Elle a affirmé que le peuple souverain pouvait refuser dès l'abord de participer à l'union monétaire, mais aussi avait le droit de s'en retirer au cas où la BCE ne parviendrait pas à assurer la stabilité monétaire, comme cela était le cas au moment de la création de l'union monétaire. Autrement dit, elle a donné valeur constitutionnelle de référence à l'action passée de la Bundesbank.

Plusieurs voies

De quelle manière le peuple allemand souverain peut-il exercer ce droit ? Plusieurs voies lui sont ouvertes : par le gouvernement fédéral de sa propre initiative, ou par le gouvernement fédéral à la demande de la Cour constitutionnelle. Dans le premier cas, le gouvernement pourrait le faire, avec ou sans le soutien du Parlement, parce qu'il estimerait que l'Union européenne ne respecte plus les engagements du traité de Maastricht. Deuxième cas : un tiers des membres du Bundestag saisissent la Cour constitutionnelle, au motif que la loi de ratification du traité de Maastricht n'est plus compatible avec la Loi fondamentale parce que la stabilité des prix n'est pas atteinte.

Troisième cas, enfin, un recours est déposé par un simple citoyen allemand. Si celui-ci plaide que la loi portant sur la ratification du traité de Maastricht n'est plus compatible avec la Loi fondamentale du fait d'une violation de ses droits civiques et si la Cour lui donne raison, le gouvernement sera obligé – comme dans le cas précédent – de quitter l'union monétaire.

Fuite en avant

Reprenons notre exemple, le recours de M. Brunner en 2005 en tant que citoyen allemand. La Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe se déclare compétente parce que le recours porte, selon son interprétation, sur les droits civiques des Allemands, pour lesquels elle s'est réservé le dernier mot à l'occasion de son arrêt sur la constitutionnalité du traité de Maastricht. La Cour invite donc les dirigeants de la BCE, le gouvernement fédéral et la « crème » des économistes européens, en mars, à ses débats.

Beaucoup d'arguments sont avancés pour expliquer – et donc excuser – l'inflation : une mauvaise conjoncture, des partenaires sociaux déraisonnables, une mauvaise récolte, un dollar trop fort ou trop faible, le prix du pétrole... Enfin, en juillet, la Cour rend sa décision : elle estime recevable le recours de M. Brunner, mais elle le rejette parce qu'elle le juge dépourvu de fondement. Dans son arrêt, la Cour précise qu'il faut être plus patient avec l'Europe. La monnaie unique le mérite. Chaque citoyen est donc tenu d'y contribuer, même à travers l'impôt d'inflation.

En janvier 2006, la BCE vient de publier le taux d'inflation, qui dépasse encore 5 %. M. Brunner renouvelle sa plainte, les débats suivent en mars, les mêmes excuses sont présentées, et le rejet est rendu en juillet pour les mêmes raisons. Dans les années qui suivent, on s'habitue à la procédure, chaque fois renouvelée. Mais les tensions montent, la tonalité du jugement change. Un sentiment d'incertitude s'installe au cœur de l'union monétaire et pèse lourdement sur l'activité économique.

Accident majeur

L'Union européenne choisit la « fuite en avant » et prépare un projet sur le traité d'union politique européenne, qui est proposé aux peuples européens en 2008 et... rejeté. Les marchés deviennent nerveux, le taux d'inflation mensuel fait la « une », les taux d'intérêt montent, le chômage progresse, l'inflation aussi. Le recours de M. Brunner arrive, comme d'habitude, en janvier 2009. La Cour constitutionnelle prend son temps et rend sa décision en juillet.

Mais cette fois-ci elle estime également : *« Uns reicht's, ça suffit, enough is enough. »* Elle demande au gouvernement fédéral de mettre fin à cette expérimentation historique appelée « la monnaie unique », parce qu'elle a échoué. De plus, les Etats membres de l'Union européenne n'ont pas pu donner le jour à l'union politique européenne, seule capable de sauver la monnaie unique. Donc l'accident majeur qui affecte le cœur même de la construction européenne est arrivé.

L'Allemagne entre dans une crise constitutionnelle grave. Est-elle gouvernée par les juges ou par le Parlement ? Le gouvernement ne peut désobéir à la Cour constitutionnelle, il ne peut faire un coup d'Etat, même avec le soutien des deux Chambres parlementaires. Seule possibilité pour sortir de la crise : des élections anticipées. Il revient donc aux citoyens de décider, de choisir entre ceux qui sont déterminés à reprendre en main le sort monétaire de l'Allemagne et ceux qui veulent rester fidèles à la monnaie unique. Après une campagne électorale très disputée, un nouveau gouvernement fédéral s'installe et décide...

Où se trouve en 2010 la Banque centrale européenne ? Nul ne sait. C'est le résultat inattendu de la réforme de la Loi fondamentale intervenue en 1992 et de l'arrêt de la Cour constitutionnelle de 1993, qui ont permis à l'Allemagne de ratifier le traité de Maastricht...

Cet arrêt de la Cour constitutionnelle mérite vraiment d'être lu. Le lecteur attentif y trouvera probablement d'autres bombes à retardement. Bien entendu, ce sont des bombes politiques, qui peuvent être allumées ou désamorcées par... ? Par les hommes politiques ? Par les juges ? Non, par les citoyens ! Les citoyens nationaux peuvent les allumer et les citoyens européens peuvent les désamorcer.

Alors, assurons-nous que les citoyens d'Europe soient avant tout des citoyens européens. La construction européenne est l'un des rares projets démocratiques d'envergure du vingtième siècle, il ne peut s'accomplir sans les citoyens ni progresser en les mettant à l'écart. L'arrêt le dit également, et M. Brunner aussi. Les juges constitutionnels et les citoyens peuvent parfois être politiquement plus sages que les hommes politiques. N'oublions pas cette leçon de démocratie concrète.

Klaus Rech

CONJONCTURE

L E commerce international s'oriente-t-il vers une plus grande régionalisation ou, au contraire, vers une globalisation accrue ? Les événements récents sont assez contrastés. L'ouverture du grand marché européen en janvier 1993, la constitution d'une zone de libre-échange nord-américaine en 1994 montrent plutôt une tendance à un repli régional des échanges commerciaux des grands «blocs» de pays industrialisés. En même temps, la conclusion d'un nouvel accord général sur le commerce mondial dans le cadre du GATT tend au contraire à favoriser le caractère «multilatéral» des échanges et à éviter toute discrimination commerciale entre les pays.

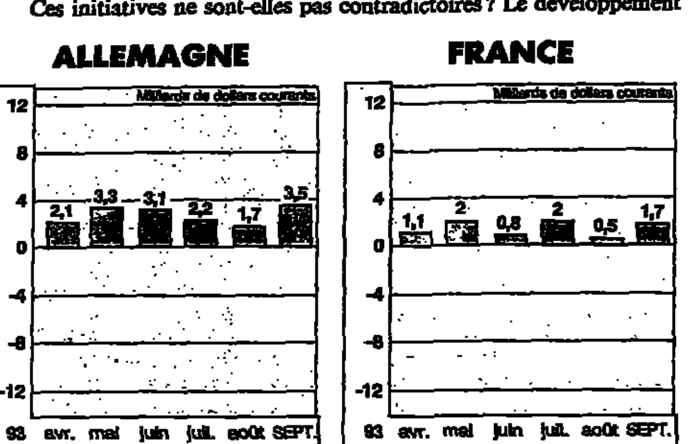
Ces initiatives ne sont-elles pas contradictoires ? Le développement

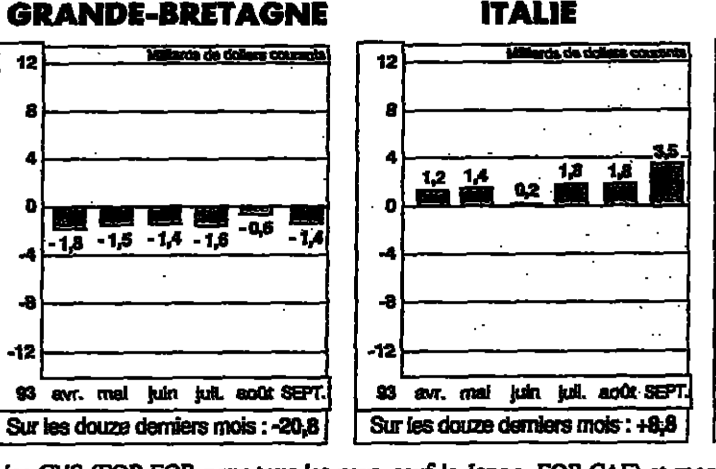
INDICATEUR • Le commerce extérieur

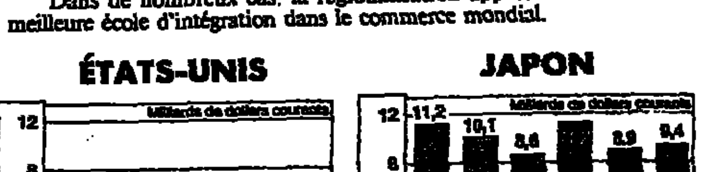
La région et le monde

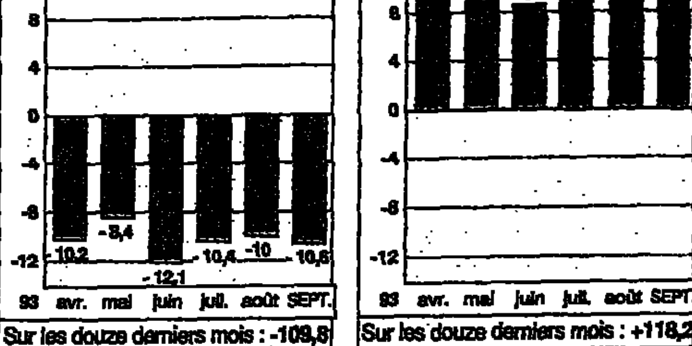
passé des relations économiques internationales laisse penser que non : au cours des dernières décennies, «polarisation» et «mondialisation» des échanges sont incontestablement allées de pair. Prenant généralement naissance à partir de pôles industrialisés, largement ouverts sur l'extérieur, les unions commerciales régionales qui se forment offrent souvent d'exceptionnelles possibilités d'ouverture sur le monde pour les pays satellites qui y participent. L'élargissement de la CEE au cours des années 80 en est un exemple frappant : il a permis à l'Espagne et au Portugal de profiter de la dynamique internationale. La multiplication des échanges en Asie du Sud-Est, organisés d'abord autour du Japon, illustre aussi ce que l'on pourrait appeler «les mécanismes d'apprentissage du commerce mondial par la voie régionale». Le Mexique et, dans une moindre mesure, le Canada, une fois rodés aux mécanismes de libre-échange avec les Etats-Unis, devraient profiter à terme d'une internationalisation accrue.

Dans de nombreux cas, la régionalisation apparaît ainsi comme la meilleure école d'intégration dans le commerce mondial.









Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales, sauf Japon (en dollars). Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Nord

Changements de caps ?

L 'AMÉRIQUE du Nord connaît des situations économiques très contrastées fin 1993. Aux Etats-Unis, la croissance s'est accélérée et dépassera peut-être 5 % en rythme annuel. Ce dynamisme peut être l'occasion que recherchaient certains membres de la Banque de réserve fédérale (Fed), dont son président Alan Greenspan, pour amorcer un resserrement de la politique monétaire.

Au Canada, les élections législatives du 25 octobre dernier ont bouleversé l'échiquier politique. Le Parti conservateur, conduit par M[me] Kim Campbell qui avait succédé à Brian Mulroney comme premier ministre en juin dernier, a subi un revers historique. Il ne conserve que deux sièges sur les 295 que compte l'Assemblée, alors qu'il disposait d'une majorité absolue avant cette consultation. C'est le Parti libéral de Jean Chrétien qui est désormais majoritaire. Au Mexique enfin, le changement d'orientation de la politique économique décidé au printemps 1992, pour enrayer la dégradation des soldes extérieurs, a sévèrement freiné l'activité.

Aux Etats-Unis, le PIB a progressé de 2,7 % en rythme annuel au troisième trimestre, après les performances décevantes des premier et deuxième trimestres (0,8 % et 1,9 %). Ce résultat ne reflète qu'imparfaitement le dynamisme de l'économie américaine : d'abord la croissance a été amputée de 0,6 % par les inondations dans le Midwest et la sécheresse dans le Sud-Est ; ensuite la demande intérieure finale a augmenté de 4,2 % ; enfin les indicateurs conjoncturels les plus récents témoignent d'une nouvelle accélération de la croissance au quatrième trimestre.

Cette amélioration est désormais perçue par les ménages, si l'on en juge par le bond de l'indice de confiance du Conference Board en novembre. Les ventes au détail progressent rapidement de 7,7 % au quatrième trimestre en volume et en rythme annuel, et dans l'hypothèse d'une stabilité en décembre. Le même exercice pour la production industrielle montre un acquis de croissance de 6,6 %. Au total, sauf en cas de dégradation spectaculaire des soldes extérieurs au quatrième trimestre, l'augmentation du PIB américain pourrait dépasser 5 %.

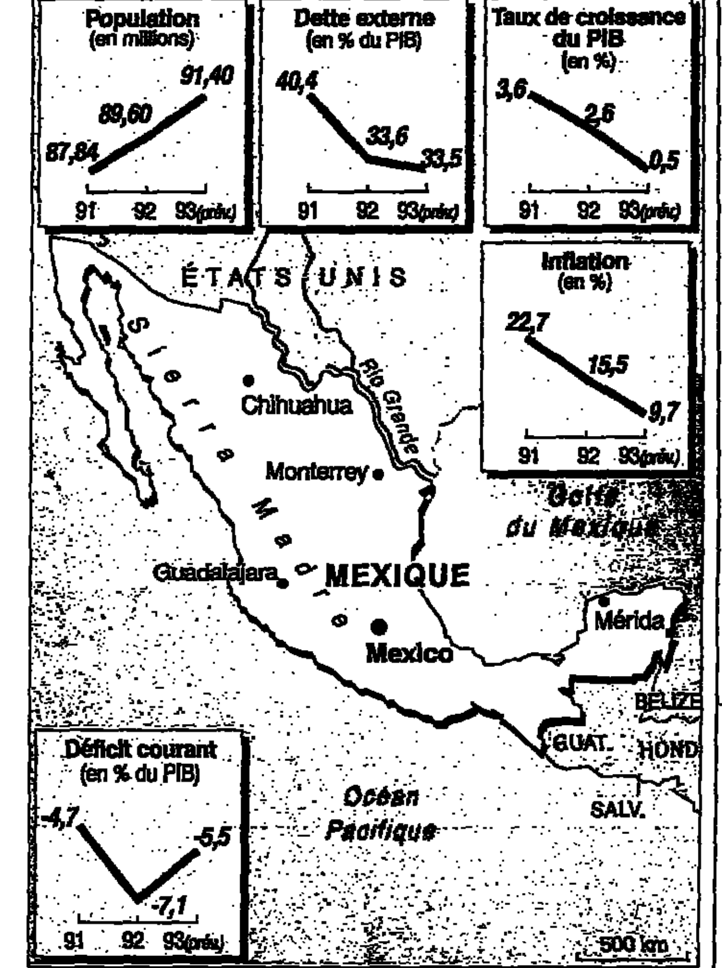
Le contexte paraît propice pour un changement d'orientation de la politique monétaire. En effet, alors que l'économie américaine entrera dans sa quatrième année de croissance au printemps prochain, les taux courts réels sont toujours nuls. Cette situation n'est vraisemblablement pas considérée comme satisfaisante par la banque centrale, dont l'objectif est de garantir un environnement stable à moyen terme. L'amorce du resserrement de la politique monétaire américaine pourrait intervenir dès le premier trimestre 1994. Cependant, celui-ci sera géré avec beaucoup de prudence afin de ne pas affecter la confiance des agents économiques. Cette action pourrait d'abord être précédée d'une modification du discours de la Fed, destinée à préparer à une hausse graduelle des taux courts. Cette nouvelle orientation ne renvoie pas au souci d'éviter une résurgence des tensions inflationnistes à court terme, elle doit s'analyser comme visant à écarter le risque de voir à terme des pressions inflationnistes s'alimenter à une politique restée trop longtemps accommodante.

Au Canada, le PIB a progressé de 2,4 % en rythme annuel au troisième trimestre 1993 contre plus de 3 % au cours des deux précédents. Comme aux Etats-Unis, la reprise a débuté au printemps 1991, s'est poursuivie pendant près de trois ans, c'est donc bien d'un nouveau cycle de croissance qu'il s'agit. Les échanges extérieurs de biens et services constituent l'un des principaux facteurs de soutien de l'économie canadienne, qui bénéficie indéniablement du dynamisme de la demande intérieure aux Etats-Unis. Les trois quarts des exportations canadiennes, soit plus de 15 % du PIB, y trouvent des débouchés. En 1993, le Canada enregistrera un solde commercial global de l'ordre de + 11,5 milliards de dollars canadiens, en progression de 2,5 milliards par rapport à 1992. Un tel résultat permettra de réduire le déficit de la balance courante, qui resterait quand même de l'ordre de 25 milliards, soit plus de 3,5 % du PIB.

La demande intérieure manque toujours de dynamisme, ce qui explique que la croissance canadienne déçoive par comparaison avec le rythme de progression observé dans le passé lors des phases croissantes du cycle. La hausse des prix à la consommation n'a atteint que 1,9 % en glissement annuel en octobre 1993 et pourrait se limiter à 1,8 % en moyenne pour l'ensemble de l'année. Une nouvelle fois, un des points noirs de l'économie canadienne a été l'évolution des finances publiques ; pour l'exercice 1992-1993, le déficit budgétaire a atteint 40,5 milliards de dollars canadiens, ce qui constitue un nouveau record historique.

En 1994, la croissance devrait s'accélérer. D'une part, M. Chrétien entend stimuler l'économie pour lutter contre le chômage, au détriment peut-être d'une certaine discipline monétaire et budgétaire. D'autre part, l'environnement extérieur du Canada pourrait se montrer plus porteur, l'embellie de la conjoncture européenne attendue pour le printemps s'ajoutant à la bonne tenue de l'activité aux Etats-Unis. Le PIB connaîtrait une progression de l'ordre de 3,5 % avec une hausse des prix restant contenue en deçà de 2,5 %. Mais un tel scénario risque de se révéler coûteux à terme, surtout si la dérive des finances publiques venait à peser sur les taux d'intérêt.

Philippe Aroyo,
économiste à la BNP



PAYS • Le Mexique

Contrainte extérieure

E NTRE 1990 et 1992, le déficit commercial du Mexique a presque quintuplé et celui de la balance courante a triplé. Une telle évolution risquait, en faisant resurgir le spectre d'une nouvelle crise financière, d'affecter la crédibilité de la politique d'ajustement.

Cette redécouverte de la contrainte extérieure a au moins permis aux investisseurs de mesurer la détermination des autorités mexicaines. En effet, au printemps 1992, la politique monétaire a pris une orientation nettement restrictive. Il s'agissait de limiter la progression de la demande intérieure, à l'origine de l'explosion des importations. Le résultat ne s'est pas fait attendre. La croissance du PIB, qui était déjà revenue à 2,6 % en 1992, contre 3,6 % en 1991 et 4,4 % en 1990, n'atteindra vraisemblablement pas 1 % en 1993. En conséquence, le pouvoir d'achat du revenu par tête aura diminué pour la première fois depuis six ans. Les statistiques les plus récentes pourraient même conduire à s'interroger sur une éventuelle entrée en récession de l'économie mexicaine. Cette évolution résulte en grande partie de choix de politique économique délibérés. Mais la rapidité de réaction de l'économie traduit une grande capacité d'adaptation qui devrait lui permettre de retrouver rapidement un sentier d'expansion, une fois les comptes extérieurs redressés.

A cet égard, l'environnement économique extérieur du Mexique est plutôt favorable. En premier lieu, le dynamisme des Etats-Unis, du Canada et de ses principaux partenaires latino-américains est un facteur de soutien. En second lieu, l'adoption du texte de l'ALENA (accord de libre-échange nord-américain) par la Chambre des représentants de Washington a permis de lever les inquiétudes nées d'un affrontement où le président Bill Clinton aura dû, une nouvelle fois, s'impliquer personnellement.

Au total, les performances économiques mexicaines de 1993 apparaîtront contrastées. Elles seront décevantes en matière d'activité et de soldes extérieurs : il est en effet probable que les déficits commercial et courant s'établiront aux environs de 20 milliards de dollars, soit toujours nettement plus de 5 % du PIB (le point encourageant est que la dérive de ces dernières années semble freinée). Elles seront plus satisfaisantes avec un budget dégageant un excédent, une dette publique (interne et externe) revenue à moins d'un tiers du PIB, contre plus de 40 % encore en 1991 ; et une hausse des prix à la consommation qui se modère (8,7 % en novembre dernier, contre 11,9 % fin 1992 et 18,8 % fin 1991). L'abandon, début novembre, par la banque centrale mexicaine de son objectif de stabilité du peso par rapport au dollar, pourrait toutefois soulever de nouvelles interrogations.

Ph. A.

SECTEUR • Parfumerie-cosmétiques

L'exception

U NE croissance à deux chiffres l'an prochain ? *«En France, non. Mais, à l'export, ce n'est pas impossible du tout !»*, répond Michel Mosser, président de la Fédération des industries de la parfumerie, qui réunit quelque 250 sociétés, de L'Oréal à Procter & Gamble en passant par Givenchy ou Hermès. Pour des produits à diffusion mondiale comme les cosmétiques, les parfums et les articles d'hygiène, la récession ne frappe, en effet, que l'Europe et le Japon. Et ignore l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Nord, tout autant que l'Amérique latine, où les Français enregistrent de belles performances.

Après une décennie de croissance ininterrompue, puis deux années de ralentissement («le Monde de l'économie» du 13 octobre 1992), les industries françaises des produits de parfumerie, de beauté et de toilette – 50,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1992, dont 23 à l'exportation – sont prêtes à repartir de l'avant. C'est même un impératif pour consolider leur part dans les échanges mondiaux de cosmétiques – 36 % du total –, qui stagne depuis dix-huit mois. *«C'est vrai qu'il y a une agressivité nouvelle des parfumeurs américains»*, reconnaît Michel Mosser, en rappelant toutefois que ceux-ci n'assurent que 10 % du commerce mondial des cosmétiques.

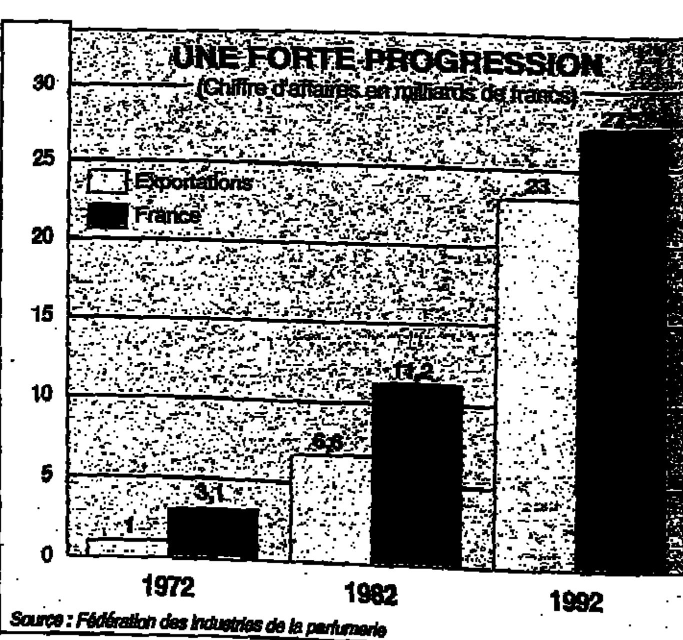
La crise a aiguisé la concurrence. Mais elle a aussi mis en lumière la forte résistance du secteur aux aléas de la conjoncture. On savait que le marché des cosmétiques augmente plus vite que la consommation des ménages : quand le pouvoir d'achat croît de 1 %, les dépenses de parfumerie augmentent de 1,76 % selon l'INSEE. On sait aujourd'hui que les ventes de cosmétiques baissent moins vite que la moyenne lorsque toutes les autres reculent. Ce qui fait dire aux professionnels qu'*«il n'y a pas d'arbitrage au détriment de la cosmétique»* lorsque le pouvoir d'achat baisse, et qu'*«il n'y a pas de volonté exprimée de diminuer la consommation de produits cosmétiques»* lorsque les ménages redoutent simplement l'avenir.

Ce constat rassurant s'est vérifié en 1992 : les ventes en France des producteurs nationaux ont progressé de 5 %, atteignant 27,5 milliards de francs (les importations s'élevant à 4 milliards). Le ralentissement marqué des ventes de produits de beauté (+ 3,4 % seulement, après + 7,9 % en 1991 et + 9,7 % en moyenne au cours des cinq ans précédents) a, en effet, été compensé par la croissance des produits capillaires (+ 7,8 %), de toilette (+ 5,6 %) et de parfums (+ 4 %).

«Si le mot n'avait été employé pour la culture lors des négociations du GATT, je parlerais d'exception cosmétique», dit Michel Mosser en soulignant combien cette industrie, jugée frivole, répond apparemment à un besoin : *«celui, narcissique, d'un certain raffinement, et celui, social, de paraître jeune et en forme»*. L'engouement des consommatrices – comme des consommateurs – pour les produits de soin, crèmes hydratantes ou antirides conforte l'analyse. *«C'est dans ce secteur-là que notre profession a le plus montré sa capacité à innover*, poursuit le président de la Fédération des industries de la parfumerie, *en combinant une écoute très fine du marché, un marketing pointu et une mondialisation de ses ventes.»*

Reste qu'avec la crise les acheteuses (90 % des produits pour hommes sont achetés par des femmes, pour elles-mêmes ou leur conjoint) ont souvent acheté moins fréquemment, ou des produits moins chers ou de plus petite taille... La croissance du marché a masqué des transferts de consommation et une évolution entre grands circuits de distribution. En 1993, les ventes en grandes surfaces ont progressé plus vite que celles des magasins spécialisés, sans que l'on puisse déjà dire s'il s'agit d'un transfert définitif : 80 % des produits de toilette – indispensables – sont vendus par des grandes surfaces, alors que les parfums – plus sensibles à la crise – le sont essentiellement en boutique. On saura dans quelques mois si Pierre Cardin, en vendant ses parfums chez Carrefour, a montré le chemin. Ou fait fausse route.

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.